



CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 140 • NUMÉRO 067 • 1<sup>re</sup> SESSION • 38<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le mardi 8 mars 2005  
(Partie A)**

—  
Présidence de l'honorable Peter Milliken

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve  
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le  
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 8 mars 2005

La séance est ouverte à 10 heures.

L'AGRICULTURE

*Prière*

## AFFAIRES COURANTES

• (1000)

[Traduction]

### LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

**Le Président:** J'ai l'honneur de déposer le rapport de la délégation parlementaire mixte qui a assisté à la 13<sup>e</sup> réunion interparlementaire Mexique-Canada, tenue dans la ville de Mexico du 24 au 27 janvier derniers.

\* \* \*

• (1005)

### RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

**L'hon. Dominic LeBlanc (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 14 pétitions.

\* \* \*

### PÉTITIONS

#### LE MARIAGE

**M. Norman Doyle (St. John's-Est, PCC):** Monsieur le Président, j'ai en main une pétition signée par un certain nombre de mes électeurs de St. John's-Est, qui désirent attirer l'attention de la Chambre sur le fait que le mariage est la meilleure assise sur laquelle fonder une famille et élever des enfants.

Les pétitionnaires soulignent que la Chambre a adopté, en juin 1999, une motion tendant à maintenir le mariage comme étant l'union d'un homme et d'une femme à l'exclusion de tout autre type d'union. De ce fait, ils demandent au Parlement d'adopter une loi définissant le mariage dans le droit fédéral comme étant exclusivement l'union permanente d'un homme et d'une femme.

#### LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

**M. Inky Mark (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC):** Monsieur le Président, ce matin, j'ai l'honneur de présenter deux pétitions au nom des citoyens de Dauphin—Swan River—Marquette.

Dans la première pétition, les signataires demandent au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre les enfants à l'abri de la pornographie juvénile et de l'exploitation sexuelle.

**M. Inky Mark (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC):** Monsieur le Président, dans la deuxième pétition, les signataires demandent au Parlement de prendre des mesures immédiates pour élaborer des protocoles reconnus à l'échelle internationale dans le but de rétablir la confiance dans les produits du boeuf canadien et d'ouvrir le marché international aux producteurs canadiens.

\* \* \*

[Français]

## QUESTIONS AU FEUILLETON

**L'hon. Dominic LeBlanc (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui à la question n<sup>o</sup> 15. Il s'agit d'une réponse supplémentaire à cette question.

[Texte]

Question n<sup>o</sup> 15—**M. David Chatters:**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997, y a-t-il d'anciens députés qui ont été embauchés ou nommés à quelque fonction que ce soit par le gouvernement et, si oui: a) quel est le nom de ces personnes; b) quel était leur salaire initial et les augmentations qui leur ont été accordées par la suite; c) quelle a été leur description de fonctions; d) quelles annonces ont été faites pour solliciter les candidatures; e) quel a été le déroulement du processus d'entrevue utilisé dans chaque cas; f) qui a approuvé l'embauche de ces personnes; g) quel est le nombre de postulants interviewés; h) quelle est la date de création du poste; i) quelles sont les dépenses annuelles de ces personnes?

**L'hon. Bill Graham (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, dans sa réponse à la question 15 du *feuilleton*, la Défense nationale a examiné les contrats accordés par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, TPSGC, en son nom, afin de déterminer si le Ministère avait embauché ou nommé des députés de la 36<sup>e</sup> et de la 37<sup>e</sup> législature à titre d'employés civils.

Un examen des dossiers indique qu'aucun contrat n'a été attribué à des députés de la 36<sup>e</sup> et de la 37<sup>e</sup> législature par TPSGC au nom de la Défense nationale.

*Le budget*

Il faut aussi noter qu'aucun dossier n'est tenu et aucune information n'est conservée sur les personnes employées par des entreprises qui peuvent avoir signé un contrat avec le ministère de la Défense nationale. Par ailleurs même si les contrats de la Défense nationale, tout comme ceux qui sont adjugés par TPSGC au nom de la Défense nationale, permettent la sous-traitance, c'est l'entrepreneur principal qui décide, en fin de compte, de recourir à des sous-traitants. Étant donné que l'État n'a pas accès à ces sous-contrats, il n'existe aucune relation contractuelle entre lui et des tiers sous-traitants. Par conséquent, la Défense nationale ne crée ni ne conserve de dossiers concernant les ententes contractuelles conclues entre un entrepreneur principal et ses sous-traitants.

[Français]

**L'hon. Dominic LeBlanc:** Monsieur le Président, je suggère que toutes les autres questions soient réservées.

**Le Président:** Est-on d'accord?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

• (1010)

[Traduction]

**DEMANDE DE DÉBAT D'URGENCE**

## L'INDUSTRIE CANADIENNE DU BÉTAIL

**Le Président:** La présidence a reçu un avis de demande de débat d'urgence de la part du député de Battlefords—Lloydminster. Le député a la parole.

**M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC):** Monsieur le Président, aux termes de l'article 52 du Règlement, je demande à proposer une motion d'ajournement de la Chambre en vue de discuter de la crise qui continue de sévir dans le secteur canadien de l'élevage.

La crise doit revenir à l'avant-scène car la frontière américaine reste fermée au bétail sur pied en provenance du Canada, et les efforts déployés par le département américain de l'Agriculture en vue de rouvrir la frontière sont maintenant entravés par une injonction judiciaire temporaire rendue récemment au Montana.

C'est pourquoi j'estime qu'il est urgent d'étudier cette situation. Les éleveurs vous en seraient profondément reconnaissants.

## DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

**Le Président:** La présidence a étudié la demande du député de Battlefords—Lloydminster, et elle est disposée à autoriser le débat. En conséquence, le débat aura lieu ce soir après l'heure ordinaire de l'ajournement.

**INITIATIVES MINISTÉRIELLES**

[Traduction]

**LE BUDGET**

## L'EXPOSÉ BUDGÉTAIRE DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude interrompue le 7 mars de la motion: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement.

**M. Charlie Penson (Peace River, PCC):** Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole aujourd'hui au sujet du budget. Je partagerai mon temps de parole avec le député de Fleetwood—Port Kells.

La semaine dernière au moment du dépôt du budget, nous étions nombreux à nous préoccuper de la façon qu'il était structuré. En fait, on pourrait dire qu'il s'agit plutôt du budget de 2008 que du budget de 2005 en raison du nombre d'initiatives qui sont concentrées en fin de période. Comme le gouvernement est minoritaire, cela est une préoccupation importante. Il est fort probable que le gouvernement ne sera pas au pouvoir pour mettre en oeuvre les programmes qu'il envisage pour 2007, 2008 et 2009. Cela est probablement une bonne chose, car les Canadiens auront la chance de faire bouger les choses dans un avenir rapproché.

Tout d'abord, le dépôt d'un budget quinquennal me pose un problème. Je préférerais un budget d'un an. J'aimerais voir ce que le gouvernement entend faire au cours de la prochaine année. Voilà la position la plus responsable à prendre, car, dans une certaine mesure, tout le reste ne constitue que des promesses en l'air.

Même si le gouvernement devait être réélu, rien ne garantit que ce qu'il prévoit dans ce budget pour les années subséquentes sera mis en oeuvre. En fait, nous avons constaté exactement le contraire dans bien des cas, alors que les événements bouleversent cet échéancier de cinq ans et que les priorités du gouvernement changent énormément. Ainsi, je pense qu'il est peu utile de faire des prévisions sur cinq ans.

Examinons le budget un instant. Le budget que le gouvernement a présenté pour cette période de cinq ans prévoit des mesures très fortement concentrées en fin de période. Le gouvernement parle de faire passer l'exemption de base des particuliers de 8 000 \$ à 10 000 \$. Or, cette exemption n'augmentera que de 100 \$ cette année et l'année prochaine. Le reste de l'augmentation est concentrée dans les trois dernières années du budget.

Ce que cela signifie en réalité, c'est que le Canadien moyen profitera d'une réduction d'impôt de 16 \$ à la suite de ce changement cette année. J'espère que les Canadiens ne dépenseront pas tout cet argent en une seule fois. Cela n'aurait-il pas de grandes répercussions sur l'économie? Le fait qu'on ne parle en réalité que de ce montant de 16 \$ est très important.

La même chose s'applique à la réduction proposée de l'impôt des sociétés. C'est un pas dans la bonne direction, mais ce n'est pas suffisant et cette réduction ne vient pas au moment opportun. Les taux d'imposition des sociétés passent de 21 p. 100 à 19 p. 100.

*Le budget*

J'ai été membre du Comité de l'industrie et du Comité des finances. Nous avons effectué beaucoup d'études sur ce sujet des taux d'imposition des sociétés. Comment expliquer que, depuis 40 ans, notre PIB ou notre niveau de vie n'a représenté que 85 p. 100 environ de celui des États-Unis? Certains affirment que nous ne devrions pas comparer les deux niveaux de vie, mais les États-Unis sont notre principal partenaire commercial et concurrent, et je pense que c'est tout à fait pertinent. En fait, tous les groupes qui se sont succédé devant nos comités au fil des ans ont fait exactement ce constat.

Qu'est-ce que cela signifie lorsque nous disons que notre niveau de vie n'équivaut qu'à 85 p. 100 de celui des États-Unis? Eh bien cela veut dire que la famille canadienne moyenne a une rémunération nette inférieure de 24 000 \$ canadiens à celle de la famille américaine. Que feraient les Canadiens avec ces 24 000 \$? Ils consacraient 2 000 \$ de plus par mois à leur hypothèque. C'est très important. C'est le type de débouchés auxquels nous renonçons du fait que les libéraux détiennent les rênes du pouvoir depuis près de 12 ans.

En fait, nous constatons une détérioration de la situation dans d'autres domaines également. Les investissements canadiens ne cessent de baisser. En proportion de l'investissement mondial, les investissements étrangers directs au Canada baissent un peu plus chaque année depuis 30 ans.

Or, nous avons pu constater que les Canadiens cherchent de plus en plus des occasions à l'étranger, et il y a donc sortie nette d'investissements étrangers, ce qui n'est pas à l'avantage du Canada. L'investissement favorise l'innovation et l'implantation des technologies les plus nouvelles. Lorsque les Canadiens ont l'occasion de moderniser leurs usines et leurs entreprises grâce à de nouvelles technologies, ils deviennent plus concurrentiels. Nous devons nous demander pourquoi les investisseurs cherchent ailleurs qu'au Canada.

• (1015)

La mauvaise gestion de l'économie par le gouvernement libéral actuel explique bien des choses. Les libéraux ont une vision à très court terme, ce qui est insuffisant. Les Canadiens cherchent des occasions. Ils veulent réaliser leur plein potentiel, ce qui leur est impossible avec le gouvernement actuel, qui gaspille des milliards de dollars sur des objectifs non prioritaires et s'acharne sur les Canadiens sans leur laisser réaliser leur potentiel.

Notre niveau de vie est à 85 p. 100 de celui des États-Unis. Comment expliquer la situation sur le plan structurel?

Selon moi, il faut remonter à l'ère Trudeau, il y a 30 ou 40 ans. À l'heure actuelle, les taux de chômage au Canada sont régulièrement supérieurs d'environ 4 p. 100 à ceux des États-Unis même si, durant une centaine d'années auparavant, l'évolution des divers secteurs, la croissance, l'emploi et le chômage avaient été très semblables pour les économies canadienne et étatsunienne, du fait que nos cycles économiques étaient les mêmes.

Durant les années 1970, le programme visant le chômage ou l'emploi a connu des changements considérables et il en est résulté un écart structurel d'environ 4 points de pourcentage de plus pour le Canada. La taille du gouvernement a augmenté au cours de la même période.

Comment se fait-il que, voilà 30 ans, au Canada, les dépenses gouvernementales représentaient encore environ 30 p. 100 de l'économie? Aux États-Unis, à la même époque, ces dépenses s'établissaient également à 30 p. 100 environ. Qu'en est-il 30 ans plus tard? Le gouvernement des États-Unis accapare 29,5 p. 100 du PIB.

Au Canada, la part du gouvernement est maintenant de 41 p. 100. Cela veut dire qu'en 30 ans, son rôle dans l'économie s'est accru de quelque 12 p. 100. S'il ne s'agissait que de dépenses constructives, cela serait peut-être bon signe, mais, dans bien des domaines, c'est plutôt le contraire. Nous sommes maintenant impliqués dans toutes sortes d'interventions telles que les subventions aux entreprises. Je ne pense pas que ce soit là ce que souhaitent les Canadiens.

Ce budget aurait dû tenir compte d'un certain nombre de dossiers qu'il a ignorés. Au cours des audiences prébudgétaires, notre Comité des finances a reçu beaucoup de commentaires de la part de Canadiens qui nous ont dit qu'ils étaient trop lourdement imposés. Pourtant, le gouvernement ne semble pas s'être penché sur le dossier de l'impôt sur le capital, qui est considéré comme une mesure destructrice d'emplois. Pourquoi donc un gouvernement devrait-il imposer ses citoyens en se basant sur la grosseur de leurs entreprises, sur le capital de celles-ci, en ne faisant aucune différence entre les entreprises rentables et celles qui ne le sont pas? Cette mesure a vraiment freiné la croissance de l'économie et l'investissement.

Au sujet de l'impôt des sociétés, comme je l'ai déjà mentionné, le gouvernement dit qu'il va le ramener de 21 p. 100 à 19 p. 100 au cours des cinq prochaines années. Rien n'est prévu pour les trois premières années. Cette mesure n'entrera en vigueur que les deux dernières années.

Même à ça, il y a ce qu'on appelle le taux d'imposition réel des sociétés, qui diffère de ce qu'indique le document budgétaire, et il y a beaucoup d'autres éléments dont il faut tenir compte au sujet de l'impôt des sociétés. Notamment l'impôt sur les gains en capital et l'impôt sur le capital; cependant, l'écart entre le taux d'imposition réel des sociétés aux États-Unis et au Canada fait en sorte que, à l'heure actuelle, le taux d'imposition des sociétés dans notre pays est d'environ 31,5 p. 100. C'est le taux réel lorsqu'on tient compte de tous les facteurs. Aux États-Unis, il est de 20,1 p. 100. L'écart est donc de plus de 11 p. 100. Cet écart nous défavorise par rapport à notre voisin immédiat avec lequel nous sommes en concurrence et qui bénéficie de possibilités qui ne s'offrent pas à nous, Canadiens.

Dans le cas de l'impôt sur les gains en capital, notre taux d'inclusion des gains s'élève toujours à 50 p. 100. Là encore, on dit que ce taux chasse les emplois et les investissements.

De nombreuses demandes portaient sur la déduction pour amortissement, et visaient à permettre aux sociétés d'amortir beaucoup plus rapidement leurs frais d'immobilisation dans certains secteurs, notamment en technologie, puisque celle-ci devient périmée après quelques années.

En ce qui concerne l'assurance-chômage, ou l'assurance-emploi, le gouvernement perçoit encore chaque année des cotisations beaucoup trop élevées auprès des employeurs et des employés.

Pour ce qui est de nos taux d'imposition des particuliers, ils sont les plus élevés parmi les pays de l'OCDE; lorsque le gouvernement dépose son budget, il prévoit de faibles excédents qui, un peu par magie, quadruplent en fin d'exercice. Le gouvernement prépare le même tour de prestidigitation pour l'exercice actuel.

Ce genre d'opérations comptables a été vivement reproché aux sociétés; le gouvernement actuel et le premier ministre lui-même, lorsqu'il était ministre des Finances, ont dénoncé des délits de cette nature chez les sociétés; pourtant, année après année, ils agissent de la même façon que ces dernières. Sept exercices de suite, les libéraux ont sous-estimé les excédents de façon abusive et ils font la même chose pour l'exercice actuel.

*Le budget*

Selon moi, ce budget contient certes quelques bons éléments, mais aussi de nombreuses erreurs manifestes et ne va pas assez loin.

• (1020)

**L'hon. Robert Thibault (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie le député d'en face pour ses commentaires. Manifestement, en tant que membre du Comité des finances, il connaît le sujet à fond. Je voudrais simplement souligner une ou deux choses et lui demander de faire ses commentaires.

Je comprends que l'étalement des mesures budgétaires sur cinq ans le préoccupe. Je partage ses sentiments à cet égard depuis longtemps, mais dans ce cas, je pense que nous devons admettre qu'il y a une différence. Il est arrivé nombre de fois dans le passé que nous fassions des projections sur cinq ans, mais qu'elles ne s'avèrent pas au cours de la première année, ni de la deuxième, ni de la troisième, ni de la quatrième, ni de la cinquième année. Elles n'ont jamais fini par se réaliser. Nous avons vu cette situation se produire avec plusieurs gouvernements successifs.

Aujourd'hui, la situation n'est plus la même, parce que nous venons de réaliser huit excédents consécutifs, ce qui fait que les objectifs ont été atteints. De plus, le présent budget mise sur la prudence. Nous avons un coussin de 24 milliards de dollars si jamais les taux d'intérêt ou le chômage venaient à augmenter ou si l'économie s'essoufflait.

Le député parle des priorités changeantes. Il est vrai qu'au cours des dernières années, nous avons dû faire d'importantes dépenses extraordinaires lors de crises comme celles de l'ouragan Juan, du SRAS, de l'ESB et du bois d'oeuvre. Toutefois, ces dépenses sont toutes entrées dans le cadre établi, alors je crois que la marge de manoeuvre existe toujours.

**M. Charlie Penson:** Monsieur le Président, c'est une bonne question. Je crois qu'il est important de faire preuve de prudence et de prévoir une réserve pour éventualités dans le budget. Des imprévus surviennent de temps à autre. C'est inévitable.

Le député dit que le gouvernement a réalisé des excédents les sept dernières années. C'est vrai et ces excédents ont été beaucoup plus élevés que ce que le gouvernement avait prévu dans ses budgets. Tout gouvernement peut avoir un excédent lorsqu'il impose les contribuables plus que nécessaire. Et c'est exactement ce que sont ces excédents: une taxation excessive des Canadiens.

La chose raisonnable à faire serait de tenter de déterminer avec le plus d'exactitude possible les sommes dont nous avons besoin. Nous pouvons inclure dans ces sommes la réserve pour éventualités, mais nous devons faire les prévisions les plus exactes possible de manière à ne pas surtaxer les Canadiens. Je peux mentionner un endroit où cette taxation excessive des Canadiens est évidente. Ce sont les fondations. Il y a 7,7 milliards de dollars qui dorment dans les fondations et auxquels les Canadiens ne peuvent pas accéder sous forme d'allégements fiscaux, ce qui représente donc une surtaxe.

Le gouvernement doit agir de façon responsable. Je ne pense pas qu'il incombe au gouvernement d'être notre banquier et de constituer d'énormes réserves. Il devrait utiliser l'argent dont il a besoin pour ses dépenses et il devrait établir les impôts des Canadiens de manière à générer les recettes qu'il faut pour couvrir les dépenses sans générer de gros excédents année après année.

[Français]

**M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ):** Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt le

discours de mon collègue. Cependant, j'aimerais qu'il clarifie un peu la position de l'opposition officielle. Paradoxalement, depuis quelques semaines, on ne sait pas vraiment où l'opposition officielle loge par rapport à ce budget.

Comme c'est un parti qui prône de sabrer dans les dépenses, d'être plus sérieux dans la façon dont on affecte les fonds publics, est-ce que le député peut nous garantir que les membres de son parti vont voter contre un budget qui augmente les dépenses de 12 p. 100?

De plus, dans son argumentation, il nous dit que beaucoup trop d'argent a été amassé dans le compte d'assurance-emploi. Hier, j'ai été très étonné que l'opposition officielle vote contre le sous-amendement du Bloc qui demandait justement que, concernant l'assurance-emploi, on sanctionne le gouvernement. En effet, des 45 milliards de dollars de surplus de la caisse d'assurance-emploi, une trentaine de milliards de dollars proviennent des employeurs. C'est un argument au sujet duquel l'opposition est plus sensible.

Est-ce qu'effectivement, le député peut nous garantir que devant cette situation, tous les députés du Parti conservateur seront là pour voter contre ce budget, qui est inéquitable, ou bien s'ils vont tout simplement céder à leur peur de procéder à une élection?

• (1025)

[Traduction]

**M. Charlie Penson:** Monsieur le Président, j'aimerais dire quelques mots sur certains des points soulevés par le député. Il a parlé de la façon dont le Parti conservateur pourrait réduire les dépenses, mais ce n'est pas tout à fait vrai.

Ce que nous ferions serait d'établir les priorités en tenant compte des désirs des Canadiens. J'aimerais rappeler au député que, au cours de la dernière campagne électorale qui s'est terminée le 28 juin dernier, notre programme quinquennal prévoyait des réductions fiscales d'environ 58 milliards de dollars, en plus de dépenses supplémentaires dans des secteurs comme les forces armées et les soins de santé entre autres.

À mon avis, voici ce qu'un gouvernement responsable devrait dire: « Ce sont là nos priorités. Nous devons dépenser davantage dans certains secteurs, nous devons sabrer dans d'autres qui ne correspondent pas aux priorités des Canadiens et nous devons maintenir les impôts au plus bas niveau possible. »

C'est là où nous en sommes. Nous sommes d'avis que tout est une affaire de priorités. Lorsque nous parlons de réduire les dépenses, nous pensons à certaines dépenses dans des secteurs qui ne sont pas prioritaires pour nos électeurs. Nous ne voulons pas réduire les dépenses dans des secteurs prioritaires.

Le député parle du sous-amendement proposé par le Bloc et de la raison pour laquelle nous ne l'avons pas appuyé. Ce sous-amendement comportait bien sûr plusieurs éléments, dont le dossier de Kyoto qui pour plusieurs personnes n'est que du vent. Ces gens sont d'avis que l'achat de crédits à la Russie n'est probablement pas une très bonne façon de dépenser l'argent des contribuables canadiens.

**Mme Nina Grewal (Fleetwood—Port Kells, PCC):** Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole au nom des électeurs de Fleetwood—Port Kells et de participer au débat sur le budget de 2005.

Le budget de cette année marque le retour des libéraux taxateurs et dépensiers. Le premier ministre se livre à de la publicité mensongère. Les chiffres, eux, ne mentent pas. Le premier ministre jette notre argent par les fenêtres. Aucun autre premier ministre dans l'histoire du Canada n'a pris autant de libertés avec l'argent des Canadiens.

*Le budget*

L'an dernier, le ministre des Finances prétendait que ce budget serait une preuve sans équivoque des principes de responsabilité et d'intégrité financières. Il a promis aux Canadiens de mieux contrôler les dépenses. Voilà une autre promesse non tenue par le gouvernement, un autre engagement non respecté.

L'an dernier, le ministre des Finances prévoyait des dépenses de 148 milliards de dollars pour les programmes en 2004-2005. Il reste encore un mois à faire et les dépenses s'élèvent déjà à 158 milliards de dollars. Il s'agit donc d'un dépassement de 10 milliards de dollars et d'une augmentation de 17 milliards par rapport à l'année précédente. Bel exemple de contrôle des dépenses. Cette augmentation des dépenses de 12 p. 100 est la plus importante depuis plus de 20 ans et la quatrième en importance pour les quatre dernières décennies.

Depuis 2000, les dépenses relatives aux programmes ont grimpé de 44 p. 100 et, à en juger par le budget de cette année, les Canadiens devraient attacher leurs tuques car ils n'ont encore rien vu. D'ici 2010, on prévoit que les dépenses relatives aux programmes s'élèveront à 195 milliards de dollars.

Je pourrais presque passer l'éponge si ces dépenses aveugles entraînaient une amélioration notable de la qualité de vie des Canadiens. Or, ce n'est pas le cas. Mes électeurs, dans Fleetwood—Port Kells, tentent en vain de voir quelle différence font ces dépenses dans leurs vies. Malgré les milliards de dollars dépensés, la pauvreté chez les enfants continue d'augmenter, les soins de santé continuent de se détériorer, les routes et les ponts demeurent engorgés, les systèmes de transport en commun réclament des fonds à grands cris et la demande pour de bons emplois bien rémunérés demeure aussi forte.

Après ce budget, les listes d'attente des hôpitaux continueront à s'allonger, les étudiants continueront à s'endetter et les ressources de nos forces armées s'amenuiseront encore plus.

Les gens de ma circonscription comptent sur l'Hôpital commémoratif de Surrey pour leur fournir les soins de santé. Notre collectivité dépassera très bientôt la capacité de son hôpital. Construit dans les années 1970 pour accueillir environ 50 000 patients par année, cet hôpital traite actuellement entre 70 000 et 72 000 patients par année. Son service d'urgence est le plus occupé de l'Ouest canadien. L'hôpital Surrey Memorial doit composer avec la pression imposée par la population sans cesse croissante de notre collectivité. Il y a eu des plaintes récurrentes au sujet des temps d'attente, du manque de lits, du personnel insuffisant, des conditions sanitaires et des procédures discutables dans un service d'urgence complètement débordé.

La cause première des problèmes auxquels nous faisons maintenant face est le premier ministre lui-même, car il a réduit le TCSPS au milieu des années 1990 en tant que ministre des Finances. En raison de ces coupes, les gouvernements qui se sont succédé en Colombie-Britannique ont dû se débrouiller pour trouver des milliards supplémentaires pour les soins de santé. La nouvelle enveloppe pour les soins de santé prévue au budget ne donnera pas à l'Hôpital commémoratif de Surrey les fonds dont il a besoin.

L'entente, que le premier ministre était si fier de présenter comme la solution pour une génération, ne permettra à la Colombie-Britannique d'augmenter ses dépenses de santé que de 3 p. 100 annuellement au cours des six prochaines années. Non seulement ce montant ne réglera pas les problèmes des soins de santé, mais il ne mettra même pas les autorités en mesure de faire face à l'augmentation des coûts dus à l'inflation et à la croissance de la population; en outre, les dépenses totales seront étalées sur une

période tellement longue qu'elle seront à peine plus efficaces qu'un cataplasme sur une jambe pour notre système de soins de santé, dont l'état est critique. En fait, on dirait que ce budget est celui de 2008 ou 2010.

Les transports constituent aussi une question de grande importance pour les habitants de ma circonscription. Le mois dernier encore, je demandais que le gouvernement s'engage notamment à construire la route périphérique sur la rive sud du Fraser et à doubler les voies du pont Port Mann et à veiller à l'expansion de nos ports. Voilà des années que l'on n'augmente pas suffisamment la capacité de nos transports en commun et de nos routes, et les banlieusards en paient un prix élevé. La durée des trajets dans le Lower Mainland a augmenté de 30 p. 100 au cours de la dernière décennie, et il est prévu que la population de la région augmentera d'un million d'ici 2021. La gravité des embouteillages ne peut qu'aller en empirant.

• (1030)

Bon an mal an, les Britanno—Colombiens paient au fédéral plus d'un milliard de dollars en taxes sur les carburants, mais le gouvernement libéral en remet moins de 4 p. 100 à des fins d'investissement dans le réseau routier et les transports publics. Au lieu d'affecter les recettes de la taxe sur l'essence à l'infrastructure, le gouvernement a forcé les provinces et les municipalités à se plier aux priorités des libéraux fédéraux.

Il y a deux ans, le premier ministre a promis aux dirigeants des villes qu'il ne tarderait plus à agir et verrait à ce que les villes reçoivent une part des recettes de la taxe sur l'essence au plus tard à Noël. Nous sommes en mars, et l'argent se fait toujours attendre. Le premier ministre tergiverse, comme il l'a fait dans d'autres dossiers importants, notamment l'examen de la politique étrangère, les nominations au Sénat et l'accord sur un programme de garderies national, qui n'a toujours pas été conclu.

Selon les médias, l'entente concernant la taxe sur l'essence, dont le contenu n'a pas encore été divulgué, permettra à la Colombie-Britannique de toucher 635 millions de dollars sur cinq ans, en grande partie pendant la dernière phase du programme. Cette somme représente moins de 10 p. 100 de ce que les automobilistes britannico-colombiens verseront au Trésor fédéral pendant la même période. Le gouvernement va continuer d'accumuler de l'argent pour des programmes irréalistes, tout en faisant abstraction des besoins très réels de mes électeurs en Colombie-Britannique.

Le gouvernement, qui projette de dépenser des milliards, n'a pas trouvé mieux que d'offrir un allègement fiscal de 16 \$ aux contribuables à revenu faible ou moyen.

Les Canadiens paient les impôts les plus élevés au monde. Dans la circonscription de Fleetwood—Port Kells, une personne célibataire ayant un revenu imposable de 35 000 \$ paie 5 850 \$ en impôt fédéral, soit un taux de 16 p. 100. Si l'on tient compte de l'ensemble du fardeau fiscal à tous les niveaux de gouvernement, soit les impôts sur le revenu fédéral et provincial, les taxes sur l'essence, les taxes de vente provinciales, la TPS et les impôts fonciers, la ponction fiscale totale est, en réalité, de 17 175 \$, soit un taux de 49 p. 100.

Au Canada, une famille de quatre personnes dispose de 2 000 \$ de moins par mois qu'une famille équivalente vivant aux États-Unis. Si le gouvernement fédéral avait tenu les promesses qu'il a faites en 2000, il nous coûterait 30 milliards de dollars de moins qu'à l'heure actuelle. Si, au lieu d'accroître les dépenses, les libéraux avaient réduit les impôts, les Canadiens auraient vu leur fardeau fiscal allégé du tiers.

### *Le budget*

En définitive, le budget du ministre des Finances n'est qu'une réplique du discours du Trône. Il est rempli de généralités et de vagues allusions, mais ne contient rien de concret. Ce budget annonce des milliards en nouvelles dépenses pour lesquelles il n'existe aucun plan de mise en oeuvre détaillé. Il contient trop d'engagements indéfinis et ne propose aucun plan d'action pour mettre en oeuvre le programme national de garderie, respecter les engagements de Kyoto, trouver des fonds pour les villes et s'attaquer aux problèmes des agriculteurs. Par ailleurs, le budget contient de graves erreurs et omissions.

L'horrible tragédie survenue la semaine dernière en Alberta, dans laquelle quatre agents de la GRC ont été assassinés, témoigne de manière terrible de l'approche timorée que suit le gouvernement à l'égard des plantations de marijuana et de la criminalité. Selon les estimations, la Colombie-Britannique compte 16 000 plantations de marijuana, dont 4 000 dans ma seule circonscription. Qu'est-ce qui devra encore se passer avant que le gouvernement n'agisse pour endiguer la prolifération des plantations de marijuana et pour donner aux policiers les ressources dont ils ont besoin pour combattre cette criminalité en expansion?

Le budget n'aborde pas la question du logement abordable, un logement convenable qui répond à un besoin humain fondamental. Aucune mention n'y est faite de programmes ou de mesures visant à contrer la violence faite aux femmes et le budget ne comporte aucune solution à la crise du bois d'oeuvre.

Je réclame davantage de transparence dans les dépenses gouvernementales. Je veux qu'il soit mis fin à ces fondations dites indépendantes dans lesquelles le gouvernement déverse des milliards de dollars qui sont ensuite dépensés à la discrétion du premier ministre et du Cabinet. La façon dont l'argent est dépensé échappe à l'examen des parlementaires.

Je veux qu'il soit mis fin aux caisses occultes et aux excédents gouvernementaux mis sous le boisseau et dont on se sert pour des magouilles politiques. Cet argent devrait se retrouver dans les poches des contribuables, afin qu'ils puissent assurer les études de leurs enfants et leur retraite.

Je veux qu'il soit mis fin à l'excédent démesuré de près de 40 milliards de dollars de la caisse de l'assurance-emploi. Cet excédent appartient aux employeurs et aux travailleurs qui ont versé des cotisations de beaucoup supérieures aux besoins.

Comme le disait un commentateur, lorsque tout est une priorité, rien n'est une priorité.

Cela s'applique à notre premier ministre, M. Indécis, lequel, dans son univers obsédé par les sondages, n'est pas arrivé à faire preuve du leadership voulu pour présenter le budget que notre pays et que les résidents de ma circonscription de Fleetwood—Port Kells exigent.

•(1035)

[Français]

**M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ):** Monsieur le Président, j'écoutais avec attention le discours de l'honorable députée. J'aimerais lui poser une question. Si j'ai bien compris, elle et les députés de son parti s'opposent au budget des libéraux. Dans un premier temps, elle a décrit très clairement les raisons pour lesquelles elle s'opposait au budget du gouvernement. Dans un deuxième temps, les conservateurs ont tout de même voté contre le sous-amendement du Bloc québécois sur le budget.

Ma question va être en deux temps. Premièrement, quelles sont les principales objections de la députée au sous-amendement du Bloc québécois pour améliorer le budget du gouvernement qui faisait l'objet d'un vote hier? Deuxièmement, si son parti s'oppose au budget du gouvernement, peut-elle nous assurer que les députés conservateurs vont voter majoritairement contre le budget du gouvernement et qu'ils ne trouveront pas une façon de s'en sortir?

[Traduction]

**Mme Nina Grewal:** Monsieur le Président, recevrons-nous des fonds du gouvernement fédéral pour améliorer les soins de santé à l'Hôpital commémoratif de Surrey? Le gouvernement fédéral prendra-t-il des mesures pour lutter contre la hausse du taux de criminalité? Prendra-t-il des mesures pour répondre à nos besoins urgents en matière de transport, notamment la route périphérique sur la rive sud du Fraser ou le goulot d'étranglement sur le pont Port Mann? Les routes menant aux ports seront-elles améliorées? Je ne le crois pas. Le budget ne tient pas compte des priorités des Canadiens.

Pendant que le gouvernement dépense à un rythme sans précédent, augmentant l'ensemble des dépenses de 12 p. 100, la plus forte hausse en plus de deux décennies, le niveau de vie au Canada recule davantage par rapport à celui des États-Unis. Au cours des deux dernières années, il a encore baissé de 2 p. 100, ce qui le ramène à 84 p. 100 de celui des États-Unis. Ce budget ne fera rien pour combler cet écart. Il ne fera rien pour accroître la productivité au Canada. Les impôts sur le revenu des sociétés et des particuliers sont encore trop élevés. La réduction d'impôt de 16 \$ proposée par le gouvernement est une insulte pour les Canadiens qui ont du mal à joindre les deux bouts.

•(1040)

**M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NDP):** Monsieur le Président, je sais gré à ma collègue de la Colombie-Britannique de ses observations, mais la question qu'a posée le député du Bloc Québécois était fort simple. Si la députée s'oppose farouchement au budget et y trouve tellement à redire, elle et ses collègues, les 99 députés de son parti, vont-ils se présenter à la Chambre demain et voter contre le budget?

Elle a dit que les impôts des sociétés étaient trop élevés. Fait intéressant, les compagnies d'assurances ont enregistré des bénéfices records en vertu du régime fiscal actuel. Les banques vont enregistrer des bénéfices records en vertu du régime fiscal actuel. Or, au lieu d'accorder, par exemple, une réduction d'impôt à tous les Canadiens et de supprimer la TPS sur les sources de chauffage domestique, le gouvernement réduira directement l'impôt des sociétés, qui réaliseront des bénéfices encore plus élevés.

La députée a raison de dire que les Canadiens sont écrasés sous les impôts, mais pourquoi ne pas réduire raisonnablement l'impôt de tous les Canadiens en supprimant la TPS imposée sur les sources de chauffage domestique? Si elle s'oppose aussi farouchement au budget, elle et son parti voteront-ils massivement contre le budget demain?

**Mme Nina Grewal:** Monsieur le Président, le gouvernement laissera un héritage de promesses brisées. Le premier ministre a dit qu'il modifierait le fonctionnement du gouvernement fédéral et mettrait fin au copinage, mais il n'a rien fait. Il a plutôt confié des postes à des partisans tels que Glen Murray, Sophia Leung, Allan Rock et Dave Haggard, pour ne nommer que ceux-là. Il avait promis la mise en oeuvre d'un pacte prévoyant le transfert aux municipalités d'une portion de la taxe fédérale sur l'essence avant Noël 2004. Trois mois plus tard, les municipalités attendent toujours.



*Le budget*

[Français]

**M. Benoît Sauvageau:** Monsieur le Président, j'aurais une très brève question. Pourrait-on, mon collègue et moi, avoir une réponse à nos questions?

[Traduction]

**Mme Nina Grewal:** Monsieur le Président, j'essaie de dire au député que nous ne sommes pas satisfaits du budget. On avait promis aux agriculteurs canadiens que le bétail pourrait de nouveau traverser la frontière à la fin de l'été 2004 et il n'en fut rien. Le premier ministre avait promis que son équipe présenterait un très grand nombre de candidates aux élections de 2004, mais il n'en fut rien. Il a échoué lamentablement si bien qu'il y a encore moins de femmes au sein du Cabinet que ce n'était le cas auparavant.

Le premier ministre est venu dans ma circonscription à deux reprises, la première en tant que ministre des Finances et la seconde lors de la campagne électorale de 2004, et il a promis de fournir des fonds pour la route périphérique sur la rive sud du Fraser. Pourtant, les résidents de Fleetwood—Port Kells attendent toujours.

**L'hon. Robert Thibault (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir et l'honneur d'intervenir aujourd'hui à ce sujet.

Le 23 février, le ministre des Finances a présenté le budget de 2005 à la Chambre des communes. Tous les Canadiens, particulièrement ceux du Canada atlantique, dont je suis, ont de quoi se réjouir. La seule faiblesse du budget est que tous les fonds ne seront pas dépensés dans West Nova et dans Dartmouth. Autrement, le budget est excellent.

Le budget de 2005 donne suite aux engagements du gouvernement. Il répond aux souhaits et aux besoins des Canadiens. Il fait fond sur les réalisations passées des libéraux telles que le nouvel accord sur les soins de santé et les ententes sur les revenus tirés des ressources extracôtières. Il donne suite aux promesses faites aux Canadiens lors de la campagne électorale. Comme le premier ministre l'a rappelé aux libéraux rassemblés à Ottawa la fin de semaine dernière: promesses faites, promesses tenues.

Les réactions sont positives d'un océan à l'autre et des deux côtés de la Chambre des communes. Le leader de l'opposition s'est dit agréablement surpris, et je crois savoir que son parti votera en faveur du budget. Ce faisant, ce parti envoie le message que les libéraux ont doté les Canadiens d'un plan financier responsable et sain pour l'avenir.

Franchement, on pourrait dire que ce budget est un budget libéral, un budget conservateur ou le budget de n'importe qui d'autre. En fait, c'est le budget des Canadiens. Il leur donne ce dont ils ont besoin, se servant de leurs ressources pour développer leurs collectivités. Il représente aussi un retour sur les sacrifices que les Canadiens d'un bout à l'autre du pays ont faits pour réduire l'énorme déficit et rembourser la dette nationale. Nous sommes maintenant bien placés pour jouir d'une stabilité financière qui nous permettra de penser à notre avenir et de réagir aux problèmes sérieux de notre pays. Cette situation nous donne des occasions importantes de faire ces investissements et de prendre ces engagements.

Le budget de 2005 fait en sorte que les Canadiens pourront aller de l'avant avec les initiatives qui leur sont importantes, comme développer nos solides fondations sociales, faire des investissements majeurs dans le but de préserver notre environnement naturel, nous pencher sur le changement climatique et affecter des ressources afin de nous acquitter de nos responsabilités à l'échelle mondiale.

Il est important d'ajouter que le budget de 2005 est de très bon augure pour la Nouvelle-Écosse. Tout comme les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador, les habitants de la Nouvelle-Écosse sont confrontés à des circonstances économiques uniques. Le gouvernement est déterminé à créer des occasions partout au Canada afin de consolider notre pays.

Le gouvernement du Canada et la Nouvelle-Écosse ont signé une entente qui veillera à ce que les habitants de la Nouvelle-Écosse soient les principaux bénéficiaires des recettes découlant de l'exploitation des ressources extracôtières. En signant cette entente, le premier ministre a tenu sa promesse de donner à la Nouvelle-Écosse 100 p. 100 des recettes découlant de ses ressources extracôtières, sans réduire d'autant les paiements de péréquation. Cette entente représente l'aboutissement d'intenses négociations qui se sont déroulées sur plusieurs mois. Elle donne au gouvernement provincial les ressources supplémentaires pour faire prospérer son économie, investir dans des programmes et infrastructures sociaux et ainsi renforcer la région dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Il ne faut pas oublier de féliciter le ministre des Pêches et des Océans pour le rôle qu'il a joué dans la négociation de l'entente entre le ministre des Finances, le premier ministre du Canada, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse et le ministre du Développement économique de la Nouvelle-Écosse.

Je tiens aussi à remercier le premier ministre de la Nouvelle-Écosse pour le ton qu'il a maintenu tout au long des discussions et pour n'avoir jamais perdu de vue ce qui est important pour les habitants de la Nouvelle-Écosse et du Canada, plutôt que de faire des coups bas à des fins dramatiques.

Je voudrais aussi remercier le chef du Parti libéral de la Nouvelle-Écosse d'avoir appuyé l'accord et de ne pas avoir transformé l'affaire en une lutte politique nous opposant à eux ou opposant les libéraux aux conservateurs ou aux néo-démocrates de l'assemblée législative. Il a concentré ses énergies à faire en sorte que le gouvernement fédéral et la province négocient un accord dans l'intérêt des Néo-Écossais et de l'ensemble des Canadiens.

Je pense que c'est ce qui s'est produit. J'ai beaucoup confiance en cet accord. La Nouvelle-Écosse était dans la même situation que Terre-Neuve-et-Labrador; sa dette énorme et accablante mobilisait toutes les ressources du gouvernement provincial. J'étais souvent déçu par le gouvernement provincial parce qu'il n'offrait pas les services dont avait besoin la Nouvelle-Écosse. En toute honnêteté, il suffisait de regarder l'endettement et la marge de manoeuvre dont il disposait dans son budget. Il a parfois fait les mauvais choix, mais souvent, aucun choix ne s'offrait à lui.

● (1045)

Cela nous permet de parler de l'amélioration de notre réseau routier et de sa sécurité pour les Canadiens. La sécurité des familles et des enfants qui se déplacent pour aller à l'école s'en trouvera améliorée. Cela se traduit aussi par des possibilités économiques et permet d'acheminer les biens et services vers les marchés à des coûts raisonnables, tout en nous rendant concurrentiels par rapport à nos amis et voisins.

### *Le budget*

Il y a aussi la question de l'éducation. En Nouvelle-Écosse, nous avons de graves préoccupations quant à la qualité de l'enseignement dispensé à nos enfants. Cela offre une certaine souplesse. La province peut maintenant investir pour réduire le nombre d'élèves par classe, dans les activités parascolaires et dans des programmes que l'on peut considérer comme secondaires, mais que j'estime fondamentaux. Cela comprend le théâtre, la musique, les sports et tous les autres aspects qui sont très importants pour que nos enfants s'épanouissent pleinement sur le plan social. Les enfants de la Nouvelle-Écosse auront ainsi les mêmes chances que ceux des autres provinces, ce qui n'était pas le cas avant.

Un investissement important est effectué dans le système des soins de santé, et j'en parlerai plus tard. La province dispose aussi d'une marge de manoeuvre pour investir dans des secteurs innovateurs du système de soins de santé. Dans le passé, des secteurs ont très bien réussi avec très peu de fonds. Prenons par exemple le dossier des chirurgies cardio-vasculaires et des chirurgies cardiaques. La Nouvelle-Écosse avait un important arriéré. Grâce à un investissement de 5 millions de dollars, nous avons réussi à réduire la liste d'attente à une longueur raisonnable. Il est compréhensible que ceux qui souffrent ou qui attendent une chirurgie aimeraient attendre moins longtemps, mais la Nouvelle-Écosse respecte maintenant les normes nationales. Grâce aux services des infirmières praticiennes dans les collectivités éloignées, des mesures très innovatrices ont pu être prises avec peu d'argent. Maintenant, les provinces ont la possibilité d'en faire encore plus.

Nous connaissons les problèmes concernant les aînés et le logement dans certaines parties de la Nouvelle-Écosse, particulièrement dans les parties rurales. Nous connaissons les problèmes des gens d'âge avancé, particulièrement s'ils vivent seuls dans de vieilles maisons. Nous savons ce qui leur en coûte à eux et à leurs familles. Il y a maintenant des possibilités. La province a de l'argent pour intervenir.

Si on parle de cette entente, il faut également parler de l'accord sur la péréquation qui fournit notamment 33 milliards de dollars, hausse le transfert minimal et améliore les garanties données aux provinces comme la Nouvelle-Écosse, sans compter les 41 milliards de dollars engagés au titre des soins de santé. Au total, la Nouvelle-Écosse peut compter sur 200 ou 300 millions de dollars de plus chaque année. Il faut ajouter à cela la TPS que désormais les municipalités ne paient plus, le remboursement de la taxe sur l'essence versé aux municipalités, les crédits d'impôt pour enfants et les bourses du millénaire.

Je mentionne ces éléments à titre d'exemples. Auparavant, il n'y avait pas tant de marge de manoeuvre, ce qui explique peut-être pourquoi la province n'offrait pas les programmes aux gens pour lesquels ils avaient été conçus. De plus, comme la province a également supprimé certains programmes équivalents, les plus démunis n'ont pas bénéficié du crédit d'impôt pour enfant comme cela auraient dû être le cas. Je donne à la province le bénéfice du doute en disant que sa situation financière précaire en est la cause. Maintenant, j'estime que nous avons allégé le problème. Il est dans l'intérêt de tous les Canadiens que nous veillions à ce que les familles et les enfants du Canada soient en mesure de développer leur plein potentiel.

Les Néo-Écossais ont toujours considéré les soins de santé comme leur première préoccupation. Nos familles passent avant tout et le gouvernement s'est engagé à faire des investissements stratégiques substantiels dans le secteur de la santé. En pratique, c'est exactement ce qu'il a fait.

En septembre 2004, les premiers ministres ont signé un plan décennal de renforcement des soins de santé, qui prévoit le versement de 41,3 milliards de dollars sur dix ans. Le budget de 2005 améliore cette contribution en prévoyant 805 millions de dollars de plus sur cinq ans au titre de nouveaux investissements fédéraux directs pour la santé, notamment pour favoriser des habitudes de vie saines, prévenir les maladies chroniques, se préparer à faire face à des pandémies d'influenza et garantir la sûreté des médicaments.

La Nouvelle-Écosse recevra 1,16 milliard de dollars au titre du financement des soins de santé au cours de cette période. De ce total, 988 millions de dollars seront destinés aux services de santé essentiels, 15 millions de dollars à l'acquisition de nouveaux équipements et 157 millions de dollars à la réduction des temps d'attente. Il est important de savoir que les fonds destinés à la réduction des temps d'attente et aux ressources humaines du secteur de la santé continueront d'être versés après les cinq premières années et que le gouvernement n'a pas l'intention de créer une situation difficile en Nouvelle-Écosse.

Quels en sont les effets? Nous n'en sommes qu'au tout début de ce programme, mais nous pouvons voir ce qui a été fait récemment; nous pouvons nous attendre à la même chose au cours des prochaines années. Dans ma région, l'achat de deux appareils d'IRM a été annoncé. L'un est destiné à Kentville et l'autre à Yarmouth, deux villes situées aux extrémités de ma circonscription. Les gens qui vivent la plus pénible période de leur vie n'auront plus à faire trois heures de route pour subir un examen d'IRM au centre de santé Queen Elizabeth, à Halifax. Ils n'auront plus à payer pour passer deux nuits à l'hôtel. Ils n'auront plus à dire à leurs familles et amis qu'ils devront s'absenter du travail un jour ou deux afin de subir cet examen. Le fait de pouvoir obtenir ces services près de chez eux leur enlève un stress énorme. C'est très important.

#### ● (1050)

Un appareil d'analyse à rayons x numérique a récemment été installé à l'hôpital de Yarmouth. Ce petit centre de santé n'avait pas les moyens de s'offrir cette technologie, mais avec l'aide des fonds fédéraux, l'appareil a été installé, tout comme un tout nouveau tomodynamomètre à la fine pointe de la technologie. Les deux appareils sont connectés à des spécialistes des quatre coins de la planète grâce à Internet.

Les techniciens de l'hôpital de Yarmouth qui sont chargés de l'opération de l'appareil d'analyse à rayons x numérique et qui ont une pression énorme sur les épaules peuvent maintenant produire des images de diagnostic afin que les médecins puissent prendre des décisions. Ils peuvent également obtenir des conseils ou des analyses complémentaires de la part de spécialistes du monde entier. Ils peuvent maintenant travailler avec une plus grande confiance dans les milieux ruraux ou isolés car ils savent qu'ils peuvent compter sur l'aide et les outils dont ils ont besoin.

J'espère que cela permettra de régler une partie de ce que je considère comme le principal problème des soins de santé en milieu rural au Canada, soit la question des ressources humaines, des médecins, des infirmières, des techniciens et de tout le personnel nécessaire. Je trouve inconcevable que des milliers et des milliers de personnes habitant les régions rurales de la Nouvelle-Écosse n'ont pas de médecin de famille en 2005. Nous devons faire quelque chose.

*Le budget*

Cet argent aidera à créer de nouvelles places dans les facultés de médecine. Il aidera à améliorer la reconnaissance des titres de compétence étrangers. Nous serons alors en mesure de réduire le problème des ressources humaines en matière de santé.

Un objectif important a été fixé: au cours de ce mandat, nous voulons prendre les mesures nécessaires pour veiller à ce que 50 p. 100 des Canadiens aient accès aux soins de santé de base. Voilà un objectif valable, raisonnable et réaliste. Ma crainte est que nous pourrions y arriver facilement en nous concentrant uniquement sur les grandes villes. Presque 50 p. 100 de notre population vit dans les grandes régions urbaines.

On peut espérer que les provinces relèveront un plus grand défi et qu'elle diviseront en deux ces sommes, c'est-à-dire qu'elles en affecteront 50 p. 100 aux régions éloignées et 50 p. 100 aux régions urbaines. Cette formule contribuera beaucoup mieux à satisfaire aux besoins des Canadiens au plan des soins de santé. Voilà le défi que nous devons tous relever.

Nos communautés comptent un nombre croissant de personnes âgées et elles font face à de nouveaux défis posés par une espérance de vie plus longue et des modes de vie plus énergiques. Pour répondre à ces besoins en évolution, le budget investit dans une large gamme de politiques qui touchent de près les personnes âgées, allant des programmes de sécurité du revenu à l'épargne-retraite, en passant par l'assistance aux personnes handicapées et aux soignants, et l'appui aux activités bénévoles.

On augmentera les prestations du Supplément de revenu garanti pour les personnes âgées à faible revenu de 2,7 milliards de dollars sur cinq ans. Le financement des programmes Nouveaux Horizons pour les personnes âgées sera augmenté de 50 millions de dollars par année afin de promouvoir les activités bénévoles auxquelles les aînés s'adonnent, ou qui sont organisées à leur intention.

La semaine dernière, je me trouvais dans une salle communautaire à Brooklyn, en Nouvelle-Écosse. C'est une petite communauté très unie. Les familles y vivent depuis longtemps, et disposent d'une salle communautaire et d'un programme Nouveaux horizons. La salle sert de lieu de rencontre pour les personnes âgées, où elles peuvent parfois jouer aux cartes, faire de la courtepoinette ou organiser des repas communautaires, mais toujours à des fins communautaires et dans le but de créer un sentiment d'appartenance à la communauté. Elles savent qu'elles peuvent compter sur la présence des autres et sur le fait qu'elles font partie du filet de sécurité dont elles ont besoin. Les programmes de ce genre contribuent au tissu social de la communauté.

Il suffit d'observer les personnes âgées et le secteur bénévole dans toutes nos communautés pour constater que la quantité de travail qui est effectué est extraordinaire. Ces personnes mettent à profit leurs vastes expériences et connaissances.

J'ai discuté avec M. Gérard d'Entremont.

• (1055)

[Français]

Cet homme a pris sa retraite de l'Université Sainte-Anne il y a peut-être deux ans. Auparavant, il avait un très beau jardin mais il commençait à ne plus être aussi beau. Je lui ai demandé comment il se faisait que depuis qu'il avait pris sa retraite, il entretenait un peu moins son jardin. Il m'a répondu que lorsqu'il travaillait à l'université, il arrivait chez lui le soir et avait toujours une heure de libre pour travailler dans son jardin. Cependant, depuis qu'il est à la retraite, les gens se sont dit que, puisque M. d'Entremont ne travaillait plus, il pouvait aller les représenter à Halifax, assister à la

réunion à Montréal ou ailleurs pour avoir réponse à toutes ces questions. Ainsi, il n'avait plus de temps à consacrer à son jardin.

Il faut reconnaître que la retraite n'est pas nécessairement de tout repos pour les gens du troisième âge, mais bien un changement de mission. Souvent, ils seront beaucoup plus portés à faire du bénévolat dans leur communauté et à lui fournir un appui.

[Traduction]

À Middleton, Albert et Bonnie Johnson viennent de prendre leur retraite. M. Johnson était un enseignant, un éducateur. Son épouse et lui consacrent maintenant quelque 20 heures par jour à des projets différents ou semblables.

Je ne connais pas précisément l'âge d'Al Peppard et, de toute façon, il ne voudrait pas que je le dise à la Chambre, mais je sais qu'il a franchi le cap des 100 ans. Il continue à jouer au hockey et à participer bénévolement à toutes sortes d'activités.

John Pearce, un jeune retraité, commissaire et président de la commission du village, travaille pour quelque 30 organismes locaux.

[Français]

Il y a aussi Jean Melanson, un enseignant et entrepreneur à la retraite. Il est préfet d'une municipalité et chef de la communauté acadienne en Nouvelle-Écosse. Il vient toujours en aide aux communautés. Ce sont des gens indispensables et qui ne nous coûtent rien.

C'est la même chose concernant Edward LeBlanc, dans la communauté d'Argyle, que j'ai connu comme préfet de la municipalité. On sait aussi que l'Église dépend grandement de lui, tout comme les caisses populaires, d'ailleurs.

[Traduction]

Je pourrais donner ainsi des milliers d'exemples, mais je m'en voudrais particulièrement de ne pas mentionner Ruth Pink et Irving, son conjoint, qui est malheureusement décédé, qui ont tant donné à la localité de Yarmouth, à l'hôpital, à l'organisme, au patrimoine. Je ne sais pas ce que nous aurions pu faire sans eux. Il y a aussi Remi Saulnier, un général à la retraite de ma circonscription. Toutes les filiales de la Légion lui demandent son aide, de même que les terrains de golf et les universités. Bien entendu, l'Association libérale de West Nova compte beaucoup sur lui. Il ne s'agit là que d'une partie des milliers de personnes que je pourrais mentionner si je disposais du temps nécessaire, mais j'ai également d'autres questions à aborder.

Le budget de 2005 prévoit de nouveaux investissements de 5 milliards de dollars pour jeter les bases d'une initiative nationale d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. C'est une première étape cruciale pour le développement de nos collectivités, qui devenues plus alléchantes, pourront attirer un afflux de jeunes familles.

En parlant de nouvelles familles, le budget est favorable à nos militaires. C'est en effet dans ma circonscription qu'est établie la Base des Forces canadiennes Greenwood, la plus importante base aérienne de la côte atlantique. La 14<sup>e</sup> Escadre se compose de quelque 2 050 membres de la force régulière et de la force de réserve, de même que de 550 employés civils. La BFC Greenwood est l'un des plus importants employeurs de la région, injectant chaque année des millions de dollars dans l'économie locale. De plus, les familles des militaires contribuent au développement de nos collectivités et à l'enrichissement de leur identité.

### Le budget

•(1100)

[Français]

On ne peut s'imaginer à quoi ressembleraient les communautés de Greenwood, de Kingston et de toutes ces autres régions sans les forces militaires. Des gens de toutes cultures et parlant plusieurs langues s'amènent dans ces régions avec leurs compétences et le bénévolat qu'ils sont prêts à offrir.

[Traduction]

Le gouvernement a engagé plus de 12 milliards de dollars en nouveaux crédits pour la défense sur une période de cinq ans. Il s'agit de la plus importante augmentation des dépenses en matière de défense en plus de deux décennies. Cela comprend le financement de nouvelles troupes régulières et de réserve, la viabilité opérationnelle et l'acquisition de nouveaux équipements. Nous devons maintenir les Forces canadiennes à la hauteur de la norme la plus exigeante possible et veiller à ce que nos hommes et nos femmes disposent des ressources dont ils ont besoin pour s'acquitter de leur tâche dans de bonnes conditions de sécurité et avec efficacité, car ils travaillent pour tous les Canadiens, protégeant nos intérêts et protégeant nos valeurs.

En outre, le gouvernement du Canada fournira une augmentation de 3,4 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années à l'assistance internationale pour faire en sorte que le Canada continue de s'acquitter de ses responsabilités mondiales, dont l'aide à l'Afrique, des initiatives de soulagement de la dette des pays les plus pauvres du monde, le financement de la lutte contre des maladies dans des pays en développement et le soutien à des interventions humanitaires immédiates, comme l'ensemble des mesures de secours pour les victimes du tsunami.

Cornwallis, en Nouvelle-Écosse, abrite un établissement reconnu sur la scène internationale, le Centre Pearson pour le maintien de la paix. Établi par le gouvernement du Canada en 1994, le centre soutient et fait progresser la contribution de notre pays à la paix et à la sécurité mondiales, à la prestation d'un enseignement de qualité, ainsi qu'à la formation et à la recherche, sur tous les aspects des opérations de paix. Le 3 mars, le ministre de la Défense nationale a annoncé l'engagement du Canada d'accorder au Centre Pearson un financement à long terme. La Défense nationale et l'ACDI investiront 20 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour soutenir les activités du Centre. J'ai le plaisir d'indiquer que l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et le Centre de conférences du bassin d'Annapolis discutent actuellement de la meilleure façon pour eux de coopérer en vue d'aider les initiatives en matière d'accueil.

Le Canada est fier de ses antécédents sur le plan du maintien de la paix et il est considéré comme un chef de file mondial pour ce qui est des opérations de soutien de la paix. S'étant adapté à des exigences internationales en évolution, le Centre Pearson est bien placé pour jouer un rôle clé au cours des prochaines années. Le Centre Pearson pour le maintien de la paix est un moteur économique dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Partant de cet important établissement, la collectivité locale est arrivée à transformer une ancienne base des Forces canadiennes en collectivité dynamique et prospère qui fournit actuellement 1 000 emplois à plein temps toute l'année durant. Cette annonce constitue une bonne nouvelle pour les 100 employés du Centre Pearson et leur famille, pour la collectivité de Cornwallis Park et pour la population de cette région. C'est également une bonne nouvelle pour les autres Canadiens.

Je remercie mes collègues de leur coopération indéfectible qui nous a permis de maintenir cette précieuse ressource à Cornwallis.

J'en ai encore pour 20 minutes, mais je sais que je n'aurai pas suffisamment de temps. Je serais impardonnable de ne pas remercier le ministre des Pêches et des Océans, le ministre de la Défense nationale, la ministre chargée de l'ACDI, le ministre associé de la Défense nationale et le président du Conseil du Trésor, qui ont tous joué un rôle d'encouragement et de soutien dans la décision du premier ministre de maintenir le Centre Pearson.

**M. Mark Warawa (Langley, PCC):** Monsieur le Président, malheureusement, je ne suis pas d'accord avec le député sur un certain nombre de questions. Ainsi, je n'approuve pas le budget. J'estime que ce n'est que de la poudre aux yeux.

Je voudrais revenir sur les propos que le député a tenus au sujet du supplément de revenu garanti pour les personnes âgées. Nous savons tous qu'elles ont trimé dur pour bâtir le merveilleux pays où nous vivons aujourd'hui. Elles ont travaillé fort et elles ont le droit d'être respectées et honorées. Elles ont droit à la dignité. Celles qui touchent le supplément doivent vivre de revenus fixes.

Le député et le gouvernement nous ont dit que le budget débloquera 2,7 milliards de dollars. Tant qu'on n'a pas fait les calculs, on a tendance à croire que c'est beaucoup et à dire que c'est une bonne nouvelle. Or, cette mesure revient à 36 \$ par mois. Une fois les récupérations appliquées, il ne reste que 18 \$.

Le député peut-il, en toute bonne conscience, prétendre que 18 \$ permettront de répondre aux besoins des personnes âgées? Il y a eu augmentation des loyers, du prix de l'essence, des primes d'assurance, des frais médicaux, etc. Le gouvernement prétend s'occuper des personnes âgées, reconnaître leur dignité et les respecter, mais il ne leur accorde que 18 \$ par mois. Le député peut-il dire en toute bonne conscience que cela comblera leurs besoins?

•(1105)

**L'hon. Robert Thibault:** Monsieur le Président, comme tous les députés, j'aimerais voir augmenter le supplément de revenu garanti. Nous souhaiterions voir augmenter davantage les pensions de vieillesse. Il faut cependant admettre qu'il existe des objectifs prioritaires concurrentiels, et c'est le cas même pour les aînés.

Les désirs et les besoins des aînés sont nombreux. Si je demande aux aînés de ma circonscription ce qui les inquiète le plus et ce qui, pour eux, est prioritaire, ils ont la même réponse qu'ailleurs au Canada. On souhaite avoir accès dans des délais raisonnables à des soins de santé de qualité, à distance raisonnable de chez soi. C'est pourquoi nous avons énormément investi dans ce domaine. Je parlais de l'hôpital de Yarmouth et de celui de Kentville et du besoin d'un plus grand nombre de professionnels de la santé. Ce n'est là qu'un aspect, mais probablement le plus important.

L'autre aspect de grande importance pour les aînés, selon ce qu'on m'a dit, est celui de la sécurité, qu'ils définissent de diverses façons. On peut penser ici à l'importance d'un bon réseau routier. Ils veulent un bon réseau de transport. Le budget prévoit la mise en oeuvre de l'entente Canada-Nouvelle-Écosse, la stabilisation des sommes destinées aux provinces et leur augmentation. Nous donnons aux provinces la capacité d'agir.

En matière de sécurité, les services policiers constituent un autre aspect. Le fait de veiller à la sécurité à l'échelle provinciale et nationale a beaucoup d'importance pour les aînés. Nous y veillons.

De nombreux aînés de ma circonscription accordent une grande importance aux forces armées. Ils jugent primordial que nous y consacrons les sommes nécessaires pour améliorer le recrutement, les conditions de vie des militaires et de leurs familles et le matériel.

*Le budget*

Ainsi, pour les aînés, les objectifs prioritaires sont nombreux et concurrentiels.

[Français]

**M. Réal Lapierre (Lévis—Bellechasse, BQ):** Monsieur le Président, lorsque l'on scrute un budget, de façon générale, on essaie de faire un lien entre les retombées positives dans une région qui est nôtre et leurs impacts immédiats sur les citoyennes et les citoyens. Or, il s'avère, à la lecture du dernier budget, que les véritables retombées n'auront une certaine influence sur le mieux-être de mes propres concitoyens qu'à partir de 2007, ce qui est en soi, une véritable gifle.

Que ce soit pour les travailleurs âgés victimes de la fermeture de leur usine, que ce soit pour les gens âgés à faible revenu, que ce soit pour les producteurs laitiers de ma circonscription, en passant par la problématique de la vache de réforme, les mesures immédiates sont inexistantes ou si fragiles. Il en est de même quant aux présumés bienfaits de la taxe sur l'essence; à court terme, les résultats palpables risquent de se compter sur les doigts d'une seule main dans ma circonscription et cela, bien entendu, à un degré susceptible d'être négligeable.

On voit bien que pour les partis d'opposition, le choix devra être facile à faire, puisqu'au-delà des promesses pompeuses des libéraux, la marchandise livrée est bien en-deçà des attentes de la population.

Comment le député libéral qui vient de vanter les largesses du dernier budget interpréterait-il l'appui du Parti conservateur face à un budget qu'il ne trouve pas à la hauteur et qu'il décrie constamment?

**L'hon. Robert Thibault:** Monsieur le Président, je ne peux répondre pour les membres des partis d'opposition. Ils sont capables de faire cela eux-mêmes.

Concernant l'autre question, le député devrait être content que l'on puisse prévoir avec confiance des surplus pour encore cinq ans. Ainsi, nous pouvons intervenir immédiatement avec des programmes tels que la réforme de l'assurance-emploi, des programmes pour la santé, la péréquation, l'infrastructure, des programmes impliquant des financements aux provinces pour voir aux besoins de la petite enfance. Je pense que cela est très encourageant et très facile à appuyer.

• (1110)

[Traduction]

**M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NP):** Monsieur le Président, je voudrais premièrement remercier le député de Nova-Ouest pour ses efforts auxquels l'on doit le financement du Centre Pearson pour le maintien de la paix, à Cornwallis. Il s'agit d'un centre très important, et les efforts du député méritent des félicitations.

Je remarque que lorsque les libéraux ne veulent pas parler d'un sujet, ils s'arrangent pour parler d'autre chose. L'un des gros problèmes, ce sont les baisses d'impôt qu'ils ont accordées. Les entreprises canadiennes ont déclaré des profits de 18,8 p. 100 en 2004. Or, qui bénéficie du gros des baisses d'impôt? Ce sont les entreprises, avec 2 p. 100. Les assureurs et les banquiers ont fait des profits records, et selon moi, ces profits ont été réalisés aux dépens des consommateurs canadiens. Qu'obtiennent les gens âgés et les familles de la Nouvelle-Écosse? Depuis longtemps, nous demandons que soit enlevée la TPS sur les sources de chauffage domestique. Allons-nous faire un pas dans cette direction et accorder à chaque famille du pays un tel allègement fiscal, qui serait équitable? La réponse est non.

Le député a parlé de l'appui accordé par le chef du Parti libéral de la Nouvelle-Écosse à l'accord sur le pétrole extracôtier. Je me

permets de lui rappeler les commentaires de Francis MacKenzie, qui a dit au départ: « Prenez les 640 millions de dollars et contentez-vous-en. » Il était contre l'accord. Il a rapidement changé son fusil d'épaule lorsqu'il s'est aperçu que l'accord allait être conclu, un accord dont nous nous réjouissons fort d'ailleurs.

En tant qu'ancien ministre des Pêches et des Océans, le député ne croit-il pas que l'argent dont dispose la Garde côtière pour ses immobilisations devrait servir à construire des navires ici même au Canada?

**L'hon. Robert Thibault:** Monsieur le Président, je n'aurai pas le temps de répondre à tout ce qui a été mentionné.

Toutefois, le député parle de ce qui n'est pas dans le budget. Je peux lui dire que ce qui n'est pas dans le budget, ce sont les promesses du NPD, qui voudrait tout donner à tout le monde, pour satisfaire tous les caprices, ce qui nous ferait faire d'énormes déficits. Le budget ne contient pas de promesses vides de ce genre. On y trouve des mesures bien planifiées et bien financées que nous pouvons vraiment nous permettre et qui nous garantissent des excédents, pour que l'avenir soit toujours meilleur, et le présent n'est déjà pas si mal que ça.

**M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.):** Monsieur le Président, je félicite le député. Vingt minutes, c'est très peu de temps pour parler de ce budget, qui renferme tellement de bonnes choses.

Le député connaît très bien l'APECA. Il a été ministre chargé de l'APECA. Il est au courant de tout l'excellent travail qu'a fait l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Ce budget est formidable pour les habitants du Canada atlantique. Une des raisons à cela, c'est qu'il réinvestit dans l'APECA. Le député pourrait-il parler un peu des résultats positifs que l'APECA a eus dans sa circonscription et de ceux qu'elle pourrait avoir au cours des années à venir dans la région de l'Atlantique et dans Nova-Ouest?

**L'hon. Robert Thibault:** Monsieur le Président, je pourrais en parler pendant encore 20 minutes. Le refinancement du programme de partenariat de l'APECA est fantastique. Ce programme a été mis sur pied par le caucus de l'Atlantique il y a cinq ans environ. Il a remporté beaucoup de succès au cours des trois dernières années.

J'ai mentionné Cornwallis. L'entreprise Acadian Seaplants, qui y est située, compte plus de 20 scientifiques titulaires d'un doctorat qui étudient des méthodes de fabrication de produits à partir du goémon. Cette entreprise commercialise ces produits dans le monde entier.

Le campus Middleton du collège communautaire et du centre d'information géographique de Lawrencetown, doté d'un fonds de recherche de plus de 5 millions de dollars, travaille en partenariat avec le secteur privé, les provinces, les municipalités et bon nombre de ministères fédéraux.

De petits organismes communautaires offrent un potentiel de développement économique. Ils veulent contribuer au développement de leurs collectivités afin d'améliorer leur compétitivité à l'échelle internationale et procurer une longueur d'avance à leurs entrepreneurs.

Grâce au Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités, nous pouvons continuer d'effectuer de très bons investissements. Cet excellent programme remporte un vif succès.

**M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole au sujet du budget de 2005. C'est mon premier discours en tant que député de Bruce—Grey—Owen Sound.

### *Le budget*

Je partagerai mon temps avec mon collègue de Battlefords—Lloydminster.

Les enjeux les plus importants dans ma circonscription sont les mêmes que dans le reste du Canada: les aînés, les soins de santé, l'agriculture et le financement de l'infrastructure. J'aborderai toutes ces questions de manière à montrer comment les libéraux continuent de trahir les Canadiens.

L'amélioration de l'infrastructure des municipalités et des villes canadiennes au moyen de programmes tels que le fonds des infrastructures municipales et rurales et le transfert des revenus de la taxe sur l'essence préside à l'édification de collectivités vigoureuses, dynamiques et viables. Certes, le transfert d'une portion de la taxe sur l'essence aux contribuables qui paient cette taxe est un pas dans la bonne direction, mais le gouvernement n'a pas de plan véritable pour l'application équitable de cette mesure.

Alors que les Canadiens des régions rurales paient le pourcentage par habitant le plus élevé de la taxe sur l'essence, et cela en raison des distances, ils doivent se mesurer à des agglomérations de 250 000 habitants pour obtenir leur part du financement. Ils n'obtiendront tout simplement pas leur juste part.

Il est devenu traditionnel que le gouvernement libéral fasse des tas de promesses qu'il ne tient pas. Dans le budget actuel, il est évident que ce sont les aînés qui en font les frais.

En 2004, les personnes âgées représentaient 13 p. 100 de la population et ce sera le double en 2030. Au Canada, 1,6 million de personnes âgées reçoivent une prestation du supplément de revenu garanti. Ma circonscription est l'une de celles qui comptent le plus grand nombre de personnes âgées. La prestation maximale n'est augmentée que de 36 \$ par mois et ne sera même pas accordée avant 2007. Cette augmentation permettra tout juste aux bénéficiaires de s'acheter une boîte de Tylenol.

Le Parti conservateur estime que les engagements pris dans ce budget en faveur des personnes âgées sont insuffisants. Visiblement, le gouvernement libéral n'a pas une stratégie qui permettra d'améliorer la situation de nos aînés. Le Parti conservateur procurerait de meilleurs soins de santé aux personnes âgées et leur permettrait de demeurer dans leur domicile plus longtemps. Avec nous, elles jouiraient de la dignité et du respect auxquels elles ont droit. Nous allons surveiller de près le gouvernement afin que les fonds qui sont promis aux personnes âgées leur profitent et n'aillent pas accroître le nombre de chinoiserias administratives.

Un autre secteur qui préoccupe beaucoup nos électeurs est l'agriculture. En Ontario, c'est dans ma circonscription qu'on retrouve le plus grand nombre d'éleveurs de bovins et de jeunes ovins. On y élève également des wapitis, des bisons et d'autres ruminants, pour ne nommer que ceux-là. Tous ces éleveurs ont énormément souffert de la tragédie de l'ESB.

Au moment où les régions canadiennes en ont le plus besoin, le budget de 2005 ne prévoit aucune assistance pour le secteur agricole et les zones rurales. C'est se montrer trop indulgent que d'affirmer que le budget ne répond en rien aux attentes des agriculteurs canadiens.

Notre monde agricole connaît sa pire situation financière depuis la Crise de 1929. Pourtant, nos agriculteurs n'auront pas plus d'argent dans leurs poches durant le présent exercice en vertu des programmes agricoles du budget. Nos agriculteurs méritent davantage de respect.

L'injonction accordée la semaine dernière par un juge américain pour empêcher que la frontière américaine ne soit rouverte hier,

comme cela était prévu, met bien en lumière l'indifférence du gouvernement lorsqu'il refuse d'injecter directement de l'argent dans un plan visant à répondre au grave manque d'usines de conditionnement dans notre pays. Le problème va se régler lui-même, se disent les libéraux. Et bien, il ne va pas se régler lui-même. Il faut agir maintenant.

Le ministre reconnaît qu'il faut accroître notre capacité d'abattage; les libéraux font grand cas du Programme de réserve pour pertes sur prêts, nanti de 66 millions de dollars, selon l'annonce qu'ils ont faite en septembre, puis de seulement 37 millions de dollars, ont-ils dit par la suite. Ce programme est un leurre, il n'existe pas.

Le ministre des Finances a une fois de plus déçu les producteurs canadiens d'aliments en leur faisant croire qu'une somme de 130 millions de dollars d'argent frais avait réellement été prévue pour le secteur de l'agriculture. Toutefois, une fois soustraites les sommes déjà annoncées ou recyclées, il s'agit plutôt de 30 millions de dollars, dont une bonne partie ne sera pas disponible avant au moins 2006.

Voici ce qu'on aurait dû trouver dans le budget: des reports d'impôts pour l'année 2004 dont les producteurs victimes de la sécheresse, de l'effondrement des prix des denrées et de l'ESB ont désespérément besoin, des incitations fiscales pour augmenter la capacité d'abattage de boeufs et autres ruminants au pays et des mesures de garantie directe des prêts pour le développement de la capacité d'abattage de bétail, sans compter des améliorations de l'assurance-récolte.

• (1115)

Le gouvernement a déclaré hier à la Chambre qu'il avait déjà envoyé 38 millions de dollars aux victimes du tsunami, ce qui ne me dérange pas. Ce qui me dérange toutefois, c'est le mépris de plus en plus grand du gouvernement à l'égard des producteurs canadiens d'aliments.

Il est tout simplement scandaleux, en plus d'être humiliant pour les agriculteurs, de constater que le gouvernement a versé 30 p. 100 de plus aux victimes de cette terrible tragédie qu'aux agriculteurs canadiens cette année. Le gouvernement ne tient aucunement compte de l'approvisionnement en nourriture pour les années à venir, mais il faut dire qu'il n'obtient pas beaucoup de votes des électeurs de la campagne non plus.

En plus d'être agriculteur, je suis également un père de famille et je serai bientôt grand-père. Lorsque nos trois garçons étaient jeunes, mon épouse et moi avons décidé qu'elle resterait à la maison avec eux. J'aimerais que mes enfants puissent faire le même choix, mais tout en jouissant des mêmes avantages financiers dont jouissent ceux qui décident de travailler à l'extérieur. Toutefois, le gouvernement en poste ne fera rien dans ce sens.

Le budget de 2005 annonce des dépenses massives dans un programme de garderie bureaucratique plutôt que de donner l'argent des services de garde directement aux parents. Ce budget contient des engagements très importants et bien mal ciblés et ne donne aucune indication de la façon dont le gouvernement compte financer le système national de garde d'enfants, ce qui nous permet de craindre que des milliards de dollars seront encore une fois mal utilisés ou perdus dans une autre opération libérale purement bureaucratique.

Ce qui est pire, c'est que le gouvernement a offert d'acheter les votes des parents qui travaillent tout en faisant un pied de nez à ceux qui préfèrent élever eux-mêmes leurs enfants ou les confier à un grand-parent, à un parent ou à un ami, peu importe. Ces parents devraient pouvoir faire un choix, ce n'est pas le gouvernement qui devrait choisir pour eux. Ils devraient pouvoir choisir sans pénalité financière. Le gouvernement leur dit d'aller se trouver un emploi et que c'est lui qui s'occupera des enfants.

Le régime de soins de santé constitue un des programmes sociaux les plus importants pour les Canadiens. Il est essentiel à leur qualité et à leur niveau de vie. Les Canadiens méritent d'avoir un médecin de famille. Dans des villes de ma circonscription et d'ailleurs au Canada, il y a des milliers de personnes qui doivent se rendre dans les urgences pour recevoir des soins. Ils n'ont pas de médecin de famille et ne peuvent pas en trouver un.

Les Canadiens méritent aussi des délais d'attente moins longs. Le budget n'offre qu'un engagement non récurrent pour le remboursement des médicaments onéreux. Il n'y a aucun engagement à long terme pour cela, mais ce serait bien nécessaire.

Il ne suffit pas d'injecter toujours plus d'argent dans la santé. Il faut un plan. Le chapitre du rapport Romanow qui n'a même pas été effleuré est celui sur la santé en région rurale, qui coûtera environ 6 milliards de dollars. Encore une fois, le Canada rural est laissé pour compte.

Le coût de la bureaucratie a augmenté de 77 p. 100 depuis 1997, mais pourtant, l'allègement fiscal consenti par les libéraux ne représente que 16 \$ par année pour les Canadiens à faible et à moyen revenu. En soi, cela est révoltant. Beaucoup de mesures prises par le gouvernement ne vont pas assez loin ou n'arrivent pas assez rapidement pour avoir un effet réel sur les Canadiens.

Les allègements fiscaux majeurs aux entreprises qui stimuleraient l'économie, créeraient des emplois et accroîtraient les recettes gouvernementales pour financer des programmes hautement prioritaires ont été reportés à plus tard. Le budget contient bien des promesses, des promesses recyclées, mais peu de concret. Les Canadiens s'attendaient à plus et ils méritent plus.

● (1120)

**M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, dans le débat, certains ont parlé de la taille de l'excédent et du fait qu'il y en a déjà eu sept et qu'un huitième est à prévoir pour l'exercice en cours. Certains y ont vu la preuve que les Canadiens sont surimposés.

L'excédent est déterminé six mois après la fin d'un exercice, et tout excédent qui est établi à la suite de l'approbation des états financiers par le Bureau du vérificateur général est automatiquement appliqué à la réduction de la dette nationale qui, depuis 1996, est passée de 37 p. 100 à environ 17 p. 100.

Le député considère-t-il que le gouvernement du Canada ne fait pas une dépense légitime en remboursant la dette et en payant moins d'intérêts?

**M. Larry Miller:** Monsieur le Président, avant de répondre directement à la question, je dois rappeler au député qu'avant l'arrivée au pouvoir d'un ancien gouvernement libéral, nous n'avions jamais eu à nous inquiéter d'un déficit à rembourser et encore moins de ce qu'il est devenu. Il faut évidemment appliquer une partie des sommes à cela.

Tout le monde est au courant de la commission qui poursuit ses travaux actuellement. Il y a 250 millions de dollars qui auraient pu servir à rembourser la dette, à payer les soins de santé ou à aider les

### *Le budget*

agriculteurs. À quoi a servi cette somme? Elle a été canalisée dans un programme qui a permis d'en réinjecter une fraction dans le parti du député.

Si cet argent avait servi à rembourser la dette, je n'aurais rien à redire. Je n'ai rien contre cela. Cependant, nous savons tous où a abouti une bonne partie de ces fonds dans le passé.

[Français]

**M. Marcel Gagnon (Saint-Maurice—Champlain, BQ):** Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention le dernier discours du député du Parti conservateur, lequel m'a beaucoup plu. Je me rends compte à quel point nos idées peuvent parfois se rejoindre.

Mon opinion a rejoint la sienne lorsqu'il a indiqué à un certain moment qu'il s'agissait d'un budget humiliant pour les producteurs agricoles. Je retiens ici le mot « humiliant ». Le député ne trouve-t-il pas qu'il s'agit également d'un budget extrêmement humiliant pour les chômeurs? En effet, ces derniers se sont fait berner et prendre le contenu de la caisse d'assurance-emploi. Maintenant, on ne leur rembourse que des miettes et ils n'obtiennent à peu près rien de ce qu'ils avaient demandé.

N'est-ce pas aussi extrêmement humiliant pour les personnes âgées qui se sont fait prendre, en bonne partie, le Supplément de revenu garanti au cours des 12 dernières années? On leur fait croire qu'on leur remboursera cet argent immédiatement, alors qu'on ne le fera qu'en 2007. De surcroît, ce n'est qu'au bout de cinq ans qu'on leur aura donné la somme qu'on leur a promise tout de suite, c'est-à-dire 2,7 milliards de dollars, alors qu'on leur en a enlevé 3,2 milliards.

Je voudrais savoir si le député est d'accord avec moi pour affirmer que ce budget est humiliant pour bon nombre de gens dans la société et qu'il ne rencontre absolument pas les promesses qui ont été faites par le Parti libéral.

● (1125)

[Traduction]

**M. Larry Miller:** Monsieur le Président, comme je l'ai expliqué dans mon discours sur le budget, ce qui a été offert aux personnes âgées et à d'autres groupes, dont les chômeurs, est effectivement très humiliant. Au fil des ans, le gouvernement n'a rien fait, ou à tout le moins, il n'a pas fait assez pour régler le problème des cotisations trop élevées à l'assurance-emploi. Où est allé cet argent? Il a peut-être abouti dans le scandale des commandites. En réponse à la question du député, il y a certainement toutes sortes de problèmes auxquels le budget n'apporte pas de solutions suffisantes.

**M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC):** Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole au sujet du budget de 2005.

Il est un peu difficile pour les gens qui nous regardent à la télé de comprendre les budgets qui défilent année après année. D'ailleurs, nous discutons toujours du budget de 2004 le lendemain de la présentation du budget de 2005. Aussi étrange qu'elle puisse paraître, c'est la façon dont les choses se passent en cette enceinte. Étant donné l'élection qui a eu lieu au printemps, tout a été repoussé et remis à plus tard, tout comme le budget dont il est maintenant question.

### *Le budget*

Je sais bien que nous ne sommes pas censés nous servir d'accessoires, mais ce budget est de la pure propagande gouvernementale. Le grand titre est « Le plan budgétaire ». Le budget, d'accord, mais quel plan? Je ne vois pas de plan, et c'est là le premier problème de ce budget. Le gouvernement fait d'interminables déclarations et dépense des sommes faramineuses, mais il n'a aucun plan pour veiller à ce que les investissements soient judicieux et à ce que les contribuables obtiennent une juste valeur pour leur dollar.

Nous sommes d'accord avec certaines des initiatives et avec leur orientation générale, mais elles ne sont pas conçues de manière claire et précise. Elles sont toutes destinées à une réalisation en fin de période. Tout d'abord, on ne verra rien avant 2006 et les grosses sommes d'argent ne tomberont qu'en 2010.

Le gouvernement, qui faisait anciennement des prévisions bienales, fait maintenant, grâce à son nouveau ministre des Finances, des prévisions quinquennales. Les libéraux ne peuvent même pas prédire l'ampleur du prochain excédent. Ils l'ont toujours sous-estimé et ont dépensé en force à la fin de chaque exercice afin que les chiffres concordent.

Le ministre lui-même, l'automne dernier, prévoyait que l'excédent s'élèverait à 1,9 milliard de dollars et il s'est avéré qu'il doit être dyslexique parce que l'excédent était en fait de 9,1 milliards de dollars. C'est un écart énorme en prévisions budgétaires et pourtant, nous travaillons avec des prévisions quinquennales. S'ils ne peuvent même pas prédire ce qui se passera dans cinq mois, comment diable vont-ils faire pour prédire ce qui se passera dans cinq ans? Comme nous l'a montré l'histoire, ces types sont à côté de leurs pompes en ce qui concerne les prévisions.

Le budget de 2005 prévoit 42 milliards de dollars pour une liste de dépenses que le gouvernement souhaite faire. Dans certains cas, il semble que l'argent ira dans la bonne direction, mais dans nombre d'autres cas, c'est un excédent de dépenses parce qu'il n'y a pas de plan.

Jetons un coup d'oeil à cette liste de dépenses souhaitées. Le budget fait mention du Protocole de Kyoto qui a finalement été mis en oeuvre le 16 février. Le gouvernement a prévu des milliards de dollars au titre d'un programme qui s'inscrit dans le droit fil des principes du Protocole de Kyoto, qui cible les problèmes environnementaux du Canada, ce qui n'est pas mauvais, mais qui ne fait état d'aucune structure précise, d'aucun lien et d'aucun mécanisme quant à son application.

Le gouvernement ajoute également une autre fondation d'un milliard de dollars. Or, année après année, la vérificatrice générale fait de virulentes condamnations au sujet des 7 milliards de dollars actuellement camouflés dans des fondations. Dans bien des cas, l'argent dort dans les fondations. L'intérêt sur le capital de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire n'est même pas utilisé pour les jeunes, pour des bourses, alors que c'était l'objectif fondamental du programme. Le programme des bourses du millénaire est devenu une autre caisse noire ruineuse. Le gouvernement n'a pas de plan à cet égard.

Le gouvernement s'en prend entre autres aux fabricants d'automobiles. J'ai reçu une lettre de Ross Ulmer, un concessionnaire d'automobiles de ma circonscription. M. Ulmer possède sept ou huit concessions et s'avère un intervenant assez important dans l'industrie automobile de l'Ouest du Canada. Dans sa lettre, il dit ceci:

En ce qui concerne l'industrie automobile, le Protocole de Kyoto a une énorme incidence. Je possède plusieurs concessions et il n'est pas nécessaire de faire des recherches poussées pour se rendre compte que les voitures qui seront en vente en 2010 ont déjà été conçues.

Le gouvernement demande notamment une réduction considérable des émissions de gaz à effet de serre alors que les voitures ont déjà été conçues et sont déjà nettement sous le niveau de 1990 en ce qui concerne les émissions de carbone. Les usines de fabrication de GM situées au Canada présentent déjà des niveaux d'émissions de carbone inférieurs à ceux de 1990. Le fait qui est indéniable c'est que 99 p. 100 des véhicules fabriqués en 2005 ne contribuent pas au smog. Les concessionnaires ont déjà fait ce pas, mais le gouvernement leur en demande encore bien davantage. Ils respectent déjà les principes du Protocole de Kyoto. Le gouvernement fait carrément fausse route pour ce qui est de l'orientation de certaines initiatives, et encore une fois il engrange de l'argent en douce.

Le budget aborde encore une fois la question des soins de santé. Le premier ministre a déclaré que le dossier des soins de santé sera réglé pour toute une génération. Le problème est qu'il faudra une génération pour mettre en oeuvre sa solution. Encore une fois, il n'y a aucun plan, seulement de l'argent lancé à l'aveuglette. Le premier ministre décidera des règles et des dépenses. Les provinces ne seront pas libres de combler leurs besoins tant que le premier ministre n'aura pas donné son accord. Les provinces commencent à prendre leurs propres mesures, et avec raison. Elles n'ont pas le choix.

Parlons de l'infrastructure. Selon la Chambre de Commerce du Canada, il y a un manque à gagner de 66 milliards de dollars à cet égard. Que font les libéraux? Ils engagent 600 millions de dollars au cours de la première année.

Tous ces sujets faisaient partie de leurs promesses faites au cours de la période électorale et dans le discours du Trône. Ils affirment maintenant qu'ils respectent leurs engagements; or, en réalité, les fonds qu'ils prévoient pour ces programmes ne pèsent pas bien lourd. On pourrait aller porter nous-mêmes cet argent à l'aide d'une brouette.

● (1130)

Passons maintenant à l'agriculture. Cette année, encore une fois, les agriculteurs et les producteurs primaires se font insulter. Le budget de l'an dernier faisait à peine mention de l'agriculture, et aucun financement n'avait été prévu. Cette fois-ci, dans le sillage d'une année horrible pour ce secteur, l'agriculture est mentionnée et il semble y avoir un semblant de programme, mais il n'y a ni plan ni argent. Les 130 millions de dollars prévus pour l'agriculture dans ce budget représentent 0,3 p. 100 des dépenses. Le secteur agricole, qui est le troisième en importance sur la plan de la contribution au PIB, un secteur qui représente une part énorme des exportations et qui crée des emplois, ne reçoit que 0,3 p. 100 du financement. Et il s'agit d'un secteur menacé.

Ces gens-là ont encore une fois manqué le bateau. La frontière demeure fermée et les libéraux ne proposent ni aide financière ni plan. Ils disent qu'ils ont tenu leurs promesses, mais il n'ont aucune idée de la façon de mettre ces prétendues promesses en oeuvre.



Des 130 millions de dollars affectés à l'agriculture dans le budget, 5 millions de dollars seront versés à l'ARAP. Il s'agit de bureaucrates gouvernementaux. Cet argent augmentera leur capacité de gestion au-delà de l'Ouest canadien en vue de couvrir tout le pays. Nous avons demandé que le ministre de l'Agriculture affecte 5 autres millions de dollars à l'ARAP, mais pas pour accroître la gestion. Nous voulions accroître le nombre de puits artésiens. Nous voulions un programme d'automne parallèle au programme de printemps, qui est toujours surutilisé. Un programme d'automne atténuerait les problèmes de sécheresse l'été lorsque les puits ont tendance à s'assécher et à disparaître. Les libéraux n'ont pas comblé ce besoin. Ils ont plutôt investi dans la gestion pour accroître le nombre de bureaucrates.

La Commission canadienne des grains recevra 21 millions de dollars en cette période où elle retire ses services des Prairies. Les contrôles devraient être effectués majoritairement aux terminaux, mais la Commission ne veut les effectuer qu'aux ports. La Commission fait valoir qu'elle n'a pas l'argent nécessaire pour maintenir ses activités aux terminaux. Si les contrôles sont effectués aux ports, nous ne pourrions plus faire de mélanges et obtenir ainsi une qualité supérieure. L'Ouest a connu des années de sécheresse, des dommages attribuables au gel et ainsi de suite. Nous devons faire des mélanges pour que les agriculteurs puissent poursuivre leurs activités. Cependant, nous donnons 21 millions de dollars supplémentaires à un organisme gouvernemental qui n'aide pas les agriculteurs, puisqu'il retire ses services.

Un montant de 17 millions de dollars s'ajoutera au Programme de réserve pour pertes sur prêts lancé dans le cadre de la restructuration de l'industrie du bétail en septembre dernier. Les libéraux avaient déjà affecté 38 millions de dollars à ce programme et ils ajoutent 17 autres millions de dollars au montant d'origine. Ce n'est pas complètement mauvais, puisque cela doit stimuler le secteur de la transformation. Cependant, des représentants de l'Association des banquiers canadiens ont affirmé au comité l'autre jour qu'il était impossible de se procurer des formulaires à partir du site Web et auprès des banques pour les 38 premiers millions de dollars, alors que dire des 17 millions de dollars qui se sont ajoutés. Tout le monde dit qu'une réserve pour pertes sur prêts signifie qu'il faudra faire faillite avant que le gouvernement intervienne et soutienne financièrement l'installation de transformation en question, et cela ne stimulera d'aucune façon la croissance des abattoirs au Canada.

Il faudra procéder grâce à des crédits d'impôt et des règlements. Il faut que l'ACIA laisse davantage les coudées franches aux gens et leur permette de faire ce qui s'impose, comme transformer une partie des bovins excédentaires au Canada. La seule mesure destinée à venir en aide aux exploitations est le programme de 104 millions de dollars sur cinq ans d'avances de fonds aux producteurs de bétail, mais il faudra attendre une année complète avant que ce programme ne soit mis en oeuvre. Les impôts vont demeurer élevés pour les agriculteurs et le budget ne renferme absolument rien pour les aider un tant soit peu.

La seule chose mentionnée dans le budget qui va donner aux agriculteurs un peu d'espoir, c'est que les dépôts au titre du PCSRA pour 2003 seront abolis. Cependant, là encore, il n'y a aucun plan. Nous avons demandé depuis au ministre quand cela se produirait. Nous savons que les ministres provinciaux, toutes les associations de producteurs agricoles et tous les partis d'opposition exercent des pressions sur lui pour qu'il agisse en ce sens. La date limite pour verser un tiers du premier dépôt est la fin de ce mois-ci. Les agriculteurs ont désespérément besoin d'argent et ils doivent maintenant trouver l'argent nécessaire pour le placer dans un compte

### *Le budget*

géré par un gouvernement qui veut qu'ils s'engagent. Or, ils sont déjà engagés, à hauteur de 44 milliards de dollars de dettes. Ils se sont engagés, ils doivent ensemencer leurs champs ou élever leur bétail. Engagés, ils le sont.

Le gouvernement a également jugé bon de ne plus offrir les prêts destinés aux améliorations agricoles, ce qui frappe durement la Saskatchewan là encore, car les exploitations utilisent ces prêts pour financer leurs immobilisations. Nous n'avons plus accès aux établissements de crédit. Nous sommes mal pris et eux aussi. Le signal que le gouvernement leur envoie est qu'il ne veut pas soutenir les agriculteurs. Pourquoi donc une banque le ferait-elle alors?

Comme d'autres députés l'ont dit, les répercussions sont négatives. Le budget ne renferme aucun allègement fiscal, à part quelques sous par jour, et les problèmes de péréquation auxquels la Saskatchewan est confrontée, comme l'étaient Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse, ne sont même pas abordés. Cela représente un milliard de dollars pour la Saskatchewan.

• (1135)

Une fois de plus, le gouvernement abandonne la Saskatchewan à son sort et, en fait, le reste du Canada à l'extérieur d'Ottawa. Même si le ministre des Finances vient de la Saskatchewan, il ne comprend même pas. Heureusement, d'autres députés de la Saskatchewan sont ici pour transmettre le message.

[Français]

**Mme Nicole Demers (Laval, BQ):** Monsieur le Président, à la lecture de ce budget, je suis sans voix, vous le réalisez. J'ai bien écouté mon collègue. Ce budget a enlevé la voix à des milliers de femmes, aujourd'hui, en cette Journée internationale de la femme, je tiens à le souligner.

Les femmes âgées ne verront pas le Supplément de revenu garanti augmenter avant 2006, pour 18 \$ par mois. Les femmes monoparentales n'auront pas d'aide pour avoir l'accès aux logis; les femmes de 45 ou 50 ans qui ont perdu leur emploi n'auront rien, parce qu'il n'y a rien pour elles dans ce budget.

Je représente ces femmes qui sont sans voix aujourd'hui. Je demande à mon collègue s'il me redonnera la voix et la voix à toutes ces femmes et est-ce qu'il votera contre ce budget?

[Traduction]

**M. Gerry Ritz:** Monsieur le Président, la députée du Bloc a tout à fait raison. Bien des gens estiment ne plus avoir voix au chapitre face à ce gouvernement.

Les libéraux ont toujours dit qu'ils souhaitaient former le gouvernement. Ils ont une certaine aptitude à le faire, eux qui ont formé le gouvernement la plupart du temps depuis le début de la Confédération. Cependant, entre former le gouvernement et gouverner, il y a un grand pas qu'ils n'arrivent pas à franchir sans trébucher et tomber. Ils ne semblent pas capables de gouverner au nom de la population.

Et que souhaite la population? Elle ne veut pas qu'on lui tienne la main. Elle souhaite que ceux qui gouvernent fassent preuve de leadership. Elle n'a pas besoin d'un gouvernement qui crée lui-même des crises pour ensuite se précipiter et les résoudre. Ce que la population souhaite mais n'obtient pas, c'est un gouvernement qui ferait preuve de transparence et de réalisme. Les gens s'estiment privés de leurs droits et c'est pourquoi ils participent de moins en moins aux élections.

### *Le budget*

Essentiellement, le gouvernement ne dit pas la vérité au sujet des sommes qui seront affectées aux divers programmes. Nous l'avons constaté pour l'agriculture, pour les soins de santé et pour tous les programmes du gouvernement fédéral.

On a déjà relevé que, en dépit d'une croissance de 77 p. 100 de la bureaucratie depuis dix ans, la population reçoit de moins en moins de services, surtout dans les régions rurales du Canada. Nous constatons de moins en moins de résultats mais de plus en plus d'ingérence du gouvernement dans notre mode de vie. Le gouvernement nous invite à lui laisser le champ libre, à lui confier notre argent puisqu'il sait mieux que nous comment le dépenser. Il nous dit d'être heureux mais nous ne le sommes pas.

**M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD):** Monsieur le Président, le député a fait une bonne évaluation de certains des problèmes agricoles auxquels notre population doit actuellement faire face. Il est également important de noter que, dans le budget, les sociétés bénéficient de réductions d'impôt de 5 milliards de dollars.

Dans ma circonscription, nous avons fait beaucoup de sensibilisation, procédé à de nombreux publipostages et reçu beaucoup de réactions par courriel. Aucun de mes électeurs n'a suggéré une réduction de l'impôt des sociétés. En fait, même les trois grandes sociétés de ma circonscription ont demandé, dans la résolution du Canadian Auto Parts Council, une politique de l'automobile et la résolution des problèmes à notre frontière, mais elles n'ont pas demandé de réductions d'impôt.

Si les agriculteurs de sa collectivité avaient eu le choix, le député pense-t-il qu'ils auraient donné la priorité aux réductions d'impôt des sociétés plutôt qu'à une aide appropriée à la situation difficile où eux-mêmes se trouvent?

• (1140)

**M. Gerry Ritz:** Monsieur le Président, nul doute qu'il nous faut une meilleure définition de la notion de réduction d'impôt des sociétés.

Le budget mentionne une réduction de 2 p. 100 du taux d'imposition des sociétés, qui passera de 21 à 19 p. 100, mais elle sera étalée sur 10 ans. Il faudra 10 ans pour l'abaisser de 2 p. 100. Qu'en sera-t-il du coût de l'inflation, de production et de tout le reste pendant ces 10 ans? Il augmentera probablement beaucoup plus rapidement que cela.

Il est certain que les agriculteurs ont besoin de certains allègements fiscaux. Il y en a encore qui sont accablés par la sécheresse, les problèmes de bétail et tout le reste, mais le gouvernement exige toujours qu'ils paient des impôts. Il le fait de différentes manières. Le gouvernement s'est déchargé de nombreuses responsabilités au cours des 10 dernières années, ce qui a imposé un fardeau fiscal à chacun.

Nous voyons que tout s'accumule, inexorablement. Nous recevons moins de soins de santé, mais nous payons plus d'impôts. Nous avons moins d'infrastructures, mais nous payons plus d'impôts. Nous recevons moins de services de la part du gouvernement à quelque égard que ce soit, mais nous payons plus d'impôts. Même la soi-disant réduction d'impôts que le gouvernement a mise en oeuvre il y a quelques années ne s'est jamais manifestée sur les formulaires de déclaration d'impôts de qui que ce soit. Je mets quiconque au défi de me la montrer. Elle n'est pas apparue sur mon formulaire ni sur les formulaires des membres de ma famille. Elle a été réduite et dévorée par d'autres choses.

Nous avons trois différents paliers de mangeurs d'impôts; chacun a sa liste de vœux et s'en prend au même gibier. Si le gouvernement

fédéral se retire de certains domaines, les provinces ou encore les communautés urbaines doivent intervenir, car elles n'ont plus les transferts de fonds qu'elles avaient l'habitude de recevoir du gouvernement fédéral.

Nous avons vu 25 milliards de dollars excisés du transfert aux provinces au titre de la santé et des programmes sociaux. Et où est-on allé chercher cet argent manquant? Chez moi, et chez tous les autres contribuables.

Le problème dans notre pays est que nous avons besoin de parler d'une seule voix lorsqu'il s'agit d'allègements fiscaux et de la nécessité de laisser les gens faire ce qu'il font de mieux: gérer leur propre vie.

[Français]

**M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ):** Monsieur le Président, je veux partager mon temps avec le député d'Argenteuil—Papineau—Mirabel. J'aimerais tout d'abord remercier toutes les femmes pour la contribution qu'elles font à notre société, dans le cadre de la Journée internationale de la femme. Nous devrions le faire tous les jours de l'année. À l'avenir, nous aurons besoin de leurs services encore plus, particulièrement pour assurer la paix dans le monde.

J'interviens dans le cadre du discours sur le budget et je vais expliquer pourquoi je voterai contre la motion. Nous sommes au lendemain du vote sur le sous-amendement du Bloc québécois. Ce sous-amendement, qui demandait que le budget soit modifié pour corriger le déséquilibre fiscal et pour enfin avoir une véritable réforme du régime de l'assurance-emploi, a été rejeté. Les conservateurs et les libéraux ont voté ensemble. C'est là que l'on voit qu'il existe une différence fondamentale dans cette Chambre. Il y a des gens qui peuvent continuer à vivre avec le déséquilibre fiscal et le détournement de 45 milliards de dollars de la caisse d'assurance-emploi.

Dans toutes les campagnes électorales, on a dit aux gens, surtout les libéraux: « Vous allez voir, on va changer le régime. On va lui redonner plus de justice. Vos travailleurs saisonniers seront mieux traités. Lorsqu'ils perdront leur emploi, il y aura un programme d'aide pour les travailleurs âgés. » Cependant, lorsque vient le temps de déposer un budget, on les oublie.

C'est pour cette raison que la réaction actuelle dans tout le Québec est de rejeter ce budget. C'est aussi pour cette raison que nous, les députés du Bloc québécois qui représentons la majorité des députés du Québec ici, en cette Chambre, allons voter contre ce budget.

Le déséquilibre fiscal n'est pas seulement une question de principe. La situation actuelle fait que dans ma circonscription par exemple, le réseau de santé de Montmagny—L'Islet a des besoins financiers importants, comme me le disait la directrice dernièrement. Les gens ne sont pas satisfaits actuellement parce que Québec n'a pas l'argent nécessaire pour satisfaire les besoins de base que l'on a dans ce réseau. Cela se traduit également dans le réseau routier provincial ainsi qu'au chapitre de l'aide du Québec pour le développement touristique.

Nous avons un exemple frappant. Tout dernièrement, les étudiants sont obligés de faire la grève et aller camper devant l'Assemblée nationale du Québec, parce que le gouvernement du Québec n'a pas les sommes nécessaires. Il est pris en sandwich entre les besoins de la population et les surplus du fédéral. Il n'a pas sa part.

*Le budget*

Bien sûr, il faut assurer l'équité, mais il faut aussi comprendre le phénomène. C'est pour cela que nous, du Bloc québécois, trouvons important que la question du déséquilibre fiscal soit réglée afin que les citoyens en aient pour leur argent et que les gouvernements du Québec et des provinces, qui ont des responsabilités, aient les sommes disponibles.

Évidemment, sur le plan de l'assurance-emploi, il s'agit de l'argent des travailleurs et des employeurs. Depuis 10 ans, on a amassé 45 milliards de dollars de surplus et on a affecté cet argent à autre chose que ce à quoi il était destiné.

Si on avait conservé un surplus raisonnable, aujourd'hui, nous aurions l'argent pour le programme d'aide aux travailleurs âgés. On dit à nos travailleurs: « C'est la mondialisation. Cela permet d'accroître des exportations et valorise le commerce. » Tant mieux, mais il y a des gens qui sont des victimes et il faudrait que notre système nous permette de leur venir en aide. Actuellement, le gouvernement fédéral ne le fait pas.

C'est la même chose en ce qui concerne les femmes. On continue à les discriminer lorsqu'elles reviennent sur le marché du travail. Il s'agit du groupe de la population le plus pénalisé. Le gouvernement a pris des engagements à répétitions pendant les campagnes électorales, mais il n'y a pas eu de réforme en profondeur du régime d'assurance-emploi. C'est une raison suffisante pour voter contre ce budget.

Toutefois, il y a d'autres raisons importantes. Je vais vous lire par exemple un extrait d'une lettre que j'ai reçue de l'un de mes concitoyens. Il m'écrivait au sujet d'une lettre qu'il avait envoyée au premier ministre fédéral dans laquelle il lui parlait du projet du Manoir des pommiers sur la rue Hôtel-de-ville. Ils veulent construire 30 logements à but non lucratif pour les personnes à faible revenu de 70 ans et plus, en légère perte d'autonomie. Il disait qu'ils étaient sur la prochaine programmation de la SHQ d'avril 2005, à condition que la province puisse avoir de l'argent dans le prochain budget fédéral.

Bien, nous ne l'avons pas cet argent. Malgré les engagements du premier ministre, il n'y a pas d'argent dans le budget pour le logement social. Pour ces citoyens, le projet va être retardé. Il s'agit de personnes qui en ont besoin et qui vivent une situation difficile. Pourquoi, alors qu'il y a des surplus importants, n'affecte-t-on pas les sommes nécessaires? Pourquoi ne s'organise-t-on pas pour qu'en bout de ligne, ces services soient offerts à la population? C'est une autre raison pour voter contre ce budget.

Il y a également un élément qui me préoccupe beaucoup, et c'est le réinvestissement dans la productivité. En décembre dernier, au lendemain de la fermeture de six usines de textile à Huntingdon, le gouvernement fédéral a déposé en catastrophe un plan de travail, un plan d'action très incomplet, pour venir en aide à l'industrie du textile et du vêtement.

• (1145)

Hier encore, au Comité permanent de l'industrie, des ressources naturelles, des sciences et de la technologie, nous avons reçu les gens de l'industrie du textile et de celle du vêtement. Des deux côtés, il y a des insatisfactions profondes. Selon les gens de l'industrie du vêtement, les choses ne vont pas assez vite. En effet, on a annoncé les nouvelles au mois de décembre et, aujourd'hui, rien ne fonctionne. En ce qui concerne l'industrie du textile, en aucune façon ce programme n'a satisfait cette industrie qui n'est pas d'hier, mais bien d'aujourd'hui et de demain, en autant qu'on lui permette l'accès aux marchés.

Entre autres, j'espère que lors du sommet entre le premier ministre, le président des États-Unis et le président mexicain, il sera question

de rétablir cet accès aux marchés pour l'industrie du textile du Québec et du Canada vers les États-Unis. Je dis au gouvernement fédéral que ce n'est même pas de l'argent que cela prenait, mais un engagement. C'est cela qu'on s'attendait à avoir dans le budget. Toutefois, il n'y en a pas non plus dans ce sens. C'est à un autre investissement dans la productivité qu'on se serait attendu.

Dernièrement, j'ai écrit au ministre des Transports du Canada pour lui demander, maintenant que le gouvernement a décidé de demeurer propriétaire des ports, comme le port de Cacouna, s'il allait avoir un plan de développement. Il m'a répondu noir sur blanc qu'il n'y a pas de plan de développement. Cependant, il aurait dû y avoir de l'argent dans ce budget. J'espère qu'on pourra prendre l'argent de Développement économique régional pour avoir ces plans de développement. En effet, il ne faut pas seulement que les infrastructures soient là; il faut qu'elles soient en bon état. De plus, il faut que l'on s'assure de leur disponibilité pour répondre aux besoins économiques. Malheureusement, on n'a pas retrouvé de coup de main dans ce budget, auquel on se serait attendu à ce sujet.

Il y avait aussi, dans le rapport du Comité permanent des finances, une recommandation unanime pour qu'il y ait un programme d'assistance aux événements pour remplacer les sommes que les organismes sociaux, les événements culturels ou touristiques ont perdu à cause du scandale des commandites. On s'entend bien. Il ne s'agit pas de légaliser ou de recommencer à détourner de l'argent, comme les libéraux l'ont fait. Cependant, quant au montant d'argent nécessaire pour donner un coup de main à nos organismes, il aurait été pertinent qu'il y ait dans le présent budget des sommes disponibles. En effet, des festivals comme le Festival de l'oise blanche à Montmagny, par exemple, ou la Fête des chants marins à Saint-Jean-Port-Joli, ou le gala international de l'accordéon avaient l'habitude d'avoir des sommes. Cet argent, tout comme la partie que l'organisme avait chez nous, était très bien dépensé. Cependant, on n'a pas donné suite à cette proposition, parce que l'on s'est fait prendre la main dans le sac et on n'ose plus ressortir cette histoire. En effet, on a tellement honte du comportement que l'on a eu. Néanmoins, le gouvernement aurait dû faire la différence entre le système qu'il avait mis en place pour aider ses amis et les besoins des organismes qui ne sont toujours pas satisfaits.

Par conséquent, il y a beaucoup de besoins non satisfaits. J'ai un autre exemple. Il s'agit de Parcs Canada. Dans le budget, on annonce un peu d'argent additionnel. J'ai vérifié. Cela veut dire 11 millions de dollars pour l'année prochaine, alors que la vérificatrice générale avait dit que pour les parcs, cela prenait un investissement massif, parce que l'on est très en retard quant à la qualité des infrastructures. Il aurait fallu accélérer un investissement plus important que ce qu'il y a là. Par exemple, chez nous, le parc de Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais, qui rend hommage à l'immigration des Irlandais ici au Québec et au Canada, mériterait un nouvel investissement. On risque de faire cela dans deux, trois ou cinq ans si des sommes additionnelles ne sont pas mises sur la table.

### Le budget

Par conséquent, ce budget est très décevant sur le plan de plusieurs éléments. La campagne électorale avait amené un gouvernement minoritaire. Les Québécois ont dit ce qu'ils souhaitent retrouver dans l'action du gouvernement et particulièrement sur le plan budgétaire. Il s'agissait de points majeurs comme le déséquilibre fiscal, l'assurance-emploi, le logement social ainsi que les investissements afin que l'argent que l'on paie en impôts à Ottawa revienne en investissements productifs dans le territoire du Québec. Cependant, l'on ne retrouve pas ces montants dans le budget actuel. C'est pour cette raison qu'à titre de député de ma circonscription et qu'à titre de député du Bloc québécois, je ne peux d'aucune façon avaliser les propositions du gouvernement. Je trouve très étonnant l'attitude des conservateurs qui, depuis le début, semblent mi-chair et mi-poisson. Ils ne savent pas trop où loger. Ils semblent avoir plus peur de l'élection que d'appliquer vraiment une décision, une évaluation ferme et objective par rapport au budget.

J'espère — bien que j'en sois sûr — que la population saura juger de l'ensemble de ces choses. Hier, notre sous-amendement a été défait. Aujourd'hui, nous voterons sur l'amendement des conservateurs. Mercredi soir, nous voterons sur le budget. Soyez sûr que le vote du Bloc québécois représentera ce que les Québécois souhaitent, c'est-à-dire que l'on dise non à ce budget qui ne satisfait pas les exigences du Québec.

• (1150)

[Traduction]

**M. David Tilson (Dufferin—Caledon, PCC):** Monsieur le Président, j'ai une observation à faire au député du Bloc.

D'abord, qu'il soit bien clair que les conservateurs ne sont pas très heureux de ce budget. Le député ne cesse pas de dire que nous appuyons tout ce que contient le budget. Nous ne sommes pas satisfaits de ce budget.

Quoi qu'il en soit, cette observation mise à part, je voudrais poser une question au député du Bloc. Dans la livraison du *Globe and Mail* de ce matin, et j'ignore si le député a eu le temps de le lire, on trouve un article signé par Jeffrey Simpson. Il soulève une question au sujet de la doctrine de dépense pour les cinq prochaines années, des engagements pris dans le budget pour les cinq prochaines années. Il souligne qu'en 2007-2008 les dépenses augmenteront de 7,9 milliards de dollars, en 2008-2009, de 12,6 milliards de dollars et en 2009-2010, de 16,6 milliards de dollars.

Voici ma question: pourquoi présenter des budgets? Y aura-t-il de la place pour présenter des budgets au cours des prochaines années? Avons-nous vidé l'armoire? Comme le gouvernement a pris des engagements pour les cinq prochaines années et qu'il ne restera plus d'argent, comment pourrions-nous planifier l'avenir, si ce n'est, peut-être, qu'en présentant un budget visant à augmenter les impôts?

[Français]

**M. Paul Crête:** Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt l'intervention de mon collègue. Ce qui m'étonne un peu, c'est qu'il s'inscrit en contradiction avec son chef.

Après la lecture du budget, on a demandé au chef du Parti conservateur s'il trouvait qu'il s'agissait d'un bon budget. On le lui a demandé à quatre reprises et chaque fois il a répondu qu'il ne voulait pas d'élections. Il répondait autre chose plutôt que de s'attarder au fond de la question.

Cela représente un problème aujourd'hui, puisqu'on nous dit ne pas être satisfait de ce budget. Les conservateurs voteront-ils fermement contre le budget pour respecter la volonté de la

population et dire à ce gouvernement que le budget, tel qu'il apparaît, est inacceptable? C'est ce que nous verrons mercredi.

Le gouvernement échelonne les crédits sur les cinq prochaines années. On se demande pourquoi avoir à faire un budget l'an prochain. Or, regardons seulement les mesures prévues pour l'année à venir. Est-il pertinent, oui ou non, de voter en faveur du budget? Y retrouve-t-on ce que les Québécois et les Québécoises nous ont demandé relativement au déséquilibre fiscal, à l'assurance-emploi et au logement social? Y retrouve-t-on ce que l'ensemble du reste du Canada a voulu quant au fait de resserrer les dépenses du gouvernement fédéral?

Quand on répond à ces questions, on n'a pas d'autre choix que de s'attendre à ce qu'ici, en cette Chambre, lorsque nous passerons au vote mercredi, les conservateurs voteront massivement contre le budget. Sinon, nous constaterons qu'ils auront fait passer leurs priorités électorales avant les nécessités du pays.

• (1155)

[Traduction]

**M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, une des questions que le Bloc Québécois s'est acharné à porter à l'attention de la Chambre concerne tout le secteur de l'assurance-emploi. Je sais que ce programme est très important, non seulement pour les Québécois, mais aussi pour tous les Canadiens. Ce programme est très important. La vaste majorité des Canadiens y versent des cotisations et ne reçoivent jamais de prestations parce que, heureusement, ils continuent de travailler sans interruption.

Cependant, il y a des gens qui, pour toutes sortes de raisons, cessent de travailler et doivent recevoir des prestations. Le député sait que, peu importe comment fonctionne le programme, il doit exister une sorte de période d'attente. Si le programme versait des prestations à tous ceux qui n'ont travaillé qu'une journée, cela créerait une situation très injuste. On abuserait d'un tel système.

De toute évidence, les gens doivent travailler pendant un certain nombre de jours avant d'avoir droit à des prestations. Le député peut-il me dire combien de jours ou de mois les gens devraient travailler avant d'être admissibles à des prestations d'assurance-emploi?

[Français]

**M. Paul Crête:** Monsieur le Président, au départ, je voudrais dire que je conviens d'un élément mentionné par le député. Effectivement, les gens qui sont en colère vis-à-vis de l'assurance-emploi, ce sont les chômeurs, mais ce sont aussi bon nombre de travailleurs qui travaillent durant toute l'année. Ce sont eux qui ont cotisé au régime d'assurance-emploi et qui ont vu 45 milliards de dollars détournés des fins pour lesquelles le régime existe.

Un consensus s'est créé relativement à cette volonté de procéder à une réforme du régime d'assurance-emploi. Ce ne sont pas seulement les chômeurs qui y consentent, mais aussi les travailleurs qui travaillent durant toute l'année et les employeurs qui cotisent au régime, qui ont vu l'argent s'en aller ailleurs que là où il était censé être dépensé. C'est pour cette raison qu'il s'agit là d'un des éléments importants qu'on met de l'avant.

L'exigence pour se qualifier à recevoir des prestations d'assurance-emploi varie, selon le taux de chômage, entre 420 et 700 heures de travail. Plus le taux de chômage est élevé, moins on exige d'heures pour se qualifier.

*Le budget*

Aujourd'hui, en cette Journée de la femme, on se rend compte qu'une discrimination continue de s'exercer envers les femmes et les jeunes, à qui l'on demande plus d'heures pour se qualifier au régime d'assurance-emploi qu'aux autres citoyens. Cela est complètement inacceptable.

Ne serait-ce que pour cette raison, il aurait fallu une véritable réforme du régime d'assurance-emploi. Les libéraux l'avaient promise. Or, ils ont trompé les chômeurs et les cotisants au régime. C'est pour cette raison qu'il faut voter contre ce budget.

**M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ):** Monsieur le Président, cela me fait plaisir de prendre la parole aujourd'hui sur ce budget.

En débutant, je vous dirais que pour savoir où on s'en va quand on prépare un budget, il faut savoir d'où on vient. Évidemment, savoir d'où on vient, pour le gouvernement libéral, c'est savoir où il a pris l'argent pour éliminer le déficit et faire ces faramineux surplus. Finalement, c'est cela le drame du Parti libéral, c'est de ne pas savoir où il a pris l'argent, ne pas savoir où le premier ministre actuel, lorsqu'il était ministre des Finances, a pris l'argent pour ramener le déficit à zéro et, finalement, faire des surplus faramineux.

Premièrement, il a coupé dans les transferts aux provinces. Cela a été le premier départ de ce gouvernement libéral. En 1991, le gouvernement fédéral payait 25 p. 100 des coûts de la santé. En 1999-2000, on n'en payait plus que 13 p. 100. On a commencé à réinvestir. Souvenez-vous que le rapport Romanow nous disait que le gouvernement fédéral devait revenir au pourcentage qu'il payait dans le système de santé dans les années 1990, soit 25 p. 100.

Finalement, ce sont les coupures qui ont précédé le retour. Quel en a été l'impact? Les coupures se sont faites sur le dos des provinces. Ce n'est pas pour rien qu'au Québec, ce que 80 p. 100 des Québécoises et des Québécois demandent au gouvernement fédéral, c'est de régler le dossier du déséquilibre fiscal.

Le fédéral a refait sa santé financière sur le dos des provinces. Il est tout à fait normal que les Québécoises et les Québécois demandent au gouvernement fédéral, maintenant qu'il a atteint son objectif et qu'il fait des surplus faramineux, de rétablir cet équilibre fiscal.

Évidemment, on ne voit pas cela dans le budget. C'est cela le drame. Ce qui est encore plus dommageable, c'est que certains intervenants du milieu socio-économique se laissent embarquer encore une fois par cette politique fédérale qui dit que, maintenant qu'il y a des surplus, ils vont décider où ils vont donner leur argent, dans des milieux où on ne les attend pas.

Là-dessus, j'interpelle mes ex-collègues, maires de municipalités, qui, finalement, se laissent endormir par le gouvernement fédéral. Cela ne règle pas le problème des provinces quand il va directement faire affaire avec les villes. Les maires se sont laissés embarquer, c'est vrai.

En effet, depuis 1991, depuis que le gouvernement fédéral a commencé à couper dans les transferts aux provinces, la répercussion directe a été que les gouvernements des provinces ont coupé dans les transferts à leurs propres créatures que sont les municipalités et les commissions scolaires. C'est cela l'effet domino des coupures du gouvernement fédéral pour se faire une santé financière.

Aujourd'hui, le gouvernement fédéral veut faire affaire directement avec celles qui ont subi les contrecoups des coupures des années 1990, soit les villes, sans régler les problèmes des provinces. Quel est le résultat? On a de l'argent fédéral sur la table et pas d'entente avec le Québec. On n'a donc pas voulu faire d'entente

préalable avec les provinces, donc on a de l'argent disponible, ici, à Ottawa, avec des mesures et des conditions qui ne sont pas acceptables par le gouvernement du Québec qui gère les problèmes des municipalités.

Ne nous leurrions pas, ce n'est pas l'équipe du ministère de l'Infrastructure et des Collectivités qui est capable de gérer à la pièce les demandes des municipalités. Arrêtons de rêver. Si les députés libéraux rêvent en cette Chambre, je suis tout ouïe pour savoir ce qui va se passer.

Le gouvernement de l'Ontario a décidé de laisser le gouvernement fédéral négocier directement avec les villes. Celui-ci n'a pas les structures pour comprendre les problèmes des municipalités. C'est facile pour les maires de venir dire qu'ils ont besoin d'argent. Toutefois, ce l'est moins quand vient le temps de répartir les sommes. N'oublions pas que, seulement au Québec, en eau et en épuration des eaux usées, les besoins des municipalités sont de 15 milliards de dollars. Ce que le gouvernement fédéral a mis sur la table pour les cinq prochaines années, pour le Québec, c'est 1,1 milliard de dollars. On est donc loin du compte et loin de régler les problèmes des villes.

Il faut absolument que les municipalités négocient avec Québec. Cela va prendre de l'argent de tous les paliers de gouvernement pour régler le problème des infrastructures des villes, qui est une conséquence directe des coupures du fédéral dans les années 1990.

C'est l'effet domino: on coupe dans les transferts aux provinces, qui elles coupent dans les investissements dans les villes. Depuis 1990, les villes ont à peine maintenu les infrastructures et elles n'ont pas été capables de récupérer suite aux détériorations des infrastructures. On assiste donc à ce drame, au Québec, soit 15 milliards de dollars de besoins seulement en eau potable et en épuration des eaux.

● (1200)

On n'ajoute pas à cela les besoins en matière de routes et de bâtiments qui, pour le Québec, représentent environ 30 milliards de dollars.

Un programme est effectivement offert dans ce budget, mais, encore une fois, on n'a pas négocié avec les provinces. Tel est le drame du Parti libéral. Les libéraux ignorent que lorsqu'ils ont effectué leurs coupures pour essayer d'atteindre le déficit zéro, ils n'ont pas réinjecté de montants en sens inverse. Pour respecter l'effet de dominos, après avoir coupé dans les transferts aux provinces, ils auraient dû par la suite leur redonner de l'argent afin de rétablir l'équilibre fiscal. De cette façon, toutes les communautés ou tous les intervenants auraient pu régler, entre autres, les problèmes reliés aux infrastructures des municipalités. Cela devrait se faire avec les provinces, les villes et le gouvernement fédéral.

Encore une fois, on essaie de court-circuiter tout cet équilibre, qui est pourtant naturel. C'est ainsi que cela se passe. On peut essayer de changer cela; le gouvernement fédéral peut essayer de créer un ministère des Affaires municipales et remplacer tous les ministères équivalents des provinces et du Québec. Par contre, je prédis que nous aurons le même résultat qu'avec le registre des armes à feu: cela coûtera 20, 100 ou 1 000 fois plus cher, pour la simple et bonne raison que le fédéral ne connaît pas ces secteurs.

### *Le budget*

Malgré tout, on procède à la va-comme-je-te-pousse. Dans le dossier des municipalités, c'est le poids politique des maires des villes qui prévaut. Encore une fois, ils ont préféré la méthode la plus facile, soit faire affaire directement avec celui qui a l'argent. En effet, c'est le gouvernement fédéral qui détient présentement l'argent, et il semble le maintenir dans ses coffres.

Cela m'amène à la deuxième partie du problème. Comment le gouvernement a-t-il fait ses surplus et épongé son déficit? Il l'a fait sur le dos des travailleurs, des chômeurs et des chômeuses, par l'entremise de la fameuse caisse d'assurance-emploi.

En 1996, le gouvernement fédéral s'est retiré de tout le dossier de l'assurance-emploi, qui s'appelait à l'époque l'assurance-chômage. Il a décidé que dorénavant, seuls les employeurs et les employés paieraient les cotisations et qu'il n'y contribuerait plus. Donc, depuis 1996, le fédéral n'y verse plus un sou. Tout ce qu'il fait, c'est de percevoir les cotisations des employeurs et des employés et d'émettre les chèques aux sans-emploi qui ont besoin de prestations d'assurance-emploi.

Évidemment, depuis 1996, le gouvernement a perçu des profits de la gestion de cette caisse. Ce ne sont pas de petits profits; c'est un profit de 45 milliards de dollars qu'il a généré. Je comprends que les députés libéraux nous disent que s'il n'y a pas de caisse autonome, cela fait partie des revenus consolidés. C'est vrai. C'est là une des astuces du premier ministre, ancien ministre des Finances, qui a finalement enlevé l'argent aux travailleurs et des travailleuses.

Aujourd'hui, pour régler ce problème, il faudrait confier aux travailleurs et aux employeurs la gestion d'une caisse autonome, pour qu'ils puissent eux-mêmes dépenser l'argent qu'ils y versent. Par contre, on s'y oppose; on veut continuer de contrôler l'argent, puisque c'est payant de le faire.

Encore une fois, on ne règle pas le problème. Ce dernier budget n'y parviendra pas non plus. Comme on l'a dit, ce budget prévoit réinvestir 300 millions de dollars. Par contre, sur le montant de 45 milliards de dollars qu'on a enlevé aux cotisants depuis 1996, cette somme représente six millièmes. Ainsi, on ne règle pas le problème avec ce réinvestissement. Encore une fois, on se sert de cet argent à d'autres fins. Mais pour faire quoi?

En 1996, de surcroît, le gouvernement fédéral a cessé son intervention en matière de logement social. Il n'investissait plus un sou, et laissait plutôt aux provinces le soin d'investir dans le logement social.

Cet argent ne retourne donc pas là où il a été pris. Certes, le gouvernement fédéral a pris de l'argent et a coupé dans les transferts aux provinces, mais aujourd'hui, dans ce budget, on ne remet pas de nouvelles sommes d'argent aux provinces. On ne règle pas davantage les problèmes de la péréquation, de l'éducation et de la santé. C'est ce qui fait que les provinces ont encore besoin d'argent.

On a pris l'argent des travailleurs et des travailleuses, mais on ne remet pas l'argent dans la caisse d'assurance-emploi, on ne crée pas une caisse autonome pour que les travailleurs et les travailleuses puissent gérer à leur propre guise cette assurance. Ce que souhaiteraient tous les travailleurs, c'est d'avoir accès à l'assurance-emploi lorsqu'ils en ont besoin. Ils ne veulent pas être victimes des conditions qu'ils ne rencontrent pas, parce qu'ils sont des travailleurs saisonniers ou autres. On ne leur donne pas cette chance.

En matière de logement social, un programme qu'on a aboli en 1996, on ne règle rien, puisqu'on n'alloue pas l'argent nécessaire.

C'est évidemment pourquoi, vous l'aurez compris, le Bloc québécois votera contre ce budget.

●(1205)

[Traduction]

**M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais répéter la question que j'ai posée au collègue du député au sujet du régime d'assurance-emploi. Je pense que le député a probablement entendu le préambule.

Il y a une période minimale de travail pour avoir droit aux prestations d'assurance-emploi. Le Bloc nous dit que 47 p. 100 des personnes qui paient des cotisations ne sont pas admissibles aux prestations. Évidemment, s'il y a une période minimale, un certain pourcentage des cotisants n'auront pas assez d'heures de travail pour avoir droit aux prestations.

J'ai une question simple à poser au député. Quel devrait être le nombre minimal d'heures, de jours, de semaines ou de mois de travail pour qu'un cotisant au régime d'assurance-emploi ait droit aux prestations?

[Français]

**M. Mario Laframboise:** Monsieur le Président, je pense que le rapport unanime du Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées est clair. On veut un programme par lequel, après 360 heures de travail, les employés seraient éligibles à l'assurance-emploi. C'était un rapport unanime. Même les députés libéraux ont eu l'audace de voter en faveur de ce rapport et, ce soir ou demain, ils voteront en faveur budget qui ne prévoit pas ces conditions-là.

Tout le monde s'entendait. On accouche encore une fois d'une souris, alors qu'on connaît très bien les besoins. Ce n'est pas le premier rapport unanime que nous avons, c'est le deuxième. Nous en avons un dans l'ancienne législature. C'est un rapport unanime dans lequel on recommande que ceux qui travaillent 300 heures soient éligibles à l'assurance-emploi. Cela réglerait de façon très importante le problème des trous noirs si on leur donnait droit à l'assurance-emploi dès qu'ils ont fait un nombre d'heures raisonnable.

Le comité s'était penché sur la question. Je pense que ce comité était tout de même constitué de soi-disant spécialistes, en autant qu'on puisse être des spécialistes, nous les députés en cette Chambre. Ce n'est pas nous qui avons ces problèmes d'assurance-emploi. La population comprendra. Il reste que ces gens-là sont près de la population et ils avaient fait des recommandations pourtant claires. Comment se fait-il, encore une fois, que le député ne comprenne pas cela et que le Parti libéral n'ait pas inclus ces 28 recommandations dans le budget qui vient d'être déposé?

●(1210)

**M. Marcel Gagnon (Saint-Maurice—Champlain, BQ):** Monsieur le Président, je voudrais remercier mon collègue d'Argenteuil—Papineau—Mirabel. Je ne mentionnerai pas l'autre partie de ses titres parce que c'est un peu trop long. J'aime toujours l'entendre parce que c'est un homme d'expérience et un homme compétent.

Il n'a pas eu le temps d'aborder un point sur lequel j'aimerais lui poser une question. Je suis de plus en plus scandalisé de l'immoralité des budgets que nous avons ici, surtout du dernier budget.

*Le budget*

Par exemple, on parle du remboursement de la dette du gouvernement fédéral. Je voudrais demander à mon collègue s'il est d'accord avec moi. Sinon, il va me contredire. Tout le monde est d'accord pour payer ses dettes, mais autant que possible, on essaye de faire payer ceux qui ont endetté le gouvernement.

À ce que je sache, ce ne sont pas les chômeurs, ni les personnes âgées les plus démunies qui ont endetté le gouvernement. Ce ne sont pas non plus ceux qui ont besoin de logements sociaux. Ce ne sont pas les plus pauvres de la société qui ont endetté le gouvernement. Pourtant, ce sont ces gens-là à qui l'on a fait subir des coupures pour être capable de mettre des sommes pour le remboursement de la dette. Selon moi, les responsables sont davantage ceux qui se servent des paradis fiscaux, par exemple, comme le premier ministre actuel l'a fait avec ses compagnies de bateaux.

Est-ce qu'il est d'accord avec moi sur le fait qu'il est complètement immoral de faire payer la dette par les plus pauvres de la société?

**M. Mario Laframboise:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Le député de Saint-Maurice—Champlain, porte-parole pour les aînés, sait très bien comment le gouvernement fédéral peut tergiverser quand vient le temps de rembourser aux aînés ce qu'il leur doit au niveau du Supplément de revenu garanti. Il faut le faire!

C'est un bel exemple. Quand vous devez de l'argent au gouvernement fédéral, ne soyez pas inquiets, il vous trouve. Pourtant, il oblige les aînés à remplir un formulaire à part, alors que ce serait très facile d'entrer tout cela dans l'ordinateur et, automatiquement, leur envoyer le Supplément de revenu garanti.

Qu'est-ce qu'on fait? On les force à remplir des formulaires, en espérant justement qu'il y en aura le moins possible qui vont les remplir. En effet, pendant ce temps-là, on économise de l'argent. On l'a dit tout à l'heure, on l'a fait sur le dos des travailleurs et des travailleuses au niveau de l'assurance-emploi. Depuis 1996, ces gens-là contribuent au régime. Il y a des surplus et le gouvernement garde l'argent.

Le gouvernement rembourse sa dette. S'il y avait un mot à utiliser, ce serait le mot « scandale » sauf qu'il faudrait trouver un mot plus fort parce que ce mot-là a déjà été utilisé pour décrire le gouvernement libéral. Tous les jours, dans les médias, on parle du scandale libéral avec le scandale des commandites.

[Traduction]

**M. John Maloney (Welland, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole au sujet du récent budget fédéral. Je vais partager le temps qui m'est accordé avec le député d'Algoma—Manitoulin—Kapusking.

Le gouvernement du Canada a présenté un programme ambitieux et s'est engagé clairement envers les Canadiens à maintenir une saine gestion financière, à consolider les fondements de notre société, à stimuler la croissance économique et à permettre au Canada de s'acquitter de ses responsabilités sur la scène internationale. Le budget est le huitième budget équilibré d'affilée, ce qui constitue la meilleure performance financière du Canada depuis le début de la confédération et aussi la meilleure performance financière du G-7. Le budget est dicté par le bon sens, il est équilibré et il est viable. Les promesses faites pendant la dernière campagne électorale fédérale sont tenues dans ce budget.

Plutôt que de parler des gains d'ordre général que représentent les réductions d'impôt pour les particuliers et les entreprises, le financement des soins de santé, l'aide étrangère et d'autres mesures budgétaires, j'aimerais parler des aspects du budget qui intéressent

particulièrement la population de la péninsule du Niagara et notamment les gens de ma circonscription, Welland.

Premièrement, j'accueille avec enthousiasme les mesures sur la sécurité frontalière. Depuis qu'il a signé avec les États-Unis la Déclaration sur la frontière intelligente en décembre 2001, le Canada a fait des progrès considérables dans l'amélioration de la sécurité de ses frontières. Néanmoins, dans les régions frontalières comme la péninsule du Niagara, ces progrès entraînent des dépenses considérables pour les forces locales chargées de l'application de la loi. Compte tenu du resserrement du dispositif de sécurité, ces forces doivent répondre à de nombreux appels relatifs à la sécurité nationale.

Il est évident que la région de Niagara, qui confine avec les États-Unis, est située entre les lacs Ontario et Érié et la rivière Niagara et compte sept ponts transfrontaliers, soit quatre ponts routiers et trois ponts ferroviaires, est dans une situation unique qui pose des défis en matière de sécurité nationale, défis auxquels la plupart des autres municipalités n'ont pas à faire face. En outre, il y a le canal Welland, qui revêt une importance stratégique pour le transport maritime dans les eaux intérieures, et une importante usine de production hydraulique à Niagara Falls. Pourtant, la police de la région de Niagara n'a pas obtenu de fonds additionnels pour affronter ces défis et la présence de la GRC continue de diminuer dans cette région.

Les dépenses liées à la sécurité nationale ne devraient pas être assumées uniquement par les contribuables de la région de Niagara, mais par l'ensemble des contribuables canadiens. La situation est injuste pour les résidents de la circonscription de Welland et de la péninsule du Niagara.

Le gouvernement a consacré des ressources impressionnantes à la sécurité depuis le 11 septembre et cela est à son honneur. Malheureusement, la plupart du financement ne visait pas les intervenants sur le terrain. C'est pourquoi je suis ravi de voir que le budget de 2005 prévoit un montant supplémentaire de 433 millions de dollars sur cinq ans pour renforcer la capacité gouvernementale d'offrir des services frontaliers sûrs et efficaces.

Une portion de ces nouveaux fonds permettra d'augmenter le nombre d'agents aux postes frontaliers et aux aéroports clés aux quatre coins du Canada, y compris en Ontario. Cette augmentation de l'effectif aidera les agents aux postes frontaliers de Niagara Falls et de Fort Erie. Il est certain que je continuerai de faire valoir que les corps policiers locaux qui fournissent des services de sécurité nationale devraient être rémunérés de façon adéquate.

La sécurité maritime est un aspect de la sécurité frontalière. Comme je l'ai dit, la région de Niagara touche à deux des Grands Lacs, à une rivière internationale et au canal Welland. Depuis que l'on a réduit la présence de la Gendarmerie royale du Canada dans la péninsule, la police nationale est très peu présente sur les Grands Lacs et la rivière Niagara. La police de la région de Niagara a des capacités et des ressources limitées pour effectuer des patrouilles maritimes. Or, de telles patrouilles s'imposent et elles coûtent environ 77 000 \$ par année aux contribuables de la péninsule du Niagara, sans compter les coûts des bateaux et du carburant.

### *Le budget*

S'appuyant sur des investissements antérieurs et sur la politique de sécurité nationale, le budget de 2005 accorde un montant supplémentaire de 222 millions de dollars sur cinq ans pour accroître encore plus la sécurité du système canadien de transport maritime. Ces fonds seront affectés à une série d'initiatives, dont l'ajout de patrouilleurs semi-hauturiers pour le réseau des Grands Lacs et la Voie maritime du Saint-Laurent, des inspections réglementaires additionnelles et la création d'équipes d'intervention d'urgence. C'est un premier pas dans la bonne direction.

Étant donné sa proximité de la frontière américaine, la péninsule du Niagara est le point de passage frontalier qui compte le plus grand nombre de personnes revendiquant le statut de réfugié. Par conséquent, les questions relatives à l'immigration et à l'établissement sont de toute importance. On prévoit, dans le budget de 2005, une augmentation de 298 millions de dollars sur cinq ans pour les programmes d'établissement et d'intégration des nouveaux Canadiens. Environ 60 p. 100 de ce financement ira à l'Ontario.

Je tiens à rappeler au gouvernement fédéral sa responsabilité d'assumer sa part non seulement des coûts futurs, mais aussi des coûts actuels. Je me permets de rappeler les demandeurs d'asile qui, entre le 14 décembre 2004 et le 16 janvier 2005, ont afflué au passage frontalier Buffalo-Fort Erie en prévision de la mise en oeuvre de l'Accord des tiers pays sûrs conclu entre le Canada et les États-Unis. Au total, les contribuables de la région du Niagara ont payé environ 240 000 \$, soit presque un quart de million de dollars. D'après moi, les contribuables de la région ne devraient pas avoir à assumer les coûts associés à cet afflux; ce sont les gouvernements provincial et fédéral qui devraient le faire.

C'est la mise en oeuvre d'une politique fédérale qui a entraîné cette crise. Les habitants de la région se sont démenés pour offrir nourriture et logement pendant la période des fêtes. Leur priorité était la sécurité de tous les demandeurs et immigrants.

J'ai demandé au gouvernement du Canada de se pencher sur les coûts et de proposer que ses représentants rencontrent les représentants régionaux et aussi leurs homologues provinciaux le plus tôt possible. Les habitants de la région du Niagara ne devraient pas avoir à payer ces coûts. Nous devons trouver un moyen de rembourser ces dépenses extraordinaires. Le fait que les habitants de la région assument à eux seuls les coûts associés à une situation de responsabilité nationale entraînée par une politique nationale est absolument injuste.

• (1215)

Les initiatives annoncées dans le budget au sujet de l'établissement des immigrants et des services d'intégration nous ouvrent un débouché vers lequel j'ai l'intention de pousser le gouvernement.

Je me réjouis de l'intention du gouvernement d'investir 75 millions de dollars sur cinq ans, au titre de l'entente sur la santé, afin d'accélérer l'intégration des professionnels de la santé formés à l'étranger. Cette mesure contribuera à alléger la pénurie de médecins et de personnel infirmier dans la région de Niagara. Selon les dernières estimations, la région comptait plus de 50 médecins étrangers en chômage ou sous-employés. J'ai bon espoir que cet investissement aidera à alléger la grave pénurie de médecins et de personnel infirmier qui frappe cette région. Nous n'avons pas les moyens de nous passer de ressources humaines aussi précieuses.

Le budget de 2005 annonce également que FedNor verra son budget augmenter de 14,2 millions sur cinq ans afin de raffermir son apport aux sociétés d'aide au développement des collectivités de l'Ontario. Cet argent permettra d'aider directement la Société d'aide au développement des collectivités du sud de la région de Niagara,

établie à Port Colborne, celle de Venture Niagara, à Welland et le centre d'affaires de Grand Erie, à Cayuga, qui dessert également l'ouest de Lincoln. Le programme d'aide au développement des collectivités a bien servi la région de Niagara et sa population jusqu'ici et il continuera de le faire.

Je crois comprendre qu'une partie de cet argent servira à améliorer les services aux minorités de langue officielle. Port Colborne et Welland, dans la région de Niagara, comptent d'importantes populations francophones. Compte tenu que les services qui sont offerts ont récemment fait l'objet de critiques, je me réjouis que le gouvernement fédéral entende continuer de protéger les droits de la minorité linguistique.

Le quart de la population canadienne dépend du patrimoine naturel constitué par l'écosystème des Grands Lacs. Le gouvernement intensifiera ses efforts en cours afin d'améliorer la santé environnementale du bassin des Grands Lacs. Le budget de 2005 prévoit 40 millions de dollars de plus sur cinq ans pour procéder à l'étape suivante du Plan d'action des Grands Lacs.

Prenant appui sur les réalisations depuis 1989, cette initiative poursuivra l'assainissement environnemental des zones aquatiques dont l'état est particulièrement préoccupant et dont traite l'Accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, rétablissant ainsi le potentiel de développement écologique et économique de ces secteurs. La région de Niagara devrait bénéficier de ce programme, sans parler des nouveaux fonds alloués à la lutte contre les espèces envahissantes.

Les espèces exotiques envahissantes sont des plantes ou des animaux, comme le longicorne asiatique, la lamproie marine et la spongieuse, dont l'intervention humaine a favorisé l'introduction en dehors de leurs habitats naturels et qui endommagent nos écosystèmes locaux. Les espèces exotiques engendrent des milliards de dollars de pertes pour l'économie en raison, par exemple, de leur impact sur les stocks de poissons, le rendement des cultures et la production forestière. Il est plus efficace et moins coûteux de prévenir l'entrée de ces espèces au Canada que d'en corriger les répercussions.

Pour favoriser une gestion efficace du problème, le budget de 2005 débloquera 85 millions de dollars sur cinq ans pour élaborer une stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes qui sera axée sur la prévention. Les provinces et les territoires s'associeront à la stratégie à titre de partenaires. Il y aura des investissements stratégiques en vue d'augmenter les inspections à nos frontières, de mieux appuyer les activités scientifiques, de renforcer les efforts de surveillance nationale et de sensibiliser l'opinion aux pratiques préjudiciables. La lutte contre les espèces exotiques envahissantes contribuera à soutenir d'autres initiatives environnementales comme les efforts du Canada visant à protéger les espèces en péril et à renforcer l'équilibre écologique des parcs nationaux.

Parmi les nouvelles dépenses d'une stratégie de lutte contre ces espèces, notons l'injection de 2 millions de dollars de plus par année, au cours des cinq prochaines années, dans le programme de lutte contre la lamproie de mer, programme administré conjointement par le Canada et les États-Unis et visant à limiter la présence de cette espèce dans les Grands Lacs. Ce financement permettra au Canada d'accroître sa contribution annuelle au programme afin d'améliorer la prestation et de mieux protéger les Grands Lacs. C'est une excellente nouvelle pour la pêche commerciale et les adeptes de la pêche sportive.



*Le budget*

Les Fonds municipaux verts, qui permettent de réaliser des projets écologiques novateurs, recevront 300 millions de dollars de plus. La moitié de ce montant doit servir à assainir des friches industrielles.

La décontamination de ces terres permettrait de créer dans ces secteurs autrement stériles des activités industrielles, commerciales ou de détail qui pourraient fournir des emplois et générer des recettes tirées de nouveaux impôts fonciers. On peut également penser à des utilisations d'ordre résidentiel ou récréatif. Toutes ces mesures permettent de réduire l'étalement urbain, ce qui peut n'avoir que des répercussions positives. Le problème, c'est que ces travaux sont très coûteux.

Le gouvernement fédéral a donné l'exemple du nettoyage des propriétés fédérales en affectant 3,5 milliards de dollars au réaménagement de sites fédéraux contaminés dans le budget de 2004. Le budget de cette année va encore plus loin dans ce sens. J'espère que certains des nombreux sites de Niagara, particulièrement ceux qui bordent le Canal Welland à Thorold, Welland et Port Colborne, pourront en bénéficier. J'ai récemment rencontré les représentants de Welland sur un ancien site industriel qui serait un endroit idéal pour construire une résidence pour personnes âgées par exemple, avec l'aide de nos politiques en matière de logement. À Port Colborne, des évaluations environnementales ont été effectuées et elles sont actuellement vérifiées par des pairs. Il nous restera à prendre des mesures concrètes par la suite.

Le budget de 2005 fournit 200 millions de dollars sur cinq ans et une somme totale de 920 millions de dollars sur 15 ans pour accroître le programme d'encouragement à la production d'énergie éolienne qui pourrait créer suffisamment d'énergie pour alimenter un million de résidences canadiennes sans produire aucune émission. Il y a eu des enquêtes en matière d'énergie éolienne dans la région de Niagara, et particulièrement dans la région de Wainfleet. Ce programme pourrait aider à promouvoir un aménagement écologique qui aurait recours à l'énergie naturelle dégagée par les vents du lac.

● (1220)

C'est un excellent budget. Il renferme de bonnes mesures comme des réductions d'impôts pour les Canadiens à faible et à moyen revenu, des investissements pour les programmes de garde d'enfants et des dépenses supplémentaires pour les Forces armées. Ce budget s'inscrit dans la foulée des réalisations du gouvernement dans le domaine financier.

[Français]

**M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ):** Monsieur le Président, j'ai écouté le discours de mon collègue avec intérêt, et j'aurais un commentaire et une question à formuler.

Sur le plan du logement social, j'aimerais que mon collègue comprenne bien que de l'argent avait été affecté ces dernières années. Le Québec a fait son travail correctement, et il y a encore beaucoup de besoins à satisfaire. On s'attendait, dans le budget actuel, à ce qu'il y ait de l'argent additionnel pour répondre à ces besoins. On a même vu dans les journaux que des centaines de millions de dollars dorment actuellement et sont destinés à d'autres provinces. On peut comprendre les raisons pour lesquelles elles sont en retard. Toutefois, il n'y a pas de raisons pour que le Québec soit pénalisé là-dedans.

Voici ma question. Je suis très étonné, car un engagement électoral a été pris pendant la campagne, à savoir d'améliorer le Supplément de revenu garanti de façon claire et nette. Dans le présent budget, on étale sur deux ans une augmentation qui, en bout de ligne, ne sera pas très significative.

Compte tenu de l'état des surplus qu'on a eus l'année passée et de l'augmentation du coût de la vie, particulièrement pour les personnes âgées qui ont une augmentation du coût de la vie supérieure à la moyenne de la population, le gouvernement fédéral n'aurait-il pas pu aller de l'avant de façon beaucoup plus claire, nette et franche et donner l'augmentation directement dans le présent budget, plutôt que de l'étaler sur deux ans? De plus, n'aurait-il surtout pas pu accorder la rétroactivité aux gens qui ont été privés dudit Supplément de revenu garanti pendant des années, à cause de la mauvaise information qui leur a été transmise par les fonctionnaires du ministère?

● (1225)

[Traduction]

**M. John Maloney:** Monsieur le Président, il est certain que la question des personnes âgées m'inspire de réelles préoccupations, à moi et aux électeurs de ma région. D'ailleurs, la semaine dernière, le ministre d'État à la Famille et aux Aîdants naturels est passé dans ma circonscription. Nous avons eu une table ronde avec des personnes du troisième âge. Elles étaient très heureuses de la hausse du Supplément de revenu garanti. Comme mon ami l'a indiqué, cela se fera sur une période de deux ans.

Il faut un certain équilibre à un budget. Nous aimerions augmenter cela encore plus. C'est certainement ce que nous allons préconiser, mais il faut équilibrer cela avec les dépenses militaires. Nous devons équilibrer cela avec notre financement vert. À n'en pas douter, nous avons fait un bon premier pas. Nous avons fait passer l'exemption de base de 8 000 \$ à 10 000 \$. Cela aidera aussi un grand nombre de nos personnes âgées à faible revenu.

**M. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC):** Monsieur le Président, je partage les préoccupations de mon collègue de Welland en ce qui concerne les coûts et ce que la police régionale de Niagara doit surveiller. Il est réconfortant que 430 millions de dollars aient été engagés.

J'ai deux questions. La première porte sur la sécurité de la frontière. Le député croit-il qu'une partie de cet argent parviendra jusqu'à notre région? La police a répondu à environ 2 000 appels ces deux dernières années à la frontière, au coût de près de 400 000 \$. Je suis heureux de constater que le député de Welland partage cette inquiétude.

L'autre question concerne les établissements vinicoles. Je sais qu'il soutient ce secteur d'activité. Les deux derniers comités des finances se sont prononcés à l'unanimité sur l'élimination de la taxe d'accise applicable au vin quittant le pays. Je constate que, même si des recommandations ont été formulées par le Comité des finances, et même si elles ont été présentées par tous les partis, à l'unanimité, le budget ne contenait rien relativement à la taxe d'accise. Le député s'attend-il à ce qu'un répit soit accordé prochainement à certains des établissements vinicoles que nous avons en commun dans la région du Niagara?

De ces 430 millions de dollars, le député croit-il que des fonds seront accordés à brève échéance à notre région? À propos de la taxe d'accise, le député prévoit-il aussi un allègement à court terme?

**M. John Maloney:** Monsieur le Président, j'aurais été très déçu si le député de Niagara-Ouest—Glanbrook n'avait pas posé quelques questions, parce que la majeure partie de mon discours portait sur les effets positifs sur les électeurs de notre région, celle du Niagara.

### *Le budget*

Sur la question des fonds pour le service de police régional du Niagara, je peux dire que je travaille avec la présidence régionale et avec notre nouveau chef, l'ancien chef adjoint. Ils ont préparé un plan d'affaires à notre intention. Je l'ai soumis au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile. J'ai été heureux de voir cette initiative dans le budget. C'est un domaine que je défends et que je continuerai de défendre.

Malheureusement, ce n'est pas moi qui tiens les cordons de la bourse, mais je peux affirmer au député qu'il y a des possibilités et que nous allons les mettre à profit. Je crois qu'il y aura des fonds additionnels parce qu'ils sont nécessaires. De bons arguments ont été présentés. Les policiers du corps régional sont les premiers à intervenir, ils sont les premiers sur place. Je crois qu'ils méritent d'être indemnisés pleinement pour ce qu'ils font pour assurer la sécurité du pays. Encore une fois, très peu de régions sont dans une telle situation, aussi les contribuables de la région du Niagara ne devraient pas avoir à en porter le poids.

Quant au deuxième point, la taxe d'accise sur le vin, j'ai été très heureux de constater que la taxe d'accise sur les bijoux sera éliminée graduellement. C'est aussi une mesure que nous avons préconisée, comme nous avons milité en faveur de crédits d'impôt pour les frais d'adoption. Quant à la taxe d'accise sur le vin, elle crée un désavantage concurrentiel pour les vins canadiens de la région du Niagara. Je crois que ce sujet sera au programme du Comité des finances et du ministère des Finances. Ils sont au courant de la situation.

Je n'ai rien vu à ce sujet dans le budget. J'espérais qu'il y aurait quelque chose. Je ne doute pas que nous verrons une mesure dans les prochains budgets. C'est une mesure nécessaire pour rendre notre industrie vinicole plus concurrentielle sur la scène mondiale. Le député et moi allons certainement tenter d'obtenir une initiative en ce sens pour le bénéfice des électeurs de nos circonscriptions.

• (1230)

**M. Brent St. Denis (Algoma—Manitoulin—Kapusking, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux de me joindre à mes collègues aujourd'hui pour débattre du dernier budget du gouvernement, un budget dont je suis sincèrement très fier, un budget qui a encore une fois fait ressortir l'importance d'adopter une approche équilibrée pour gérer les affaires de notre pays. Il est d'ailleurs impossible de présenter huit budgets équilibrés d'affilée, comme l'a fait le gouvernement, si l'on n'adopte pas une approche équilibrée.

À cette fin, nous investissons, d'une part, dans le volet social de l'économie — qu'il s'agisse des soins de santé, de l'enseignement postsecondaire, de l'environnement ou des localités, par le biais de nos agences de développement économique régional — ou, d'autre part, dans la défense, pour que le Canada demeure un leader à l'échelle mondiale lorsqu'il s'agit d'assurer la paix dans le monde ou pour qu'il protège nos frontières dans l'Arctique de même que sur les côtes Est et Ouest.

Comme je l'ai expliqué, cette même approche équilibrée nous a permis d'éliminer le déficit huit années d'affilée, un déficit que nous avait légué un gouvernement conservateur précédent, un héritage que nous avons réussi à juguler et à surmonter après quelques années. Maintenant que nous avons des budgets équilibrés, nous pouvons non seulement investir dans le secteur social et dans l'environnement et la défense, mais aussi rembourser la dette.

En fait, je pense que nous nous classons au deuxième rang des pays industrialisés pour ce qui est de notre rapport dette-PIB. Il fut un temps où, en 1993, ce rapport était tellement catastrophique que les autres pays du monde considéraient le Canada comme un cas

désespéré sur le plan économique. Ce temps est révolu. En matière économique, notre rapport dette-PIB et nos taux de croissance au chapitre de l'emploi font de notre pays un leader du monde industrialisé.

Permettez-moi de revenir au début pour un instant. Tel qu'indiqué, je représente la magnifique et vaste circonscription d'Algoma—Manitoulin—Kapusking, située dans le Nord de l'Ontario. À son périmètre sud, c'est une circonscription des Grands Lacs puisqu'elle comprend la section nord du lac Huron et les rives orientales du lac Supérieur.

En outre, ma circonscription comprend l'autoroute 11, ou la région de l'autoroute 11 entre Calstock et Hearst, qui traverse Kapuskasing et se rend jusqu'à Smooth Rock Falls. L'autoroute 17 traverse également la circonscription. Deux chemins de fer nationaux, en l'occurrence ceux du CN et du CP, doivent traverser la circonscription pour aller d'est en ouest. En fait, je ne pense pas qu'il soit possible de parcourir le pays en avion sans passer au-dessus de ma circonscription. Elle couvre un vaste territoire de 110 000 kilomètres carrés.

[Français]

Je suis très fier de représenter ce comté d'Algoma—Manitoulin—Kapusking ici en cette Chambre.

• (1235)

[Traduction]

Je félicite notre premier ministre non seulement parce qu'il est le chef actuel de notre parti et le chef du Canada mais aussi parce qu'il est notre ancien ministre des Finances. Il a établi les bases de bonne gouvernance et de saine gestion financière sur lesquelles se fonde l'actuel ministre des Finances, et qui ont réellement permis au Canada de conserver et de consolider les programmes que les Canadiens considèrent comme importants.

En septembre dernier, le premier ministre a réussi à conclure l'accord sur la santé avec ses homologues provinciaux et territoriaux, parce que la situation du gouvernement fédéral permettait de nouveaux investissements considérables en partenariat avec les provinces. Un tel accord n'aurait pas été possible si la situation financière du Canada avait laissé à désirer.

Il importe peu de savoir quelle question connexe suscitera l'intérêt aujourd'hui ou demain. Je pense que si l'on examine les éléments fondamentaux du Canada, on constate que le pays a été bien géré et que les Canadiens le parcourent avec fierté et qu'ils en sont fiers lorsqu'ils voyagent à l'étranger. Le gouvernement a demandé aux députés de fournir des épinglettes du Canada à nos concitoyens qui se rendent à l'étranger. Les Canadiens portent cette épinglette avec fierté. Il y a bien peu de nations dont les citoyens peuvent arborer si fièrement leur emblème national à l'étranger.

Je voudrais citer mon propre communiqué de presse au sujet de cet excellent budget, dans lequel on dit:

Dans son budget 2005, le gouvernement libéral honore toutes ses grandes promesses électorales, notamment consolider l'économie, renforcer les fondations sociales, s'attaquer au changement climatique et assumer nos responsabilités internationales. Cela vient s'ajouter à l'engagement budgétaire du gouvernement d'équilibrer ses finances, pour la huitième année d'affilée. Je suis extrêmement fier que le Canada soit le seul pays industrialisé à parvenir à un budget équilibré en 2005.

Cela s'applique à 2005-2006. Tout semble indiquer que nous allons continuer de faire cela indéfiniment dans les années à venir.

*Le budget*

Permettez-moi de mentionner certains points saillants du budget. J'ai parlé du plan sur dix ans pour renforcer les services de santé. Mes électeurs me parlent notamment très souvent de l'accès aux médecins et à des professionnels de la santé. Ils me parlent des temps d'attente pour se faire remplacer un genou ou une hanche et pour obtenir un tomodensitogramme ou un autre acte médical.

Même si on reconnaît que ce sont les provinces qui gèrent le système de santé, il était très important que le premier ministre obtienne une certaine reddition de comptes à l'intention des Canadiens. C'est une percée importante pour les citoyens du pays. Les provinces ne feront pas rapport au gouvernement fédéral, mais à la population.

Dans le cadre de ce plan sur dix ans, le gouvernement fédéral investira plus de 40 milliards de dollars d'argent frais dans les soins de santé. Nous pouvons être fiers de ce plan, que nous siégeons du côté de l'opposition ou sur les banquettes ministérielles.

Pour ce qui est des Canadiens à revenu moyen ou faible, nous ne pouvons réduire assez rapidement l'impôt des Canadiens et de ceux qui figurent encore sur les rôles d'imposition. Les mesures d'allègement fiscal contenues dans ce budget vont faire en sorte que des centaines de milliers de Canadiens n'aient plus à payer d'impôt. Cette mesure va être utile pour s'attaquer à la pauvreté au Canada.

Il n'y a aucun pays qui peut s'enorgueillir d'avoir un certain niveau de pauvreté, aussi faible soit-il — et le nôtre non plus. Je souhaiterais que nous ayons pu accomplir davantage. Cependant, il ne fait aucun doute que notre gouvernement essaie de s'attaquer au problème de la faiblesse des revenus de nombreux Canadiens, de beaucoup de familles et de personnes handicapées. Des mesures ont aidé sur le plan des études postsecondaires, par exemple. Des mesures ont amélioré le crédit d'impôt pour personnes handicapées et d'autres mesures ont accru les remboursements de TPS au fil des ans.

Ces mesures, y compris les dernières qui ont été annoncées dans ce budget et qui visent à faire en sorte que des centaines des milliers de Canadiens n'aient plus à payer d'impôt, vont accroître davantage la capacité du Canada de réduire encore plus la pauvreté. On peut espérer qu'on pourra atteindre cet objectif idéal d'élimination de la pauvreté au Canada — et dans le monde entier, en fait. Nous devons tous unir nos efforts à cette fin. Ce n'est pas un problème qui sera réglé du jour au lendemain.

J'aimerais aborder brièvement le sujet du développement économique. Je voudrais apporter une précision, car certains députés de l'opposition ont cru que le financement de la FedNor, l'agence canadienne de développement économique du Nord de l'Ontario, avait été réduit pour une raison quelconque.

Un examen attentif des données réelles du budget révèle que le financement de base de la FedNor a été augmenté. Plus précisément, il a été augmenté de 250 p. 100 en raison du fait que le Nord de l'Ontario subit les effets négatifs des droits tout à fait injustes imposés par les États-Unis sur le bois d'oeuvre canadien. Cette région souffre également dans une certaine mesure de la fermeture tout aussi injuste de la frontière américaine aux bovins sur pied canadiens. De plus, le Nord de l'Ontario, une région très vaste, est aux prises avec les problèmes communs à toutes les régions rurales.

Le budget de la FedNor a été augmenté de façon notable. Je peux dire aux députés qu'aucun maire ni aucun chef de première nation de ma circonscription se dirait insatisfait des travaux de la FedNor et du Canada dans le Nord de l'Ontario. Je tiens à féliciter le ministre, les anciens ministres et les dirigeants de la FedNor dans le Nord de l'Ontario pour leur excellent travail.

● (1240)

En vertu du nouveau pacte pour les collectivités, des milliards de dollars seront transférés aux municipalités, en collaboration avec les provinces, afin de financer l'infrastructure. Ces fonds seront les bienvenus. Le programme a connu beaucoup de succès dans le passé et il repose désormais sur une base solide. Les collectivités peuvent maintenant commencer à planifier à long terme les travaux indispensables de réfection de leurs égouts, de leurs réseaux d'aqueduc et de leurs routes...

**Le président suppléant (M. Marcel Proulx):** Questions et observations. Le député de Nepean—Carleton a la parole.

**M. Pierre Poilievre (Nepean—Carleton, PCC):** Monsieur le Président, je constate que mon collègue a à peine effleuré les engagements agricoles du dernier budget et, en particulier, l'aide aux éleveurs, tant aux éleveurs de bovins laitiers que de bovins de boucherie, dont bon nombre vivent dans ma circonscription. Il serait impossible de parler de cette question sans reconnaître les liens évidents entre la sécurité et le commerce.

Je désire poser au député une question concernant la décision du gouvernement de ne pas appuyer le système de défense antimissile.

Le gouvernement a déclaré à maintes reprises à la Chambre qu'il prendrait sa décision à un moment propice du point de vue de l'intérêt national. Le gouvernement a toutefois choisi de faire cette annonce provocatrice sept jours avant la réouverture de la frontière au bétail vivant canadien.

Comment aurait-on pu servir les intérêts nationaux en annonçant que le Canada s'opposait à un important projet de défense stratégique des États-Unis sept jours avant la résolution prévue d'un des principaux différends commerciaux de notre histoire? Comment ce moment aurait-il pu constituer la meilleure occasion de faire cette annonce politique?

Nous connaissons la vraie raison, n'est-ce pas? Nous savons que le chef de son parti a fait passer les intérêts des éleveurs derrière ses intérêts personnels en matière de leadership en faisant cette annonce quelques jours seulement avant le congrès libéral pour éviter d'embarrassantes divisions et pour éviter les attaques des cinglés de la gauche dans son parti, particulièrement des jeunes libéraux.

Cette décision n'avait rien à voir avec les intérêts nationaux du pays ou les intérêts des éleveurs du Canada. Cependant, elle avait tout à voir avec les intérêts du chef du parti du député. Pourquoi le député refuse-t-il d'expliquer le choix du mauvais moment pour annoncer cette décision?

**M. Brent St. Denis:** Monsieur le Président, je rejette la prémisse de sa question: il n'y a pas de lien. Pas plus de lien qu'avec le tribunal du Montana.

### *Le budget*

L'idée que le président des États-Unis et son administration sont là à attendre que le Canada fasse quelque chose avant de savoir de quelle manière réagir est quelque peu ridicule. Nos voisins américains ont des préoccupations plus importantes que de penser à synchroniser leurs décisions.

Cependant, je voudrais dire quelques mots au sujet du système de défense antimissile balistique. Je suis très fier de la décision qu'a prise notre premier ministre au nom de notre pays. Il est très important de demeurer une nation souveraine et si l'intérêt du Canada, comme il l'a dit, exige que nous restions en dehors du système de défense antimissile balistique, j'estime qu'il a pris la bonne décision.

À mon sens, il n'y a absolument aucun lien entre les deux questions. Le député et ses collègues ont essayé de créer un lien qui est inexistant. Je ne leur reproche pas d'avoir essayé. Je pense que leurs efforts seront vains.

En fin de compte, nos voisins américains géreront leur pays comme bon leur semble, et nous ferons de même. Nous collaborerons avec eux relativement à des centaines et peut-être des milliers de questions, grandes et petites.

Si le député avait raison, le problème du bois d'oeuvre n'aurait pas pris les proportions qu'il connaît depuis des décennies. On ne peut expliquer comment le système américain semble fonctionner, et cela n'a rien à voir avec la décision du Canada de ne pas participer au système de défense antimissile balistique.

En fait, il faut conclure que le député ne croit pas le président Bush, qui a lui-même dit qu'il respectait la décision du Canada et qu'il faisait, ainsi que son administration, l'impossible pour ouvrir la frontière qui aurait dû, nous en convenons tous, être ouverte il y a quelques jours. Ça n'a pas été le cas, mais nous espérons tous que cela se fera très bientôt.

Tout comme le député, nous appuyons nos éleveurs. Il y en a un certain nombre dans ma propre circonscription dans l'Île Manitoulin et sur la rive nord, dans le centre d'Algoma. Nous voulons tous que cette situation soit réglée très bientôt. En ce qui concerne un prétendu lien, il est imaginaire.

• (1245)

**M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam, PCC):**  
Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole.

Je suis contre ce budget, car il ne donne pas au pays ce qu'il mérite et ce dont il a besoin. Les priorités ne sont pas les bonnes et j'expliquerai en partie pourquoi. Néanmoins, nous ne renverserons pas le gouvernement pour cette raison, car ce qui est un plus grand problème que ce budget pathétique, c'est que le pays ne veut pas d'élections à ce stade.

Je suis convaincu qu'au bon moment mes électeurs me feront clairement comprendre que le temps est venu et qu'ils veulent des élections. Lorsqu'ils en auront marre de ces libéraux, leur sentiment s'exprimera clairement, mais ce n'est pas encore le temps. Ils n'aiment pas ce qu'ils obtiennent du gouvernement, mais ils aiment encore moins la perspective de nouvelles élections.

Je vais mentionner quelques modifications positives que les conservateurs apporteraient au budget tout en ne m'opposant pas à son adoption, afin d'éviter la tenue d'élections en ce moment. Les libéraux ont l'intention de dépenser 196,4 milliards de dollars au titre des programmes en 2005-2006, sans compter les dépenses législatives, par exemple le régime des pensions. Le budget engage des dépenses de 6 130 \$ pour chaque Canadien, soit le plus énorme plan de dépenses de toute notre histoire. C'est incroyable.

La dette nationale est encore de 500 milliards de dollars et son service nous coûtera 35,1 milliards de dollars. Les dépenses ont augmenté de 11 p. 100 depuis 2003-2004. Les libéraux recueillent plus d'impôts qu'ils en ont réellement besoin. Ils dépensent trop, ce qui conduit au gaspillage gouvernemental, alors que notre dette est encore beaucoup trop grosse.

Le gouvernement affirme que le budget permet d'être fidèle à ses engagements, mais nous n'y voyons que tergiversation. La plupart des mesures ne se concrétiseront que longtemps après le départ du premier ministre et du ministre des Finances. En faisant des plans postérieurs à de nombreux autres budgets intermédiaires, jusqu'en 2009, cela veut dire, essentiellement, que les mesures de fond de ce budget ne seront probablement jamais mises en oeuvre.

La plus grande partie des ressources prévues au titre des garderies, du transfert de la taxe sur l'essence aux villes et des changements climatiques sont reportées à la fin de la décennie, sans qu'il soit précisé comment cet argent sera dépensé. Néanmoins, le budget démontre amplement dans quel monde positif nous vivrions si les conservateurs étaient au pouvoir.

Le gouvernement suit l'exemple du Parti conservateur dans des domaines importants pour les Canadiens. Le budget contient certaines mesures proposées par les conservateurs, dont la diminution des impôts des Canadiens à revenus faible et moyen; la diminution de l'impôt des sociétés, afin de stimuler l'économie, créer des emplois et accroître les recettes du gouvernement; le financement de la défense nationale; le relèvement des limites de cotisation au REER; une augmentation des taux de la déduction pour amortissement; l'instauration d'un crédit d'impôt non remboursable pour frais d'adoption, ce que nous proposons dans notre projet de loi C-246 d'initiative parlementaire; la suppression progressive de la taxe d'accise sur les bijoux, conformément à notre projet de loi C-259 d'initiative parlementaire; un crédit d'impôt aux aidants naturels, proposé dans le programme électoral des conservateurs; des mesures à l'intention des coopératives agricoles; et l'élimination de l'obligation relative aux dépôts en espèces dans le cadre du PCSRA, une mesure qui avait fait l'objet d'une motion de l'opposition présentée par les conservateurs.

Bien que ces sujets soient au moins mentionnés, un bon nombre des mesures annoncées dans le budget ne vont pas suffisamment loin ou ne seront pas mises en oeuvre assez rapidement pour influencer réellement sur le bien-être des Canadiens. La réduction d'impôt annoncée dans le budget équivaut à 16 \$ cette année. Les mesures insuffisantes d'accroissement de productivité annoncées dans le budget montrent bien que le gouvernement ne tient pas compte des signaux d'alarme qui indiquent que les programmes hautement prioritaires du gouvernement pourraient être mis en péril si des mesures générales ne sont pas prises pour assurer la croissance de l'économie avant que la situation démographique ne devienne critique.

Les conservateurs ont conçu une stratégie sur le niveau de vie dans une proposition prébudgétaire publiée ailleurs. Cette stratégie, si elle était mise en oeuvre, permettrait aux Canadiens d'avoir accès, au besoin, aux programmes sociaux prioritaires.

### Le budget

Les principaux éléments de la stratégie sur le niveau de vie proposée par les conservateurs, sont les suivants: encourager les efforts en vue d'améliorer la capacité de production du Canada; réduire l'impôt des sociétés, l'impôt sur le capital et les charges sociales; simplifier la réglementation; éponger plus rapidement la dette nationale; ramener les dépenses fédérales à des niveaux viables; encourager l'éducation et la formation; promouvoir et stimuler la construction de logements abordables.

Ces propositions sont clairement justifiées: une économie plus vigoureuse nous permettrait de financer les programmes sociaux dont nous avons besoin. Malheureusement, les particuliers sont laissés pour compte dans le budget. Les groupes d'intérêts spéciaux obtiennent des millions et le reste de la population a droit à des miettes.

Une des conséquences de la culture de dépendance, alimentée par une présence sans cesse croissante de l'État providence, est de réduire la dissension. La règle est simple: plus il y a de gens qui pignent dans l'assiette au beurre, moins il y en aura pour formuler une analyse objective et critique.

L'analyse du budget fédéral qui fait consensus montre clairement que les particuliers ne sont pas pris en compte dans l'équation. Malgré des excédents massifs et des revenus records, les contribuables n'ont eu droit qu'à des diminutions d'impôt symboliques, alors que les groupes d'intérêts spéciaux reçoivent des milliards.

Mis à part les conservateurs, qui s'insurgera contre le fait que le gouvernement, après avoir promis, dans le budget de l'an dernier, d'appliquer les principes de responsabilité financière et d'intégrité, a rapidement fait volte-face et a dépensé dix milliards de trop? Est-ce que ce sera la SRC, qui voit son budget augmenter encore une fois, et dont l'existence même dépend du financement public?

• (1250)

Et que dire des groupes d'affaires? On peut sans grand risque de se tromper écarter la possibilité que les représentants du secteur de l'aérospatiale, de l'automobile et de la haute technologie, qui nagent dans les dollars, contestent le gouvernement. Ni le secteur du cinéma, ni non plus celui des banques ne vont critiquer un gouvernement dont ils attendent des décisions favorables.

Et ce n'est pas non plus le Conseil canadien des chefs d'entreprise qui va froter les oreilles du gouvernement, lui qui compte parmi ses membres des bénéficiaires assidus des largesses gouvernementales comme Bombardier, Ballard Power Systems, General Motors et SNC-Lavalin.

Là où le budget laisse prévoir des milliards de dollars en nouvelles dépenses pour des groupes bien branchés, le particulier peut tout de même se consoler d'une économie d'impôt de 16 \$.

Les subventions gouvernementales font du tort à l'économie. Combien sommes-nous disposés à payer pour assurer un emploi dans le secteur de la fabrication d'automobiles? Plus particulièrement, combien de deniers publics sommes-nous prêts à soutirer d'ailleurs, y compris de nos poches, pour avantager les actionnaires et les travailleurs grassement rémunérés des grands fabricants d'automobiles des États-Unis?

Il s'agit de 435 millions de dollars environ, soit 870 000 \$ par emploi. Le calcul est bon. C'est le montant que le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement fédéral ont décidé de transférer au géant américain General Motors pour créer 500 nouveaux emplois dans trois localités ontariennes: Ingersoll, Oshawa et St. Catharines.

Combien d'emplois sommes-nous prêts à laisser tomber pour créer ces 500 emplois? Malheureusement, lorsque le gouvernement

dépense 435 millions de dollars pour subventionner une société, l'argent vient de quelque part. Il peut imposer les particuliers ou les sociétés ou emprunter mais, dans chaque cas, il y a des conséquences.

Ne perdons-pas de vue non plus les problèmes de disparités régionales. La capacité portuaire de la côte ouest est un atout pour l'ensemble de l'économie et pourtant, le port de Fraser, deuxième en importance au Canada, doit assumer une charge déraisonnable en frais de dragage riverain et droits fédéraux de déversement de sable. Il s'agit d'un cas particulier. Oublions les subventions. Évitions au départ de compromettre l'avenir des entreprises par un fardeau fiscal trop lourd et laissons-leur le soin de mener leur barque.

Le fait d'imposer les particuliers réduit leur capacité de consommer ou d'investir, ce qui nuit à la croissance des entreprises dans d'autres domaines. Le fait d'imposer les entreprises les prive d'occasions d'expansion, comme c'est le cas pour le port de Fraser. Pour ce qui est du service de la dette du gouvernement, il absorbe les revenus futurs et limite tout autant les dépenses à venir.

Il existe de nombreux résultats de recherches concernant l'estimation de ce que l'on qualifie de frais improductifs pour l'ensemble de l'économie, attribuables aux subventions gouvernementales. Les estimations varient, mais dans la plupart des cas on chiffre entre 1,30 \$ et 1,50 \$ le coût pour l'économie de chaque dollar dépensé en subventions gouvernementales.

Il est intéressant de noter que la discussion entourant les soins de santé est dominée par ceux qui adhèrent à l'idéologie du système public de soins de santé, par opposition à la prestation dans les meilleurs délais de soins de qualité et à la mesure des résultats obtenus sur les patients. Voilà qui explique pourquoi des sommes records d'argent sont dépensées pour les soins de santé, avec peu de résultats satisfaisants. La majorité de la population ne s'intéresse pas aux nuances, pourvu qu'on l'on dépense davantage d'argent dans le système public.

Le mirage voulant que nous soyons un pays de gardiens de la paix est de plus en plus risible, d'un mois à l'autre, à mesure que nous prenons connaissance des rapports récents qui indiquent que nous ne sommes même pas capables d'équiper de bottes de combat normales notre petite troupe de militaires de première ligne.

Le récent budget fédéral est un autre exemple parfait de notre passion pour le bavardage. Presque tous les médias parlent des importantes sommes d'argent consacrées aux forces armées, alors que 80 p. 100 de ces sommes ne seront dépensées qu'à partir de 2009, lorsque le premier ministre actuel n'occupera plus son poste depuis longtemps. Selon Chris Wattie, du *National Post*, plus d'un tiers des nouvelles dépenses dans le domaine de la défense seront annulées par des compressions dans le budget militaire.

Tout comme notre engagement ferme à respecter le Protocole de Kyoto, des expressions comme « l'universalité des soins de santé » et « un pays de gardiens de la paix » font un bel effet, mais ce sont en fait des paroles creuses. À l'heure actuelle, il n'est pas nécessaire d'être un esprit novateur, de faire preuve de courage, d'avoir un sens moral aigu ou d'être un travailleur infatigable pour diriger ce pays, il s'agit simplement de s'intéresser un peu plus à la chose publique que le Canadien moyen.

### *Le budget*

Cependant, à défaut de véritables coups de barre, nous nous berçons d'illusions alors même qu'entre autres choses, des milliers d'Autochtones vivent dans une pauvreté abjecte, que l'on force des patients à attendre des mois pour subir une opération chirurgicale vitale, que le Canada n'est plus qu'un pion sur l'échiquier international et qu'un comédien devient la pièce maîtresse du plan qui n'existe pas vraiment pour respecter le Protocole de Kyoto. Tout ce qui nous reste à faire, c'est d'espérer, pour le bien du pays, que le prochain budget sera un budget conservateur.

• (1255)

**M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, le député a terminé son intervention sur le thème des forces armées. Je sais que nous parlons d'environ 12,8 milliards de dollars en financements supplémentaires sur cinq ans, ce qui correspond à la plus forte augmentation des dépenses en matière de défense au cours des 20 dernières années. Je ne crois pas avoir à convaincre le député ou toute autre personne à la Chambre de l'importance qu'il y a à investir dans nos forces armées.

Nous allons accroître de 5 000 l'effectif des Forces canadiennes actives et de 3 000 celui des réserves, et nous allons renforcer les opérations militaires grâce à un meilleur entraînement et à de l'équipement supplémentaire, en plus d'acquérir les hélicoptères additionnels, et je crois qu'il y a d'autres projets relatifs à nos obligations internationales. Comment quiconque pourrait-il imaginer que tout cela se ferait au cours d'un exercice financier, plutôt que d'être échelonné sur la période pendant laquelle cela doit se dérouler et peut se faire? Ce qu'on laisse entendre, c'est que c'est pour des raisons financières que l'argent est étalé sur cinq ans, au lieu de s'inscrire dans le calendrier où il est possible de mener ces activités à bien.

Le député souhaiterait-il commenter?

**M. Paul Forseth:** Monsieur le Président, nous apprécions au moins la reconnaissance de la capacité de faire des dépenses militaires. Le changement commence par la reconnaissance de l'existence d'un problème, mais, chose certaine, j'aurais aimé voir dans le budget de l'année financière en cours une mesure précise qui serait mise en oeuvre et qui serait utile.

Par exemple, si nous voulons pouvoir recruter davantage de personnes, nous devons les traiter comme il convient. Une des difficultés constantes qui se posent au sein des forces armées tient au coût de la vie et au coût des loyers sur les bases pour des logements inadéquats. La décision relative aux hélicoptères prises pendant la campagne électorale de 1993 a été tragique. Le gouvernement a eu tout le temps, depuis 1993, pour restructurer les priorités visant les forces armées, et il ne l'a pas fait.

La façon donc ce problème a été abordé dans le budget tient davantage à des motifs politiques qu'à la volonté d'atteindre un résultat de fond pour les forces armées dans la conjoncture actuelle. Nous demandons des résultats cette année.

L'argument essentiel que je veux faire valoir dans mon intervention est que toute promesse contenue dans le budget dont la réalisation est prévue au-delà de l'exercice financier qui vient n'est qu'une vue de l'esprit. De nombreux autres budgets seront déposés d'ici sa réalisation. C'est très bien qu'un document d'orientation énumère les prévisions de dépenses, fixe des objectifs, et le reste. Nous voyons beaucoup de ces documents à la Chambre. Les tablettes des ministères débordent d'études à long terme; mais les budgets, eux, sont établis d'un exercice à l'autre. Pour le présent exercice, j'espérais retrouver des mesures concrètes permettant à nos

forces armées de constater que nous marquons des progrès dans la bonne direction.

[Français]

**M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ):** Monsieur le Président, ce matin, j'ai écouté avec attention autant les discours des conservateurs que ceux des libéraux portant sur le budget. Comme je l'ai dit à sa collègue du Parti conservateur qui a pris la parole précédemment et je le répète, je trouve un peu particulier que le député puisse s'opposer au budget et, en même temps, s'arranger pour que le budget soit adopté, tout en s'opposant également au sous-amendement du Bloc québécois visant à améliorer ce budget qui est, selon nous, perfectible.

Cette position des conservateurs, qui n'est vraiment pas évidente, nous surprend. Nous essayons de comprendre le rationnel de tout cela, mais c'est un peu difficile.

J'aimerais poser la question suivante à mon collègue qui vient de se prononcer sur le budget. Il a parlé des investissements dans l'industrie militaire. Il a dit que ce budget en était un quasi conservateur, et ainsi de suite.

Par contre, il a été aussi silencieux quant à l'aspect environnemental du budget que le budget lui-même l'est quant au Protocole de Kyoto. J'aimerais donc l'entendre parler de l'aspect environnemental du budget, des sommes qui devraient être allouées au Protocole de Kyoto et du plan qui doit être mis en place pour les dépenses de plusieurs milliards qui sont mises de l'avant en matière d'environnement.

[Traduction]

**M. Paul Forseth:** Monsieur le Président, les députés du Bloc doivent se placer dans la perspective d'un gouvernement en puissance et ils ont beaucoup de mal à le faire. Ils ne formeront jamais le gouvernement et ils n'ont pas à se préparer mentalement à cette perspective.

C'est une chose que d'envisager un budget de rechange et de critiquer le budget actuel, mais c'en est une autre que de se demander si nous aurons bientôt des élections ou non. Techniquement, à la Chambre, le rôle du Parlement consiste à approuver les plans de dépenses du gouvernement. Si le Parlement ne les approuve pas, des élections sont tenues. Malheureusement, nous nous retrouvons dans cette situation puisque le gouvernement est minoritaire.

Nous pouvons formuler ouvertement nos critiques à l'égard du budget de sorte que la population nous entende. Elle n'est pas stupide. Elle peut prendre connaissance des documents. Elle peut également nous faire comprendre qu'elle ne souhaite pas d'élections. C'est ce qu'elle nous a dit. Le Parti conservateur ne se livre pas à un jeu. Si les députés se rendent dans leur collectivité et consultent la population, ils reviendront avec le message que ce n'est pas le temps de tenir des élections. La population a élu un gouvernement minoritaire et nous le ferons fonctionner.

Nous devons néanmoins réagir au budget. Nous réagissons en fonction des documents et des travaux dont nous sommes saisis aujourd'hui, et nous exposons d'autres avenues qu'il faudrait envisager pour le budget.

*Le budget*

En ce qui concerne l'environnement, le problème du Bloc, c'est qu'il continue de confondre pollution et dépollution de l'environnement avec le Protocole de Kyoto et les changements climatiques. Ces questions ne sont reliées que de loin entre elles. Dans Kyoto, il est question de vapeur d'eau et de dioxyde de carbone, essentiels à la vie, et de la théorie selon laquelle leur trop grande abondance en raison de l'activité humaine modifierait le climat au point de nuire à l'économie et à la santé mondiales. Nous devons nous demander si nous n'investissons pas trop dans les changements climatiques et trop peu dans la dépollution, dans la réglementation de la pollution et dans la mise en application de celle-ci.

Voilà la critique que nous avons à formuler au sujet des dépenses en environnement. Attaquons-nous d'abord aux questions très sérieuses de la dépollution de l'eau et de l'air et de l'élimination des sites urbains contaminés, et vivons de façon responsable. Par la suite, nous pourrions nous attaquer aux changements climatiques en les traitant comme une question moins urgente.

• (1300)

**M. Steven Fletcher (Charleswood—St. James—Assiniboia, PCC):** Monsieur le Président, à titre de porte-parole en matière de santé, je vais m'attarder à des dispositions du budget qui concernent la santé.

Chose très intéressante, les libéraux ont promis pendant la campagne électorale de régler le problème des soins de santé pour toute une génération. Il n'y a pourtant rien dans le budget qui vise à résoudre pour une génération, ni même à court terme, la crise qui sévit dans le système de santé. Le budget ne fait que rendre une partie de l'argent que les libéraux ont arraché au système au milieu des années 90. Malgré certains engagements en matière de financement, le budget se caractérise par une foule d'initiatives contestables et d'omissions flagrantes.

En 2004, le gouvernement utilisera 150 millions de dollars du produit de la taxe sur l'essence pour l'achat d'équipement diagnostique et médical. Quel est le rapport entre les taxes sur l'essence et le matériel médical? Ne doivent-elles pas plutôt servir dans le domaine du transport? Qu'y aura-t-il encore? Le produit de la TPS sera-t-il réservé à la Gouverneure générale?

Dans le budget, le gouvernement ne s'engage pas à indemniser les victimes de l'hépatite C infectées par du sang contaminé avant 1986 et après 1990. Le fonds de l'hépatite C est prolongé d'une année, ce qui ne constitue pas un engagement à long terme à aider toutes les victimes. La santé de centaines, voire de milliers de personnes infectées par le virus dépend d'une stratégie nationale de lutte contre l'hépatite C. De plus, les personnes infectées par du sang contaminé avant 1986 et après 1990 n'ont jamais reçu une indemnisation satisfaisante. Le gouvernement a donc échoué sur deux plans, car il ne s'est pas attaqué à un problème de santé d'envergure nationale et il n'a pas non plus redressé une grave injustice dont il est en grande partie la cause.

Le gouvernement mettra cinq ans à mettre au point un vaccin prototype. C'est beaucoup trop long. Les responsables en matière de santé estiment qu'une épidémie pourrait frapper à tout moment.

Le budget ne prévoit qu'un engagement ponctuel de 500 millions de dollars en 2005-2006 pour les médicaments onéreux. Aucun engagement à long terme pour cette mesure pourtant nécessaire. Les rapports Romanow et Kirby ont recommandé que le gouvernement mette en place un régime d'assurance des médicaments onéreux, y voyant une première étape importante en vue d'atténuer les disparités dans la couverture et de faciliter l'accès à des pharmacothérapies nécessaires.

Un Canadien sur dix n'a pas une assurance suffisante pour les médicaments onéreux. Ces Canadiens risquent d'éprouver des difficultés financières parce qu'ils devront payer eux-mêmes ces médicaments. Il est inexcusable que le budget ne prévienne rien pour atténuer les disparités qui privent les plus défavorisés de soins de santé.

Je signale que le Parti conservateur proposait un plan, aux dernières élections, pour l'assurance des médicaments onéreux. Puisque les libéraux essaient parfois d'emprunter nos idées, il aurait bien fait de choisir celle-là. Mais ils oublient toujours les meilleures.

De plus, le budget prévoit une somme de 170 millions de dollars sur cinq ans pour aider à assurer la sécurité et l'efficacité des médicaments et autres produits thérapeutiques. Le gouvernement a déjà accordé 1,2 milliard de dollars à l'Inforoute pour accroître la sécurité des médicaments grâce à la mise sur pied de dossiers électroniques sur les patients. Toutefois, une très petite partie de cette somme a été dépensée jusqu'à maintenant. Ces fonds dorment dans un compte de banque pendant que les patients continuent de souffrir ou de mourir à cause d'erreurs dans les ordonnances ou d'autres complications. Compte tenu de ce qu'on a fait des milliards inutilisés qui dorment dans les coffres des fondations gouvernementales comme l'Inforoute, il est peu probable qu'on fasse une meilleure utilisation de ces 170 millions supplémentaires qui ont été prévus pour accroître la sécurité des médicaments.

• (1305)

En fait, les montants que les libéraux engagent pour les soins de santé importent peu si les Canadiens ne sont pas en mesure d'évaluer les effets de ces investissements sur le système. Étant l'autorité suprême en matière de soins de santé, le gouvernement fédéral peut influencer sur la santé et le bien-être des Canadiens. Il devrait alors accepter la responsabilité des décisions et des mesures qui ont des répercussions sur le système de soins de santé. Toutefois, les libéraux, qui se prétendent les grands défenseurs des soins de santé et les gardiens de la Loi canadienne sur la santé, évitent systématiquement de répondre de leur mauvaise gestion et de leurs fraudes. Grâce en grande partie au manque de transparence et de surveillance parlementaire, les libéraux ne sont pas tenus de rendre des comptes sur les résultats des décisions qu'ils ont prises.

Ayant moi-même déjà eu recours au système de soins de santé, le manque de responsabilisation dans ce domaine m'inquiète énormément. Je pense par exemple au 4,25 milliards de dollars qui seront versés dans un fonds de fiducie administré par un tiers et qui, si l'on en croit le budget, devraient servir à financer les mesures visant à réduire les périodes d'attente. Il est essentiel de réduire les périodes d'attente, mais là encore, les libéraux dissimulent leurs intentions égoïstes et se cachent derrière un voile de secret. Des mesures législatives présentées récemment permettront au ministre des Finances ou au ministre de la Santé de verser à loisir n'importe quelle somme d'argent dans ce fonds de réduction des périodes d'attente. C'est là un autre moyen qui permettra aux libéraux de cacher de l'argent et de maquiller les excédents budgétaires.

Je suis très inquiet de voir que ces fonds ne pourront être soumis au contrôle de la vérificatrice générale. Comment pourrions-nous savoir si ces sommes sont dépensées à bon escient? Nous ne le saurons pas. Si on se fie à ce que l'on sait déjà sur le gouvernement libéral, il y a également du gaspillage au niveau des fondations. J'espère que ce ne sera pas le cas dans ce dossier, mais cela pourrait l'être.

### *Le budget*

La privatisation se fait furtivement. Des 125 milliards de dollars dépensés chaque année pour la santé, 30 milliards servent à payer des soins fournis par le privé. Pourtant, le rapport gouvernemental annuel sur la santé ne fait aucune mention des soins fournis par le secteur privé. Ce rapport ne contient rien sur les 34 cliniques d'IRM privées qui existent au Canada, en dépit des attaques constantes du ministre contre les cliniques des provinces de l'Ouest.

Les services de santé fournis par le gouvernement fédéral ne sont pas bien couverts par les rapports. Plusieurs ministères fédéraux doivent fournir des soins de santé à des groupes précis de Canadiens. Même s'il est le cinquième fournisseur de soins de santé en importance au Canada, le gouvernement fédéral donne peu d'information sur cette activité.

● (1310)

Le rapport annuel sur la Loi canadienne sur la santé ne précise pas dans quelle mesure les programmes fournis par le gouvernement fédéral respectent la loi. En outre, le récent rapport sur les indicateurs de la santé donnait peu d'information sur la santé des premières nations en raison de données insuffisantes.

Santé Canada semble entretenir une culture du secret. Des données vitales sur la santé sont souvent cachées au public. Par exemple, des rapports ont montré que le ministère disposait de renseignements sur les risques sanitaires posés par certains médicaments, y compris le Vioxx, mais n'a pas donné suite à ces renseignements. Il a été démontré que tout le processus d'approbation des médicaments était biaisé en faveur des sociétés pharmaceutiques. Vioxx a reçu une approbation rapide, ce qui peut être bénéfique dans certains cas, mais en raison de tout le secret et du manque de transparence, on ne sait pas trop quel processus a été suivi.

À une réunion récente du Comité de la santé, un fonctionnaire de Santé Canada a affirmé que, vers la fin des années 1970, le ministère n'a pas révélé le danger du tabagisme même s'il était connu et si la population s'intéressait à cette information. Est-ce que les choses ont changé depuis? Nous l'ignorons, mais il est malheureusement probable que non.

Vingt-quatre mille Canadiens meurent tous les ans à la suite d'erreurs médicales. Nous disposons de méthodes pour pallier ce problème, comme, répétons-le, l'Inforoute, mais le gouvernement refuse encore et toujours de se pencher sur les questions de la transparence et de la responsabilité et de permettre à la vérificatrice générale d'examiner ces fondations afin que les contribuables soient sûrs qu'ils en ont pour leur argent.

En bref, avec son budget, le gouvernement s'engage peut-être à réinvestir une part de l'argent qu'il a volé il y a une décennie. J'espère qu'il n'est pas trop tard pour que ce financement ait un effet.

Malgré le fait que les libéraux ont consacré ces sommes, je doute toujours qu'ils soient réellement engagés à améliorer du système afin que tous les Canadiens puissent accéder aux meilleurs soins de santé possibles. Les omissions flagrantes dans ce budget sont une forme de mépris envers les plus démunis.

De surcroît, le refus systémique de la part des libéraux de rendre des comptes — refus qu'ils cultivent pour masquer leur incompétence en matière de gestion — me porte à croire que l'argent que le budget consacre à la santé ne sera pas judicieusement dépensé. Heureusement, les conservateurs suivront la situation de près.

J'aimerais aussi rappeler que le programme annoncé par les conservateurs lors des dernières élections était beaucoup plus réaliste et transparent. Nous avons prédit avec une certaine précision les

recettes qu'allait générer le gouvernement et avons pu élaborer des politiques publiques en conséquence.

C'est le programme que nous avons présenté. Les libéraux l'ont critiqué, mais il s'est avéré que les conservateurs avaient raison et que les libéraux avaient tort. N'est-ce pas là la vérité? Ce n'est pas la première fois que les conservateurs ont raison et que les libéraux ont tort, tout comme c'est le cas pour ce budget.

**L'hon. Robert Thibault (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, je suis gré au député de ses commentaires. Il a fait une recherche approfondie. Toutefois, permettez-moi de signaler certaines erreurs factuelles dans sa recherche. J'aimerais qu'il réagisse à mes corrections.

Premièrement, les médicaments onéreux ne sont pas un élément traité de façon isolée dans le budget. Ils sont partie de la stratégie nationale sur les produits pharmaceutiques du plan décennal assorti de 41 milliards de dollars et les gouvernement fédéral et provinciaux travailleront en collaboration à cet égard.

Deuxièmement, la taxe sur l'essence est transférée aux municipalités et ne concerne en rien le fonds pour l'équipement médical. Ces deux choses sont séparées.

Troisièmement, Inforoute Santé a annoncé le lancement de projets et accumulé environ 170 millions de dollars. À mesure que les projets sont présentés, s'ils sont jugés essentiels, ils sont financés par le conseil d'Inforoute santé, composé de représentants de toutes les provinces. Il ne s'agit pas d'une rapide mise en oeuvre politique, mais d'une action efficace.

Enfin, je dois reprendre le député au sujet du fonds pour la réduction des temps d'attente. Il s'agit bien d'un fonds, un fonds en fiducie établi par le gouvernement fédéral en vue de fournir de l'argent aux gouvernements provinciaux en fonction de critères; il ne s'agit pas d'une fondation. Les fiduciaires n'ont pas de pouvoir décisionnaire. En effet, il appartient aux provinces d'utiliser ce fonds pour répondre à leurs objectifs. Je le répète, ce n'est pas une fondation, mais un fonds en fiducie. Il y a une grande différence. Le député voudrait peut-être clarifier ses propos.

● (1315)

**M. Steven Fletcher:** Monsieur le Président, j'attends certes avec impatience de discuter de ces points avec le député après coup, mais il a vraiment induit la Chambre en erreur. En ce qui concerne Inforoute par exemple, le Comité de la santé a adopté l'autre jour une motion pour donner à la vérificatrice générale la capacité de voir si cette organisation en donne pour leur argent aux contribuables. Je voudrais signaler que les partis d'opposition, le Parti conservateur, le Bloc et le NPD, ont tous voté en faveur de cette motion. Les libéraux ont voté contre, ce qui laisse voir qu'ils ont peur de la transparence et de la reddition de comptes et craignent de se faire prendre la main dans le sac une fois de plus.

En ce qui concerne le libellé précis de mon exposé, l'objectif global est de montrer que des milliards de dollars ont été mis de côté sans prévoir la reddition de comptes ou la transparence que les Canadiens réclament lorsqu'ils paient leurs impôts. Là encore, le gouvernement libéral met de côté de l'argent qu'il pourra utiliser à des fins avec lesquelles les Canadiens ne sont pas d'accord.



*Le budget*

En ce qui concerne les autres observations de notre collègue, le gouvernement libéral prend souvent de l'argent, par exemple des recettes sur l'essence, et l'affecte à d'autres projets. Les libéraux ont dit dans le passé qu'ils allaient utiliser l'argent provenant de la taxe sur l'essence pour acheter du matériel diagnostique. C'est ce qu'on a dit dans le passé et les Canadiens s'attendent à ce que l'argent soit dépensé ainsi.

Les Canadiens souhaitent en avoir pour leur argent. Tous les citoyens seraient heureux de payer des impôts et de contribuer à l'administration de notre pays s'ils savaient que l'argent va être utilisé pour améliorer la vie de leurs concitoyens. Nous avons vu les libéraux gaspiller des milliards de dollars à de multiples reprises, qu'il s'agisse du registre des armes à feu, de caisses noires ou de je ne sais quoi. Cela mine vraiment la confiance des Canadiens dans le gouvernement libéral et dans le budget libéral.

[Français]

**M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ):** Monsieur le Président, pour rassurer mon collègue qui a fait son discours, je peux lui dire que le service d'interprétation a été interrompu pendant à peu près 40 secondes. Étant donné le fait que l'on écoutait avec attention son discours, c'est pour cela qu'on a pu le souligner immédiatement. Il n'avait donc pas à le recommencer au complet. On l'avait bien entendu et surtout bien écouté.

J'aimerais remercier mon collègue pour une partie de son discours qui m'a particulièrement fait plaisir. C'est la partie relative à la reddition des comptes et celle où il demande à la vérificatrice générale de regarder comment sont administrés les fonds, entre autre dans Inforoute Santé du Canada Inc. et dans les autres fondations.

Je suis heureux d'apprendre par son discours que le Comité permanent de la santé a déposé une motion en ce sens, adoptée par la majorité du comité. Je lui rappelle aussi que son parti a consacré une journée d'opposition sur ce thème. La motion a été adoptée majoritairement par la Chambre. Toutefois, compte tenu qu'il m'a appris cela, c'est avec plaisir que je vais peut-être lui apprendre que le 21 mars prochain, nous discuterons ici du projet de loi C-277, permettant à la vérificatrice générale d'avoir un droit de regard sur l'ensemble des fondations. J'ai déjà eu un appui de son parti, par l'entremise du président du Comité permanent des comptes publics.

J'aimerais donc l'entendre sur cette partie, à savoir s'il est d'accord avec le fait qu'on permette à la vérificatrice générale de regarder, d'une part, ce qui se passe dans la fondation Inforoute Santé du Canada Inc., mais aussi dans l'ensemble des fondations? De plus, après avoir pris connaissance du projet de loi, a-t-il l'intention d'appuyer tout projet de loi visant à rencontrer cet objectif?

• (1320)

[Traduction]

**M. Steven Fletcher:** Monsieur le Président, je n'ai pas vu le projet de loi lui-même, mais je pense que l'objectif de vérification des fondations est louable. Les Canadiens doivent être persuadés que l'argent provenant de leur travail acharné va être consacré à des projets auxquels ils souscrivent.

Comme nous l'avons vu dans le cas du scandale des commandites et d'autres caisses noires libérales et cafoüllis libéraux, les Canadiens obtiennent peu par rapport aux énormes impôts qu'ils versent. Je suis persuadé que le député sera d'accord là-dessus.

Tout ce qui améliore la transparence et la reddition de comptes est important. Tous les partis d'opposition sont d'accord sur ce point, comme on a pu le voir au Comité de la santé. Le seul parti qui semble en désaccord avec la reddition de comptes, la transparence et

l'optimisation des ressources est celui qui détient les rênes du pouvoir. C'est très inquiétant et je crois que la plupart des Canadiens seront d'accord.

On ne peut que conclure qu'il y a simplement un mépris total pour les deniers publics et que des choses pas très catholiques se produisent dans ces fondations. Je compte travailler avec quiconque partage notre engagement, l'engagement du Parti conservateur à l'égard de la responsabilité financière, de la transparence et de la nécessité d'en donner pour leur argent aux contribuables canadiens.

[Français]

**M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ):** Monsieur le Président, effectivement, comme mes collègues, j'interviendrai sur le débat relativement au budget. D'entrée de jeu, je rappellerai que, pour toute personne qui était préoccupée que l'on améliore le sort des plus démunis dans la société, pour les gens qui sont intéressés à faire en sorte qu'il y ait des progrès en ce qui concerne non seulement les programmes sociaux, mais une conservation du tissu ou une protection du filet social pour faire en sorte que les gens qui sont le plus mal pris dans notre société puissent avoir une meilleure protection, à cet égard, le budget est décevant. De plus, les conservateurs n'ont pas aidé à ce que ce budget soit meilleur. En effet, plusieurs jours auparavant, ils avaient laissé entendre, sans en connaître le contenu, qu'ils l'appuieraient, qu'ils feraient des manœuvres pour l'appuyer. C'est assez décevant.

Bien sûr, comme opposition, les conservateurs ont une responsabilité. Il s'agissait pour eux de faire en sorte de mettre de la pression, avec nous, pour que le gouvernement libéral puisse nous apporter un meilleur budget. Je m'arrête là en ce qui concerne le comportement des conservateurs pour ce qui est du budget comme tel.

Monsieur le Président, je m'excuse, mais je dois indiquer que je partagerai le temps qui m'est alloué avec le député de Rosemont—La Petite-Patrie.

À peu près tous les intervenants dans la société sont déçus parce que c'est un budget qui n'a « rien pour » et « tout pour ». En effet, il n'y a rien pour les gens qui sont en attente de mesures concernant Kyoto et pour ceux qui sont en attente d'améliorations de l'aide relativement au logement social. Il n'y a rien aussi concernant la question de la vache de réforme. Il n'y a rien non plus concernant le déséquilibre fiscal, la péréquation, et le reste.

Par conséquent, il n'y a rien pour ces besoins au sujet desquels la population est en attente, mais il y a « tout pour ». Il y a tout pour quoi? Il y a tout pour les surplus budgétaires, pour pouvoir procurer encore un coussin supplémentaire à ce gouvernement et tout pour l'armée. Je rappelle qu'en campagne électorale, le Parti libéral avait fait la leçon aux conservateurs qui avaient promis d'investir 5 milliards de dollars dans les Forces armées canadiennes, disant que, pour le Parti libéral, la santé passait avant l'armée. Or, les libéraux ont prévu rien de moins que plus du double de ce que les conservateurs avaient promis pour l'armée s'ils étaient élus.

Par conséquent, il y a une grande déception à cet égard et à l'égard de la question de l'assurance-emploi, ce sur quoi je m'attarderai un peu plus. Tous les intervenants dans la société, qui ont une préoccupation par rapport au sort réservé aux sans-emploi, sont intervenus pour dire que le budget ne répondait pas aux attentes qu'ils avaient et qu'il constituait une insulte. C'étaient tous les intervenants sans exception.

### Le budget

Je trouve assez malheureux que la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences ait induit en erreur cette Chambre en disant, sur la base d'une déclaration d'une personne au Nouveau-Brunswick, que « les chômeurs étaient heureux de ce budget », et que le ministre des Transports ait dit que « tout chômeur raisonnable devait trouver le budget fantastique ». J'imagine que, parmi tous les chômeurs qui sont représentés par les dizaines d'associations au pays, de même que par leur organisation syndicale, il doit y en avoir quelques-uns qui sont raisonnables.

• (1325)

Comment peut-on être raisonnables lorsqu'on se fait voler?

C'est 46 milliards de dollars qui ont été détournés de la caisse d'assurance-emploi. Il y avait là des attentes pour que le gouvernement cesse d'utiliser les fonds de l'assurance-emploi à d'autres fins.

La ministre de même que le ministre des Transports ont induit cette Chambre en erreur en disant que les gens sont heureux de ce budget en regard de l'assurance-emploi. Ce n'est pas ce que disent les CTC, qui représente 3 millions de travailleurs au pays, les cinq organisations syndicales du Québec, qui représentent plus d'un million de travailleurs, des associations de chômeurs, qui représentent des centaines de milliers de travailleurs sans emploi, et aussi des libéraux, y compris les associations libérales du Nouveau-Brunswick.

Cela, la ministre ne nous l'a pas dit hier. Lors de leur congrès, en fin de semaine, l'Association libérale du Nouveau-Brunswick a fait voter sa délégation sur une motion, présentée conjointement avec les délégués du Québec, demandant une réforme en profondeur du système d'assurance-emploi. Elle n'a pas dit cela hier.

Cette motion, adoptée par le congrès biennal du Parti libéral du Canada tenu en fin de semaine à Ottawa, propose d'aller plus loin que les mesures annoncées dans le dernier budget. Ces libéraux souhaitent calculer le nombre d'heures de travail plutôt que le nombre de semaines. Ils veulent aussi annuler la période d'attente de deux semaines. C'est ce que le comité de la Chambre des communes recommande. C'est ce qu'il y a dans les deux projets de loi du Bloc québécois dont on va débattre au mois d'avril.

Si ce parti qui gouverne ici était respectueux des décisions de son propre congrès, il ne serait pas venu nous dire certaines choses. Je ne peux pas dire que ces gens-là sont menteurs, mais ils ont manqué de délicatesse envers la vérité. C'est ce qui est arrivé.

Leurs demandes sont une combinaison du rapport du comité de la Chambre des communes et du rapport dissident de la sénatrice Pierrette Ringuette. C'est exactement ce que nous demandons. Pourquoi la ministre ne l'a-t-elle pas dit hier, plutôt que d'induire cette Chambre en erreur, pensant que c'était une position de son parti? Ce n'est pas le cas.

Selon le président du Parti libéral de la circonscription d'Acadie—Bathurst, M. Marc Duguay, sa région a besoin de changements beaucoup plus importants que ceux contenus dans le budget.

De surcroît, hier, dans cette Chambre, le député de Beauséjour faisait une intervention venant vanter les mérites de ce budget qui, selon lui, répondait aux attentes des chômeurs de son coin de pays. Pourtant, lors du congrès de la dernière fin de semaine, après le dépôt du budget, ce même député nous a dit: « Il est très difficile de faire avancer nos idées et les changements qu'on aimerait apporter à l'assurance-emploi ». Il n'est pas satisfait. Il disait aussi: « Je pense donc que c'est à nous de nous retrousser les manches et à aller à Ottawa ».

Je me demande où il se trouve? Est-ce qu'il sait qu'il est à Ottawa? Est-ce qu'il sait qu'hier, il a fait une intervention à la Chambre des communes, à Ottawa, et qu'il aurait pu dire la même chose ici.

Alors, on peut aller à Ottawa et cogner à la porte qui n'est pas tout le temps ouverte. Il constate cela comme nous. Non seulement elle n'est pas ouverte, mais on rencontre des objections à la logique, une logique qui est exprimée par le comité permanent de la Chambre qui recommande que la caisse d'assurance-emploi devienne autonome, que les 46 milliards de dollars qui ont été détournés reviennent dans la caisse, que cette caisse soit administrée par les représentants des employés et des employeurs pour qu'on cesse de l'utiliser à d'autres fins. Il faut aussi que ce programme puisse enfin remettre en vigueur des mesures pour donner accès aux chômeurs, avec de meilleures prestations, pour qu'ils puissent vivre convenablement.

• (1330)

Je rappelle qu'il s'agit d'une assurance qu'ils ont déjà payée. Il y a des surplus dans cette caisse et le gouvernement utilise cet argent à d'autres fins. Il prive les gens d'une assurance dont ils ont besoin, au moment où ils ont le malheur de perdre leur emploi. C'est la même chose si votre maison brûle et que votre assureur dit: « Il y a des années que tu paies, mais j'ai utilisé l'argent à d'autres fins. » Qu'est-ce que vous diriez? Ici, on ne peut pas utiliser ce terme, mais on pourrait dire: « Il a pris de l'argent qui m'appartient sans ma permission, avec l'intention arrêtée de ne pas me le remettre. »

[Traduction]

**M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, en ce qui concerne le dernier point qu'il a soulevé au sujet de l'assurance-emploi, le député a parfaitement raison de dire que la caisse enregistre des excédents depuis un certain temps. Cela s'explique en grande partie par le fait que nous n'avons pas connu de récession depuis la fin des années 80. C'était impossible à prévoir.

Le député sait peut-être que, sous le régime Mulroney, la caisse était déficitaire. Son déficit était d'environ 12 milliards de dollars. À l'époque, le vérificateur général, pour qui le député a le plus grand respect, j'en suis certain, a dit au gouvernement qu'il ne pouvait plus financer l'assurance-emploi autrement que par le biais des comptes du gouvernement. En fait, le vérificateur général exigeait que le fonctionnement de la caisse d'assurance-emploi, toutes les cotisations perçues et toutes les dépenses engagées, que tout cela soit inclus dans les comptes courants du gouvernement. S'il a exigé cela, c'est parce que le gouvernement finançait le déficit en dehors de ses comptes.

Une année de récession suffirait à débi-ter d'environ 15 milliards de dollars la caisse de l'assurance-emploi. La loi exige un montant minimum couvrant au moins deux ans. Ce montant est plus élevé actuellement, mais si le député examine la différence entre le montant remboursé sur la dette et l'excédent théorique de la caisse d'assurance-emploi, il constatera que les chiffres sont très proches. Le gouvernement garde simplement cet argent en réserve. Cet argent est disponible. Aux termes de la loi, il doit être remis sous forme de baisses des cotisations ou de programmes supplémentaires offerts par le biais de la caisse d'assurance-emploi.

*Le budget*

Cela étant dit, je pense que le député va comprendre que le gouvernement ne fait rien de répréhensible. L'argent est comptabilisé dans les comptes courants du gouvernement.

Je veux poser au député une question à laquelle je n'ai pas obtenu de réponse claire de la part d'un autre membre de son caucus. Elle concerne la période d'admissibilité aux prestations d'assurance-emploi. Le député pourrait-il expliquer à la Chambre combien de temps les gens devraient travailler, selon lui, pour avoir droit à des prestations d'assurance-emploi?

• (1335)

[Français]

**M. Yves Lessard:** Monsieur le Président, je remercie le collègue de l'autre côté de la Chambre de sa question.

En premier lieu, je voudrais rappeler à son collègue qu'il serait peut-être opportun de mettre aussi en application d'autres recommandations de la vérificatrice générale, ce qui permettrait probablement de mettre de l'ordre dans des situations qui mettent son parti dans l'embaras, relativement à des enquêtes qui sont présentement en cours.

Maintenant, en ce qui concerne la caisse d'assurance-emploi — sa question est en deux volets, je crois —, il faut se rappeler que depuis 1990, seuls les travailleurs et les employeurs cotisent dans la caisse d'assurance-emploi. C'est donc dire que ce que le député évoque ici, à savoir que jadis, il y a eu des déficits comblés par la caisse générale, cela ne pourra plus se reproduire à partir du moment où l'on retiendrait la recommandation du comité permanent à l'effet qu'il y ait une caisse administrée par les gens qui y cotisent, c'est-à-dire les employés et les employeurs, avec une participation bien sûr du gouvernement et d'un actuaire conseil en chef.

Cette caisse devrait s'autosuffire puisqu'on devra prévoir les cotisations en fonction des obligations de la caisse comme telle.

Ce que le vérificateur général indiquait, en 1983, c'est que cela prenait du temps avant de rembourser le gouvernement par rapport au déficit de la caisse. Toutefois, il était remboursé parce que les prévisions n'étaient pas faites en fonction du taux de cotisation. Cela ne pourrait plus se reproduire. Alors en ce sens, cela peut rassurer mon collègue de l'autre côté.

Le troisième élément de son intervention est le nombre d'heures. En effet, pour se qualifier, le nombre d'heures il a déjà été uniforme à 300 heures. Il y a une unanimité dans cette Chambre. Les intervenants dans la société se préoccupent de ce dossier pour que dorénavant, le nombre soit de 360 heures, afin qu'il n'y ait plus cette règle de disparité en fonction du taux de chômeurs par régions ou encore, du statut des personnes.

Par exemple, si vous êtes nouvel arrivant, présentement vous avez besoin de 910 heures pour vous qualifier. Or, la ministre propose 860 heures. Cela ne touche presque personne. Y compris sa propre représentation libérale au Nouveau-Brunswick notamment, et au Québec, on propose un taux uniforme et on recommande même — je vous ai lu tantôt la résolution de son parti —, un taux uniforme. Pourquoi? C'est pour que cesse cette discrimination entre les statuts des gens, qui font en sorte que les jeunes et les femmes ont moins accès à l'assurance-emploi.

**M. Bernard Bigras (Rosemont—La Petite-Patrie, BQ):** Monsieur le Président, c'est avec une grande joie que je prends la parole aujourd'hui en cette Chambre pour faire une critique, si je puis dire, du budget qui a été déposé par le ministre des Finances le 23 février dernier.

J'aborderai, pendant ma présentation, les aspects touchant particulièrement la protection de l'environnement, et je dirais même le désinvestissement du gouvernement fédéral au cours des dernières années.

En matière d'environnement, je qualifierais le budget fédéral de la façon suivante: premièrement, il est flou; deuxièmement, il est mou; et troisièmement, il est insuffisant. Pourquoi? Parce que le gouvernement et le ministre des Finances n'ont même pas daigné mentionner le Protocole de Kyoto dans le budget qui a été présenté. Comment un gouvernement, qui veut s'engager dans la lutte aux changements climatiques, qui souhaite respecter ses engagements en matière de réduction de gaz à effet de serre, peut-il omettre d'utiliser le terme « Protocole de Kyoto » dans son budget? Cela démontre que le gouvernement est loin d'avoir comme intention de respecter ses engagements de réduction des gaz à effet de serre entre 2008 et 2012. Plutôt, comme il le dit lui-même, il vise à établir une politique à long terme de lutte aux changements climatiques qui ne nous permettra pas, à la lumière de ce budget, de respecter nos engagements de réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

La majeure partie de ce budget sert à créer un nouveau fonds que l'on appelle le Fonds éco-net. Il s'agit d'un fonds d'un milliard de dollars échelonné sur cinq ans qui visera à appuyer l'achat de crédits à l'étranger ou pour des projets structurants pour la lutte aux changements climatiques.

Il y a deux raisons de s'inquiéter de la création de ce fonds. D'abord, il y a sa gestion. Déjà, en comité parlementaire, le directeur général par intérim du Bureau des changements climatiques au Canada n'a pas pu nous garantir que ce fonds ne sera pas géré par une autre fiducie canadienne. Bien que ces fiducies ont été dénoncées par la vérificatrice générale à cause d'un manque de transparence flagrante, le gouvernement ouvre la porte à l'administration de ce fonds d'un milliard de dollars et pourrait le laisser supposément à la bonne gestion d'une fiducie. Mon collègue de Repentigny a déposé justement le projet de loi C-277, qui donne cette possibilité à la vérificatrice générale du Canada d'analyser et de vérifier l'utilisation de ces fonds publics. Or, on n'a pas la garantie que ce fonds d'un milliard de dollars ne sera mis dans une fiducie.

Deuxièmement, on a raison d'être inquiets quant à la possibilité pour le Québec de pouvoir toucher à ces fonds, puisqu'il faudra faire la démonstration que les projets qui seront présentés au gouvernement permettront de réduire de façon significative les émissions de gaz à effet de serre. Que faisons-nous des secteurs industriels, particulièrement québécois, qui, par le passé, ont réduit leurs émissions de gaz à effet de serre? Je pense au secteur de l'industrie de l'aluminium et au secteur manufacturier québécois qui ont réduit de 7 p. 100 leurs émissions de gaz à effet de serre depuis 1990. Le coût marginal de l'application du Protocole de Kyoto est plus élevé que pour d'autres secteurs industriels dans le reste du Canada. Fort probablement que ces entreprises québécoises ne pourront toucher au fonds qui a été créé. Il aurait peut-être été plus justifié, plus efficace, de prendre ces sommes et de permettre certaines déductions fiscales pour en venir véritablement à une politique fiscale environnementale au Canada. Non, au lieu de cela, on crée un fonds dont on manifeste aujourd'hui l'inquiétude que le Québec ne puisse y toucher.

Encore là, on crée aussi un fonds de partenariat où l'on pourra appuyer des projets que l'on dit importants visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. On parle entre autres, et on y reviendra peut-être dans quelques semaines ou quelques mois, de ce lien d'interconnexion est-ouest en matière d'approvisionnement et de transport de l'électricité au Canada, ce vieux rêve d'un réseau national de l'électricité au Canada *from coast to coast*.

### Le budget

● (1340)

On a de quoi s'inquiéter aujourd'hui de cette première annonce, ce premier aveu du gouvernement fédéral qui, depuis longtemps, veut créer ce réseau national et investir dans des projets d'infrastructures et d'interconnexion est-ouest.

Aujourd'hui, je veux dire une chose en cette Chambre, c'est que peu importe les velléités du gouvernement fédéral, jamais le Québec n'acceptera d'abdiquer sa compétence en ce qui a trait à ses lignes de transport sur le territoire du Québec. Ce réseau national que le gouvernement fédéral propose comme idée ne peut pas être acceptable pour le Québec.

Rappelons-nous que c'est l'argent des Québécois et des Québécoises qui, depuis plus de 30 ans, a permis de développer le réseau hydroélectrique. Aujourd'hui, on voudrait utiliser ce réseau. Que ferait-on en sorte d'établir par ce réseau national d'électricité? Des normes nationales où Hydro-Québec et le gouvernement du Québec seraient peut-être forcés à se soumettre à des normes nationales, entre autres à celle de l'Office national de l'énergie. Donc, dans les prochaines années, il faudra être très prudents. De plus, il faudra voir cette annonce du gouvernement fédéral aujourd'hui comme une volonté, peut-être certaine, de vouloir utiliser les compétences du Québec.

Quatrièmement, il y a une absence d'incitatifs fiscaux suffisants. Dans le budget fédéral, on nous présente un certain nombre d'incitatifs fiscaux de l'ordre de 295 millions de dollars sur cinq ans pour les énergies renouvelables. Il y a entre autres une proposition que le Bloc québécois avait faite et que nous souhaitons voir dans le budget. Nous avons toujours cru que pour atteindre les objectifs du Protocole de Kyoto, il nous fallait favoriser deux approches. Cela prend une approche réglementaire qui vise à appliquer des mesures plus contraignantes à certains secteurs industriels — je pense entre autres à l'industrie de l'automobile au Canada —, mais cela prend aussi des mesures fiscales. Il faut utiliser la fiscalité afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Il y a des années de cela, nous avons fait une proposition au gouvernement, par l'entremise d'un projet de loi, qui visait à déduire fiscalement l'achat de laissez-passer pour le transport en commun. Cependant, il n'y a rien dans le budget à cet égard.

Dans les dernières semaines et les derniers jours, nous avons rencontré les associations de transport en commun au Canada qui nous ont dit que ce serait une mesure efficace et simple que le gouvernement pourrait utiliser. Toutefois, il n'y a rien à cet égard qui nous est présenté dans le budget.

Le gouvernement aurait pu aussi utiliser la fiscalité afin de prévoir un crédit pour l'achat de véhicules hybrides. Encore une fois, rien dans le budget ne nous permet d'espérer dans les années à venir et dans les prochains budgets, ni même aujourd'hui, que nous pourrions compter sur ces crédits, cette possibilité pour le consommateur qui décide d'utiliser des méthodes et un transport plus écologique, plus intelligent, de pouvoir compter sur une déduction fiscale pour l'achat d'un véhicule hybride.

Un des aspects importants de ce budget en matière d'environnement comprend une ligne de la part du gouvernement et du ministre, et je cite cette partie du budget:

[...] nous annonçons également, dans ce budget, un examen de tous les programmes existants en matière de changement climatique, pour réévaluer et rediriger les fonds vers les mesures les plus efficaces.

Cela se retrouve à la page 19 du discours du budget qui nous a été présenté le 23 février.

En principe, c'est bien. On ne peut pas être contre l'objectif. Toutefois, la question qu'on doit se poser aujourd'hui, c'est comment se fait-il que cette réévaluation de programmes n'a pas été effectuée avant? Alors que le ministre de l'Environnement s'appête à déposer, dans quelques semaines, un nouveau plan d'action sur les changements climatiques, on nous annonce qu'on commence à réévaluer les programmes. Le sous-ministre nous a même dit, en comité, qu'il n'avait pas d'échéancier pour faire cette réévaluation.

Le budget qui nous a été présenté ne nous permet pas d'espérer que le gouvernement atteigne les objectifs du Protocole de Kyoto. On peut dire aussi que le plan qui nous sera présenté dans quelques semaines ne nous permet pas non plus d'espérer que le gouvernement a mis en place tous les moyens fiscaux pour faire en sorte que le Canada respecte ses engagements internationaux.

● (1345)

**L'hon. Eleni Bakopanos (secrétaire parlementaire du ministre du Développement social (économie sociale), Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais simplement obtenir une clarification de la part du député du Bloc qui vient de prendre la parole. D'autres avant lui ont d'ailleurs fait les mêmes remarques.

Si j'ai bien compris l'ensemble de la discussion, l'amendement proposé par l'opposition, c'est-à-dire par les conservateurs, suggère que le budget du gouvernement n'affecte pas les principes conservateurs. Par conséquent, si les députés du Bloc appuieront cet amendement, évidemment, ils appuieront le langage employé dans la motion, lequel suggère d'appuyer des principes conservateurs. Nous sommes très clairs à cet égard.

C'est une motion qui s'inscrit contre l'accord de Kyoto, lequel le Bloc a toujours appuyé; contre le programme national de services de garde des enfants, en faveur duquel le Bloc a déjà livré des batailles; contre le registre des armes à feu, lequel le Bloc a toujours appuyé; et enfin contre les investissements du gouvernement fédéral à la recherche.

Tous ces points étant soulignés dans la motion présentée par les conservateurs, j'aimerais savoir de quelle façon les députés du Bloc peuvent véritablement appuyer une motion qui est contraire à leurs engagements manifestés pendant la campagne électorale de même qu'en cette Chambre.

● (1350)

**M. Bernard Bigras:** Monsieur le Président, ce qui est ignoble de la part de la députée et dans le budget qui nous a été présenté, c'est que le budget en est un conservateur. Telle est la réalité.

Premièrement, on ne réinvestit pas adéquatement afin d'appliquer le Protocole de Kyoto. Deuxièmement, on réinvestit dans la défense nationale, alors qu'il existe des besoins beaucoup plus criants.

Rien n'est prévu pour le logement social. Ce que le gouvernement a décidé de faire, c'est de favoriser la défense nationale plutôt que les sans-abri. Cela est totalement inacceptable.

Plutôt que de nous donner des leçons, la députée aurait dû appuyer, hier, la proposition du Bloc. Ainsi, elle aurait été en mesure de se faire l'écho du consensus québécois sur la question, ce qu'elle n'a pas fait.

*Article 31 du Règlement*

[Traduction]

**M. Lee Richardson (Calgary-Centre, PCC):** Monsieur le Président, je remercie le député de Rosemont—La Petite-Patrie d'avoir fait ses observations et d'appuyer la motion conservatrice. Je retiens de ce qu'il a dit que les libéraux préféreraient augmenter la taille de l'appareil gouvernemental plutôt que les revenus des Canadiens. Le coût de la bureaucratie a augmenté de 77 p. 100 depuis 1997, alors que l'allègement fiscal consenti par les libéraux ne représente que 16 \$ pour les Canadiens à revenu faible et moyen.

Le député pourrait-il revenir sur les importantes dépenses non ciblées du budget libéral et sur le fait que les libéraux n'ont pas la moindre idée de la façon dont ils vont mettre en oeuvre divers projets comme le système national de garderies, l'octroi du financement aux municipalités et, comme il l'a mentionné, les solutions aux problèmes des changements climatiques? Encore une fois, il pourrait s'ensuivre une mauvaise gestion et le gaspillage de milliards de dollars.

Le député de Rosemont—La Petite-Patrie a parlé des initiatives concernant les changements climatiques, de l'absence de toute mention du Protocole de Kyoto dans le budget et d'un autre fonds important dépourvu d'explications détaillées. Nous attendons toujours un plan. Ce matin, quelqu'un a dit au comité que les libéraux amélioreraient le plan qu'ils ont proposé en 2000. Qu'en pense le député? A-t-il vu un plan concernant le Protocole de Kyoto, une mention à cet égard dans le budget ou une indication quant à la façon dont tout l'argent sera dépensé?

[Français]

**M. Bernard Bigras:** Monsieur le Président, effectivement, nous en sommes venus à la même conclusion que le député, au cours des dernières années. D'ailleurs, nous avons mandaté un ancien ministre du gouvernement du Québec, Jacques Léonard, d'étudier la question de l'augmentation des dépenses du gouvernement fédéral.

On s'est rendu compte qu'on a un gouvernement qui engraisse sa fonction publique et ses ministères, mais qui ne retourne rien aux provinces. Ainsi, on crée un *nation building* canadien où l'on croit que le Canada a raison. Par conséquent, on crée un certain nombre de ministères avec des normes nationales.

Entre-temps, il n'y a pas de réinvestissements à la base dans les provinces. On ne fait aucune mention dans le budget de l'existence du déséquilibre fiscal, ce qui est pourtant clair et reconnu et qui fait l'objet d'un consensus au Québec.

À mon avis, il est temps que le gouvernement fédéral rende aux provinces les sommes nécessaires pour qu'elles offrent des services adéquats à la population. L'argent est à Ottawa, mais les besoins sont dans les provinces, et plus particulièrement au Québec.

• (1355)

[Traduction]

**M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.):** Plutôt que d'aborder l'essentiel de mon propos, je vais consacrer les dernières minutes qu'il reste avant la période des questions à certains sujets évoqués par des députés dans le débat d'aujourd'hui.

L'une des questions les plus intéressantes concerne le programme d'assurance-emploi, que le gouvernement entend bien adapter aux besoins des Canadiens, notamment des jeunes, des femmes et d'autres travailleurs. Beaucoup de Canadiens travaillent à temps partiel ou de façon saisonnière, ce qui signifie qu'ils ont du mal à travailler le nombre d'heures nécessaire pour avoir droit à des prestations. Nous entendons revoir constamment les dispositions en

vigueur et apporter les modifications qui s'imposent. C'est très important, à mes yeux.

Certains députés du Bloc continuent d'affirmer que l'assurance-emploi ne devrait être l'affaire que des employeurs et des employés, pour la seule raison que ce sont eux qui versent les cotisations.

Cette affirmation est juste. Cependant, les députés seraient peut-être intéressés à réfléchir à ce qui suit. Tous les Canadiens qui versent des cotisations au programme d'assurance-emploi ou au Régime de pensions du Canada ont droit à un crédit d'impôt non remboursable et donc à une réduction d'impôt. Par conséquent, non seulement le gouvernement fédéral paie une part des cotisations des travailleurs et des employeurs à l'assurance-emploi et au Régime de pensions du Canada, mais les gouvernements provinciaux en font autant. Il s'agit d'une subvention, puisque l'employé obtient un crédit d'impôt et que l'employeur a droit à une déduction qui diminue l'impôt qu'il devrait autrement payer.

Il nous faut voir l'ensemble du tableau. Oui, je sais que les employés sont ceux qui payent directement une cotisation, mais ils ont droit à une réduction d'impôt dans leur déclaration d'impôt sur le revenu fédérale ou provinciale.

Je souhaite également faire un très bref commentaire au sujet du déséquilibre fiscal, que le Bloc évoque souvent. J'estime que nous avons eu un excellent débat à la Chambre. J'en retiens que les gouvernements fédéral et provinciaux, dans les faits, ont la même capacité de lever des impôts l'un que l'autre, qu'il s'agisse d'impôts sur le revenu ou autres. Par contre, il y a certaines différences. Ainsi, les provinces peuvent en plus imposer les gains de loterie.

Par conséquent, lorsqu'une province participe pleinement à tous les programmes et à tous les transferts du gouvernement, mais en plus reçoit des paiements de péréquation, cela signifie nécessairement qu'elle reçoit plus d'argent du gouvernement fédéral qu'elle ne lui en fournit en impôts. Dans ces conditions, comment peut-on parler de déséquilibre fiscal?

Je m'en tiens à cela pour l'instant; j'aborderai l'essentiel de mon propos après la période des questions.

---

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

### LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

**Mme Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, nous célébrons aujourd'hui la Journée internationale de la femme, un jour spécial qui nous donne l'occasion de réfléchir aux progrès accomplis pour faire avancer la cause de l'égalité des femmes dans le monde.

En 1995, le Canada et 187 autres pays ont adopté le Programme d'action de Beijing, destiné à s'attaquer aux problèmes de pauvreté, de sécurité économique et de santé que vivent les femmes.

### Article 31 du Règlement

Un engagement à accroître l'égalité nécessite forcément un investissement dans les ressources pour les programmes. Par conséquent, plusieurs des mesures contenues dans le budget de 2005 contribuent à faire avancer cette cause. Ces mesures comprennent une augmentation accélérée du Supplément de revenu garanti, un meilleur appui pour l'établissement et l'intégration des immigrants et une multiplication par deux du crédit d'impôt pour fournisseurs de soins ainsi que des investissements de 5 milliards de dollars au titre de l'apprentissage préscolaire et des garderies, de 850 millions de dollars au titre des soins de santé, de 735 millions de dollars pour les familles autochtones et, enfin, la reconnaissance des besoins des femmes entrepreneures et de la nécessité pour les femmes de jouir de l'autonomie financière.

Il s'avère tout aussi important de hausser l'exemption personnelle de base à 10 000 \$, ce qui retirera du rôle d'imposition 860 000 contribuables à faible revenu, pour la plupart des femmes.

\* \* \*

●(1400)

### LA SITUATION DE LA FEMME

**Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC):** Monsieur le Président, l'émission de journalisme d'enquête *W-FIVE* vient de mettre au jour un petit secret libéral peu reluisant. Les libéraux continuent d'être complices du trafic de jeunes femmes.

Pris à parti à cause du scandale des effeuilleuses, le premier ministre a clamé haut et fort que le programme des danseuses exotiques était terminé. Or, il appert que le gouvernement a simplement modifié sa façon de procéder. On importe encore des effeuilleuses au Canada, en dépit de mises en garde répétées voulant que le crime organisé soit mêlé à ce trafic et qu'il y ait des preuves que les danseuses nues sont trompées, exploitées et qu'elles sont en fait victimes de traite.

Alors que le premier ministre parle régulièrement de la protection des droits individuels, son gouvernement met sciemment de jeunes femmes en danger. La promesse du premier ministre de mettre fin au programme d'importation d'effeuilleuses cachait la vérité, en l'occurrence que la porte arrière était encore grand ouverte. Je dis que le premier ministre devrait avoir honte.

Aujourd'hui, en cette Journée internationale de la femme, j'invite mes collègues libéraux à exiger que le gouvernement fasse cesser cette exploitation éhontée de la femme.

\* \* \*

### LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

**L'hon. Sarmite Bulte (Parkdale—High Park, Lib.):** Monsieur le Président, c'est aujourd'hui la Journée internationale de la femme, point culminant de la Semaine internationale de la femme, qui se déroule du dimanche 6 mars au samedi 12 mars.

Cette année, le thème de la Semaine internationale de la femme au Canada est « Vous êtes ici: les femmes, le Canada et le monde ».

À l'occasion de la Journée internationale de la femme, j'ai animé, le vendredi 4 mars, mon septième déjeuner annuel visant à souligner les réalisations des femmes de ma circonscription, Parkdale—High Park. Parmi les femmes qui ont été honorées, on compte Kelly Thornton, metteure en scène primée; Stephanie Gibson, auteure et professeure d'histoire; Heidi Suter, avocate; Nathalie Bonjour, productrice artistique; et Anita O'Connor, membre fondatrice et actuelle directrice exécutive de la Parkdale Golden Age Foundation.

La Journée internationale de la femme est l'occasion idéale de constater à quel point la situation s'est améliorée sur le plan de l'égalité des femmes, de réfléchir aux défis que doivent relever les femmes dans la société d'aujourd'hui, de se pencher sur les mesures à prendre pour améliorer la situation de la femme et, bien entendu, de souligner les progrès réalisés dans ces domaines. C'est également l'occasion de rendre hommage à toutes les femmes de nos collectivités.

\* \* \*

[Français]

### L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

**M. Roger Clavet (Louis-Hébert, BQ):** Monsieur le Président, les cinéastes québécois Hugo Latulippe et François Prévost ont récemment remporté deux prix pour le film *Ce qu'il reste de nous*: le Jutra du meilleur documentaire et le prix du meilleur long-métrage de l'Association québécoise des critiques de cinéma.

Ce film raconte la vie dans la plus grande prison du monde: le Tibet. Nous y voyons la souffrance et l'oppression sans le filtre des médias traditionnels.

Par ce projet cinématographique, plusieurs Tibétains ont eu accès, pour la première fois en 50 ans, à un message du dalaï-lama. Le film présente les témoignages très émouvants de Tibétains après avoir pris connaissance du message de leur chef spirituel.

Nous devons être solidaires de la souffrance du peuple tibétain et encourager un véritable dialogue entre la Chine et le dalaï-lama. Le Canada doit y jouer un rôle de premier plan. Qu'il utilise ses relations avec la Chine pour amorcer des discussions qui mèneront à la liberté au Tibet.

\* \* \*

[Traduction]

### LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

**M. Russ Powers (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, Lib.):** Monsieur le Président, en cette Journée internationale de la femme, je souhaite rendre hommage aux femmes parlementaires, notamment la regrettée Agnes Campbell Macphail, première femme élue à la Chambre des communes, en 1921; la regrettée Cairine Reay Wilson, première femme nommée au Sénat, en 1930; et la regrettée Ellen Louks Fairclough, qui habitait dans ma circonscription et qui a été la première femme nommée au Cabinet, en 1957.

J'invite tous les députés à se joindre à moi et à remercier toutes les femmes qui sont actuellement à la Chambre des communes et au Sénat de leur dévouement et de leur contribution remarquables, dont le Canada et le monde entier continuent de profiter.

\* \* \*

### LA SÉCURITÉ NATIONALE

**M. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC):** Monsieur le Président, la population locale et les contribuables de la région du Niagara assument les frais de la sécurité de tous les Canadiens en prenant en grande partie la responsabilité de la surveillance policière de la frontière, sans l'aide du gouvernement fédéral.

Le service de police de la région de Niagara est le premier à répondre aux appels de service à la frontière. De 2002 jusqu'en août 2004, plus de 2 000 incidents frontaliers ont nécessité l'intervention et les ressources de notre police communautaire.

Il est évident que les services de maintien de l'ordre à la frontière internationale sont à l'heure actuelle financés uniquement par les contribuables locaux. En toute équité, le gouvernement doit tenir compte des contraintes financières accrues sur l'assiette de l'impôt foncier de la région du Niagara depuis les événements du 11 septembre 2001. Le service de police et la population du Niagara sont fiers de contribuer à notre sécurité nationale, mais ce rôle entraîne toutefois un fardeau financier injuste et insoutenable.

Au nom des propriétaires qui paient des impôts fonciers dans la région du Niagara, je prie instamment le gouvernement fédéral de financer comme il se doit les services de sécurité nationale d'une importance vitale qui sont actuellement assurés par notre service de police local. Ce transfert de responsabilités non assorti de ressources proportionnelles accable notre municipalité.

\* \* \*

● (1405)

#### LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

**Mme Susan Kadis (Thornhill, Lib.):** Monsieur le Président, au Canada, le thème de la Journée internationale de la femme de 2005 est « Vous êtes ici: les femmes, le Canada et le monde ». S'il y a une question qui ne doit pas être négligée en ce jour, c'est bien celle de la violence contre les femmes. Malgré les efforts concertés d'un grand nombre de personnes dévouées, la violence contre les femmes continue de persister, au Canada et dans le reste du monde.

Nous devons nous demander comment nous nous en tirons. De toute évidence, pas tellement bien, mais ce n'est pas faute d'efforts. Les gouvernements continuent de réitérer leur engagement à mettre fin à cette horreur, mais l'ampleur de la violence faite aux femmes, en particulier les femmes autochtones, reste inacceptable.

Le Canada s'est attaché à corriger ce problème. Après tout, n'est-ce pas un groupe de femmes canadiennes qui a contribué à faire reconnaître le viol comme un crime de guerre?

Bien que nous ayons fait des progrès, il nous reste encore beaucoup à faire pour que les femmes et les enfants cessent enfin de vivre dans la peur et qu'ils soient protégés, indépendamment de leur origine ethnique, de leur race, de leurs capacités, de leur âge ou de leur sexe.

Nous, Canadiens, répondons à cet appel et nous ferons avancer les choses.

\* \* \*

[Français]

#### LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

**Mme France Bonsant (Compton—Stanstead, BQ):** Monsieur le Président, depuis 1977, les Nations Unies ont consacré le 8 mars Journée internationale de la femme. Cette journée est l'occasion idéale pour dresser le bilan des progrès accomplis en vue de promouvoir l'égalité entre les sexes.

Ce bilan, le Canada a pu le faire la semaine dernière à New York, lors de la conférence de Beijing + 10, une conférence mondiale sur les femmes. La conférence a pu ainsi rappeler l'importance de démontrer la mise en oeuvre des engagements et des programmes d'action vers l'atteinte de l'égalité.

La conférence a aussi permis d'identifier les défis à venir en ce qui a trait à la condition féminine: l'équité en matière d'emploi, l'amélioration du sort économique des femmes et l'amélioration de la situation des femmes autochtones. J'espère que les représentantes du Canada présentes lors de Beijing + 10 auront pris de bonnes notes

#### Article 31 du Règlement

et que la situation des femmes s'améliorera encore au cours des prochaines années.

\* \* \*

[Traduction]

#### LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

**L'hon. Eleni Bakopanos (Ahuntsic, Lib.):** Monsieur le Président, hier, j'ai eu le plaisir d'honorer de nombreuses bénévoles de ma circonscription, Ahuntsic, au petit déjeuner que j'organise tous les ans dans le cadre de la Journée internationale de la femme.

[Français]

De plus, j'ai honoré six femmes exceptionnelles lors de la présentation organisée en collaboration avec la CDEC Ahuntsic-Cartierville, Concertation-Femme et la Maison Fleury, pour souligner encore cette journée. Ce sont six femmes de coeur et d'action qui ont réussi leur retour aux études et leur intégration en emplois. Il s'agit de Mmes Perla Marrugo Del Rosar, Liping Tian, Rajaa Abou Assi, Annie Gosselin, Cornelia Turturea et Anna Laskowska. Elles sont venues des quatre coins du monde et, armées de courage et de ténacité, elles ont navigué à travers de petites et de grandes difficultés d'intégration. Elles ont osé rêver et actualiser leurs rêves, malgré les obstacles.

[Traduction]

L'éducation, comme on peut le voir une fois de plus, est la clé de la réussite.

Permettez-moi de terminer avec un proverbe congolais: « Éduquer un homme, c'est éduquer un individu; éduquer une femme, c'est éduquer un peuple. »

Je souhaite à tous une bonne Journée internationale de la femme.

\* \* \*

#### LE MOIS DE LA SENSIBILISATION AU DIABÈTE

**M. Norman Doyle (St. John's-Est, PCC):** Monsieur le Président, le mois de mars est le Mois de la sensibilisation au diabète. J'ai eu le plaisir récemment de rencontrer Carol Ann Smith, directrice régionale de l'Association canadienne du diabète de Terre-Neuve-et-Labrador.

Plus de deux millions de Canadiens ont le diabète et le tiers d'entre eux l'ignorent. L'Association canadienne du diabète, grâce au travail ardu et au dévouement de ses 35 000 bénévoles, vise à prévenir le diabète et à améliorer la qualité de vie des diabétiques au moyen de la recherche et de l'éducation. Grâce à ses campagnes de collecte de fonds, l'Association appuie 114 équipes de recherche à l'échelle nationale. Elle consacrera 5,8 millions de dollars à cette cause cette année.

Le diabète touche les Canadiens de toutes les provinces, de toutes les collectivités et de tous les milieux. Aujourd'hui, je salue les efforts déployés par l'Association canadienne du diabète dans le but d'améliorer la vie des Canadiens atteints de cette maladie.

\* \* \*

#### LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

**L'hon. Jean Augustine (Etobicoke—Lakeshore, Lib.):** Monsieur le Président, la Journée internationale de la femme nous donne l'occasion de réfléchir sur les progrès qu'ont accomplis les femmes jusqu'à maintenant, d'évaluer les défis de l'heure et de tracer un plan d'action pour l'avenir.

*Article 31 du Règlement*

Ce matin, j'ai co-présidé, avec ma collègue provinciale, Laurel Broten, un petit déjeuner consacré à la Journée internationale de la femme auquel ont participé une invitée spéciale, Lina Anani, d'Amnistie Internationale, et une conférencière invitée, la ministre d'État responsable de la Santé publique. Ce fut un honneur de les voir se joindre à nous à cette occasion. Les hommes et les femmes d'Etobicoke—Lakeshore ont pu célébrer les réussites et les progrès des femmes dans la société canadienne.

Les thèmes abordés lors de la Journée internationale de la femme nous incitent, nous les parlementaires, à militer en faveur d'une plus grande égalité entre les sexes.

Je souhaite à toutes mes collègues une heureuse Journée internationale de la femme.

\* \* \*

●(1410)

### LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

**Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur, en ce 8 mars, de souligner la Journée internationale de la femme. Cette année, les Nations Unies ont adopté le thème suivant: « Égalité entre les sexes au-delà de 2005: bâtir un avenir plus sûr ».

Les Nations Unies ont célébré pour la première fois la Journée internationale de la femme il y a 30 ans; depuis lors, nous avons fait des progrès dans un certain nombre de domaines, mais il y a encore beaucoup à faire. Les femmes de notre pays ne méritent rien de moins que l'égalité complète.

La Chambre doit faire en sorte que les questions qui touchent les femmes soient traitées de manière concrète et durable. Cela veut dire lutter contre la violence domestique, trouver des solutions pour éliminer la pauvreté, et faire en sorte que le Canada élabore un programme national de garderies à but non lucratif. Nous devons faire de l'équité salariale une réalité et changer les systèmes inégaux dont sont victimes les femmes autochtones, inuit et métisses, les immigrantes, les femmes qui font partie d'une minorité visible, les femmes âgées.

J'invite tous les Canadiens à se joindre à moi pour célébrer les réussites des trois dernières décennies et à collaborer afin de trouver des solutions concrètes pour que l'égalité des sexes soit plus qu'un simple thème après 2005, mais une réalité.

\* \* \*

### LES DROGUES DU VIOL

**M. James Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam, PCC):** Monsieur le Président, le Parti conservateur a lancé aujourd'hui une campagne nationale sur les campus contre les drogues du viol.

La présence croissante de drogues du viol comme le GHB et le Rohypnol dans des bars, des clubs et des fêtes a doté les prédateurs sexuels d'une arme puissante. Sans saveur, inodores et incolores, ces drogues sont virtuellement indétectables et il est facile de les verser subrepticement dans une boisson, après quoi la victime devient inconsciente et incapable de se défendre contre des prédateurs sexuels.

Nos lois doivent dire aux voyous et aux poltrons qui recourent à ces drogues, qui agressent et brutalisent les femmes, que leurs actes criminels ne seront pas tolérés. J'appelle le gouvernement à prendre des mesures concrètes pour lutter contre les drogues du viol, d'abord en créant dans nos lois un article distinct consacré aux drogues du

viol et prévoyant de nouvelles peines, des peines sévères. Deuxièmement, il devrait lancer une campagne nationale visant à sensibiliser les femmes aux dangers des drogues du viol. Troisièmement, il devrait harmoniser la collecte de preuves liées aux agressions sexuelles et aux viols pour faciliter les poursuites.

Il est temps que le gouvernement fédéral intensifie son action et combatte l'utilisation lâche des drogues du viol. Si le gouvernement libéral refuse de le faire, les femmes d'un bout à l'autre du Canada peuvent avoir l'assurance que le prochain gouvernement conservateur interviendra et les protégera de la menace croissante des drogues du viol.

\* \* \*

[Français]

### LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

**Mme Monique Guay (Rivière-du-Nord, BQ):** Monsieur le Président, en 2000, les femmes du Québec et d'ailleurs ont marché à l'unisson afin de faire reconnaître les droits des femmes et la nécessité de leurs paroles et de leurs actions dans l'édification du monde.

Cinq ans plus tard, c'est avec l'ambition légitime de vouloir changer le monde que les femmes du Québec et d'ailleurs poursuivent leur engagement.

Francine McKenzie, qui nous a quittés trop tôt en 1988, disait: « Accéder au pouvoir quel qu'il soit, c'est se mettre en situation de responsabilité. C'est ainsi que dans leur quête du pouvoir, les femmes ne revendiquent pas un droit de plus mais la possibilité d'être en devoir. Non pas vouloir pour vouloir mais amarrer sa liberté à un projet qui aura lieu et dont il faudra répondre auprès des autres. »

Le Bloc québécois salue la détermination, l'audace, la générosité, la ténacité et le courage des femmes du Québec et d'ailleurs. Votre engagement est aussi celui des hommes et des enfants du Québec pour un monde fondé sur des valeurs de justice et d'égalité.

\* \* \*

[Traduction]

### LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

**Mme Lynne Yelich (Blackstrap, PCC):** Monsieur le Président, c'est aujourd'hui la Journée internationale de la femme, journée au cours de laquelle nous faisons le point sur le chemin parcouru par les femmes, nous célébrons leurs réalisations et nous prenons la mesure des défis à relever pour l'avenir.

J'ai participé la semaine dernière, à New York, à la conférence *Beijing, dix ans après*, convoquée par l'ONU. Des pays de partout dans le monde y ont reconnu les apports des femmes sur les plans politique, social et économique.

Pour le Canada, les motifs de fierté sont nombreux. Les cinq femmes célèbres du Canada, qui ont lutté courageusement pour faire reconnaître les femmes comme personnes sur le plan juridique, seraient fières des progrès des femmes. Les possibilités n'ont jamais été aussi grandes. Pensons par exemple aux inscriptions d'un nombre inégalé de femmes à l'université et à l'essor des femmes entrepreneurs. Les entreprises dirigées par des femmes ont créé plus d'emplois que l'ensemble des 100 plus grandes entreprises.

De tels résultats sont valorisants pour les Canadiens, mais il est possible d'en faire davantage. Ensemble, nous devons combattre la violence familiale et améliorer la vie des femmes autochtones.



Je tiens à remercier toutes les femmes et tous les hommes qui ont donné de nouvelles bases à notre prospérité. Nos filles et nos fils vont bénéficier de leur travail et vont à leur tour être les artisans de progrès dont nous pouvons à peine rêver aujourd'hui.

\* \* \*

### LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

**Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.):** Monsieur le Président, en cette Journée internationale de la femme, célébrons les femmes du Canada et du monde.

Voilà maintenant dix ans que l'on a signé le *Programme d'action* de Beijing, définissant 12 domaines prioritaires où les femmes pourraient jouer un rôle critique comme parties prenantes et intervenantes dans la prise de décision en matière d'environnement. Le *Programme d'action* de Beijing met en relief un certain nombre de domaines critiques pour l'environnement.

Du fait que plus de 80 p. 100 des Canadiens vivent en milieu urbain, les enjeux sont plus complexes et plus critiques que jamais. Ils vont de l'étalement urbain aux émissions de gaz à effet de serre et à la pollution atmosphérique. Ces enjeux, comme bien d'autres, continuent de préoccuper les femmes.

N'oublions pas que c'est une femme, Rachel Carson, qui, la première, a saisi les enjeux environnementaux dans leur perspective moderne.

La Journée internationale de la femme est l'occasion de renouveler notre engagement à l'égard de l'environnement, un engagement qui va de pair avec le rôle critique que peut jouer la femme sur le plan du développement durable.

\* \* \*

•(1415)

[Français]

### DOMINIQUE MALTAIS ET STÉPHANE AGNARD

**M. Michel Guimond (Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord, BQ):** Monsieur le Président, je désire souligner l'exploit réalisé par Dominique Maltais de Petite-Rivière-Saint-François en décembre dernier en Autriche. Lors de cette compétition, elle a remporté sa première médaille d'or en surf des neiges devant un plateau très relevé de compétiteurs venus des quatre coins du globe.

Âgée de 24 ans, la jeune femme fait aussi partie de l'équipe des pompiers du Service de la prévention des incendies de la ville de Montréal. Elle en est à sa première saison sur le circuit de la Coupe du monde.

C'était la première fois de l'histoire de ce sport que deux athlètes québécois remportaient une épreuve simultanément, le surfeur Jasey-Jay Anderson du Mont-Tremblant remportant lui aussi la victoire chez les hommes.

Je tiens aussi à souligner la montée en puissance de Stéphane Agnard de Sainte-Anne-de-Beaupré sur la scène du ski acrobatique. Fort de plusieurs bonnes performances, il participera à toutes les épreuves de la fin de la saison avec l'équipe de ski acrobatique.

Encore une fois, félicitations à Dominique Maltais et Stéphane Agnard, deux athlètes de Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord. Je leur souhaite la meilleure des chances pour les Jeux olympiques d'hiver qui auront lieu en 2006 à Turin.

### Questions orales

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### L'AGRICULTURE

**L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, hier, le ministre de l'Agriculture a refusé de dire s'il accorderait de l'aide d'urgence aux éleveurs bovins et, le cas échéant, quand il le ferait. L'agriculture n'est pas un passe-temps pour ces gens. Ils ne peuvent pas attendre à demain, au mois prochain ou à l'année prochaine. Ils ont besoin d'aide dès maintenant.

Le premier ministre annoncera-t-il aujourd'hui qu'il déblocquera des fonds de la réserve pour éventualités afin d'aider les familles agricoles?

**Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, avant de répondre à la question du chef de l'opposition, j'aimerais souligner que c'est aujourd'hui la Journée internationale de la femme et dire que je sais que le chef de l'opposition et tous les députés se joignent à moi pour saluer le courage des femmes qui luttent pour l'égalité partout dans le monde.

[Français]

J'aimerais souligner la Journée internationale de la femme. Je salue le courage des femmes, partout dans le monde, qui travaillent pour l'égalité.

[Traduction]

En ce qui concerne la question du député, celui-ci devrait savoir que, dès le départ, le gouvernement du Canada a accordé son soutien absolu à nos éleveurs bovins et à l'ensemble du secteur agricole dans notre pays. En fait, une somme record de 4,9 milliards de dollars a été versée par les gouvernements fédéral et provinciaux depuis le début de cette terrible crise.

**L'hon. Stephen Harper (Calgary-Sud-Ouest, PCC):** Monsieur le Président, on a dit à nos familles agricoles que la frontière serait rouverte, mais ce n'est pas le cas. Ils ne veulent pas qu'on se contente d'attendre encore. Ils veulent que le premier ministre examine la situation et passe aux actes. Il faut accroître la capacité d'abattage.

Hier, deux gouvernements provinciaux ont répondu aux plus récents événements dans ce dossier en annonçant une aide supplémentaire de 40 millions de dollars. Le gouvernement fédéral n'a rien de mieux à offrir que des phrases toutes faites qui ne veulent plus rien dire.

Le gouvernement comprend-il que la fermeture prolongée de la frontière américaine nécessite qu'on prenne d'autres mesures dans ce dossier et qu'on accroisse la capacité d'abattage?

**L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, contrairement au chef de l'opposition et aux députés de son parti, qui semblent enfin se réveiller et prendre conscience du problème, en septembre dernier, le gouvernement a mis en place une stratégie de repositionnement de l'industrie afin d'en assurer la rentabilité, que la frontière soit rouverte ou non.

Nos programmes de retrait sont en place. Nos programmes de développement des marchés sont en place. Nous continuons de voir une augmentation de la capacité d'abattage au Canada.

Le gouvernement comprend ce qui doit être fait et il le fait.

*Questions orales*

**L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, le ministre parle de réveil. Il avait dit à la Chambre et aux Canadiens que la frontière rouvrirait cette semaine. Cet homme est Rip Van Winkle.

[Français]

Maintenant que la frontière reste barrée, un programme favorisant l'abattage domestique est encore plus nécessaire. Les troupeaux grossissent, les agriculteurs perdent de l'argent.

Est-ce que le premier ministre va s'engager en faveur d'un prix par tête?

• (1420)

[Traduction]

**L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, le député peut bien faire toutes les allusions qu'il veut à des personnages mythiques. Cependant, la réalité est que, au lieu d'essayer de se faire du capital politique, le ministre et d'autres membres du caucus se sont rendus à Washington pour régler cette question avec les Américains.

Comme l'a mentionné le ministre des Finances, nous appuyons notre industrie depuis mai 2003. Nous avons fait des investissements considérables dans ce secteur. Nous avons mis en place des programmes très créatifs et innovateurs pour aider l'industrie, et c'est ce que nous continuerons de faire dans les semaines et les mois qui viennent.

\* \* \*

### LE TERRORISME

**M. Peter MacKay (Nova-Centre, PCC):** Monsieur le Président, hier, le directeur du SCRS, Jim Dudd, a révélé à un comité sénatorial que bien des gens qui sont allés s'entraîner dans des camps de terroristes habitent aujourd'hui au Canada. Sans donner de chiffres précis, il a dit qu'il y en avait plus de 100. Il a ajouté que le terrorisme était une menace très réelle pour notre sécurité nationale. Il a dit encore que des terroristes canadiens vont gonfler les rangs des terroristes qui se battent aujourd'hui en Irak.

De toute évidence, le gouvernement n'a pas la moindre idée du nombre de terroristes qui restent actifs et entrent au Canada et en sortent à leur gré.

La ministre pourrait-elle dire simplement combien de terroristes sont actifs au Canada? Leur nombre a-t-il augmenté ou diminué depuis les attentats du 11 septembre?

**L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.):** Monsieur le Président, comme le député le sait, je ne parle jamais des activités opérationnelles d'un organisme comme le SCRS. Ce serait singulièrement inopportun.

Par contre, je peux rassurer le député: au sein du SCRS, de la GRC, de l'Agence des services frontaliers du Canada, de mon ministère et de tous les ministères qui s'occupent de la sûreté et de la sécurité des Canadiens, nous ne ménages aucun effort pour repérer les personnes à haut risque et les produits à haut risque, et nous veillons à ce que...

**Le Président:** Le député de Nova-Centre a la parole.

**M. Peter MacKay (Nova-Centre, PCC):** Monsieur le Président, il n'y a pas matière à rire. Je demande simplement à la ministre si le nombre des terroristes au Canada est à la hausse ou à la baisse. Depuis les attentats du 11 septembre, il est clair que le gouvernement

n'a rien retenu de ces terribles enseignements et ne prend pas la prévention au sérieux.

Il a fallu au gouvernement des années pour faire adopter une loi permettant de vérifier la présence de terroristes dans les listes de passagers. Quatre ans après les attentats, il n'a toujours aucun système satisfaisant en place pour vérifier les renseignements, faire des recoupements et mettre en commun de l'information sur les terroristes connus qui se déplacent par avion.

D'après le directeur, nous manquons d'équipement et de critères. Des vies sont en danger. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas su mettre en place ces outils importants, fondamentaux, qui sont nécessaires...

**Le Président:** L'honorable ministre des Transports a la parole.

**L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, le député devrait savoir que le Canada possède l'un des meilleurs systèmes du monde. Nous contrôlons l'accès. Nous veillons à ce que nos aéroports soient sûrs, comme la majeure partie de nos systèmes de transport.

Depuis les attentats du 11 septembre, nous avons fait des dépenses de plus de 8 milliards de dollars. Des membres du parti du député estiment que c'est trop cher, mais nous tenons à avoir le système de transport le plus sûr du monde, et nous l'avons.

\* \* \*

[Français]

### L'ASSURANCE-EMPLOI

**M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ):** Monsieur le Président, les compressions massives des libéraux à l'assurance-emploi ont heurté les femmes de plein fouet. Actuellement, les deux tiers des chômeuses ne reçoivent aucune prestation. Pire, la réformette libérale qui s'applique dans certaines régions seulement maintient la discrimination qui frappe les nouveaux arrivants sur le marché du travail, soit essentiellement les jeunes et les femmes.

En cette Journée internationale de la femme, est-ce que le premier ministre va mettre fin à la discrimination relative à l'assurance-emploi dont les femmes sont victimes?

**Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais simplement dire au chef du Bloc qu'il n'a qu'à regarder tout ce que le gouvernement a fait dans le dossier des femmes, depuis qu'il a pris le pouvoir.

Mentionnons notamment l'entente sur les congés parentaux au Québec, grâce à laquelle le congé de maternité et de paternité est maintenant d'une durée d'un an. D'autre part, la Banque de développement du Canada a mis en place un fonds de 25 millions de dollars pour aider les femmes entrepreneurs. En outre, on retrouve au pays cinq centres d'excellence pour la santé des femmes. Nous avons investi 32 millions de dollars annuellement dans un système de...

**Le Président:** L'honorable député de Laurier—Sainte-Marie a la parole.

**M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ):** Dans toute sa réponse, le premier ministre a évité de répondre à la question portant sur l'assurance-emploi. Lorsqu'ils ont pris le pouvoir en 1994, 53 p. 100 des hommes et 49 p. 100 des femmes recevaient des prestations d'assurance-emploi. Depuis les coupures, c'est 44 p. 100 des chômeurs et seulement 33 p. 100 des chômeuses qui en bénéficient. Voilà la réalité.

*Questions orales*

Le premier ministre mettra-t-il fin à la discrimination en instaurant un seuil d'admissibilité de 360 heures pour tout le monde? Cela mettrait fin à la discrimination entre hommes et femmes à l'assurance-emploi.

• (1425)

**L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.):** Monsieur le Président, je demanderai au chef du Bloc de ne pas utiliser la Journée internationale de la femme pour essayer de mêler les choses par rapport au seuil de 300 heures.

Nous devrions tous être fiers, justement, du fait que les femmes puissent choisir elles-mêmes d'aller sur le marché de l'emploi. Elles sont maintenant sur le marché de l'emploi, et comme l'économie du pays va bien, de fait, il y a plus d'emplois occupés par les femmes.

Cela étant dit, nous avons déjà apporté beaucoup d'améliorations au régime d'assurance-emploi, de façon particulière pour les femmes qui reçoivent des prestations de maternité, afin qu'elles puissent réintégrer le système sans être pénalisées.

\* \* \*

**LA CONDITION FÉMININE**

**Mme Paule Brunelle (Trois-Rivières, BQ):** Monsieur le Président, la Fédération des femmes du Québec s'est déclarée extrêmement déçue du gouvernement canadien, qui a présenté, encore une fois, un budget qui ignore ses engagements envers les femmes.

En cette Journée internationale de la femme, comment le gouvernement libéral actuel peut-il justifier auprès de millions de femmes vivant dans la pauvreté qu'il n'a rien prévu pour honorer ses promesses?

**L'hon. Liza Frulla (ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens à remercier ma consœur. Je voudrais aussi féliciter toutes mes consœurs qui sont ici ainsi que toutes les femmes qui s'impliquent en politique.

Je rejette la prémisse du point de vue économique. Aux termes du régime d'assurance-emploi, comme on vient d'en parler, nous avons prolongé les prestations parentales à un an. Nous avons aussi conclu un accord avec le Québec. Nous avons fait passer les investissements dans la Prestation fiscale canadienne pour enfants à 10 milliards de dollars d'ici 2007, soit une augmentation de plus de 100 p. 100 depuis 1996. Nous mettons en place un système national pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, en investissant...

**Le Président:** L'honorable députée de Trois-Rivières a la parole.

**Mme Paule Brunelle (Trois-Rivières, BQ):** Monsieur le Président, en 2002, dernière année des statistiques, on apprenait que 51,6 p. 100 des femmes monoparentales vivaient sous le seuil de la pauvreté. Une honte!

Comment, dans ce contexte, le gouvernement, qui a sous la main tout ce qu'il faut pour soulager une partie de ces femmes vivant sous le seuil de la pauvreté, a-t-il pu rejeter une réforme en profondeur du régime d'assurance-emploi qui aurait améliorer leur sort?

**L'hon. Liza Frulla (ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine, Lib.):** Monsieur le Président, ma collègue a très bien répondu en ce qui concerne l'assurance-emploi. Maintenant, il ne s'agit pas non plus de regarder seulement un secteur précis, mais l'ensemble des secteurs.

On aide les familles pour la garde des enfants. On aide les familles en ce qui concerne la Prestation nationale pour enfants. On a établi un fonds de 25 millions de dollars à la Banque de développement du Canada pour aider les femmes entrepreneurs. Toutes ces mesures font en sorte qu'on aide les femmes.

De plus, je tiens à dire ceci: le taux de participation des femmes au travail rémunéré est l'un des plus élevés au monde.

\* \* \*

[Traduction]

**L'ENVIRONNEMENT**

**M. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Depuis 12 ans, il promet de réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais depuis 12 ans, nous avons plutôt vu ces émissions augmenter. Nous suffoquons de colère devant cet immobilisme.

Aujourd'hui, les écologistes critiquent les libéraux parce qu'ils font payer les contribuables au lieu de tenir les grands pollueurs responsables de leurs actes, tout comme ils se sont opposés à notre plan de réduction des émissions des automobiles, qui serait efficace.

Un discours ne suffit pas à mettre fin aux hésitations. Où est le plan de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto?

**Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai éprouvé une grande fierté, tout comme les libéraux et l'ensemble des Canadiens, je crois, le jour où le ministre des Finances a présenté son budget, que l'on considère comme le plus vert de toute l'histoire du Canada.

Je félicite le ministre de l'Environnement. Je félicite le ministre des Finances. Je félicite tous les ministres et tous les députés de ce caucus.

• (1430)

**M. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD):** Monsieur le Président, si le premier ministre s'était donné la peine de citer pour la Chambre la totalité des propos de ces personnes, il nous aurait dit que c'est au NPD, au Bloc et au Parlement dans cette situation de gouvernement minoritaire que l'on attribue le mérite d'avoir fait bouger les choses. Les écrits en font foi.

La plupart des écologistes sont vraiment embarrassés par ce qu'ils voient. Où est le plan? Nous ne voyons pas de plan pour respecter le Protocole de Kyoto. Il n'y a pas non plus de plan pour lutter contre la crise de l'ESB. Il n'y a pas de plan pour mettre fin à la médecine à deux vitesses. Il n'y a pas de plan d'aide étrangère. Le cabinet du premier ministre ne sait même pas où il s'en va. En cette Journée internationale de la femme, nous n'avons pas de plan pour établir un système de garderies sans but lucratif.

L'argent est-il destiné à des entreprises mues par l'appât du gain ou aux enfants?

**L'hon. Stéphane Dion (ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, je crois que le chef du NPD est jaloux parce qu'il serait incapable de nommer un seul gouvernement néo-démocrate depuis le début de la Confédération qui ait adopté un budget aussi vert que le budget préparé pour les Canadiens par le ministre des Finances.

*Questions orales*

[Français]

**LES TRANSPORTS**

**M. James Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam, PCC):** Monsieur le Président, des experts ont dénoncé comme « insuffisantes » les mesures de contrôle proposées par le gouvernement libéral pour les ports canadiens. Par exemple, la plupart des contrôleurs, grutiers, conducteurs de chariots élévateurs et de camions à plateforme ne feront pas l'objet de contrôles en vertu des propositions envisagées. Cependant, on fait la vérification des antécédents des employés dans nos aéroports.

Comment le ministre des Transports peut-il justifier un standard pour les aéroports, puis un autre standard pour nos ports?

**L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, c'est clair. Nous avons commencé à mettre des zones réglementées dans les aéroports, et nous avons fait les enquêtes sur les antécédents des employés dans les aéroports. Nous envisageons maintenant de faire exactement la même chose — non pas deux poids, deux mesures, mais exactement la même chose — dans les ports du Canada.

Nous allons commencer dans trois ports: Halifax, Montréal et Vancouver, mais éventuellement, tous les ports du Canada seront contrôlés de la même manière.

[Traduction]

**M. James Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam, PCC):** Monsieur le Président, Il s'est écoulé trois ans et demi depuis les attentats du 11 septembre et le gouvernement a eu l'occasion de se ressaisir en ce qui concerne les points d'entrée au pays.

Des membres d'organisations criminelles ne devraient pas travailler dans nos ports et le Parti conservateur croit qu'il faut prendre des mesures rigoureuses pour éviter que cela ne se produise. Le gouvernement propose certaines mesures qui vont provoquer une intrusion abusive dans la vie privée des débardeurs dans nos ports plutôt que de s'attaquer efficacement aux membres d'organisations criminelles.

Pourquoi le gouvernement a-t-il eu besoin de trois ans et demi depuis les attentats du 11 septembre pour se ressaisir et mettre en place de réelles mesures de sécurisation de nos ports au lieu de harceler les débardeurs avec des mesures de sécurité indues...

**Le Président:** Le ministre des Transports a la parole.

**L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, je n'en crois pas mes oreilles. La première chose que nous devons faire, c'est une vérification des antécédents. Le député veut que nos ports soient sûrs et il s'oppose à la vérification des antécédents. Que veut-il, au juste?

\* \* \*

**LA JUSTICE**

**Mme Belinda Stronach (Newmarket—Aurora, PCC):** Monsieur le Président, un article paru dans le *New York Times* de la fin de semaine souligne que l'industrie de la culture de la marijuana et le trafic des drogues des deux côtés de la frontière sont une grande source de préoccupations pour les États-Unis. En Colombie-Britannique seulement, cette industrie génère des revenus de quelque 7 milliards de dollars.

Toutefois, le premier ministre et son parti continuent de se jouer des intérêts nationaux en parlant de décriminalisation, allant même jusqu'à évoquer la possibilité de légaliser la marijuana. Le premier ministre mène encore une fois le pays dans la mauvaise direction.

Le premier ministre finira-t-il par se pencher réellement sur le problème, tenir compte des coûts entraînés pour notre économie et retirer le projet de loi visant la décriminalisation de la marijuana?

**L'hon. Irwin Cotler (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, malheureusement, c'est la députée d'en face qui se joue des faits. Le rapport dont elle parle précise qu'en ce qui a trait à la coopération transfrontalière, la situation d'ensemble est assez encourageante et que les responsables canadiens et américains de l'application des lois ont démantelé d'importantes opérations criminelles.

Ce que nous avons l'intention de faire avec la mesure législative proposée, s'ils l'adoptent, c'est de faire échec à ces plantations.

**Mme Belinda Stronach (Newmarket—Aurora, PCC):** Monsieur le Président, le premier ministre et le gouvernement ne tiennent aucun compte des avertissements transmis par l'ambassadeur des États-Unis, qui souligne que la décriminalisation de la marijuana entraînera des conséquences qui se traduiront par de coûteux délais à la frontière.

Il semble que le premier ministre n'accorde pas foi aux paroles du haut fonctionnaire des États-Unis dont les propos sont rapportés dans le *New York Times* et qui a dit que la situation en ce qui a trait à la criminalité s'empirait et qu'il était urgent que nous nous occupions à tous les niveaux.

Le premier ministre est-il prêt à mettre les intérêts économiques du Canada en péril en continuant de promouvoir ce projet de loi insensé qui prévoit la décriminalisation de la marijuana?

**L'hon. Irwin Cotler (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, là encore, ce sont les commentaires d'un théoricien à propos du rapport. Les auteurs du rapport reconnaissent que la grande majorité des drogues illicites viennent de l'Amérique du Sud et du Mexique et qu'il y a une coopération pleine et entière entre les autorités policières canadiennes et américaines à ce chapitre.

\* \* \*

● (1435)

[Français]

**L'ASSURANCE-EMPLOI**

**Mme Carole Lavallée (Saint-Bruno—Saint-Hubert, BQ):** Monsieur le Président, les femmes enceintes du Québec ont accès à un régime de retrait préventif lorsque les conditions d'exercice de leur travail mettent leur santé et celle de leur bébé en danger. Malheureusement, les femmes employées dans des entreprises qui sont sous juridiction du Code du travail fédéral n'ont pas les mêmes avantages.

Comment le gouvernement fédéral peut-il contribuer à maintenir une inégalité semblable alors qu'une simple entente avec le gouvernement du Québec pourrait lui permettre de régulariser cette situation?

*Questions orales*

[Traduction]

**L'hon. Joe Fontana (ministre du Travail et du Logement, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais faire remarquer à ma collègue que tous nos programmes, ainsi que le budget, ont fait l'objet d'une analyse différenciée selon les sexes. Toutes les initiatives gouvernementales, qu'il s'agisse de congés parentaux ou de programmes relatifs aux droits des travailleuses, font l'objet d'une analyse différenciée selon les sexes. Nous continuerons de veiller à ce que les femmes soient traitées équitablement, puissent accéder à tous les postes sur le marché du travail et obtiennent l'équité en matière d'emploi.

[Français]

**Mme Carole Lavallée (Saint-Bruno—Saint-Hubert, BQ):** Monsieur le Président, cette Journée internationale de la femme n'est-elle pas une bonne occasion pour questionner toutes les pratiques discriminatoires à l'endroit des femmes? Le gouvernement fédéral contribue, par son entêtement, à maintenir dans un statut désavantagé les femmes sous sa juridiction.

Pourquoi le gouvernement fédéral refuse-t-il d'accorder à ses travailleuses les mêmes avantages qu'on accorde aux autres femmes du Québec en matière de retrait préventif?

[Traduction]

**L'hon. Joe Fontana (ministre du Travail et du Logement, Lib.):** Monsieur le Président, comme le savent les députés, le Code du travail a été créé dans l'optique de traiter tout le monde de la même façon. En ce qui concerne les questions relatives à l'équité en matière d'emploi, le gouvernement libéral estime qu'il doit faire tout son possible pour éradiquer la discrimination dans le milieu de travail et veiller à ce que les femmes soient traitées de la même façon que les hommes. D'ailleurs, nous sommes déterminés à faire en sorte qu'elles jouent un rôle beaucoup plus actif à tous les échelons du gouvernement et sur le marché du travail.

\* \* \*

[Français]

**LES FORCES CANADIENNES**

**M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ):** Monsieur le Président, deux enquêtes internes de l'armée canadienne révèlent que beaucoup de militaires de l'armée de terre seraient intolérants à la présence des femmes au sein de l'armée. Bien qu'un plan d'équité en matière d'emploi ait été lancé en 1999, six ans plus tard, les résultats observés ne sont certainement pas à la hauteur des attentes.

En cette Journée internationale de la femme, le ministre de la Défense nationale peut-il nous dire comment il compte corriger cette situation, une fois pour toutes?

**L'hon. Bill Graham (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, la preuve est que le rapport auquel se réfère mon collègue est un rapport qui a été commandé par l'armée elle-même. Ce sont les Forces canadiennes qui veulent savoir exactement quels sont les problèmes et ce sont elles qui les rectifient.

Si l'honorable député veut venir avec moi, avec les Forces canadiennes et avec des femmes dans les Forces canadiennes, à Kaboul, en Bosnie, en Haïti et ailleurs lorsqu'elles servent au côté de nos troupes, il serait content de savoir que nos femmes se considèrent pleinement membres de nos forces et qu'elles sont fières d'être membres des Forces canadiennes.

**M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ):** Monsieur le Président, cela me plairait beaucoup d'aller avec les femmes de l'infanterie à Kaboul, si c'est cela que le ministre veut savoir. De plus, je veux lui

dire que, effectivement, son propre rapport, c'est l'armée qui l'a fait. Dans son propre rapport, on remarque justement cette discrimination. C'est cela qu'il faut qu'il corrige.

La situation des femmes au sein de l'armée n'est pas reluisante et ces dernières sont encore victimes de discrimination, comme on le verra à Kaboul et en Bosnie, si on y va.

À la toute veille de recruter 5 000 soldats et 3 000 réservistes, le ministre de la Défense nationale ne croit-il pas qu'il est grandement temps de poser des gestes énergiques pour que cesse cette discrimination faite aux femmes, une fois pour toutes?

**L'hon. Bill Graham (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, ce sont exactement les gestes énergiques que nous avons pris en faisant ce rapport. Nous avons fait des enquêtes. Nous parlons avec les membres de nos forces armées. Je peux assurer le député que les femmes qui font partie de nos forces sont contentes et fières d'être membres des forces armées. Nous allons continuer d'améliorer leurs positions dans les forces.

Absolument, je suis fier de la place que les femmes occupent au sein de nos forces. Je suis certain que si le député veut venir avec moi et même avec les femmes, il constaterait avec moi qu'elles sont bien contentes d'être membres de nos forces.

\* \* \*

● (1440)

[Traduction]

**L'AGRICULTURE**

**M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC):** Monsieur le Président, la frontière demeurera fermée aux ruminants et bovins sur pied pendant une période indéterminée, ce qui rend essentiel l'accroissement de la capacité d'abattage. Les pertes de l'industrie dépassent largement les 7 milliards de dollars. Le gouvernement pense que son aide symbolique est suffisante. Les familles agricoles attendent encore l'argent du PCSRA auquel elles espèrent être admissibles. Les dépassements de coûts administratifs engloutissent des millions de dollars. Le programme de réserve pour pertes sur prêts annoncé en septembre n'existe pas parce que les prêteurs et le gouvernement n'arrivent pas à s'entendre sur la façon dont fonctionnera ce programme.

Comment les agriculteurs et les éleveurs canadiens peuvent-ils espérer avoir accès à ce fameux programme de réserve pour pertes sur prêts lorsque celui-ci n'existe même pas?

**L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, je crois que les contribuables canadiens seraient surpris d'entendre le député qualifier d'aide symbolique les 1,9 milliard de dollars que le gouvernement a consacrés à la crise de l'ESB. Il pense peut-être que c'est une aide symbolique, mais les contribuables canadiens et les éleveurs bovins ne sont pas de cet avis.

Nous avons déjà vu la capacité d'abattage s'accroître de 20 p. 100, et elle devrait s'accroître de 10 p. 100 encore, pour un total de 30 p. 100.

Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui qu'une entente a été conclue avec FAC, qui participera activement aux mesures de soutien en consentant des prêts pour aider ceux qui veulent accroître la capacité d'abattage.

**M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC):** Monsieur le Président, en raison de son expérience passée, le ministre comptait sur la réouverture de la frontière.

*Questions orales*

Le ministre de l'Agriculture n'a tenu aucune de ses promesses. Il parle de milliards de dollars en aide au secteur agricole, mais les producteurs sont au bord de la faillite. L'argent du PCSRA ne se rend pas jusqu'aux agriculteurs, qui en ont grandement besoin, et pas un sou n'a été versé pour aider à construire même une seule usine de transformation. Ce n'est qu'un autre exemple de promesses libérales faites, mais non tenues.

Pourquoi le gouvernement ne se sert-il pas de la réserve pour éventualités pour compenser les pertes subies par l'industrie et pour aider les familles agricoles?

**L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, le député se trompe, tout simplement. Il voudra peut-être se rendre à l'Île-du-Prince-Édouard et demander à ceux que le nouvel abattoir concerne si des fonds fédéraux y ont été investis. Ces gens lui diront que oui.

Il pourrait aussi demander aux producteurs de boeuf qui ont reçu 106 millions de dollars en avances d'urgence en vertu du PCSRA si le gouvernement fédéral les a aidés. Il pourrait également demander aux producteurs qui ont reçu, à ce jour, près de 1 milliard de dollars du PCSRA s'ils pensent qu'ils ont reçu une aide. Je crois que ces producteurs diraient oui.

**M. Rob Moore (Fundy Royal, PCC):** Monsieur le Président, les agriculteurs continuent de souffrir en raison de l'incompétence du gouvernement. Le bousillage de nos relations avec les États-Unis a contribué à convaincre le Sénat américain de voter pour le maintien de la fermeture de la frontière. Depuis le début de la crise, la stratégie du gouvernement a consisté à espérer que les choses s'arrangent d'elles-mêmes.

Cela fait maintenant près de deux ans que nos agriculteurs ne reçoivent que des promesses vides et des annonces sans lendemain sans aucune aide à la ferme. Il est temps d'agir. Est-ce que le gouvernement s'engage à puiser dès maintenant dans la réserve pour éventualités afin d'aider les producteurs canadiens?

**L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, comme j'ai répondu à un autre député tout à l'heure, ce n'est pas nécessaire. Il y a eu 1,9 milliard de dollars en paiements pour l'ESB, près de 1 milliard de dollars en paiements du PCSRA et, en plus, ce programme versera encore près de 1,4 milliard de dollars en paiements pour l'année 2003.

Nous avons des discussions très suivies avec les Américains et ce n'est pas le gouvernement des États-Unis qui s'oppose à la réouverture de la frontière. En fait, ce gouvernement pense plutôt comme le Canada sur cette question et le président des États-Unis a déclaré qu'il utiliserait pour la première fois son veto afin que ce ne soit pas le processus politique qui empêche la réouverture de la frontière.

**M. Rob Moore (Fundy Royal, PCC):** Monsieur le Président, une bonne partie de l'argent dont parle le gouvernement a été perdu en frais d'administration et n'atteint pas ceux qui en ont besoin. L'aide n'est efficace que si elle arrive directement aux producteurs. Nous savons aussi que le PCSRA n'est pas efficace devant une crise de l'ampleur de celle que nous vivons. Les agriculteurs ont besoin d'une aide gouvernementale dès maintenant pour pouvoir poursuivre leurs activités.

Est-ce que le gouvernement puisera immédiatement dans la réserve pour éventualités afin d'aider les producteurs?

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, les députés doivent savoir que, l'an dernier, nous avons consacré près de 1 milliard de dollars pour aider les producteurs

agricoles du Canada. L'argent provenait de la réserve pour éventualités. Nous ferons ce qui est nécessaire pour protéger les agriculteurs du Canada.

\* \* \*

● (1445)

**LA GARDE CÔTIÈRE**

**M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans.

Les défenseurs de la Garde côtière dans ma circonscription et dans tout le Canada sont ravis du budget, qui prévoit un investissement en capital de 276 millions de dollars. John Adams, directeur de la Garde côtière, a dit que l'acquisition de dix nouveaux navires et l'engagement du gouvernement constituent un moment décisif pour la Garde côtière. Je félicite le ministre du leadership dont il a fait preuve dans ce dossier.

Le ministre nous dira-t-il qu'à ces bonnes nouvelles s'en ajouteront d'autres encore meilleures, car il veillera à ce que ces navires soient construits au Canada par des travailleurs canadiens?

**L'hon. Geoff Regan (ministre des Pêches et des Océans, Lib.):** Monsieur le Président, je félicite mon collègue d'appuyer fermement la Garde côtière canadienne.

Bien sûr, on trouve à Dartmouth une importante base de la Garde côtière. Les employés des chantiers navals du Canada peuvent accomplir un travail excellent, un travail concurrentiel de haute qualité. J'ai l'assurance qu'ils peuvent présenter des soumissions concurrentielles et faire économiser de l'argent aux contribuables. Je veux que ces navires soient construits au Canada et je vais collaborer avec mes collègues du Cabinet pour que cela se produise.

\* \* \*

[Français]

**L'ASSURANCE-EMPLOI**

**M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD):** Monsieur le Président, il y a deux semaines, le ministre fédéral des Transports a affirmé en Gaspésie ce qui a été publié dans les journaux, à savoir « que la réforme de l'assurance-emploi est finie ». Il n'a pas été applaudi par les travailleurs et travailleuses de la Gaspésie, même s'il veut que l'on croie le contraire.

La ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences peut-elle confirmer que son collègue, le ministre des Transports, parlait au nom du ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences, et que la réforme annoncée par celle-ci et tant espérée par les travailleurs et travailleuses saisonniers est maintenant terminée?

**L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.):** Monsieur le Président, d'abord, mon collègue, le ministre des Transports, était à Chicoutimi au Saguenay—Lac-Saint-Jean et non pas en Gaspésie. Deuxièmement, nous avons dit que l'on apporterait des ajustements au programme d'assurance-emploi. Nous avons apporté 300 millions de dollars d'ajustements et les travailleurs saisonniers du Nouveau-Brunswick en sont très heureux.

*Questions orales*

**M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD):** Monsieur le Président, pendant que le ministre des Transports affirmait à Chicoutimi que la réforme est terminée, les députés libéraux du Nouveau-Brunswick, du Québec et le président de l'Association libérale d'Acadie—Bathurst, Marc Duguay, ont voté en faveur d'une résolution afin d'assouplir les règlements de l'assurance-emploi lors de la convention libérale tenue cette dernière fin de semaine.

À la suite de l'adoption de cette résolution, est-ce que la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences est d'accord avec ses collègues libéraux et Marc Duguay que sa dernière réforme n'est pas allée assez loin pour se débarrasser du « trou noir » et qu'elle va accepter les 28 recommandations du comité parlementaire de ce Parlement?

**L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.):** Monsieur le Président, je trouve incroyable de voir comment le congrès du Parti libéral du Canada est populaire auprès des partis de l'opposition. Je m'aperçois que cela a été suivi de très près.

**Une voix:** C'était un très bon congrès.

**L'hon. Lucienne Robillard:** C'était un très bon congrès. Toutes les résolutions que nous avons étudiées avaient été déposées. Peut-être ne connaissent-ils pas la constitution de notre parti politique. En effet, toutes ces résolutions avaient été déposées depuis longtemps. Par conséquent, les militants du Nouveau-Brunswick et de l'ensemble du Canada étaient très heureux des améliorations que l'on a apportées au régime d'assurance-emploi.

\* \* \*

[Traduction]

**LE BOIS D'OEUVRE**

**M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, PCC):** Monsieur le Président, la semaine dernière, le gouvernement a présenté aux provinces une proposition au sujet du différend sur le bois d'oeuvre, a divulgué cette proposition au département du Commerce des États-Unis et a gardé l'industrie canadienne dans l'ignorance. La proposition du gouvernement est un aveu de culpabilité, bien qu'il ait remporté toutes ses causes devant le tribunal de l'ALENA et l'OMC.

Pourquoi le gouvernement hisse-t-il le drapeau blanc avant même de savoir si le tribunal de l'ALENA annoncera qu'il y a eu préjudice?

**L'hon. Jim Peterson (ministre du Commerce international, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons toujours dit que nous agirions sur trois fronts dans le dossier du bois d'oeuvre. D'abord, nous allons poursuivre nos contestations devant le tribunal de l'ALENA et l'OMC; ensuite, nous sommes disposés à discuter d'un règlement de ce différend; et, enfin, nous poursuivrons nos efforts quant aux mesures de rétorsion concernant l'amendement Byrd et les mesures illégales qui ont été prises au sujet du bois d'oeuvre.

Je suis très heureux d'avoir pu, hier, de concert avec les représentants de toutes les provinces et des trois territoires, parvenir à un consensus pancanadien sur ce qu'un règlement éventuel...

**Le Président:** Le député de Île de Vancouver-Nord a la parole.

**M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, PCC):** Monsieur le Président, la proposition désavoue l'ALENA en créant un mécanisme de rechange pour le règlement des différends. La proposition du ministre du Commerce abandonne les droits conférés au Canada aux termes du chapitre 19 de l'ALENA. Pourquoi le ministre a-t-il

renoncé à l'ALENA et quel signal cela envoie-t-il aux autres industries canadiennes?

• (1450)

**L'hon. Jim Peterson (ministre du Commerce international, Lib.):** C'est tout à fait absurde, monsieur le Président. Nous avons inséré dans cette proposition un moyen rapide et efficace pour régler les différends. Permettez-moi de revenir aux observations antérieures du député. Nous n'avons pas capitulé. Dans cette proposition, que trois territoires et dix provinces ont appuyée, nous demandons le remboursement de la totalité des dépôts.

\* \* \*

**LE PROGRAMME DE COMMANDITES**

**M. Joe Preston (Elgin—Middlesex—London, PCC):** Monsieur le Président, j'ai entendu d'étranges histoires de pêche au fil des ans, mais la dernière les bat toutes. Jean Lafleur invite ses copains libéraux à la pêche et leur offre ce qu'il y a de mieux comme matériel, mais comme par enchantement, il oublie qui est dans le bateau avec lui. On pourrait s'attendre à une légère exagération sur la taille des prises, mais ce sont les Canadiens qui paient la note de ces parties de pêche.

Nous savons que l'ancien ministre libéral Martin Cauchon a reçu des cadeaux de Lafleur. Le premier ministre va-t-il nous dire combien d'autres ministres ont bénéficié des généreux cadeaux que Lafleur a payés avec l'argent des contribuables?

**L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.):** Monsieur le Président...

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** Il est évident que le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux devient de plus en plus populaire à la Chambre, mais nous voulons entendre sa réponse, malgré les applaudissements.

Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux a la parole. Nous voulons entendre sa réponse. À l'ordre s'il vous plaît.

**L'hon. Scott Brison:** Monsieur le Président, il est évident que le député d'en face et plusieurs de ses collègues posent des questions sur la Commission Gomery, faute de pouvoir poser de vraies questions sur l'avenir du Canada.

Je les invite à cesser de formuler des commentaires sur les témoignages quotidiens devant la Commission Gomery et à embaucher de bons chercheurs qui leur prépareront de meilleures questions, de manière à ce qu'ils puissent intervenir à bon escient à la Chambre des communes, aborder les enjeux que les Canadiens ont à coeur et laisser le juge Gomery faire son travail.

[Français]

**M. Pierre Poilievre (Nepean—Carleton, PCC):** Monsieur le Président, Jean Lafleur a reçu des contrats totalisant la somme de 30 millions de dollars. Aujourd'hui, nous apprenons qu'il a contribué pour 47 000 \$ à la caisse du Parti libéral. À cela s'ajoutent les nombreux cadeaux qu'il a donnés à ses amis libéraux en se faisant rembourser par les contribuables.

Quand le premier ministre et chef du Parti libéral va-t-il ramener ces dizaines de milliers de dollars que son parti a reçus de manière illicite de Jean Lafleur?

*Questions orales*

[Traduction]

**L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons dit clairement que si le parti a obtenu des fonds par des moyens inappropriés, ces fonds seront remis au gouvernement.

Nous ne pourrions pas aborder ces questions de façon méthodique tant que le juge Gomery n'aura pas terminé son travail. J'invite le député à être patient, à respecter l'indépendance d'une enquête judiciaire et à laisser le juge Gomery faire l'important travail qu'il fait en notre nom et au nom de tous les Canadiens.

\* \* \*

[Français]

**LES AUTOCHTONES**

**M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ):** Monsieur le Président, l'Association des femmes autochtones du Canada et l'Association des femmes autochtones du Québec réclament l'établissement d'un fonds d'éducation et de recherche de 5 millions de dollars afin de documenter le nombre et les circonstances entourant la disparition et la mort violente de femmes autochtones.

Le ministre entend-il répondre à la demande de la campagne Soeurs d'esprit et verser 5 millions de dollars pour lutter contre la violence faite aux femmes autochtones?

**L'hon. Liza Frulla (ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine, Lib.):** Monsieur le Président, nous réaffirmons notre engagement dans la campagne Soeurs d'esprit. Le gouvernement tente de répondre à cette demande le plus rapidement possible.

**M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ):** Monsieur le Président, un engagement fait n'est pas toujours un engagement tenu.

Sachant que les femmes autochtones sont beaucoup plus victimes de violence que les autres femmes dans la société, qu'attend le gouvernement pour enfin tenir sa parole et verser l'argent?

**L'hon. Liza Frulla (ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine, Lib.):** Monsieur le Président, je veux seulement rappeler à mon honorable collègue que nous avons investi annuellement 32 millions de dollars dans une initiative nationale de prévention du crime ainsi que 7 millions de dollars dans l'initiative de lutte contre la violence familiale.

Condition féminine Canada fournit 1 million de dollars pour lutter contre la violence faite aux femmes autochtones. Encore une fois, nous sommes commis à la campagne Soeurs d'esprit. Nous tentons de répondre le plus rapidement possible à cet engagement.

\* \* \*

• (1455)

[Traduction]

**L'AIDE INTERNATIONALE**

**M. Ted Menzies (MacLeod, PCC):** Monsieur le Président, pendant que le gouvernement tergiverse, des gens souffrent.

Des ONG et des Canadiens honnêtes sont prêts à amorcer les projets de reconstruction. Plus de 12 semaines se sont écoulées. La Croix-Rouge et les autres ONG canadiennes n'ont rien reçu en dons de contrepartie, mis à part les 3 milliards de dollars d'aide promise à l'origine aux victimes du tsunami.

Les Canadiens connaissent la différence entre des paroles en l'air et de l'argent à la banque. Les victimes du tsunami ne méritent-elles pas mieux que des promesses en l'air?

**L'hon. Aileen Carroll (ministre de la Coopération internationale, Lib.):** Monsieur le Président, hier, j'ai expliqué en détail ce que le gouvernement et mon agence ont fait pour les régions touchées par le tsunami. À mon avis, répéter tout cela ne fait pas avancer les choses.

Je répondrai au député que nous avons mis en place une excellente structure qui fait actuellement l'envie d'autres pays, car nous avons établi un système de financement de contrepartie avec des ONG qui offrent une importante aide humanitaire et qui ont une vaste expérience sur le terrain. Ce faisant, nous travaillons très bien et de manière organisée à des projets de reconstruction que ces ONG proposent.

**M. Ted Menzies (MacLeod, PCC):** Monsieur le Président, si c'est là un programme modèle, j'ai de sérieuses réserves.

La ministre prend la parole à la Chambre et se targue des sommes faramineuses que le gouvernement libéral a offertes pour aider les victimes du tsunami, mais en fait, ses chiffres ne concordent pas. Les Canadiens ont fait des dons, les ONG sont prêtes à se mettre au travail, mais l'ACDI retient le financement de contrepartie dans ses comptes bancaires.

Si des ONG pouvaient recevoir du financement de contrepartie, comment se fait-il que l'argent ne soit pas à leur disposition aujourd'hui?

**L'hon. Aileen Carroll (ministre de la Coopération internationale, Lib.):** Monsieur le Président, permettez-moi de recommencer. Jusqu'à maintenant, 37,3 millions de dollars ont été versés, selon la répartition suivante: 26 millions de dollars ont été accordés à des organismes des Nations Unies comme l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial et l'Organisation mondiale de la Santé; 2,2 millions de dollars ont été versés à des ONG canadiennes; 700 000 \$, à Oxfam; 600 000 \$, à Vision mondiale; 500 000 \$, à CARE; 400 000 \$, à l'Aide à l'enfance; et 4,5 millions de dollars, à la Fédération internationale de la Croix-Rouge.

Je pourrais peut-être offrir une séance de débriefage au député. Cela pourrait l'aider.

\* \* \*

[Français]

**LA CONDITION FÉMININE**

**Mme Françoise Boivin (Gatineau, Lib.):** Monsieur le Président, la ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine s'est rendue à New York, la semaine dernière, pour participer à la convention internationale du statut de la femme, 10 ans après la signature de la Déclaration de Beijing.

En cette Journée internationale de la femme, la ministre peut-elle nous expliquer ce qui a été accompli par le gouvernement du Canada pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, pendant que le Bloc s'époumone à nous dire que la condition féminine n'est pas importante?



*Questions orales*

**L'hon. Liza Frulla (ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine, Lib.):** Monsieur le Président, en effet, la semaine dernière, j'ai dirigé la délégation canadienne à la réunion de Beijing +10 aux Nations Unies, à laquelle participaient d'ailleurs plusieurs collègues des deux côtés de la Chambre. Le Canada a fermement réaffirmé son engagement envers la Déclaration et le Programme d'action de Beijing en matière d'égalité entre les sexes.

Nous sommes également fiers, étant donné que nous sommes considérés comme étant un leader en la matière, de certaines réalisations, dont le cadre juridique qui soutient l'égalité entre les sexes et la prolongation de la durée des prestations parentales.

Notons que les femmes s'inscrivent en plus grand nombre dans les institutions postsecondaires. Le taux de participation des femmes au travail rémunéré est l'un des plus élevés au monde, tandis que l'écart salarial se referme et que le revenu des femmes s'améliore.

\* \* \*

[Traduction]

**LES TECHNIQUES DE REPRODUCTION**

**M. Rob Merrifield (Yellowhead, PCC):** Monsieur le Président, il y a quelques heures à peine, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, à 84 voix contre 34, une déclaration interdisant toute forme de clonage humain. Le Canada s'est prononcé contre cette interdiction.

En octobre, le ministre de la Santé a déclaré à la Chambre: « Nous sommes déterminés à nous opposer à toute forme de clonage humain et nous adopterons à l'échelle internationale des positions qui cadrent avec nos politiques nationales ».

Pourquoi le gouvernement est-il revenu sur sa parole?

**L'hon. Pierre Pettigrew (ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, j'estime qu'il serait très important de lire la résolution telle qu'elle a été présentée. Cette déclaration des Nations Unies comporte des éléments importants conformes aux lois nationales du Canada sur l'interdiction du clonage, mais le gouvernement ne peut malheureusement y donner son aval parce que son libellé est trop imprécis. Je me réjouis de voir que la vice-première ministre partage également cet avis. Voilà la situation. Le gouvernement est loyal aux principes énoncés dans les lois canadiennes.

● (1500)

**M. Rob Merrifield (Yellowhead, PCC):** Monsieur le Président, 84 autres pays ont exprimé un point de vue différent correspondant à leur politique nationale.

De nombreux ministres ont assuré à la Chambre à maintes reprises que le gouvernement appuierait une interdiction totale du clonage. La législation canadienne elle-même interdit le clonage humain, mais devant les Nations Unies, le gouvernement adopte une position différente. La seule chose dont on peut être certain avec ce gouvernement c'est que, s'il fait une promesse, il ne la tient pas. Pourquoi le gouvernement ne tient-il pas parole?

**L'hon. Pierre Pettigrew (ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, ce n'est absolument pas le cas. Nous ne pouvions pas appuyer la déclaration à cause de l'ajout de nouvelles dispositions qui élargissent la portée du texte au-delà du clonage. Ces nouvelles dispositions sont tellement vagues qu'on peut craindre qu'elles n'affectent d'autres secteurs de la santé génésique, secteurs qui s'avèrent très importants pour de nombreuses familles canadiennes.

[Français]

**LA CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE**

**Mme Johanne Deschamps (Laurentides—Labelle, BQ):** Monsieur le Président, Mme Amélia Salehabadi, anciennement du conseil d'administration de la Corporation Commerciale Canadienne, soutient avoir été victime d'intimidation de la part du président du conseil, Alan Curleigh. Elle soutient que son mandat n'a pas été renouvelé parce qu'elle posait trop de questions et qu'elle s'était opposée à une nomination partisane à la corporation.

Comme elle affirme avoir écrit au ministre du Commerce international, celui-ci pourrait-il nous dire quel suivi il a donné à sa lettre et s'il entend vérifier si ces allégations d'intimidation sont fondées?

**L'hon. Jim Peterson (ministre du Commerce international, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai demandé à mes fonctionnaires et je n'ai pas reçu cette lettre. Cependant, je dois vous dire que nous avons poursuivi le processus établi par le Conseil du Trésor pour choisir les autres directeurs. Il y a eu un comité de directeurs qui m'ont fait des recommandations. Ils ont demandé de l'expérience dans la nouvelle direction de la CCC, c'est-à-dire qu'ils avaient besoin d'ingénieurs.

\* \* \*

[Traduction]

**L'AGRICULTURE**

**Mme Rose-Marie Ur (Lambton—Kent—Middlesex, Lib.):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. La décision rendue la semaine dernière par un juge du Montana retarde la réouverture de la frontière américaine au bétail canadien. Bien que la Maison-Blanche se soit engagée à rouvrir la frontière, nous ignorons quand cela se fera.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire pourrait-il dire à la Chambre quelle aide le gouvernement apporte aux agriculteurs canadiens en raison de cette injonction?

**L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, je pense qu'il est important de faire des progrès sur plusieurs fronts: premièrement, continuer d'accroître notre capacité d'abattage; deuxièmement, aider à trouver de nouveaux marchés internationaux; troisièmement, s'occuper des bêtes plus âgées, tout en conservant nos programmes de transition comme les programmes de retrait.

Bien entendu, comme le souligne la députée, nous devons prendre ces mesures tout en aidant les autres secteurs de l'agriculture.

\* \* \*

**LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION**

**Mme Carolyn Parrish (Mississauga—Erindale, Ind.):** Monsieur le Président, le Québec reçoit quatre fois plus d'argent que l'Ontario pour faciliter l'établissement des immigrants. La différence, qui est de 3 000 \$ par immigrant, crée un fardeau injustifié pour des régions comme Peel, et cela au détriment des immigrants eux-mêmes.

Le gouvernement a eu 11 ans pour éliminer cette inégalité. Le ministre des Finances va-t-il s'engager à procéder à un examen immédiat des véritables besoins de chaque province en matière d'aide à l'établissement des immigrants?

*Privilège*

**L'hon. Joseph Volpe (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.):** Monsieur le Président, la députée n'est pas sans savoir que l'accord Québec-Canada a été signé par le gouvernement Mulroney dans la foulée de l'Accord du lac Meech, et qu'il contient un certain nombre de dispositions d'indexation qui ont conduit à la situation actuelle.

Le plus important, la députée le reconnaîtra, c'est le niveau des dépenses stratégiques que nous effectuons dans ces régions, en particulier en Ontario. Ces régions possèdent une masse critique d'immigrants de bonne qualité qui contribuent à la croissance du PIB et elles font l'envie des autres provinces.

\* \* \*

● (1505)

**RECOURS AU RÈGLEMENT**

## LA DÉFENSE NATIONALE—DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

**Le Président:** Je suis maintenant prêt à rendre ma décision sur le rappel au Règlement soulevé le 24 février 2005 par l'honorable députée de Halifax, qui soutient que la Chambre aurait été délibérément induite en erreur par suite de certains commentaires du premier ministre en réponse à une question posée la veille pendant la période des questions.

J'aimerais remercier l'honorable députée de Halifax d'avoir soulevé cette question, ainsi que l'honorable leader du gouvernement à la Chambre pour sa contribution à cet égard.

L'honorable députée de Halifax a soutenu que dans sa réponse à une question posée pendant la période des questions du mercredi 23 février 2005, le très honorable premier ministre avait délibérément induit la Chambre en erreur en déclarant que son gouvernement n'avait pas encore pris de décision relativement à la participation du Canada à la défense antimissile balistique.

De plus, elle a affirmé que lorsque le ministre des Affaires étrangères a annoncé à la Chambre la décision du gouvernement au cours des débats du 24 février, il a confirmé que son gouvernement avait pris sa décision avant que le premier ministre ne donne sa réponse au cours de la période des questions du 23 février; l'honorable députée de Halifax a fait remarquer que cette décision avait pourtant déjà été communiquée à la secrétaire d'État des États-Unis, Mme Condoleezza Rice.

[Français]

L'honorable députée de Halifax a ensuite demandé que l'on exige du premier ministre qu'il prenne la parole pour corriger ses dires quant au moment où le gouvernement a pris sa décision de ne pas participer à la défense antimissile balistique, et où la décision a été communiquée à la secrétaire d'État des États-Unis.

[Traduction]

L'honorable leader du gouvernement à la Chambre est intervenu le 25 février au sujet du rappel au Règlement. Il a soutenu que dans notre régime parlementaire, aucune décision ne peut être considérée comme prise tant que le Cabinet ne l'a pas approuvée. Selon lui, la décision de ne pas faire participer le Canada à la défense antimissile balistique a été prise lors d'une réunion du Cabinet tenue le 24 février au matin, et cette décision a été annoncée à la Chambre par l'honorable ministre des Affaires étrangères peu avant midi ce jour-là, lors de son intervention au cours du débat sur le budget.

Quant à la communication de cette décision à Mme Rice, l'honorable leader du gouvernement à la Chambre a expliqué que le ministre des Affaires étrangères en avait parlé à son homologue par

courtoisie, tout en connaissant d'avance la conclusion à laquelle le premier ministre et lui-même étaient arrivés et qu'ils allaient recommander au Cabinet.

J'ai consulté les *Débats* des journées visées et n'y ai trouvé aucune preuve, ni dans les propos du ministre des Affaires étrangères, ni pendant la période des questions et observations qui a suivi, indiquant qu'une décision aurait été prise antérieurement à la réunion du Cabinet du 24 février. En fait, je ne trouve rien qui contredise la description des événements faite par l'honorable leader du gouvernement à la Chambre.

Il ne fait aucun doute que les députés ayant pris la parole au nom des partis de l'opposition auraient préféré que l'annonce du ministre soit faite au cours de la période réservée aux déclarations de ministres, de façon à ce qu'ils aient l'occasion d'y répondre. Néanmoins, dans les circonstances, je ne puis conclure que l'on ait tenté d'induire la Chambre en erreur.

J'espère que l'intervention de l'honorable leader du gouvernement à la Chambre a fourni les éclaircissements que l'honorable députée de Halifax souhaitait obtenir lorsqu'elle a soulevé son rappel au Règlement.

J'ai remarqué que l'honorable secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a des instances à présenter au sujet de la question de privilège qui a été soulevée plus tôt à la Chambre. Je serai heureux de l'entendre maintenant à ce sujet.

\* \* \*

● (1510)

**PRIVILÈGE**

## LE COMMERCE INTERNATIONAL ET LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**L'hon. Dominic LeBlanc (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je voudrais m'exprimer au sujet des projets de loi C-31 et C-32 concernant les Affaires étrangères et le Commerce international, et répondre à l'opposition, qui prétend que le gouvernement s'est placé d'une certaine manière en situation d'outrage au Parlement.

Monsieur le Président, avec votre permission, je voudrais ajouter quelques observations à celles qu'a faites le leader du gouvernement à la Chambre des communes le 17 février. Je voudrais vous fournir ces renseignements, monsieur le Président, qui profiteront aussi aux autres députés.

Selon nous, il n'y a pas eu d'outrage au Parlement. Loin de mépriser nos institutions démocratiques, le pouvoir du premier ministre d'organiser le gouvernement est un aspect essentiel du système de démocratie parlementaire d'inspiration britannique.

Le Parlement est au coeur de ce système. Lorsque le gouvernement forme le Cabinet et façonne les structures et les rouages du gouvernement, il travaille dans le cadre établi par le Parlement par le truchement de lois dûment promulguées. Le gouvernement ne crée pas de nouveaux pouvoirs. Les structures sont réorganisées par le recours aux pouvoirs déjà consacrés par les lois promulguées par le Parlement.

La flexibilité de notre système comporte de nombreux avantages. Elle met le gouvernement en mesure de réagir rapidement et efficacement aux nouvelles exigences organisationnelles et aux problèmes urgents, par exemple en créant le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile pour réagir aux nouvelles préoccupations dues aux modifications de l'environnement de sécurité. Elle permet au gouvernement d'adapter rapidement les mécanismes avec lesquels il assure des services aux Canadiens.

Le fonctionnement du système que je viens de décrire ne constitue en rien un outrage au Parlement. Bien au contraire, sa valeur a été reconnue par tous les gouvernements de tous les partis et par tous les Parlements depuis la Confédération.

Le Parlement a fourni aux gouvernements successifs les instruments législatifs nécessaires pour gérer cette responsabilité avec rapidité et efficacité ainsi qu'avec un minimum de perturbations. C'est pourquoi le Parlement a adopté la Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique. Cette loi facilite le transfert d'organisations au sein du gouvernement aussi bien que le transfert entre ministères de responsabilités relatives à des lois ou des parties de lois.

Permettez-moi de revenir brièvement sur un aspect dont j'ai déjà parlé. En réorganisant ou en organisant un Cabinet et en ayant recours à la Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique, le gouvernement ne crée pas de nouveaux pouvoirs légaux. Il réaménage plutôt des pouvoirs existants, déjà créés par le Parlement, et il le fait en conformité d'un mécanisme législatif également créé par le Parlement. Tout au contraire de l'outrage au Parlement, il s'agit d'un cas où le gouvernement et le Parlement reconnaissent et respectent très clairement les rôles respectifs qui leur incombent.

Je signale également que la pratique canadienne, à l'encontre de celles d'autres démocraties qui s'inspirent du modèle de Westminster, notamment le Royaume-Uni et l'Australie, a généralement consisté à légiférer pour confirmer tout changement d'importance dans l'organisation gouvernementale. Le seul recours au pouvoir issu de la prérogative est valide sur les plans juridique et constitutionnel, mais il est beaucoup plus fréquent au Royaume-Uni et en Australie qu'ici au Canada.

Il est inexact de laisser entendre qu'il y a eu outrage au Parlement. À notre avis, le seul fait d'évoquer cette idée trahit une méconnaissance de notre système de gouvernement et de son fonctionnement.

• (1515)

C'est en assumant sa responsabilité essentielle comme organisateur de l'appareil gouvernemental que le premier ministre crée le Cabinet et détermine son mandat. Il s'agit là d'un aspect fondamental du rôle et de l'obligation redditionnelle du premier ministre aussi bien que du gouvernement dans le cadre du Parlement du Canada.

**M. Ken Epp (Edmonton—Sherwood Park, PCC):** Monsieur le Président, il me semble qu'il y a une énorme contradiction dans le discours du député qui vient d'essayer de défendre les actions des libéraux qui sont contraires aux vœux exprimés par le Parlement dans le cadre d'un vote. Si, en fait, ce qu'il a dit est vrai, il aurait alors été tout à fait inutile de présenter les projets de loi C-31 et C-32 à la Chambre. Si le gouvernement pouvait le faire sans l'approbation du Parlement, il n'aurait pas dû soumettre ces projets de loi au Parlement.

Le gouvernement en a saisi la Chambre. Le Parlement en a discuté. Nous avons envisagé les questions. Le Parlement a décidé que le processus dans lequel le gouvernement se lançait était

### *Privilège*

malavisé. Le Parlement, dans sa sagesse collective, a décidé que ces mesures législatives ne devaient pas être adoptées, que ce n'était pas la bonne décision à prendre. Ainsi, le gouvernement a demandé au Parlement de rendre une décision, ce qu'il a fait, et maintenant, les libéraux font fondamentalement un pied-de-nez au Parlement. Ils disent que malgré ce que le Parlement a décidé, ils vont aller de l'avant de toute façon.

Je pense que ce que vous avez entendu, monsieur le Président, était vraiment un exposé très faible de la part du gouvernement, comme un petit enfant pris la main dans le sac, essayant d'expliquer pourquoi il fait ce qu'il veut faire de toute façon.

Je vous exhorte, monsieur le Président, à défendre la dignité et l'autorité du Parlement en vous assurant que le vote du Parlement est respecté par le gouvernement.

**Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, toujours au sujet du même recours au Règlement, je tiens à dire qu'il est rare que je sois d'accord complètement avec la position exprimée par le caucus conservateur. Il est certes réconfortant que je puisse le faire à une ou deux occasions.

Je tiens à dire que la réponse donnée par notre collègue ministériel ne fait qu'ajouter à la confusion entourant toute cette situation. Il se peut fort bien, monsieur le Président, et je n'essaie pas de devancer votre décision, que la façon maladroite dont le gouvernement a abordé les projets de loi C-31 et C-32 ne constitue pas un outrage au Règlement au sens strict du terme, mais c'est certes un exemple d'arrogance et d'incompétence extraordinaires.

Il est très difficile de composer avec une situation où le gouvernement dépose deux projets de loi après coup, en particulier dans un contexte de gouvernement minoritaire où, je crois, tous les députés se sentent responsables du bon fonctionnement de la Chambre, du Parlement et des comités. Il est vrai qu'il existe un pouvoir législatif qui permet le réaménagement des transferts des fonctions avant l'entrée en vigueur d'une loi. Le gouvernement, après avoir démontré qu'il était nécessaire de procéder ainsi en raison de l'urgence du dossier, a ensuite laissé passer une session de printemps et une session d'automne pendant lesquelles la loi appropriée aurait pu être mise en oeuvre. Lorsque le gouvernement a enfin mis en oeuvre cette loi, après que le Parlement eut voté contre, il a décidé que cette loi n'était pas vraiment nécessaire en fin de compte. Je crois que la conclusion qu'il faut tirer, même si cela n'a pas été dit de façon aussi claire, est que l'intention du gouvernement est d'aller de l'avant en faisant fi du fait qu'il n'existe aucune loi de cet ordre.

Cela constitue un manque de respect envers les travaux du Parlement. Pourquoi devrions-nous débattre d'une loi dont le gouvernement n'a pas besoin, ou qu'il adoptera même si nous votons contre? De plus, dans un contexte de gouvernement minoritaire, nous avons tous la responsabilité de nous entendre sur nos priorités. Tout au moins, les libéraux ne devraient pas nous faire perdre notre temps.

Monsieur le Président, j'espère que vous vous prononcerez sur cette pratique du gouvernement qui consiste à présenter un projet de loi deux sessions après qu'il aurait pu l'être s'il s'agissait réellement d'un dossier urgent, et ensuite de dire qu'il la mettra en oeuvre même si la majorité des députés a voté contre. S'il ne s'agit pas d'un outrage, le gouvernement fait certainement preuve d'une arrogance crasse. Le gouvernement, en ayant fait perdre son temps au Parlement, a fait preuve d'extrême incompétence.

*Privilège*

• (1520)

**M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC):** Monsieur le Président, je serai très bref. Je veux revenir sur les points soulevés par mon collègue d'Edmonton—Sherwood Park et par la députée de Halifax.

En écoutant la réponse tardive du gouvernement, il semble que le fait que les députés libéraux sont si peu préoccupés par les propos de leurs ministres montre l'arrogance absolue dont fait preuve le gouvernement dans ce dossier.

Je vous rappelle, monsieur le Président, avant que vous ne rendiez votre décision, qui est attendue par tous bien sûr, que le ministre du Commerce lui-même a essentiellement fait fi du rejet à la Chambre des projet de loi visant à créer un nouveau ministère du Commerce international distinct du ministère des Affaires étrangères en affirmant que ces deux organes du gouvernement continueront de fonctionner de façon indépendante sans l'accord du Parlement.

Si, comme le secrétaire parlementaire tente de le faire valoir, le problème tient simplement au fait que l'opposition comprend mal les rouages du gouvernement, et j'aimerais bien débattre de cela avec lui, alors pourquoi le ministre lui-même a-t-il laissé entendre qu'il avait besoin de la bénédiction du Parlement? Comme la députée de Halifax et le député d'Edmonton—Sherwood Park viennent de le dire, pourquoi la Chambre s'est-elle donné tout le mal de débattre de deux projets de loi, si le gouvernement n'en avait pas besoin?

**Le Président:** Je remercie le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, ainsi que le député d'Edmonton—Sherwood Park, la députée de Halifax et le député de Prince George—Peace River, de leurs contributions dans ce dossier. Je passerai en revue toutes leurs observations et je rendrai une décision à la Chambre.

Je tiens à rassurer la députée de Halifax que, même si les arguments présentés peuvent lui sembler confus à ce point-ci, tout s'éclaircira quand la décision de la présidence sera rendue. Je suis convaincu que les préoccupations des députés seront apaisées à ce moment-là. Nous pouvons miser sur cela.

Le député de Prince George—Peace River a donné avis de son intention de soulever la question de privilège. Je vais maintenant l'entendre.

## LA DÉFENSE NATIONALE

**M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC):** Monsieur le Président, bien que la question de privilège que je soulève soit en rapport avec certains des autres points qui ont été abordés, je pense qu'elle jette un éclairage nouveau sur le sujet dont je vais parler. J'invoque la question de privilège afin d'accuser le premier ministre d'outrage pour ne pas avoir tenu un engagement qu'il a pris envers la Chambre au sujet de la participation du Canada à la défense balistique antimissile.

Marleau et Montpetit dit, à la page 67, que la Chambre peut punir certains outrages à la dignité et à l'autorité de la Chambre. J'estime que c'est le cas de l'affaire qui nous occupe.

Lorsque le premier ministre a manqué à son obligation, consécutive à l'amendement au discours du Trône, de permettre aux députés d'examiner toutes les informations publiques relatives à l'accord sur le système de défense antimissile balistique et de voter avant que le gouvernement ne prenne une décision, il a commis un outrage à la Chambre. Cette promesse au Parlement allait être le premier d'une suite de louvoisements au sujet du projet de défense antimissile. Il a continué dans la même veine par les déclarations qu'il a faites, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la Chambre, au sujet

du moment où a été prise la décision de ne pas adhérer à l'accord sur le système de défense antimissile balistique.

Le 18 octobre 2004, la Chambre a adopté à l'unanimité l'amendement au discours du Trône. L'un des paragraphes de cet amendement stipule:

Pour un accord sur le système de défense antimissile balistique, l'assurance que le Parlement aura l'occasion d'examiner toutes les informations publiques relatives à cet accord et la possibilité de voter avant que le gouvernement ne prenne une décision;

Plus tard, la Chambre a adopté le discours du Trône modifié.

Le 24 février, dans son discours sur le budget, le ministre des Affaires étrangères a déclaré ce qui suit à la Chambre:

Après un examen soigneux de la question, nous ne participerons pas au système américain de défense antimissile.

La décision a été annoncée à la Chambre sans que le Parlement n'ait eu l'occasion d'examiner toutes les informations publiques relatives à l'accord et sans qu'il ait eu la possibilité de voter avant que cette décision ne soit prise. J'estime qu'il s'agit là d'un cas évident d'outrage au Parlement.

Le 22 février dernier, le ministre de la Défense nationale s'exprimait en ces termes à la Chambre:

Nous prendrons une décision quant au déploiement d'un bouclier antimissile dans l'avenir lorsque nous aurons tous eu la chance d'en discuter avec nos collègues en cette Chambre. Ainsi, tous les Canadiens seront en mesure d'apprécier exactement la nature de la solution.

Cette citation est tirée du hansard du 22 février.

Que s'est-il passé entre le 22 février et le 24 février?

À mes yeux, la motion sur l'Adresse en réponse au discours du Trône n'est pas une motion ordinaire, et compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été adoptée, je dirais que cela ajoute encore plus de poids à cette accusation d'outrage.

Le discours du Trône est comme une promesse contractuelle envers le Parlement. La Chambre a assuré la survie du gouvernement en comptant sur les engagements formulés dans l'amendement au discours du Trône. Cependant, il est maintenant devenu évident que, dès que le gouvernement a franchi cette étape critique à sa survie, il a oublié tous ses engagements.

Le 21 novembre 2001, le Président a rendu une décision concernant une plainte portée par le député de Surrey-Centre. Dans sa plainte, le député citait 16 exemples où le gouvernement n'avait pas respecté les exigences relatives au dépôt de certains renseignements au Parlement. Dans les 16 cas soulevés le 21 novembre, aucun délai n'était prévu, et le Président n'a donc pas pu jugé que la question de privilège était fondée de prime abord.

Toutefois, comme en témoigne le hansard, le Président a dit ceci dans sa décision:

Si la loi avait prévu un délai pour le dépôt de ces documents, je n'aurais pas hésité à considérer cette omission, de prime abord, comme un outrage et j'aurais invité l'honorable député à présenter la motion habituelle.

L'amendement au discours du Trône précisait clairement que le Parlement aurait l'occasion d'examiner toutes les informations publiques relatives à cet accord et la possibilité de voter avant, et je dis bien avant, que le gouvernement ne prenne une décision. L'amendement contenait un délai conditionnel lié à une décision du gouvernement. Le gouvernement n'a pas respecté cet engagement et a pris sa décision sans fournir au Parlement toutes les informations relatives à l'accord sur le système de défense antimissile balistique proposé comme l'exigeait l'amendement adopté le 18 octobre 2004.

Le premier ministre oublie que tous les pouvoirs qu'il exerce à l'extérieur de la Chambre, y compris la décision concernant la participation du Canada au bouclier antimissile, ne sont rien comparativement aux engagements qu'il a pris envers cette Chambre, parce que c'est seulement avec la confiance de la Chambre qu'il peut exercer ces pouvoirs à l'extérieur de la Chambre. Personne ne peut être premier ministre sans avoir la confiance de la Chambre et personne ne peut avoir la confiance de la Chambre sans faire preuve d'intégrité. Ce n'est pas trop demander de la part de la Chambre que d'attendre du premier ministre qu'il remplisse ces deux conditions.

● (1525)

Il y a quelques semaines, j'ai pris la parole pour lancer la même accusation contre deux ministres du premier ministre après le rejet des projets de loi C-31 et C-32. L'un d'eux était le ministre des Affaires étrangères, et il est de nouveau au centre de la question de privilège aujourd'hui.

Nous avons remarqué que vous n'aviez pas encore rendu votre décision sur la question de privilège concernant ces deux projets de loi, mais vous vous rappellerez que j'ai résumé une liste d'actes qui tiennent de l'outrage au Parlement et dont le gouvernement libéral s'est rendu coupable en faisant bon marché du rôle du Parlement.

Dans le cas des projets de loi C-31 et C-32, le ministre du Commerce a pris à la légère le rejet de ces deux mesures qui auraient créé un nouveau ministère du Commerce international distinct du ministère des Affaires étrangères, disant que ces deux entités continueraient de fonctionner séparément sans l'aval du Parlement.

Au lieu de reprendre l'argumentation que j'ai présentée à propos des projets de loi C-31 et C-32, monsieur le Président, je vous demande de l'appliquer à la question que je vous soumetts aujourd'hui lorsque vous réfléchirez aux décisions que vous devez rendre dans les deux cas.

Si vous décidez qu'il y a matière à question de privilège, je suis disposé à proposer la motion qui s'impose.

**Le Président:** Je remercie le député de Prince George—Peace River.

Je crois que le leader du gouvernement à la Chambre a quelque chose à ajouter.

**L'hon. Tony Valeri (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, vous venez de rendre une décision sur un rappel au Règlement effectué par la députée d'Halifax au sujet de la défense antimissile balistique.

Je sais que notre collègue parlait du paragraphe modifié dans l'Adresse en réponse au discours du Trône. Pour le bénéfice général, j'aimerais relire le passage en question:

Pour un accord sur le système de défense antimissile balistique, l'assurance que le Parlement aura l'occasion d'examiner toutes les informations publiques relatives à cet accord et la possibilité de voter avant que le gouvernement ne prenne une décision;

Monsieur le Président, j'aimerais attirer votre attention sur les mots « Pour un accord ». En fait, il n'y a eu aucun accord. La modification apportée à l'Adresse en réponse au discours du Trône

### *Privilège*

mentionne explicitement un accord sur la défense antimissile balistique. Comme aucun accord n'est intervenu, il n'y a en fait rien à débattre et, par conséquent, rien qui puisse faire l'objet d'un vote.

Je dirais également que rien n'empêche le Parlement de tenir un débat sur cette question. Il n'est pourtant pas dans nos habitudes de voter sur des choses que nous ne faisons pas. Nous avons par contre l'habitude de voter sur des choses que nous avons l'intention de faire ou que nous proposons de faire et nous demandons au Parlement de dire s'il appuie la position du gouvernement ou celle d'un député.

À mon avis, la fonction du Parlement est de faire des choses et non pas, pour employer une double négation, ne pas faire des choses.

Monsieur le Président, pour vous éclairer sur cette question précise, je citerai l'intervention faite pendant la période des questions du 22 février dernier par le chef de l'opposition:

Tous les partis à la Chambre avaient convenu de tenir un vote avant que le Canada n'adhère au programme de défense antimissile.

Nous ne participons pas au programme de défense antimissile et aucun accord n'a été conclu sur cette question précise.

Bien que je comprenne que le député d'en face puisse penser que je coupe les cheveux en quatre, je tente simplement de vous fournir les faits bruts, monsieur le Président. J'espère que vous ferez la différence entre les grands mots et la réalité et que vous examinerez cette question de ce point de vue pour ensuite prendre une décision au meilleur de votre connaissance.

● (1530)

**M. Jay Hill:** Monsieur le Président, avec tout le respect que je dois au leader du gouvernement, je crois qu'à l'instar de ce que son gouvernement essaie de faire depuis qu'il a pris la décision de ne pas participer au projet de défense antimissile balistique proposé par les Américains, il est en train de couper les cheveux en quatre et de semer le maximum de confusion autour de l'accord que nous avons conclu en octobre. À l'époque, il était clair que nous parlions de n'importe quelle décision.

Je tiens pour acquis que les ministres et les autres députés ministériels se sont entendus pour qu'il n'y ait pas de participation du Canada. Toutefois, avant qu'ils s'entendent, le premier ministre lui-même s'était engagé à soumettre la question à un vote du Parlement.

Il est totalement ridicule que, dans un dossier de cette importance, le gouvernement essaie de faire comme s'il pouvait prendre arbitrairement la décision de refuser sans débat toute participation du Canada, alors que, s'il avait pris la décision inverse, il aurait alors été obligé de permettre un débat et un vote.

**L'hon. Tony Valeri:** Monsieur le Président, je suis d'avis que c'est précisément ce que disait l'Adresse en réponse au discours du Trône, à savoir que, dans le cas où l'on envisagerait de participer à la défense antimissile balistique, la Chambre tiendrait un débat et un vote. Le député essaie d'interpréter à sa manière cette partie de l'Adresse en réponse au discours du Trône qui a fait l'objet d'un amendement.

*Le budget*

Monsieur le Président, je sais qu'il est parfois difficile de faire la distinction entre la rhétorique et les faits, mais j'espère que vous saurez accorder davantage d'attention aux faits.

**Le Président:** Je ne sais pas si j'ai besoin d'entendre d'autres interventions à ce sujet. Je vais donner brièvement la parole à la députée de Calgary—Nose Hill, puis au député de Sackville—Eastern Shore.

**Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC):** Monsieur le Président, à mon avis, cela ne concerne même pas le bouclier antimissile. Il s'agit de savoir si un vote à la Chambre a une signification.

La Chambre s'est prononcée sur un amendement au discours du Trône qui disait clairement qu'il y aurait un débat et un vote avant qu'une position ne soit adoptée sur une question en particulier, soit le bouclier antimissile. La position a été adoptée avant que cela ne survienne. Donc, la volonté clairement exprimée de la Chambre a été complètement ignorée, complètement bafouée. Si nous laissons cela se produire, nous pourrions tout aussi bien rentrer tous à la maison, car cela donne quoi de voter?

**M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NDP):** C'est exactement ce que je voulais dire, monsieur le Président.

**Le Président:** Je veux remercier le député de Prince George—Peace River d'avoir soulevé la question, le leader du gouvernement à la Chambre de la réponse qu'il a donnée, la députée de Calgary—Nose Hill et le député de Sackville—Eastern Shore de leur contribution au débat. Je vais prendre cette question en délibéré et je présenterai une décision sur ce point à la Chambre le moment venu.

\* \* \*

• (1535)

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. Dominic LeBlanc (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, j'espère que vous trouverez un très large consensus, ce qui serait différent de la question précédente, sur le point suivant.

Des discussions ont eu lieu entre tous les partis et je crois qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante. Je propose:

Que lorsque la Chambre commencera ses délibérations conformément à l'article 52 du Règlement plus tard aujourd'hui, le Président ne soit pas autorisé à recevoir les appels au quorum, les motions dilatoires ou les demandes de consentement unanime.

**Le Président:** Le secrétaire parlementaire a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour proposer la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Le Président:** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

### LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement.

**M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, avec tout ce qui s'est passé, j'ai oublié de vous informer que je vais partager mon temps de parole avec le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

Je conclus en disant que j'appuie fermement le budget.

**M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NDP):** Monsieur le Président, si vous me le permettez, étant donné que le député partage son temps de parole avec mon collègue de la Nouvelle-Écosse, ce dernier sera peut-être ravi de répondre à la question.

**Le Président:** Après l'intervention du ministre, il y aura cinq minutes de questions et d'observations. Si le député de Sackville—Eastern Shore peut patienter dix minutes, je suis sûr qu'il aura l'occasion de poser sa question au ministre qui, j'en suis persuadé, se fera un plaisir d'y répondre.

[Français]

**L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.):** Monsieur le Président, c'est un privilège pour moi d'être ici aujourd'hui pour discuter du budget de 2005 à titre de ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

[Traduction]

Je suis également fier d'être le député de Kings—Hants. Je profite de l'occasion pour remercier mes électeurs de m'avoir fait confiance aux dernières élections pour les représenter à la Chambre. Je me sens très privilégié de représenter une circonscription aussi belle et aussi dynamique, où sont nés pas moins de trois membres du Cabinet actuel. En effet, la vice-première ministre, le ministre des Pêches et moi-même sommes tous originaires du comté de Hants, dans l'extraordinaire circonscription de Kings—Hants.

Aujourd'hui, je vais aborder le thème sous-jacent au budget déposé par le ministre des Finances. Le budget fait clairement la preuve que le gouvernement et le premier ministre tiennent parole, qu'ils donnent suite aux promesses qu'ils ont faites aux Canadiens lors de la dernière campagne électorale et que les promesses faites sont tenues.

Le budget constitue une étape importante pour le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux. Il me fournit l'occasion de souligner aujourd'hui à la Chambre certains des progrès réalisés au sein de mon ministère depuis le discours que j'ai prononcé en septembre, à Toronto, sur ma vision des changements à apporter dans mon ministère.

Dans mon discours, j'ai parlé de changer la façon dont le gouvernement du Canada s'acquitte de ses responsabilités, d'adopter une approche pangouvernementale à l'égard de l'approvisionnement et de mieux gérer nos immeubles et j'ai précisé que ces initiatives nous permettront de mieux dépenser l'argent des contribuables. J'ai aussi parlé d'améliorer davantage les systèmes gouvernementaux d'infotechnologie. Ce qui motive mon travail au sein du ministère, ainsi que celui des 14 000 membres de notre équipe à l'échelle nationale, c'est d'obtenir plus avec l'argent des contribuables tout en offrant de meilleurs services aux Canadiens.

*Le budget*

Les fins de semaines, tout comme de nombreux autres députés, j'essaie de passer le plus de temps possible avec mes électeurs, dans le cadre des assemblées publiques à mon bureau de circonscription à Wolfville, en Nouvelle-Écosse, et dans le cadre de divers événements organisés dans les régions rurales et les petites villes de ma circonscription. Il m'arrive souvent de rencontrer des familles, comptant deux ou plusieurs enfants, dont le revenu est de 20 000 \$ ou 30 000 \$ par année. Ces familles remboursent l'achat de leur voiture, font des paiements d'hypothèque ou payent leur loyer. Elles ont du mal à joindre les deux bouts.

Étant donné la situation difficile dans laquelle se trouvent ces familles canadiennes, nous avons la responsabilité, en tant que gouvernement, de prendre les bonnes décisions afin que les leurs soient un peu plus faciles à prendre. Mon objectif à titre de ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux est d'offrir des services plus efficaces qui coûtent moins chers aux contribuables, y compris les familles à revenu faible ou moyen.

En ce qui concerne son incidence sur le ministère, le budget permet à celui-ci de remplir sa mission au sein du gouvernement du Canada, qui consiste à transformer la culture gouvernementale et à refaçonner tout le fonctionnement du gouvernement, tout en dépensant moins pour fournir les services dont le ministère est responsable.

J'étais très encouragé d'entendre le ministre des Finances parler des progrès réalisés au sein du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux. Il a dit, dans son discours sur le budget:

...permettez-moi de souligner la contribution des employés du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux à cet exercice du Comité d'examen des dépenses. Ils ont été à la hauteur des attentes et ont contribué de façon exceptionnelle au succès de cette démarche. J'applaudis leur esprit novateur et leur professionnalisme.

Cela a beaucoup touché les 14 000 membres de notre équipe. Je tiens à féliciter cette dernière de son travail, de son esprit novateur et de son dévouement au service des Canadiens.

Le fait qu'on le reconnaisse publiquement montre bien que le ministère a franchi un cap. Nous jouons un rôle de leader au sein du gouvernement du Canada et, ce faisant, nous changeons la culture gouvernementale. Cette transformation ambitieuse que nous entreprenons créera une onde de choc à travers le gouvernement, qui entraînera un changement posé et structuré, mais important, au cours des cinq à huit prochaines années.

Le ministère des Travaux publics compte épargner environ 3,4 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, soit environ le tiers des 11 milliards de dollars relevés par le Comité d'examen des dépenses.

Tout d'abord, nous adopterons une approche pangouvernementale en matière d'approvisionnement. C'est la chose sensée à faire.

• (1540)

[Français]

On ne peut pas avoir presque cent agences et ministères qui agissent de façon indépendante.

[Traduction]

En confiant les achats du gouvernement au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, nous obtiendrons de meilleurs services à de meilleurs coûts. Par exemple, au lieu de conclure des ententes particulières, nous avons l'intention de tirer profit de l'immense pouvoir d'achat du gouvernement. Le gouvernement achète chaque année pour 13 milliards de dollars de biens et services pour lesquels il obtient les meilleurs prix possible. Nous

serons mieux en mesure de faire appliquer les offres permanentes et d'utiliser des outils électroniques pour rationaliser le processus d'acquisition, tout en travaillant avec les fournisseurs dans chaque cas pour garantir l'optimisation des ressources. Nous prévoyons économiser ainsi quelque 2,4 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années au chapitre des acquisitions. Nous réduirons également d'environ la moitié le temps nécessaire aux ministères et autres organismes pour obtenir les biens et services dont ils ont besoin.

Je vais vous donner quelques exemples. Pour ce qui est de l'achat de meubles, la ristourne accordée nous a permis d'économiser 16 p. 100 du prix initial au cours des derniers mois. Nous avons également économisé 80 millions de dollars en négociant de nouveaux contrats pour l'acquisition de logiciels pour les ministères de la Défense et des Ressources humaines seulement. Nous voulons également qu'il devienne plus facile et moins coûteux de faire affaire avec le gouvernement du Canada. Nous avons l'intention de rationaliser notre système et d'en extirper bon nombre de complexités et d'embêtements, particulièrement pour les petites et moyennes entreprises du Canada.

Comme je l'ai déjà souligné à la Chambre, j'ai mis ma première entreprise sur pied à l'âge de 19 ans, louant de petits réfrigérateurs aux étudiants, et j'ai beaucoup d'empathie pour les petites entreprises. Ma famille et mes parents ont vécu dans une maison annexée à l'épicerie dont ils ont été propriétaires pendant 23 ans. Dans ma famille, nous sommes tous de petits entrepreneurs et j'ai donc beaucoup d'empathie et de compréhension pour les petites entreprises.

Notre gouvernement verra à ce qu'il devienne plus simple pour les petites et moyennes entreprises du pays de faire affaire avec le gouvernement du Canada. C'est la raison pour laquelle nous établissons au sein de notre ministère le bureau des petites entreprises qui aidera à rationaliser, simplifier et améliorer le processus d'acquisition du gouvernement pour les petites entreprises.

De plus, à compter du 1<sup>er</sup> avril, nous éliminerons tous les frais qui étaient exigés auparavant des entreprises et des personnes qui avaient recours au système électronique d'appels d'offres du gouvernement, le MERX. Nous mettrons également sur pied le marché du gouvernement du Canada, un portail électronique d'acquisition innovateur auquel nous travaillons à l'heure actuelle avec la société IBM.

Je voudrais prendre un moment pour rendre un hommage tout particulier à notre secrétaire parlementaire, le député de St. Catharines, qui a accompli un travail exceptionnel dans le dossier de la réforme des marchés publics. Il a élaboré un certain nombre de propositions extrêmement novatrices pour réformer les marchés publics et a mené des consultations dans tout le Canada, auprès des petites et moyennes entreprises, du secteur de l'infotechnologie, des fournisseurs et de nos collaborateurs à Travaux publics. Il mérite énormément de crédit pour son dévouement, sa détermination et son travail acharné dans l'exercice de cette responsabilité au nom des Canadiens.

Les mesures que nous prenons au sujet des marchés publics rejoignent celles que bon nombre d'entreprises du secteur privé appliquent depuis 20 ans. Je crois que cela est tout à fait logique pour les Canadiens et pour les vendeurs avec lesquels nous traitons, non seulement comme fournisseurs du gouvernement du Canada, mais aussi comme contribuables.

### *Le budget*

Nous allons également réaliser des économies considérables au cours des cinq prochaines années dans notre portefeuille de biens immobiliers. Nous consacrons actuellement environ 3 milliards de dollars par année au logement des fonctionnaires dans tout le Canada. Nous visons à réduire ces dépenses de quelque 1 milliard de dollars sur cinq ans. Notre ministère s'occupe de la gestion d'environ 6,7 millions de mètres carrés de locaux à bureaux dans toutes les régions du Canada. Nous modifions actuellement nos activités pour réaliser ces économies. Nous avons récemment renégocié avec un fournisseur un contrat d'entretien de tous les immeubles que nous possédons au Canada. Sur ce chapitre, nous pouvons faire économiser au contribuable environ 50 millions de dollars par année. Cette réduction de 50 millions de dollars sur un contrat d'entretien d'immeubles constitue une économie réelle pour le contribuable canadien et est très avantageuse pour les Canadiens.

Nous nous préparons également à innover et à moderniser notre système d'infotechnologie. Nous jouons un rôle de premier plan avec le programme gouvernemental Voie de communication protégée. Ce réseau protégé de niveau mondial fait en sorte que tous les Canadiens, peu importe s'ils habitent une région rurale de la Nouvelle-Écosse ou dans le centre-ville de Toronto, peuvent utiliser leurs ordinateurs personnels pour communiquer en direct avec le gouvernement 24 heures par jour et 7 jours par semaine.

En outre, et j'espère que, pendant la période réservée aux questions et observations, nous aurons l'occasion de parler du travail que notre ministère fait en matière d'approvisionnement écologique et d'écologisation des opérations du gouvernement tant dans la conception de nos immeubles dans l'avenir qu'au plan de l'approvisionnement écologique. En tant que gouvernement, nous avons la responsabilité de jouer un rôle de chef de file non seulement en travaillant avec les Canadiens, mais en montrant tant aux particuliers qu'aux entreprises du secteur privé que nous comprenons l'importance du développement durable et d'une bonne attitude face aux questions environnementales compte tenu du réchauffement planétaire et que nous assumons notre responsabilité. Je suis fier de le dire.

● (1545)

**M. James Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam, PCC):** Monsieur le Président, je suis gré au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux pour son discours.

J'ai constaté que le budget prévoit consacrer 12 milliards de dollars à nos forces armées au cours des prochaines années, mais cela ne remplace pas les fonds que les libéraux ont retranché du budget. Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux a probablement été le partisan le plus catégorique de la guerre en Irak à la Chambre des communes. Je suis convaincu que cela l'encouragera un peu.

J'ai deux questions précises à poser. La première concerne le programme national de défense antimissile et la deuxième, le Protocole de Kyoto. J'aimerais connaître les réponses du ministre à ces deux questions.

Lorsque le ministre était de l'autre côté de la Chambre et non du côté ministériel où il gagne 48 000 \$ de plus par année en tant que ministre, il a voté contre le Protocole de Kyoto car, disait-il « cela va coûter des emplois dans toutes les régions du Canada ». Maintenant que nous savons qu'il n'existe aucun plan de mise en oeuvre du protocole, s'oppose-t-il toujours au Protocole de Kyoto? Il avait voté contre. Les raisons de voter contre ne cessent de s'accumuler. Voilà ma première question.

Voici la deuxième. Étant donné l'approche maladroite et brouillonne du gouvernement sur le programme de défense antimissile et étant donné que le ministre a voté en faveur de la défense antimissile, peut-il dire quelles conséquences aura cette décision diplomatique maladroite sur les emplois des Canadiens?

**L'hon. Scott Brison:** Monsieur le Président, si je ne m'abuse, le député est le porte-parole de son parti en ce qui concerne les travaux publics, mais ses questions n'ont absolument rien à voir avec les travaux publics. J'imagine que nous devons bien faire notre travail et que nous devons avoir vraiment changé des choses en matière de travaux publics, sinon, l'opposition en ferait ses choux gras. Je suppose que nous nous acquitons trop bien de notre travail en prévoyant des économies de 3,4 milliards de dollars sur les cinq prochaines années et en changeant vraiment les choses.

Tout d'abord, j'ai parlé du dossier de Kyoto devant le Comité de l'environnement, récemment. Une des différences qui existe entre l'ancien Parti progressiste-conservateur et l'ancienne Alliance canadienne, c'est que les progressistes-conservateurs, sous la direction de personnes comme Joe Clark, comprenaient et reconnaissaient l'importance des changements climatiques. Ils appuyaient et reconnaissaient la valeur des données scientifiques concernant les changements climatiques. En fait, le député et ses collègues donnaient à Joe Clark le sobriquet de Kyoto Joe.

Le caucus progressiste-conservateur a décidé de voter contre la ratification à l'époque parce qu'il voulait que les provinces soient davantage consultées.

Comprenez-moi bien. Je suis heureux que le gouvernement ait ratifié le Protocole de Kyoto. Je pense que les Canadiens veulent que leur gouvernement fasse preuve de leadership sur les plans multilatéral et international, en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre.

J'avais tort à l'époque et je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui a pris la bonne décision en ratifiant le Protocole de Kyoto et en décidant de faire preuve de leadership à l'échelle internationale. Nous pouvons faire plus et nous faisons plus.

● (1550)

**M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD):** Monsieur le Président, le ministre et moi sommes de la même province. Il a parlé des familles qu'il a rencontrées qui gagnent entre 20 000 \$ et 30 000 \$ et des difficultés qu'elles doivent surmonter tous les jours. Cependant, le ministre n'a pas beaucoup parlé du budget qui fait pourtant l'objet du débat.

Par conséquent, je veux lui poser deux questions.

Tout d'abord, les entreprises du Canada ont rapporté des profits de 18,8 p. 100 cette année sous le régime fiscal actuel. Les compagnies d'assurance et les banques rapportent des profits records, des profits qu'elles réalisent sur le dos des gens dont le ministre a parlé avec tant d'éloquence. Où sont allés les allègements fiscaux? En général, ils sont allés aux grosses entreprises à 2 p. 100 au fil des ans, soit un allègement fiscal de 4,2 milliards de dollars.

De ce côté-ci, nous demandons depuis de nombreuses années d'éliminer la TPS sur le chauffage domestique afin d'accorder un allègement fiscal équitable à ces familles qui travaillent dur.



*Le budget*

Je lui adresse ma deuxième question en sa qualité de ministre chargé des acquisitions. Je n'en croyais pas mes oreilles lorsque j'ai entendu le député de Dartmouth—Cole Harbour demander candidement au ministre des Pêches et des Océans si les navires de la Garde côtière seraient construits au Canada. Le ministre n'a même pas pu répondre à cette simple question sympathique posée par un député d'arrière-ban de son propre parti.

Je voudrais poser une question au ministre qui devra bien signer les chèques pour payer ces navires quand ils arriveront. À Halifax, et dans les chantiers navals de tout le Canada, nous avons posé la question clairement: est-ce que les nouveaux navires de la Garde côtière et de l'armée, qui seront payés avec l'argent des contribuables canadiens, seront construits au Canada?

**L'hon. Scott Brison:** Monsieur le Président, le député se trompe lorsqu'il affirme que je n'ai pas parlé du budget. J'ai parlé d'un ministère qui réalisera pour 2,4 milliards de dollars d'économies au cours des cinq prochaines années grâce à son Comité d'examen des dépenses. Ces économies permettront au gouvernement d'investir dans les garderies, les soins de santé et l'armée canadienne, et de réduire les impôts pour les Canadiens à faible et à moyen revenu. Cela permet aussi au gouvernement de continuer de réaliser des excédents pour rembourser la dette.

Je suis fier que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada nous aide à répondre aux priorités des Canadiens de manière financièrement responsable et durable.

Le député parle des Canadiens à faible revenu et de ce que nous pouvons faire pour les aider. Grâce à nos décisions, 800 000 Canadiens ne paient plus un sou d'impôt. La décision du ministre des Finances de faire passer à 10 000 \$ l'exemption personnelle de base est une bonne politique gouvernementale et une bonne politique économique. Cela aide tous les contribuables canadiens, mais surtout les Canadiens à faible et à moyen revenu.

**M. Loyola Hearn:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Comme vous le savez, le député qui a partagé son temps de parole avec le ministre n'a pas pu rester pour les questions et réponses, ce qui nous a permis de gagner cinq minutes. Ces cinq minutes pourraient-elles s'ajouter au temps imparti au ministre, ce qui nous laisserait plus de temps pour poser des questions?

**Le vice-président:** Les règles sont claires au sujet du temps qui n'est pas utilisé; il passe à l'histoire. Si, toutefois, il y a consentement unanime de la Chambre, nous pourrions...

**L'hon. Scott Brison:** Les questions qui sont posées maintenant sont bien meilleures que pendant la période des questions.

**Le vice-président:** Y a-t-il consentement unanime de la Chambre pour prolonger la période des questions et réponses et accorder cinq minutes de plus au ministre?

**Des voix:** D'accord.

**Une voix:** Non.

**Le vice-président:** Nous poursuivons le débat. Le député de Port Moody—Westwood—Port Coquitlam a la parole.

**M. James Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam, PCC):** Monsieur le Président, je voudrais commenter ce que déclarait le ministre à la fin de son discours. Il a dit que les déductions d'impôt personnelles passeraient à 10 000 \$, mais ce sera de façon graduelle, sur plusieurs années, et cette augmentation compensera à peine le taux d'inflation. Nous sommes loin de l'allègement fiscal substantiel réclamé au gouvernement par le ministre lorsqu'il était dans l'opposition. Enfin, je suppose que l'intensité et la passion s'atténuent lorsqu'on passe de l'autre côté.

Je voudrais également revenir à ce que disait le ministre, à savoir que les questions que je lui ai posées, lorsque j'en ai eu l'occasion, n'étaient pas en rapport avec ses responsabilités en tant que ministre des Travaux publics. C'est en partie parce que, s'il faisait davantage en tant que ministre des Travaux publics, il y aurait davantage de sujets sur lesquels l'interroger. Je vais donc limiter mon discours à mes responsabilités supplémentaires en tant que porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports. Il s'agit d'un autre sujet oublié dans le budget.

Mais auparavant, monsieur le Président, je vous informe que je partagerai mon temps de parole avec ma collègue, la députée de Calgary—Nose Hill.

À titre de porte-parole de l'opposition officielle pour les transports, je dois dire que le budget, s'il n'est pas modifié, sera absolument désastreux pour l'industrie des transports au Canada, particulièrement pour le secteur de l'aviation. En fait, un député était tellement furieux que le ministre des Finances n'ait pas gelé ou réduit les loyers des aéroports exigés par les libéraux qu'il voulait interdire de vol le ministre des Finances et ses fonctionnaires « pour qu'ils puissent réfléchir à ce qui se passe dans le secteur aérien ».

Ces paroles sont celles du député d'Outremont, qui est très inquiet. Après tout, Aéroports de Montréal, qui exploite l'aéroport le plus près de sa circonscription, a perdu 10,3 millions de dollars en 2004 après que Transports Canada a haussé le loyer de 306 p. 100, le faisant passer de 4,8 millions à 19,5 millions de dollars. Un petit calcul rapide permet de voir que le montant de l'augmentation, soit 14,7 millions, est supérieur au montant de la perte, ce qui montre que, même en travaillant plus fort, Aéroports de Montréal ne peut pas échapper facilement aux périls financiers auxquels l'expose la cupidité des libéraux.

Il est facile pour nous tous de comprendre les préoccupations d'un député qui s'en prend au ministre des Finances à cause des politiques libérales irresponsables qui ont des effets négatifs sur de grandes institutions dans sa circonscription. Cependant, le député d'Outremont est aussi le ministre fédéral des Transports. Comme nous le savons tous, on n'entend pratiquement jamais un ministre en poste critiquer un de ses collègues au Cabinet. C'est même encore plus tabou pour un ministre de critiquer le budget du ministre des Finances le lendemain de son dépôt à la Chambre.

Cependant, je peux comprendre l'indignation du ministre des Transports et je suis même d'accord avec lui. Imaginez ce que c'est que d'être ministre et d'entendre, dans un exposé budgétaire, que le ministère dont on a la responsabilité menacera la viabilité financière d'une grande institution dans sa propre cour, tout en étant totalement impuissant et incapable de défendre cette institution. Je ne peux imaginer une pire humiliation publique et un sentiment d'impuissance plus profond.

Dans son dernier exposé budgétaire, le ministre des Finances a effectivement confirmé publiquement l'inutilité du rôle du ministre des Transports. En effet, dans ce discours de 7 000 mots qui a duré une heure 15 minutes, le mot « transport » n'est pas mentionné une seule fois, et la seule mention du secteur des transports est dans le contexte d'une réglementation accrue pour respecter les engagements de Kyoto.

### Le budget

Dans son discours, le ministre des Finances a vanté la « direction habile » de son collègue, le ministre du Revenu national, et a félicité les employés du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ainsi que les députés de Whitby—Oshawa, Huron—Bruce, St. Catharines, Etobicoke—Centre et Gatineau pour diverses initiatives.

De plus, la veille de la présentation du budget, le ministre des Finances a tenu des séances d'information pour les ministres de l'Environnement, de l'Industrie, de la Coopération internationale, de la Défense nationale et du Développement social, ainsi que pour le ministre d'État à la Famille et aux Aidants naturels. Par contre, le ministre des Transports, qui est également le lieutenant du premier ministre au Québec, a brillé par son absence lors de la présentation du discours du budget et des séances d'information le soir d'avant. En fait, dans son budget, le ministre des Finances a mis de côté le ministre des Transports.

Les loyers dans les aéroports sont peut-être la question la plus importante relativement au secteur du transport aérien, et c'est peut-être même la question la plus importante dont doit s'occuper le ministre des Transports. En fait, au cours de sa toute première comparution devant le Comité permanent des transports, le ministre des Transports a promis de trouver une solution à ces questions et ensuite, chose révélatrice, il a déclaré : « Je dois rencontrer mon collègue, le ministre des Finances, parce que je ne suis pas partisan de l'auto-flagellation. »

Moins de deux semaines plus tard, il était de retour devant le Comité des transports et nous disait :

Tout le monde admet qu'il faut rectifier certaines iniquités présentes dans le système[...] Je sais que je vais devoir bouger à ce sujet. Je vais devoir m'adresser au Cabinet, étaler tous les chiffres et leur montrer la réalité[...] Je vais devoir agir à cet égard. J'espère pouvoir saisir le Cabinet avant Noël, car nous savons que la fin de l'année représente une échéance pour eux, et mettre en place un système plus équitable.

● (1555)

Le 10 décembre, le *Globe and Mail* rapportait que le ministre des Transports était sur le point de chercher à obtenir l'appui du comité du Cabinet à son plan tendant à geler provisoirement les loyers dans les aéroports pour 2005 pour ensuite les réduire de façon permanente. Lorsqu'il a été cité à nouveau dans la presse, le *Montreal Gazette*, le 16 février 2005, disant que le gouvernement fédéral allait probablement dévoiler des changements attendus depuis longtemps aux loyers dans les aéroports dans le prochain budget, il y avait des raisons d'être optimiste.

Vraisemblablement, la déclaration faite par le ministre des Transports le 16 février était sa façon de confirmer que le comité du Cabinet avait accepté son plan de gel temporaire des loyers dans les aéroports pour 2005 et de réduction permanente de ces loyers par la suite.

Ainsi, comme le budget n'a absolument pas parlé de transport ou d'un allègement ou d'un gel des loyers dans les aéroports, il est facile de voir en quoi cela démolit la crédibilité du ministre des Transports au niveau national ou dans sa propre région où l'aéroport local est menacé par les augmentations imposées par son propre ministère, bien que ce soit à la suite du budget du ministre des Finances.

Il est difficile d'imaginer comment le ministre des Finances aurait pu démolir avec plus de brio la crédibilité du ministre des Transports. Déconcertés, nous en sommes maintenant à nous demander quel rôle, s'il en est, joue le ministre des Transports à l'égard de l'industrie aérienne. En pareil contexte, il est peut-être plus aisé de comprendre pourquoi le ministre des Transports voudrait mettre le ministre des

Finances sur la liste de personnes jugées inadmissibles à prendre l'avion, au sujet de laquelle il a fait des blagues.

Cependant, cette mesquine surenchère politique fait du tort au Canada. Des aéroports comme ceux de Vancouver et de Toronto ne peuvent jouer un rôle marquant à titre de points d'escale pour des vols entre l'Asie et l'Amérique du Sud ou entre l'Europe et les États-Unis si ces aéroports ne peuvent survivre à cause des politiques libérales sur le loyer des aéroports.

À titre de député représentant une circonscription du Lower Mainland de la Colombie-Britannique, je suis très conscient de l'importance du transport et du rôle crucial qu'il peut jouer pour faire de la Colombie-Britannique un élément essentiel de l'accroissement des échanges commerciaux entre la Chine et les États-Unis.

Le 1<sup>er</sup> février, il y a quelques semaines à peine, j'ai attiré l'attention du ministre des Finances sur le dernier rapport du B.C. Progress Board. Ce groupe sélect considère le transport comme un moteur économique pour le développement de la Colombie-Britannique et propose d'utiliser l'infrastructure de transport améliorée de la Colombie-Britannique pour renforcer l'avantage concurrentiel du Canada sur la scène mondiale. C'est à regret que je dois dire que le budget n'a pas tenu compte de façon substantielle des conclusions contenues dans le rapport du B.C. Progress Board.

Qui plus est, même lorsque le budget est supposé être à la hauteur des attentes, il ne tient pas la route. Le week-end dernier, j'ai assisté au congrès du Parti libéral à titre d'observateur de l'opposition officielle, et, dans ses discours, le premier ministre n'a cessé de répéter à tort et à travers « Promesse faite, promesse tenue! ». Comme nous le savons tous, au cours de la dernière campagne électorale, les libéraux ont fait des centaines de promesses. Je me contente ici d'en examiner une seule.

Au cours de la dernière campagne électorale, les libéraux ont promis ce qui suit :

Il statuera, d'ici la fin de la présente année, sur un plan qui réservera une partie de la taxe fédérale sur l'essence (ou son équivalent) aux municipalités.

Les libéraux ont déclaré que « ce montant sera progressivement augmenté, au cours des cinq prochaines années, à 5 cents du litre ou au moins 2 milliards de dollars ». Dans son discours du budget, le ministre des Finances a promis de verser d'abord 600 millions de dollars par année, puis d'augmenter ce montant, comme prévu, pour atteindre 2 milliards de dollars, ou 5 cents par litre d'essence, en 2009-2010, et de le maintenir indéfiniment à ce niveau par la suite.

On pourrait être tenté de croire qu'il s'agit d'une promesse tenue. Or, le budget propose en fait de transférer 5 milliards de dollars sur cinq ans des recettes provenant de la taxe sur l'essence. Au cours de la même période, on prévoit que les recettes fédérales totales tirées de la taxe sur l'essence dépasseront 26 milliards de dollars. Donc, le montant versé aux municipalités ne sera pas 50 p. 100 des 10¢ le litre qu'Ottawa percevra, mais plutôt 19 p. 100. Au lieu de transférer 5¢ le litre, les libéraux ne transfèrent que 1,9¢ le litre. Il s'agit d'une promesse tenue uniquement si l'on utilise les critères des libéraux. Selon tous les autres critères — honnêteté, responsabilité, équité et même les promesses électorales des libéraux —, il s'agit d'une promesse non tenue.

Du point de vue des transports, ce budget est un échec lamentable. Il n'y a aucun plan en vue de verser maintenant et de façon significative l'argent tiré de la taxe sur l'essence aux municipalités, tel que promis par les libéraux pendant la campagne. Il n'y a aucune mesure visant le gel des loyers des aéroports, tel que les libéraux et le ministre des Transports lui-même l'avaient promis. Il n'y a aucun engagement à supprimer la taxe aérienne de 24 \$.

*Le budget*

Le seul engagement du ministre des Transports touche l'accès à l'espace aérien. Il a produit un document de travail de sept pages sur le sujet, dont la moitié est composée de questions de pure forme, sans aucun plan pour obtenir des résultats. Il n'est fait mention nulle part de VIA Rail, ni de l'amélioration de la sécurité des ports, ni de l'augmentation de la concurrence sur notre réseau ferroviaire. Le budget ne contient absolument rien qui soit lié aux transports.

Du point de vue des transports, l'opposition officielle accorde une note de « F » à ce budget. Nous condamnons le ministre des Transports pour son abandon du ministère qui lui a été attribué et de l'industrie dont il est responsable. Nous espérons que les débats sur le budget permettront aux libéraux de se réveiller et de reconnaître que les transports font partie de l'infrastructure nationale du Canada. Les transports ne devraient pas être perçus comme une source de recettes. Le gouvernement libéral doit comprendre cela avant que nous puissions aller de l'avant.

• (1600)

**M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD):** Monsieur le Président, je suis heureux que le député ait parlé précisément du ministère des Transports dans son intervention. Notre infrastructure a souvent été négligée et cela nous coûte cher. Dans bien des cas, cela prouve que nous avons manqué des occasions de créer des emplois et d'assurer notre avenir à cause d'investissements insuffisants dans l'infrastructure massive.

Je demanderais au député de faire ses commentaires sur un autre dossier dans lequel est impliqué le ministère des Transports et sur l'incapacité du gouvernement à financer ce ministère. Dans le discours du budget, le ministre a dit que le corridor Windsor-Détroit était probablement celui qui nécessitait le plus important investissement infrastructurel dans ce pays et peut-être même dans le monde entier, du fait que 42 p. 100 du trafic commercial du pays emprunte ce corridor sur deux kilomètres le long de la rivière Détroit. Pourtant, pas un sou n'est prévu pour cette infrastructure ni dans le budget lui-même ni dans l'exposé mot à mot du ministre. Comment pourrions-nous la réparer sans argent?

J'aimerais que le député dise ce qu'il pense du sérieux de cette situation, alors que son parti a même pris un engagement envers une résolution de la ville et du comté relative à un plan d'investissement dans cette infrastructure, qui permettrait d'assurer la prospérité de l'ensemble du Canada.

• (1605)

**M. James Moore:** Monsieur le Président, j'ai pris bonne note de la question de mon collègue de Windsor-Ouest. Je sais qu'il a consacré beaucoup de temps, d'efforts et d'énergie aux questions qui touchent le corridor entre Windsor et Detroit.

Le Parti conservateur a confié l'examen de cette question à un député, le député d'Essex, qui en est responsable. Je sais que le député de Windsor-Ouest a travaillé très fort sur cette question avec lui.

Je pense que la question financière que le député a soulevée est pertinente. La moitié du prix de vente du litre d'essence est constituée par les taxes. La moitié de ces taxes revient aux provinces, l'autre moitié à Ottawa. Chose intéressante, le gouvernement ne conçoit, ne construit, ni n'entretient un seul kilomètre de route dans notre pays. Les municipalités conçoivent et construisent les routes. Les provinces s'occupent de nos routes, en collaboration avec les municipalités. Pas le gouvernement fédéral. L'argent qui revient à Ottawa va au Trésor public et sert à financer toutes sortes d'autres programmes.

Si nous disions aux citoyens moyens que, lorsqu'ils font le plein de leur réservoir d'essence, un réservoir rempli sur deux parts en taxes et que la moitié de ces taxes va à Ottawa, et que pas un cent n'est destiné aux routes sur lesquelles ils conduisent, ils seraient en colère. Si nous pensons à ce corridor, si nous pensons aux problèmes que nous avons avec nos infrastructures, il faut que cela change.

Dès le premier jour, le Parti conservateur a parlé de réviser cette imposition excessive qui profite à Ottawa et de rendre plus d'argent aux gens de Windsor et de ce comté. Le gouvernement fédéral doit faire quelque chose pour remettre en état notre infrastructure et pour rendre l'argent au palier de gouvernement qui prend concrètement les décisions en matière de transports.

**M. Loyola Hearn (St. John's-Sud—Mount Pearl, PCC):** Monsieur le Président, le député sait très bien qu'avant la privatisation des aéroports dans les années 1990, le gouvernement versait à ces derniers une subvention à tous les ans. C'était le coût que devait assumer le gouvernement pour maintenir les aéroports en exploitation. Maintenant, le gouvernement n'a rien à déboursier. De plus, les aéroports ont eux-mêmes investi quelque 9 milliards de dollars dans l'infrastructure.

Notre petit aéroport de St. John's a beaucoup bénéficié de la privatisation. De vrais investissements ont été faits contrairement à l'époque où le gouvernement en était responsable. On a maintenant informé l'aéroport qu'il devait payer 600 000 \$ au ministère des Transports. Comment peut-on s'attendre à ce que les aéroports de petite et moyenne taille puissent progresser? Évidemment, le pire c'est que ce sont les clients qui en paient les frais. Comment les gens pourront-ils se déplacer dans notre grand pays et comment pourrions-nous encourager les gens à s'établir dans les régions rurales, si nous imposons des taxes aux niveaux supérieurs qui...

**Le vice-président:** Le député de Port Moody—Westwood—Port Coquitlam a la parole.

**M. James Moore:** Monsieur le Président, ce sont les aéroports de petite et moyenne taille du pays qui sont le plus touchés par la politique sur les loyers des aéroports du gouvernement.

Il est surprenant de voir le premier dirigeant de l'administration aéroportuaire de Regina déclarer directement au ministre des Finances, qui vient de Regina, « Avez-vous perdu la tête? Vos politiques nuisent à la capacité de notre aéroport à accroître ses services. »

Il y a en fait tout juste une semaine et demie, Air Canada a affirmé que la Saskatchewan ne serait plus desservie par des avions en réaction. Air Canada remplace ces avions par des Dash 8. Air Canada adopte un bon modèle d'entreprise; elle utilise de petits appareils car les passagers sont moins nombreux. Il y a moins de passagers, car le gouvernement se sert de l'industrie du transport aérien pour générer des recettes par le biais d'un éventail de taxes.

### Le budget

Le Parti conservateur réformerait la gestion des administrations aéroportuaires de manière à ce que toutes leurs voix soient entendues. Je préférerais un modèle comme celui de Nav Canada pour les administrations aéroportuaires afin qu'elles puissent toutes se faire entendre, que les frais d'améliorations aéroportuaires ne montent pas en flèche, qu'il y ait une reddition de comptes des loyers versés à Ottawa. Avec le temps, un gouvernement conservateur éliminerait les loyers aéroportuaires, abolirait la taxe de 24 dollars sur le transport aérien, favoriserait la concurrence dans notre espace aérien et donnerait la priorité aux passagers plutôt qu'aux bureaucrates.

• (1610)

**Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC):** Monsieur le Président, je prends la parole au sujet du budget à titre de principale porte-parole de l'opposition en matière d'immigration. Je me pencherai sur les mesures du budget qui ont trait à l'immigration.

En bref, le budget prévoit 300 millions de dollars sur cinq ans pour l'établissement et l'intégration, 100 millions de dollars sur cinq ans pour « concevoir une stratégie intégrée de prestation de services à la clientèle, » et 75 millions de dollars sur cinq ans pour accélérer l'intégration des professionnels de la santé formés à l'étranger. On prévoit 25 millions de dollars de plus sur cinq ans pour enrichir le programme de multiculturalisme, 56 millions de dollars sur cinq ans pour un plan de lutte contre le racisme et 25 millions de dollars sur trois ans pour mettre en relief les apports des groupes ethnoculturels à la société canadienne. De plus, les réfugiés seront désormais admissibles aux bourses canadiennes du millénaire.

Avec ces chiffres, on constate l'affectation sur cinq ans d'environ 475 millions de dollars pour des mesures pratiques d'aide aux nouveaux arrivants et de 106 millions de dollars, essentiellement sur cinq ans, pour l'éducation publique.

J'ai cinq observations à faire dans le peu de temps dont je dispose. En premier lieu, l'essentiel des dépenses viendra plutôt tard que tôt. Autrement dit, la plupart des dépenses vont se faire dans quatre ou cinq ans, si jamais elles se font, faut-il ajouter.

Pensez-y. Comment les Canadiens peuvent-ils savoir ce qu'ils dépenseront dans cinq ans? Nous ne savons pas ce que seront les loyers ou les taux d'intérêt hypothécaires. Nous ignorons ce que coûteront l'alimentation, l'électricité ou le chauffage. On sait que les primes d'assurance augmentent, mais nous ne savons pas de combien elles augmenteront. Il y a tellement d'inconnues qui se produiront en cinq ans. Pourtant, le gouvernement a la présomption de promettre aux Canadiens de dépenser certaines sommes dans cinq ans. Je suis perplexe. Cela me rappelle la chanson *Des promesses, des promesses*. Une très faible partie de tous ces millions sera dépensée cette année.

Deuxièmement, il y a malheureusement eu très peu d'estimations ou d'évaluations réalistes des dépenses déjà effectuées en matière d'établissement et d'immigration, de prestations de services et d'intégration des professionnels de la main-d'oeuvre canadienne. En fait, les seules estimations que j'ai pu trouver sont dans les rapports annuels et les examens ministériels qui proviennent du ministère lui-même. Bien entendu, les commentaires qu'on y trouve sont très élogieux et positifs, parce que les gens du ministère sont ceux qui administrent les budgets. Ils ne vont certainement pas s'autocritiquer et ils ne sont peut-être pas non plus très objectifs envers eux-mêmes.

La vérificatrice générale a parfois les ressources nécessaires pour effectuer une vérification indépendante d'un programme ou de certaines dépenses, mais il y en a tellement! Dans bien des cas, l'argent a déjà été dépensé et nous n'avons aucun moyen de savoir si

nous en avons vraiment eu pour notre argent. Comme on ne peut pas s'assurer que des dépenses passées répondaient à des besoins réels, il est très difficile de savoir comment dépenser l'argent dans le présent. En fait, il n'existe aucun plan clair ou connu quant à la manière de dépenser les fonds nouveaux, ni même, dans certains cas, un objectif clair à atteindre.

Examinons, par exemple, le cas des 75 millions de dollars qui seront dépensés sur cinq ans, pour « accélérer l'intégration des professionnels de la santé formés à l'étranger ». Lorsque j'ai demandé combien de professionnels de la santé on prévoyait réintégrer dans le cadre de ce programme, et quel serait le coût, même approximatif, pour chaque professionnel, j'ai obtenu une réponse très vague. Il est très difficile de savoir s'il existe un plan clair d'intégration des professionnels de la santé formés à l'étranger. Il s'agit pourtant d'un programme important pour le Canada.

• (1615)

J'ai beaucoup de mal à m'enthousiasmer et à me réjouir de ces millions de dollars qu'on met sur la table sans savoir au juste ce qu'on va en faire. J'estime qu'aucune entreprise qui établit son budget de cette manière ne pourrait survivre.

Le troisième point, c'est que tout cela, le manque de planification et de détails et l'absence d'objectifs clairs, est très troublant et regrettable pour les nouveaux arrivants. Leur réussite pourrait fort bien dépendre de la qualité et de l'efficacité éprouvée de programmes d'établissement et d'initiatives d'intégration. Si nous ne savons pas avec précision ce que nous essayons de réaliser au moyen de ces programmes, qui y perdra? Les nouveaux arrivants eux-mêmes.

Je pourrais parler par exemple des 100 millions de dollars prévus pour les prochaines étapes vers une stratégie de prestation de services intégrés. Je ne sais pas vraiment ce que cela signifie. Il y a probablement dans le monde des centaines de milliers de personnes qui réclament seulement des normes raisonnables de service. La plupart se satisferaient d'un relèvement modeste du niveau de service au lieu de songer à quelque grande stratégie de services intégrés qu'on mettra cinq ans à élaborer.

Le financement est étalé sur cinq ans. Nous savons qu'il ne se concrétisera pas de sitôt. Pendant ce temps, des malades attendent pitoyablement que leur dossier soit étudié. Rien ne se passe. Le mieux que le gouvernement puisse faire, c'est jeter des poignées de dollars au cours des cinq prochaines années pour une nouvelle stratégie quelconque.

Ce n'est pas une façon pragmatique et professionnelle de servir les gens, et surtout ceux que nous disons avoir besoin d'accueillir chez nous.

Le quatrième point, c'est que, malgré les grands chiffres que lance le gouvernement, les immigrants et ceux qui les aident à s'installer ne voient guère de progrès en ce qui concerne la reconnaissance des diplômes et les initiatives d'établissement. En fait, la situation se dégrade.

De plus en plus d'immigrants viennent chez nous et sont incapables de mettre à profit leurs compétences et leur expérience. Ils doivent accepter des emplois qui ne leur permettent pas de contribuer pleinement à l'économie canadienne. L'attente est de plus en plus longue. Les délais d'étude des dossiers s'éternisent. Les fournisseurs de service voient leur financement réduit ou limité au court terme. Il y a là un vrai problème.

*Le budget*

Depuis plus d'une dizaine d'années, le gouvernement promet qu'il va résoudre le problème de la reconnaissance des titres de compétences et de l'expérience acquis à l'étranger. En jetant un coup d'oeil aux discours du Trône et aux budgets adoptés au cours des années passées par le présent gouvernement lui-même, on y trouve promesse après promesse de régler ce problème. Pourtant, on en est au même point aujourd'hui qu'il y a une dizaine d'années, lorsque les promesses ont commencé.

Le comité a entendu récemment des représentants des ingénieurs, des dentistes et des médecins, qui ont dit que c'était au tour du gouvernement de jouer. En fait, l'un d'eux a dit qu'on attend que le gouvernement fasse une étude sur le marché du travail pour décider de l'affectation des ressources. Pas une seule étude n'est en cours dans certains de ces domaines où le Canada a des besoins importants. J'ai peine à le croire. On jette de l'argent par les fenêtres comme si on allait arriver à résoudre ainsi tous ces problèmes, mais les problèmes ne font que s'aggraver.

Enfin, je voudrais dire que les vraies priorités des immigrants ne trouvent aucun écho au sein du gouvernement du Canada, et certainement pas dans ce budget. Comme je l'ai déjà dit, il n'y a toujours pas de règles clairement établies pour la reconnaissance des titres de compétences et de l'expérience acquis à l'étranger. C'est le problème principal rencontré par les nouveaux arrivants au Canada.

On n'accorde qu'un financement à court terme au programme d'établissement, qui est constamment soumis à des soubresauts. La file d'attente pour les demandes comptait 679 000 personnes en octobre et elle s'est probablement allongée davantage depuis lors.

• (1620)

Les gens nous disent que les demandes de parrainage des parents et des grands-parents restent en suspens. Elles ne sont pas traitées.

Il faudrait mettre en oeuvre tellement de mesures réalistes, équitables et concrètes pour répondre à ces besoins importants. Mais le gouvernement ne fera manifestement rien, alors notre parti a décidé d'organiser une consultation nationale sur le système d'immigration du Canada.

Nos députés se rendront partout au pays pour parler aux immigrants eux-mêmes. Pour qu'un plan solide puisse être établi et pour qu'on puisse obtenir des résultats véritables dans ces domaines cruciaux, nous voulons travailler avec les gens qui sont les plus touchés.

Le budget est un échec, mais nous espérons pouvoir mettre en oeuvre de nouvelles mesures sans attendre que le gouvernement se décide, parce qu'il ne semble pas vouloir que le programme fonctionne.

**M. Mark Warawa (Langley, PCC):** Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son excellente critique du budget. Ses dernières observations portaient sur le processus de consultation des immigrants qui sera présenté à la population canadienne. J'ai des préoccupations semblables au sujet de l'immigration. Je lui demanderais donc d'expliquer un peu plus longuement le processus de consultation.

**Mme Diane Ablonczy:** Monsieur le Président, ce processus de consultation découle du fait que tous les députés de notre parti, et ceux de tous les autres partis, j'en suis sûre, ne cessent d'entendre des électeurs qui sont exaspérés parce que le service est lamentable, que les délais de traitement des dossiers sont trop longs et qu'ils ne peuvent pas faire reconnaître leurs titres de compétences, même s'ils sont venus au Canada en sachant que nous avions besoin de leurs compétences et de leurs aptitudes.

Il est bien clair que nous devons écouter ces gens dans un cadre structuré. Notre parti tiendra donc une série de rencontres dans les grands centres, un peu partout au Canada. Nos députés seront là pour écouter la collectivité des immigrants et les fournisseurs de services. Nous aurons également un site web dans lequel les gens pourront communiquer leurs observations à l'opposition officielle.

J'ajouterai qu'il ne s'agit pas que d'une activité partisane. Le comité de la Chambre des communes se déplacera également dans toutes les régions du pays, principalement en avril, pour parler du programme de parrainage, de la prestation de services d'établissement et des titres de compétences. Il existe de nombreuses initiatives qui visent à entendre le point de vue des gens les plus touchés sur ce qu'ils désirent, mais, à moins que le gouvernement ne soit disposé à appliquer les solutions proposées par les gens, la collectivité des immigrants continuera d'être laissée pour compte. Nous ne pouvons tout simplement pas accepter cela.

**L'hon. Eleni Bakopanos (secrétaire parlementaire du ministre du Développement social (économie sociale), Lib.):** Monsieur le Président, je ne peux m'empêcher de formuler des observations et de poser une question à la députée relativement à la reconnaissance des titres de compétence étrangers, qui est un dossier sur lequel, selon elle, il faut travailler. Je signale à la députée que j'ai travaillé à ce dossier il y a 25 ans, lorsque j'étais en politique provinciale. Nous savons tous que ce sont les organismes tels que le collège des médecins, l'ordre des ingénieurs et toutes les associations professionnelles qui jouent un rôle très important au niveau de la reconnaissance des titres de compétence étrangers. Les gouvernements provinciaux jouent aussi un rôle à cet égard, étant donné que l'éducation relève de leur compétence.

Pour ce qui est de toujours mettre le fardeau sur les épaules du gouvernement fédéral, nous avons dit que nous allions travailler en partenariat avec nos homologues provinciaux évidemment, ainsi qu'avec les différentes associations professionnelles. Par conséquent, il serait faux de dire que nous n'avons rien fait. Nous avons pris des mesures.

La députée aurait-elle des suggestions afin de s'assurer qu'il y ait plus de médecins, par exemple, qui soient reconnus par les associations professionnelles, compte tenu que ces associations qui contrôlent l'accréditation des médecins?

**Mme Diane Ablonczy:** Monsieur le Président, je ne suis pas certaine de comprendre ce que dit ma collègue. Si elle dit que le gouvernement fédéral ne peut régler le problème, qu'il revient aux provinces et aux associations professionnelles de le faire, pourquoi alors a-t-on promis de s'en occuper? Lorsqu'on jette un coup d'oeil aux discours du Trône, on constate que le présent gouvernement a promis de faire quelque chose. S'il n'a pas de plan pour tenir parole, alors pourquoi a-t-il fait une telle promesse? Il est irresponsable, voire cruel, de dire aux gens qu'on va intervenir et de ne pas le faire.

En fait, si on ne peut pas régler le problème, pourquoi alors faisons-nous venir des gens en leur promettant faussement mer et monde? Les immigrants disent que nous avons besoin d'eux parce qu'ils sont médecins, professionnels de la santé ou enseignants, mais lorsqu'ils arrivent au Canada, et pas avant, on leur dit « Bon, je crois que vos titres de compétence doivent être reconnus, mais nous ne savons pas exactement comment procéder parce que les provinces ou les associations professionnelles ne collaboreront peut-être pas ».

### *Le budget*

Il faut attaquer ce problème de front, non refiler la responsabilité aux autres, parce que, s'il n'est pas possible de régler le problème, nous ne devrions pas alors faire venir des travailleurs qualifiés au Canada simplement pour les voir perdre leurs espoirs et leurs rêves. On ne peut pas faire cela. C'est le gouvernement qui a promis de régler le problème et je soutiens qu'il ferait mieux de proposer des solutions au lieu de se tourner vers l'opposition pour les obtenir.

• (1625)

**L'hon. Joe McGuire (ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.):** Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole aujourd'hui avec la secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Je suis heureux de participer au débat d'aujourd'hui sur le budget, dont on a dit aujourd'hui que c'était le meilleur depuis la naissance de la fédération.

On retrouve dans ce budget les piliers de l'engagement de notre gouvernement tout au long d'une décennie en faveur d'une saine gestion financière. C'est ce qui nous distingue parmi les principaux pays industrialisés du G-7 avec le meilleur résultat au chapitre de la création d'emplois, l'amélioration la plus rapide du niveau de vie ainsi que le meilleur rapport dette/PIB parmi ces pays industrialisés.

Il s'agit également du huitième budget équilibré consécutif d'un gouvernement libéral, exploit inégalé depuis la création de la fédération. Cette bonne gestion financière nous permet de réinjecter de l'argent dans nos collectivités et d'aider les Canadiens à réaliser leur potentiel.

À titre de Canadiens de la région de l'Atlantique et de ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, je suis ravi que notre gouvernement réaffirme son engagement à forger une économie forte sur la côte est en y affectant 708 millions de dollars sur cinq ans de son budget.

Parmi ces investissements figurent 300 millions de dollars versés dans le nouveau Fonds d'innovation de l'Atlantique, qui ajoutera à notre capacité de R et D. Cette nouvelle somme s'inscrit dans la foulée du premier fonds de R et D créé par l'APECA, à l'occasion du budget de 2000.

Cela comprend également 290 millions de dollars à l'appui de mesures visant à diversifier et à favoriser le développement dans les collectivités de la région, par des injections dans le capital humain, dans le commerce, dans le tourisme ou dans les occasions d'investir qui se présentent.

Cela comprend également un investissement de 110 millions de dollars sur cinq ans en faveur du Conseil national de recherches, qui poursuit l'instauration de grappes technologiques dans la région.

Enfin, cela comprend 8,4 millions de dollars d'argent neuf destiné au programme de développement des collectivités, faisant suite aux réalisations remarquables dans la région des 41 sociétés d'aide au développement, qui, en collaboration avec l'APECA favorisent la croissance commerciale principalement dans les petites collectivités et dans les collectivités rurales.

Je prends un instant pour féliciter mes collègues du caucus libéral de l'Atlantique pour leur travail acharné, leur dévouement et leur détermination à l'égard des habitants de cette partie du Canada. Les mesures que j'ai énumérées découlent de sept années d'activités réalisées dans le cadre de deux stratégies de développement économique conçues et élaborées par ce caucus libéral de l'Atlantique.

Déjà, en 2000, notre gouvernement a mis sur pied dans la région des programmes novateurs financés par le Fonds d'investissement de

l'Atlantique. Cette démarche audacieuse trouve son origine dans le document produit par le caucus libéral de l'Atlantique, *Cap sur l'avenir*, qui a orienté le développement de la région.

Aujourd'hui, en 2005, le gouvernement, le premier ministre et le ministre des Finances investissent encore une fois dans la vision du caucus libéral de la région atlantique et dans notre deuxième politique « La montée en puissance ». Grâce à ces fonds, le gouvernement donnera à la région de l'Atlantique les outils nécessaires pour continuer sur la lancée de « Prendre la vague de demain »: davantage d'emplois mieux rémunérés, davantage de commerce, un accès accru aux capitaux, davantage de formation et d'entrepreneuriat et davantage de R et D. Nous favorisons et nous renforçons ces réalisations par l'entremise de « La montée en puissance ».

Les Canadiens de l'Atlantique sont des gens fiers: fiers de leur histoire, fiers de leur culture, fiers de leur éthique de travail, fiers de qui ils sont et fiers de leur importante contribution à l'émergence du Canada comme meilleur pays du monde. Nous savons que l'économie de notre région est en pleine mutation, qu'elle cesse d'être dominée par les matières premières et qu'elle s'ouvre à de nouveaux secteurs d'innovation.

Nos gens d'affaires sont les catalyseurs de la transformation de notre économie. L'APECA a épaulé les collectivités au cours de cette transformation. Nous le faisons en donnant accès aux capitaux et en fournissant des services de formation, d'investissements communautaires stratégiques et des programmes destinés aux femmes et aux jeunes.

Par conséquent, des secteurs prometteurs se développent et renforcent et diversifient les fondements économiques. Les industries du savoir viennent compléter celles qui sont axées sur les ressources traditionnelles, comme le Bioscience Centre de Charlottetown et le projet de génomique de la pomme de terre de Fredericton. Ce budget s'inspire de ces succès.

• (1630)

De plus en plus d'hommes, de femmes et de jeunes trouvent de bons emplois rémunérateurs. L'entrepreneuriat est en expansion et connaît plus de succès que jamais au Canada atlantique. Les entreprises et les universités collaborent en plus grand nombre, il y a plus de développement économique dans les régions rurales et plus d'exportations et d'investissements étrangers dans la région.

Grâce au budget, nous continuons de faire fond sur ces réussites. En fait, le budget attribue au Fonds d'innovation de l'Atlantique de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique l'établissement de liens plus solides entre les universités et le secteur privé, lesquels sont essentiels pour développer de nouveaux produits, processus et services à base de technologie pouvant être commercialisés. Ces partenariats appuient la recherche et la commercialisation dans les principaux secteurs de croissance, notamment la technologie de l'information, l'aquaculture, les technologies des ressources pétrolières et gazières extracôtières et les sciences de la vie.

Dans la péninsule acadienne, par exemple, nos investissements renforcent la viabilité économique de l'industrie des mollusques et des crustacés. Par l'entremise de l'Institut de recherche sur les zones côtières, de nouvelles technologies et de nouveaux services qui pourront être vendus sont développés pour commercialiser davantage de nouveaux produits.

*Le budget*

En Nouvelle-Écosse, nous avons contribué à mettre en place un regroupement d'établissements de renommée mondiale de sciences de la vie à Halifax. Au Brain Repair Centre, que j'ai visité la semaine dernière avec le député de Dartmouth—Cole Harbour, des travaux de recherche et développement sont effectués pour traiter les maladies neurologiques comme la maladie de Parkinson, la sclérose en plaques et les lésions de la moelle épinière.

Nous avons investi dans des projets touristiques à Terre-Neuve-et-Labrador, comme le site archéologique de la colonie d'Avalon, fondée par Lord Baltimore. Le nombre de visiteurs est passé de 2 000 à plus de 22 000 par année.

Testori Americas Corporation, dont le siège est à Milan, en Italie, utilise maintenant un site à Summerside et un autre à Bloomfield, à l'Île-du-Prince-Édouard. Il s'agit d'un important fournisseur nord-américain de produits textiles manufacturés, en particulier pour l'industrie des transports en commun.

Les réussites de ce genre ne se comptent plus dans les municipalités de la région. L'essence du budget, c'est de tirer parti des succès obtenus dans nos collectivités.

Grâce à des engagements budgétaires relatifs à un nouveau Fonds d'innovation de l'Atlantique, à l'investissement en R et D et au développement communautaire et économique, la réplique de notre gouvernement à « La montée en puissance » se base sur les réussites déjà obtenues et encourage l'économie régionale à se lancer dans de nouveaux secteurs de croissance. Le budget nous permettra également de profiter des fondements de notre économie de la côte est à mesure que nous poursuivons « La montée en puissance ».

Le budget investit dans la santé et dans les aînés. Il prévoit des réformes du cadre de la péréquation. Il prévoit le financement des villes et des municipalités grâce aux recettes tirées de la taxe sur l'essence. Il élimine la surtaxe des sociétés, ce qui donnera un coup de main aux petites et moyennes entreprises, moteur de notre économie régionale.

Le budget investit dans la défense, ce qui représente des occasions de croissance dans les secteurs de la défense et de l'aérospatiale au Canada atlantique. Il investit dans l'énergie éolienne, les pêcheries, la Garde côtière, l'élargissement de la sécurité et la stratégie des compétences en milieu de travail. Cette liste continue à l'infini.

Pour toutes ces raisons, le budget de 2005 est une bonne affaire pour l'ensemble du Canada et en particulier pour le Canada atlantique. Ce budget est une réponse mesurée, raisonnée et globale aux défis que nous devons relever à cet égard. Il fournit les outils appropriés, au moment opportun et pour les bonnes raisons, tout en étant un budget équilibré.

Je prie instamment tous les députés du Canada atlantique, des deux côtés de la Chambre, d'étudier le budget de cette année, de comprendre comment il s'appuie sur nos réussites et de voter en faveur de l'adoption du budget de 2005.

**M. Tom Lukiwski (Regina—Lumsden—Lake Centre, PCC):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député. Elle est peut-être un peu hors-sujet par rapport à ce dont il a parlé, mais en tant que Canadien de la région atlantique, il est peut-être dans une position unique pour y répondre. Franchement, j'aimerais poser la même question à plusieurs députés du parti d'en face. Elle a trait à la péréquation.

Je n'ai rien vu dans le budget au sujet de la péréquation, mais comme le député d'en face vient de la région atlantique, il doit avoir une opinion, enfin, je le suppose. Nous, en Saskatchewan, nous soutenons que notre province devrait avoir droit à la même entente

qui a été offerte à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador en ce qui concerne l'élimination des dispositions prévoyant la récupération des recettes provenant des ressources non-renouvelables.

Nous ne voyons rien dans ce budget à ce sujet, mais il est manifeste que cela pourrait offrir à la Saskatchewan des avantages financiers inégalés depuis plusieurs décennies. Selon nos calculs, si ma province avait eu droit à la même entente qui vient d'être offerte à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador, elle aurait reçu plus de 4 milliards de dollars en revenus supplémentaires au cours de la dernière décennie.

Je me demande si le député d'en face pourrait nous dire si oui ou non il estime que la même formule, la même entente accordée à Terre-Neuve-et-Labrador et à la Nouvelle-Écosse, devrait l'être à la Saskatchewan.

Je voudrais conclure en disant que je sais que le ministre des Finances a dit qu'on est en train de constituer un comité indépendant qui sera chargé de discuter de la possibilité d'établir une nouvelle formule de péréquation. Mais voici où je veux en venir. Peu importe que cette formule entre en vigueur, ou non, le fait est que Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse ont bénéficié d'une entente distincte avant que la nouvelle formule ne soit en vigueur. Le député voudrait-il qu'il en soit de même pour la Saskatchewan?

• (1635)

**L'hon. Joe McGuire:** Monsieur le Président, le député a posé cette question à la Chambre des communes un certain nombre de fois et il l'a posée au ministre des Finances, qui est originaire de la Saskatchewan.

En ce qui a trait à l'entente sur la péréquation qui a été conclue par le premier ministre et les provinces de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse, il s'agissait d'une promesse faite au cours de la campagne électorale. Non seulement le premier ministre voulait conclure une nouvelle entente de péréquation pour l'ensemble du Canada, ce qu'il a fait, mais il avait aussi pris un engagement au sujet des redevances tirées de l'exploitation des ressources extracôtières. Un accord en ce sens avait été conclu en 1984 par le gouvernement conservateur de l'époque, mais n'avait jamais été pleinement respecté. Tout ce que le premier ministre a fait lorsqu'il a signé ces ententes avec Terre-Neuve-et-Labrador et avec la Nouvelle-Écosse a été de remplir une promesse, qui avait été faite en 1984, à l'égard des recettes tirées de l'exploitation de ressources qui leur appartiennent. Dorénavant, ces recettes vont rester dans ces provinces, qui ne sont pas riches, afin de favoriser leur développement.

Ce n'est rien de très spécial. La Saskatchewan est une province riche et le Canada tout entier s'en réjouit. Les quatre provinces atlantiques aimeraient aussi être des provinces riches et des ententes telles que celles-ci les aideront à le devenir.

**M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NDP):** Monsieur le Président, je veux d'abord rappeler au député de l'Île-du-Prince-Édouard que cette province n'est pas pauvre. La Nouvelle-Écosse n'est pas une province pauvre. Ce sont des provinces riches. Nous avons des gens extraordinaires et de grandes ressources. Nous ne sommes peut-être pas aussi solides que d'autres provinces sur le plan économique. Cela m'agace d'entendre un ministre de l'Île-du-Prince-Édouard laisser entendre que nous sommes des provinces pauvres. Je ne suis pas originaire du Canada atlantique, mais je suis très heureux d'y vivre maintenant. Je n'ai jamais pensé que j'étais un citoyen pauvre vivant dans une province pauvre.

### *Le budget*

Cela dit, je veux en arriver à ma question. Le récent budget prévoit un montant de 275 millions de dollars pour le remplacement et l'achat de navires de la Garde côtière. J'aimerais que le ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique se lève et nous dise s'il pense que cette somme de 275 millions de dollars fournie par les contribuables canadiens devrait servir à encourager la construction navale dans le Canada atlantique et, en fait, dans tout le pays. Ces navires ne devraient-ils pas...

**Le vice-président:** Le ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique a la parole.

**L'hon. Joe McGuire:** Monsieur le Président, je sais que le député est un Néo-Écossais des plus fiers. Lorsque nous nous qualifions de provinces pauvres, c'est par comparaison de nos économies à celles d'autres provinces. Il ne nous manque pas grand chose. De nombreux habitants de l'Atlantique se sont rendus dans d'autres provinces et ont participé à leur essor. Je pense au cas de Fort McMurray, en Alberta, dont la moitié de la population provient de Terre-Neuve-et-Labrador. Ces gens bâtissent une économie formidable dans cette province riche en hydrocarbures.

Pour la première fois depuis longtemps, la Garde côtière reçoit les sommes qu'elle mérite et dont elle a besoin pour exécuter les tâches qui lui incombent. Le budget permet enfin à la Garde côtière de disposer des navires qu'il lui faut pour surveiller nos ressources extracôtières. Il s'agit d'une réponse à des doléances maintes fois énoncées par le député au fil des années. Je sais que, dans le cadre de débats spéciaux, il a préconisé justement des mesures comme celles du budget, qui visent à doter la Garde côtière de ressources lui permettant de se constituer une flotte à la hauteur de sa tâche.

**L'hon. Hedy Fry (secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureuse de parler d'un budget dont je suis extrêmement fière à titre de députée libérale, tout particulièrement parce qu'il répond aux objectifs des libéraux en matière d'équilibre.

Le chef de l'opposition a dit immédiatement après la présentation du budget que c'était un miracle, que nous avions réussi à présenter un budget équilibré. Un miracle est une chose qui se produit très rarement, peut-être une seule fois au cours d'une vie. Lorsqu'une chose se produit année après année, et ce pendant huit ans, on parle plutôt de tendance. Ce n'est plus un miracle. Ces tendances ne peuvent se produire que grâce à une gestion financière extrêmement efficace basée sur des principes de gestion prudents et sur une planification financière à long terme. Nous avons réalisé des miracles pendant huit années consécutives.

On retrouve à la base même de la politique libérale la combinaison d'une saine politique fiscale et du financement de meilleurs programmes sociaux qui offrent des possibilités à tous les Canadiens où qu'ils vivent, afin de leur permettre de réaliser leur plein potentiel. Le budget reconnaît le lien qui doit être fait entre une bonne politique économique et une bonne politique sociale. Il reconnaît que, en investissant dans les aptitudes, dans la santé, dans l'éducation et dans l'apprentissage précoce, nous fournissons les outils nécessaires pour assurer la productivité, la croissance économique et la qualité de la vie ici au pays, de même que la concurrence à l'étranger. Nous savons que, en investissant dans ces domaines, nous finançons des gens qui seront à la base de la croissance de tout gouvernement oeuvrant au XXI<sup>e</sup> siècle.

Je répète que je suis très fière de ce budget libéral fort et visionnaire.

Plusieurs députés ont parlé de ces éléments du budget. Bon nombre de députés libéraux en ont parlé avec fierté. Je ne reprendrai

pas tous les éléments du budget qui ont été soulevés à de nombreuses reprises déjà. Je tiens seulement à souligner certains aspects du budget qui m'intéressent au plus haut point, surtout parce qu'ils me touchent personnellement et qu'ils sont dans l'intérêt de mes électeurs. Ce sont des questions auxquelles je travaille depuis longtemps.

Je veux m'exprimer en qualité de médecin. Je suis très fier des 41,3 milliards de dollars. À la conférence des premiers ministres, il a été convenu de stabiliser le système de santé et de mettre en place les changements nécessaires à la structure des soins de santé pour qu'elle puisse durer à long terme.

Une bonne partie de tout cela est lié, aussi, à une nouvelle planification en santé. Nous avons toujours entendu des gens dire qu'il ne suffit pas de s'occuper des gens lorsqu'ils sont malades, mais nous devons aussi encourager la prévention. Le budget comporte des fonds pour la santé publique, pour la promotion de la santé et pour la prévention des maladies.

En outre, de ce montant d'argent, il y en a 5,5 milliards de dollars qui seront affectés à la réduction des délais d'attente, dans une démarche de concertation étroite avec les provinces et les territoires. Une partie de cet argent servira à la recherche. Une bonne recherche nous informe de ce qu'il faudra faire à l'avenir et nous dit quand nous obtenons les résultats que nous recherchions. Donc, nous sommes en train de mettre au point des indicateurs à ce sujet aussi. De cet argent, 110 millions iront aux Instituts de recherche en santé du Canada afin qu'ils élaborent des bases de données et de l'information sur le rendement touchant certains des aspects des délais d'attente.

Une partie de la réduction des délais d'attente est liée à la planification de la santé et des ressources humaines. Si nous disposons pas des gens censés dispenser les soins, nous pouvons en conclure que les délais d'attente vont s'accroître.

De cet argent, 250 millions de dollars sur cinq ans seront affectés à la coopération avec les provinces pour soutenir le recrutement et la formation des professionnels de la santé. Cela signifie des médecins, des infirmières, des physiothérapeutes, des techniciens de laboratoire, tous les gens qui travaillent dans les soins de santé, l'équipe qui assure la prestation des soins de santé. L'argent ira à la mise en valeur de ces nouvelles ressources humaines. On va mener à bien des initiatives de réduction des temps d'attente. On va évidemment préparer des rapports sur le rendement. Comme le disait un jour le grand Yogi Berra: « Si vous ne savez pas où vous allez [...], vous n'y arriverez peut-être pas. » Nous devons mettre au point de bons indicateurs et de bons points de référence. Cet argent nous permettra d'y arriver.

Le budget prévoit aussi 75 millions de dollars sur cinq ans pour accélérer et élargir l'évaluation et l'intégration de professionnels de la santé formés à l'étranger non seulement afin de corriger les temps d'attente, mais pour s'attaquer à de nombreux facteurs, comme les pénuries cruciales auxquelles nous sommes confrontés dans les soins de santé et pour remédier au fait que nous avons des Canadiens et des immigrants qui ont été formés ailleurs qui ne peuvent travailler et qui sont soit au chômage, soit sous-employés dans leur profession.

● (1640)

La députée d'en face, celle de Calgary—Nose Hill, a parlé de cette question. Je suis vraiment désolée qu'elle n'ait pas pris le temps d'examiner la complexité de la situation ni de bien la comprendre. Il ne s'agit pas d'une solution miracle. Il y a de nombreux intervenants concernés.



*Le budget*

Il est ici question des provinces de qui relèvent le développement des ressources humaines et l'embauche de personnel. Il est ici question d'organismes de réglementation qui définissent les normes de pratique et d'évaluation et qui dirigent les gens vers des modèles de pratique. Il est ici question de main-d'œuvre. Il est ici question d'entreprises du secteur privé. Il est ici question de formation linguistique. Nous savons qu'il ne suffit pas de reconnaître les titres de compétences et d'obtenir un document d'attestation. Nous devons établir des initiatives d'insertion professionnelle. Nous devons prévoir une formation linguistique plus poussée.

Dans le budget de 2004, nous avons prévu 68 millions de dollars pour les initiatives d'insertion professionnelle à l'intention de travailleurs qualifiés étrangers. Nous avons prévu 20 millions de dollars par année pour une formation linguistique plus poussée.

Le budget mise maintenant sur cela. Il a prévu 78 millions de dollars supplémentaires devant servir expressément à des initiatives d'insertion professionnelle, c'est-à-dire à des stages et à toutes sortes d'autres projets, par exemple à travailler avec les provinces pour trouver des endroits où les travailleurs étrangers qualifiés peuvent, une fois qu'ils ont été évalués et qu'ils ont réussi leurs examens, faire leur internat et leur résidence de manière à acquérir les compétences nécessaires pour répondre aux attentes et aux besoins du Canada et pour dispenser la qualité de soins voulue. C'est une étape importante.

De plus, 100 des 280 millions de dollars que Citoyenneté et Immigration a obtenus pour l'intégration serviront expressément à la création d'un portail qui permettra aux futurs immigrants souhaitant venir au Canada de s'auto-évaluer avant d'arriver chez nous. Ils pourront ainsi voir ce qu'ils peuvent faire pour améliorer leurs compétences; cela se fera en collaboration avec les universités canadiennes et celles de leur pays d'origine, de manière à ce que, lorsqu'ils arrivent ici, ils puissent immédiatement avoir un emploi.

On se livre ainsi à une réflexion prospective. On règle les problèmes immédiats et ceux à moyen terme et on fait de la planification à long terme. Voilà ce qui rend ce budget si enthousiasmant.

Ceux qui pensent qu'il suffit de brandir une baguette magique pour faire soudainement toutes sortes de choses ne comprennent pas que nous devons respecter les différents intervenants et nos partenaires et que nous devons travailler avec eux pour trouver les bonnes solutions.

Il y a d'autres aspects du budget qui m'enthousiasment.

Nous avons donné beaucoup d'argent pour aider les infirmières à se perfectionner et pour établir des balises sur la façon de planifier les ressources humaines, de combattre une pandémie mondiale, de gérer les soins à domicile et les soins communautaires ainsi que la capacité de placement en soins infirmiers.

Cet argent permet de trouver des solutions pratiques et d'obtenir des résultats concrets. Il ne s'agit pas de solutions farfelues. On ne peut élaborer des solutions valables et pratiques qu'en collaborant avec nos partenaires, de façon respectueuse, à l'élaboration d'une politique gouvernementale éclairée, plutôt qu'en décidant d'agir seuls simplement parce que nous formons le gouvernement et que nous pouvons trouver des solutions comme par magie.

Je voulais aussi parler d'une autre mesure enthousiasmante du budget. Ma circonscription compte un grand nombre de personnes âgées et de personnes handicapées. Le budget traite cette question avec sagesse et prudence. Comme je le disais plus tôt, le gouvernement libéral ne se préoccupe pas seulement de créer des programmes, il veille également à ce que ces programmes puissent donner aux Canadiens les moyens de réaliser leur potentiel.

Le gouvernement a donc accordé six millions de dollars à l'Institut national canadien pour les aveugles, afin de l'aider à numériser sa collection et à améliorer ses services en bibliothèque. Les personnes handicapées visuellement auront donc accès à l'information et à l'apprentissage qui leur sont indispensables pour pouvoir jouer leur rôle dans la société canadienne et réaliser leur potentiel.

L'enthousiasme m'inspirerait de nombreux autres commentaires au sujet de ce budget. Il y est également question des aidants naturels, et de l'aide à la génération intermédiaire, c'est-à-dire la mienne, qui s'occupe de personnes âgées, de parents, d'enfants handicapés et de malades chroniques. Le budget prévoit des crédits d'impôt pour les aidants naturels.

Les fonds prévus au titre du Supplément de revenu garanti et du programme Nouveaux Horizons pour les aînés aideront les personnes âgées à avoir une bonne qualité de vie. Ils amélioreront également leurs possibilités d'accès et leur mobilité.

Je voudrais parler brièvement des arts. La communauté artistique recevra 860 millions de dollars qui serviront à la construction d'infrastructures pour les arts.

• (1645)

Les arts sont non seulement l'âme de ce pays, ils sont aussi sa quatrième industrie en importance. Ce secteur d'activité embauche plus de 900 000 Canadiens chaque année. Cela est la preuve que nous planifions les choses de façon équilibrée. Nous voyons l'avenir avec enthousiasme et nous sommes impatients d'aider davantage de Canadiens à y prendre leur place.

• (1650)

**M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC):** Monsieur le Président, je voudrais adresser une question à la députée en matière de citoyenneté et d'immigration. C'est un dossier qu'elle doit un peu connaître, surtout qu'il concerne la population de ma communauté à Edmonton.

Nous n'avons plus de juge de la citoyenneté depuis le début de juillet 2004, lorsque le contrat du juge Bhatia, qui avait été en fonction jusque là, n'a pas été prolongé. C'est une personne remarquable. Il a accueilli des nouveaux Canadiens dans notre pays avec une telle dignité que j'ai pour lui le plus profond respect. Son contrat n'a pas été prolongé par le gouvernement. Telle est la décision qu'il a prise; c'était son droit, mais il n'a nommé aucun successeur. Il a fait venir des juges de tout le pays par avion, à un coût élevé. Apparemment, le gouvernement ne peut prendre une décision toute simple. Il y a un arriéré de plus de 2 000 personnes qui veulent devenir citoyens.

J'ai écrit à l'ancienne ministre en septembre 2004, qui n'a même pas reconnu avoir pris connaissance du problème. J'ai écrit au ministre actuel il y a plus d'un mois et, là encore, il n'a même pas reconnu avoir pris connaissance du problème.

Les gens d'Edmonton qui attendent de devenir citoyens méritent un minimum de respect, que leur refuse le gouvernement. Quand la population d'Edmonton aura-t-elle enfin un juge de la citoyenneté? Sinon, le gouvernement prolongera-t-il simplement le contrat du juge actuel qui, disons-le franchement, fait un travail formidable?

**L'hon. Hedy Fry:** Monsieur le Président, je suis heureuse que le député ait tant vanté le juge de la citoyenneté dont il parlait.

J'ai assisté à des cérémonies de remise des certificats de citoyenneté dans tout le pays et tous les juges de la citoyenneté sont compatissants et généreux. Ils accueillent à bras ouverts les nouveaux citoyens. Ils comprennent leur travail et ils font honneur au Canada.

### *Le budget*

Nos vis-à-vis nous disent toujours que nous prenons des gens au hasard, qu'il s'agit simplement de placer nos amis à des postes. Nous avons établi une nouvelle structure pour la nomination de gens à ces postes très importants. Ces nouveaux critères et ces nouvelles structures signifient que nous recherchons le type de personnes qui respecteront les critères.

Les députés ne peuvent gagner sur les deux tableaux. Ils ne peuvent demander des critères et un processus objectif et nous inviter ensuite à faire cela le lendemain.

**Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD):** Monsieur le Président, la secrétaire parlementaire a pris la peine de signaler qu'il y a une tendance au sein de ce gouvernement. Je vais en mentionner une autre. Puisqu'elle parle de citoyenneté et d'immigration et étant donné que les premiers citoyens de notre pays sont les Autochtones, je voudrais montrer une tendance en ce qui a trait aux peuples autochtones également.

« Le gouvernement formera un nouveau partenariat avec les peuples autochtones [...] ». C'est ce qu'on disait dans le discours du Trône de 1994.

« [...] la vitalité des valeurs canadiennes se mesure, entre autres, à notre capacité de répondre aux aspirations des peuples autochtones. » C'est tiré du discours du Trône de 1996.

Le gouvernement va « développer avec les peuples autochtones des rapports fondés sur les principes du partenariat, de la transparence, de la prévisibilité et de la responsabilité ». Cette citation figurait dans le discours du Trône de 1997.

« Le gouvernement est résolu à raffermir sa relation avec les Autochtones [...] Il veillera en outre à répondre aux besoins fondamentaux dans les domaines de l'emploi, de la santé, de l'éducation, du logement et de l'infrastructure. » C'est ce qu'on disait dans le discours du Trône de 2001.

« L'écart qui persiste entre les conditions de vie des Autochtones et celles des autres Canadiens est intolérable. C'est un accroc à nos valeurs. Nous ne pouvons plus suivre cette voie. » Cette citation est tirée du discours du Trône de février 2004.

« Nous devons redoubler d'efforts, pour que la prospérité du Canada profite aussi aux peuples autochtones du Canada ». C'est ce qu'on disait dans le discours du Trône d'octobre 2004.

Or, dans le dernier budget du gouvernement, à peine 1,3 p. 100 des dépenses ont été consacrées aux collectivités autochtones. Ceux qui sont le plus négligés par notre pays, ceux qui ont les plus grands besoins sur le plan de la santé, du logement et de l'infrastructure n'ont rien obtenu.

C'est une tendance de la part du gouvernement et elle n'est pas bonne pour les peuples autochtones du pays.

**L'hon. Hedy Fry:** Monsieur le Président, je pourrais présenter diverses citations, mais je me contenterai de dire que si nous regardons du côté des collectivités autochtones du Canada, leurs chefs n'ont exprimé que des commentaires favorables à l'égard du budget et de ce que fait le gouvernement.

C'est classique, si le gouvernement n'injecte pas de gros montants dans quelque chose, les députés du Nouveau Parti démocratique disent qu'on ne règlera jamais le problème. Voilà leur politique.

Or, il ne s'agit pas uniquement d'investir de l'argent. Il faut également établir des relations solides et respectueuses. Le premier ministre a travaillé en étroite collaboration avec les collectivités autochtones pour établir de tels liens. C'est le ministre libéral des Affaires indiennes qui, il y a trois ans, a été le premier à proposer

l'idée de l'autodétermination et de l'autonomie gouvernementale pour les peuples autochtones.

On ne peut pas changer les choses du jour au lendemain. Nous collaborons avec les collectivités pour qu'elles puissent trouver une bonne formule pour arriver à l'autonomie gouvernementale et déterminer leur avenir, sans que le gouvernement ait l'arrogance de leur dire qu'il sait ce qui leur convient le mieux. Ça c'était l'ancienne formule. Ce n'est plus ainsi que nous procédons. Aujourd'hui, nous établissons des partenariats forts. L'argent dans ce...

• (1655)

**Le vice-président:** Nous reprenons le débat. La députée de Québec a la parole.

[Français]

**Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ):** Monsieur le Président, je vais partager mon temps avec mon collègue, le député de Louis-Saint-Laurent qui va d'ailleurs interpeller le gouvernement au sujet des Autochtones et sur la teneur du budget qui se dit très généreux envers les Autochtones et aussi envers les provinces.

Il s'agit donc d'un budget dont se vantent les libéraux. On sent qu'il y a un discours très dithyrambique à son égard. Cependant c'est de bonne guerre que les partis d'opposition soient d'attaque et puissent en faire une critique.

En effet, à entendre les libéraux, il y en a pour tout le monde, toute la population a été écoutée, surtout les groupes sociaux. On sait aussi qu'on a écouté les chômeurs et les chômeuses. Nous avons tout un autre son de cloche quant à la teneur de ce budget.

Il y a donc plusieurs personnes, plusieurs groupes de la population, mais aussi les provinces qui sont en reste dans ce budget. Cela pourrait nous permettre de dire que ce budget ne correspond pas aux attentes qu'avaient laissées naître les libéraux lors de la dernière campagne électorale.

On sait que les libéraux avaient promis de s'attaquer au déséquilibre fiscal. Ils s'y étaient engagés dans le discours du Trône. On ne parlait pas de déséquilibre fiscal mais de pressions sur les provinces. On peut dire qu'avec ce budget, on n'a pas répondu à cette pression qu'auront les provinces. En effet, seulement pour 2004-2005, le manque à gagner des provinces est de 2,3 milliards de dollars. C'est donc le déséquilibre par rapport aux besoins des provinces, pour qu'elles puissent avoir des programmes qui répondent aux besoins de la population.

Le Parti libéral n'a donc pas à se vanter ni dire qu'il a répondu aux attentes et que dans l'opposition, dont le Bloc québécois, nous sommes des prophètes de malheur. Nous ne le sommes pas, nous sommes plutôt des personnes averties qui avons été près de nos populations et près des besoins.

On n'a qu'à penser au déséquilibre fiscal. Si cela continue comme cela, il y aura 166 milliards de dollars dans les coffres du fédéral en 2015, pendant que les provinces auront un manque à gagner de 70 milliards de dollars et qu'elles pourront retomber dans le déficit. C'est cela le vrai déséquilibre fiscal. On sait que le Bloc est allé beaucoup plus loin. Il y aura un Comité permanent des finances qui sera présidé par mon collègue de Saint-Hyacinthe—Bagot et qui fera une tournée au Canada pour pouvoir apporter de vraies solutions au gouvernement. On espère que celui-ci pourra les entendre.

On sait aussi que pour l'assurance-emploi, il y a deux rapports en cette Chambre qui ont fait l'unanimité. Toutefois, on n'a pas été capable d'y répondre et d'avoir de vraies réformes.

*Le budget*

Le ministre des Transports et député d'Outremont nous a dit qu'on avait répondu aux attentes et que c'était terminé. Le montant de 300 millions de dollars, c'est une petite « réformette ». On sait très bien que cette somme est tout à fait inacceptable relativement aux mesures qui avaient été demandées dans ces rapports adoptés à l'unanimité. Il ne faut pas oublier que les députés de tous les partis ont siégé à ce comité.

Ce que l'on demandait, c'était 360 heures. Plutôt que cela, on nous amène une diminution des 60 heures sur les 900 heures qu'il faut travailler avant de pouvoir se qualifier pour l'assurance-emploi.

On parle de pouvoir rétablir la prestation sur les 14 meilleures semaines. On s'était entendu sur les 12 meilleures semaines et qu'il y ait 50 semaines de prestations à un taux de 60 p. 100 et non pas de 50 p. 100. Au lieu du maigre 300 millions de dollars, les mesures équivalaient à 1,9 milliard de dollars. Cette somme aurait pu être couverte par les 46 milliards de dollars qui ont été pris à même la caisse d'assurance-emploi. On pense s'en laver les mains et ne plus rien devoir à la caisse d'assurance-emploi, c'est-à-dire aux chômeurs et aux chômeuses.

Le gouvernement aurait pu recommencer à remettre de l'argent, 1,5 milliard de dollars par année, et on aurait pu aussi faire en sorte de rétablir le taux de cotisation à 1,98 \$, ce qui veut dire 3¢ de plus que maintenant, ce qui aurait correspondu à 270 milliards de dollars.

• (1700)

Voilà donc comment on aurait pu répondre aux attentes et à un rapport unanime de la Chambre en faveur duquel des libéraux avaient voté concernant l'ensemble des réformes demandées. On n'a pas entendu beaucoup les libéraux dénoncer les mesures qui ont été prises en ce qui a trait à l'assurance-emploi.

Il y a loin de la coupe aux lèvres. En tout cas, on est très loin de crier victoire pour ce budget, même au chapitre de la déduction des impôts, en attendant un autre budget. On verra le budget électoraliste qui viendra probablement juste avant les élections. C'est bizarre. On va délier à ce moment-là les cordons de la bourse. On verra bien si l'argent viendra justement pour flirter avec certaines clientèles.

Par conséquent, il y a un déséquilibre fiscal. Je ne peux pas dire qu'on va donner cinq étoiles à ce gouvernement. Quant à l'assurance-emploi, c'est la même chose. Pour ce qui est du logement social, c'est terrible. En effet, les libéraux s'étaient engagés à raison de 1,5 milliard de dollars sur cinq ans. Il y a zéro, *niet*, pas un cent de plus. C'est la même chose en ce qui concerne les services de garde.

On a donné une fiducie échelonnée sur cinq ans, soit 5 milliards de dollars. De ce nombre, 700 millions de dollars seront déposés. On avait dit que le Québec n'aurait pas de reddition des comptes à faire et que cela se ferait sans condition. Lors de la deuxième année, il y aura une reddition des comptes. On verra ce que les provinces auront fait avec les 700 millions de dollars.

Toutefois, en même temps, on était en droit de s'attendre à ce que 1 milliard de dollars soient plutôt déposés. Pourquoi avoir retenu 300 millions de dollars si on veut mettre en place un vrai service de garderies, comme on le veut sur le plan national?

À mon avis, il n'y a pas de quoi inciter les autres provinces à embarquer dans le coup. En effet, on sait très bien qu'au Québec, 1,4 milliard de dollars sont investis dans un service de garderies de qualité qui peut répondre aux besoins de la population. Je tiens à dire que ce coût est très minime pour le gouvernement libéral. En effet, depuis que le Québec a instauré un service de garderies à 5 \$ par jour, qu'on a dû augmenter à 7 \$ par jour, soit 35 \$ par semaine, il y a

quand même les revenus qu'on donnait sous forme de déductions fiscales aux familles qui payaient 35 \$ par semaine. Ainsi, depuis cinq ans, le fédéral a pu garder dans ses poches 1 milliard de dollars. Par conséquent, avec ce 1 milliard de dollars par année pendant cinq ans, il est largement payé. Il l'est aussi par une partie des retours sur les crédits d'impôt que le Québec ne perçoit plus, parce que le gouvernement libéral n'a plus à payer cela aux contribuables québécois.

Par conséquent, on dit: « Oui, concernant les garderies, c'est un budget généreux », mais quand on regarde les vrais chiffres et ce que le Québec ne reçoit plus par rapport à la déduction fiscale, on peut dire qu'on repassera quant à la générosité du gouvernement libéral.

Quant aux personnes âgées et au Supplément de revenu garanti, encore là, ce n'est pas pour demain. En effet, c'est en 2007 que les personnes âgées bénéficiant du Supplément de revenu garanti pourront recevoir un maigre montant de 36 \$ de plus par mois. On dit que cela fera du bien et que ce serait un beau cadeau pour les personnes âgées. Par contre, je peux dire que c'est un vieux cadeau recyclé, parce que le gouvernement libéral a gardé 3,2 milliards de dollars en vertu d'un autre geste de générosité lors d'un autre budget, à propos du Supplément de revenu garanti, car on sait effectivement que beaucoup de personnes qui y avaient droit n'y ont pas eu recours, parce qu'elles ne le savaient pas. Bien souvent, on met en place des mesures que les contribuables ignorent. On ne sait pas que cette générosité existe, parce qu'il est difficile de comprendre l'information et, bien souvent, on n'interpelle pas la population plus qu'il ne le faut.

On a donc gardé dans les coffres 3,2 milliards de dollars. Nous, au Bloc québécois, avons réclamé cet argent pour celles et ceux qui y avaient droit. En effet, ces personnes ont été averties par les députés du Bloc québécois. On a fait une immense campagne d'information. Je peux vous assurer que le gouvernement n'a pas voulu agir de façon rétroactive. Il a donc gardé cet argent dans les coffres et maintenant, il vient leur dire: « Nous sommes une deuxième fois généreux avec le même argent que l'on vous avait déjà promis. »

Les libéraux sont dithyrambiques sur le budget. À mon avis, c'est de l'inflation verbale. Quant aux provinces, concernant le déséquilibre fiscal, on peut dire que si on avait montré de la bonne foi, c'est d'abord à cela que l'on se serait attaqué.

• (1705)

Ce sont les provinces qui ont la responsabilité de répondre aux besoins premiers de la population. C'est là où les établissements se trouvent et c'est là où les gens peuvent aller devant leur Parlement réclamer leur dû par rapport aux responsabilités des provinces de mieux accompagner la population.

Vous me dites que mon temps est terminé. C'est dommage parce que j'aurais aimé continuer dans la même veine et ajouter un peu plus de critiques par rapport à certaines activités du gouvernement libéral.

**L'hon. Eleni Bakopanos (secrétaire parlementaire du ministre du Développement social (économie sociale), Lib.):** Monsieur le Président, je veux seulement informer le public qui nous regarde qu'on est en train de discuter de l'amendement du député de Calgary-Sud-Ouest, appuyé par le député de Medicine Hat. Je vais me répéter peut-être un peu et la députée qui vient de prendre la parole peut réfléchir et me répondre. Est-elle en train de me dire qu'ils vont appuyer une motion qui est totalement le contraire à ce qu'ils ont déjà dit dans cette Chambre. Cela se retrouve dans son discours? Par exemple, la motion dit:

[...] le budget ne reflète pas des principes conservateurs, [...]

### *Le budget*

Ils sont en train de me dire qu'ils vont appuyer cette motion qui parle de principes conservateurs. La motion est contre l'Accord de Kyoto que le Bloc québécois a toujours appuyé. Elle est aussi contre le programme national de garde d'enfants que le Bloc québécois a toujours appuyé. En effet, la députée l'a mentionné dans son discours. Aussi, la motion est contre le registre des armes à feu, au sujet duquel le Bloc québécois s'entend pour dire que c'est quand même un bon programme.

Les conservateurs sont contre une autre chose, soit l'investissement du gouvernement fédéral dans la recherche faite au Québec.

Tout cela est mentionné dans la motion. J'aimerais savoir, après ce que l'honorable députée a dit, si elle est en faveur de la motion, parce que cela contredit vraiment tout ce qu'elle a dit dans son propre discours.

**Mme Christiane Gagnon:** Monsieur le Président, il y aura une mise aux voix tout à l'heure et la députée pourra se rendre compte de l'attitude du Bloc québécois dans ce dossier.

Toutefois, j'aimerais laisser la parole à mon collègue parce que je sais que sa période de 10 minutes est importante. La question autochtone est importante pour lui. Je vais donc réserver le temps pour mon collègue.

**L'hon. Eleni Bakopanos:** Monsieur le Président, l'honorable députée n'a pas répondu à ma question. Elle a tout le temps qu'il faut pour répondre. Va-t-elle appuyer l'amendement qui est devant nous? C'est cela le débat d'aujourd'hui. Ce n'est pas un débat sur le budget. C'est un débat sur la motion qui est présentée ici par le chef de l'opposition. J'aimerais savoir, après tout ce qu'elle et d'autres membres de son parti ont dit, comment peuvent-ils appuyer une motion qui va l'encontre de tout ce qu'elle a dit dans son discours?

**Mme Christiane Gagnon:** Monsieur le Président, la députée libérale n'a qu'à attendre la mise aux voix qui se tiendra dans quelques minutes. Elle sera là pour le voir. Je laisse la parole à mon collègue qui va parler de la question autochtone. C'est une question très importante.

**L'hon. Eleni Bakopanos:** Monsieur le Président, j'attends encore la réponse. J'aimerais savoir — et l'honorable député va avoir assez de temps pour présenter ses positions en ce qui concerne les Autochtones —, si elle a bien lu la motion d'amendement de la part des conservateurs et si elle est d'accord avec celle-ci. C'est cela la question.

**Mme Christiane Gagnon:** Monsieur le Président, je vais faire comme les libéraux. Je vais donner la même réponse, à l'effet qu'elle attende le vote qui va avoir lieu dans quelques minutes. Aussi, je peux lui dire qu'il reste environ sept minutes à mon collègue pour parler de la question autochtone.

**M. Bernard Cleary (Louis-Saint-Laurent, BQ):** Monsieur le Président, plusieurs leaders politiques des premiers peuples ont dénoncé le dernier budget, le premier de l'actuel premier ministre. Celui-ci avait pourtant promis monts et merveilles, depuis son accession au poste de premier ministre, pour éliminer ce qu'il appelait les conditions honteuses auxquelles ils sont confrontés.

D'un cri unanime, haut et fort, les dirigeants politiques des groupes autochtones et inuits ont affirmé que le budget, sous l'inspiration des fameuses tables rondes, a accouché d'une souris.

Dans le discours sur le budget, le ministre des Finances a poussé l'effronterie jusqu'à souligner que les peuples autochtones du Canada ont été les derniers à exploiter les possibilités qu'offre ce pays pendant trop longtemps et à trop d'égards.

Pour sa part, le chef national de l'Assemblée des Premières Nations, Phil Fontaine, a signalé que le gouvernement devra investir les sommes nécessaires si le premier ministre veut apporter de véritables transformations.

J'ajouterai que les premières nations ne pourront jamais vivre de changements transformateurs si elles continuent à gérer leur pauvreté et leurs tares sociales, et le gouvernement, à leur imposer son impudence.

La Commission royale sur les peuples autochtones du Canada a documenté cet état de fait dans son rapport rendu public en 1996. Jean Chrétien a torpillé le travail de cette commission. Le fossoyeur a utilisé la cynique justification du manque d'argent, alors que ses petits amis libéraux, comme nous l'apprendrons plus tard, s'enrichissaient dans le déshonneur avec les fonds publics des commandites. Nous découvrirons que ce gouvernement accumulait de honteux surplus camouflés dans les fondations, bien à l'abri du contrôle de la vérificatrice générale du Canada, Mme Sheila Fraser.

Où étaient donc les députés et les sénateurs autochtones libéraux? Ont-ils eux aussi préféré graisser la patte de certains membres de la famille libérale, plutôt que d'appuyer la commission royale dans ses recommandations pour corriger les fautes historiques contre les premiers peuples? La ligne de parti imposée par Jean Chrétien aurait-elle été plus séduisante que leur attachement patriotique à leurs peuples autochtones?

Un an plus tard, Jane Stewart, alors ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, dans un geste de réconciliation imprévisible, avait dénoncé une très grande partie de ce qui avait été fait aux Indiens. Elle a souligné que le Canada en était peu fier et qu'il s'en excusait. Jean Chrétien a aussitôt condamné cette déclaration en rétrogradant la ministre à un autre ministère.

Par la suite, les engagements du document « Rassembler nos forces », qui devaient répondre aux recommandations de la commission royale, ont pris le chemin de la poubelle.

Le budget a démontré que des ressources pourraient être affectées à des mesures qui s'attaqueraient à ce que le premier ministre a qualifié de conditions honteuses auxquelles sont confrontés les peuples autochtones.

Le ministre des Finances se vante d'une situation que les autres pays industrialisés du Groupe des sept ne peuvent que lui envier. Il ne devrait pas, car il leur cache que le Canada n'a pas respecté les engagements hérités des colonies contenus dans des traités historiques. Plus encore, le Dominion n'a pas tenu ses propres promesses dans les traités numérotés. Le Canada a trompé les premières nations en s'accaparant de leurs territoires ancestraux et de leurs ressources sans vraiment les compenser. Puis, il les a campées dans de minuscules réserves. Enfin, le ministre ne leur a pas dit que le Canada refuse de jouer son rôle de fiduciaire, en les privant des budgets nécessaires pour évoluer convenablement.

Le chef national de l'APN a déclaré que ce budget retarde toute mesure concrète pour remédier aux conditions déplorables des Autochtones. Phil Fontaine a prétendu avoir proposé aux tables rondes leurs meilleures idées, y avoir amené leurs experts les plus chevronnés et y avoir participé dans l'espoir de réaliser des progrès, ce qui n'est pas arrivé.

Je tiens à souligner que j'avais encore énormément de choses à dire. On y reviendra plus tard, parce qu'on s'amuse à faire durer des débats par des questions qui ne sont pas toujours pertinentes.

• (1710)

**Le vice-président:** Comme il est 17 h 15, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toutes questions nécessaires pour disposer de l'amendement dont la Chambre est maintenant saisie.

[Traduction]

Le vote porte sur l'amendement. Plaît-il à la Chambre d'adopter l'amendement?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veulent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

Que tous ceux qui sont contre veulent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** À mon avis, les non l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**Le vice-président:** Convoquez les députés

• (1750)

[Français]

(L'amendement, mis au voix, est rejeté par le vote suivant:)

(Vote n° 42)

**POUR**

Députés

Abbott	Ablonczy
Allison	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Batters
Benoit	Bezan
Breitkreuz	Brown (Leeds—Grenville)
Casey	Casson
Chong	Day
Devolin	Doyle
Duncan	Epp
Finley	Fitzpatrick
Fletcher	Forseth
Gallant	Goldring
Goodyear	Gouk
Grewal (Newton—North Delta)	Grewal (Fleetwood—Port Kells)
Guergis	Harper
Harris	Harrison
Heam	Hiebert
Hill	Hinton
Jean	Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Komarnicki
Kramp (Prince Edward—Hastings)	Lauzon
Lukiwski	Lunn
Lunney	MacKay (Central Nova)
MacKenzie	Mark
Menzies	Miller
Mills	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Moore (Fundy Royal)	Nicholson
O'Connor	Obhrai
Oda	Penson
Poillievre	Prentice
Preston	Rajotte
Reid	Reynolds
Richardson	Ritz
Scheer	Schellenberger
Schmidt (Kelowna—Lake Country)	Skelton
Smith (Kildonan—St. Paul)	Solberg
Sorenson	Stronach
Thompson (Wild Rose)	Tilson
Toews	Trost
Tweed	Van Loan
Vellacott	Warawa
Watson	White

Yelich— 85

Adams	Alcock
Anderson (Victoria)	André
Angus	Asselin
Augustine	Bachand
Bagnell	Bains
Bakopanos	Barnes
Beaumier	Bélanger
Bell	Bellavance
Bennett	Bergeron
Bevilacqua	Bigras
Blaikie	Blais
Blondin-Andrew	Boire
Boivin	Bonin
Bonsant	Boshcoff
Bouchard	Boudria
Boulianne	Bourgeois
Bradshaw	Brison
Broadbent	Brown (Oakville)
Brunelle	Bulte
Byrne	Cannis
Cardin	Carr
Carrier	Carroll
Catterall	Chamberlain
Chan	Christopherson
Clavet	Cleary
Coderre	Comartin
Comuzzi	Côté
Cotler	Crête
Crowder	Cullen (Skeena—Bulkley Valley)
Cullen (Etobicoke North)	Cuzner
D'Amours	Davies
Demers	Deschamps
Desjarlais	Desrochers
DeVillers	Dhalla
Dion	Dosanjh
Drouin	Dryden
Duceppe	Easter
Efford	Emerson
Eyking	Faille
Folco	Fontana
Frulla	Fry
Gagnon (Québec)	Gagnon (Saint-Maurice—Champlain)
Gagnon (Jonquière—Alma)	Galloway
Gaudet	Gauthier
Godbout	Godfrey
Godin	Goodale
Graham	Guarnieri
Guay	Guimond
Holland	Hubbard
Ianno	Jennings
Julian	Kadis
Karetak-Lindell	Karygiannis
Khan	Kilgour
Kotto	Laframboise
Lalonde	Lapierre (Outremont)
Lapierre (Lévis—Bellechasse)	Lastewka
Lavallée	Layton
LeBlanc	Lee
Lemay	Lessard
Lévesque	Longfield
Loubier	MacAulay
Macklin	Malhi
Maloney	Marceau
Marleau	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Martin (Winnipeg Centre)	Martin (LaSalle—Émard)
Martin (Sault Ste. Marie)	Masse
Matthews	McCallum
McDonough	McGuinity

*Le budget*

**CONTRE**

Députés

*Initiatives parlementaires*

McGuire	McKay (Scarborough—Guildwood)
McLellan	McTeague
Ménard (Hochelaga)	Ménard (Marc-Aurèle-Fortin)
Minna	Mitchell
Murphy	Myers
Neville	O'Brien
Owen	Pacetti
Paquette	Paradis
Parrish	Patry
Perron	Peterson
Pettigrew	Phinney
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham-Kent—Essex)
Plamondon	Poirier-Rivard
Powers	Proulx
Ratansi	Redman
Regan	Robillard
Rodriguez	Rota
Roy	Saada
Sauvageau	Savage
Savoy	Scarpaleggia
Scott	Sgro
Siksay	Silva
Simard (Beauport—Limoilou)	Simard (Saint Boniface)
Simms	Smith (Pontiac)
St-Hilaire	St. Amand
St. Denis	Steckle
Stoffer	Szabo
Telegdi	Temelkovski
Thibault (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques)	
Thibault (West Nova)	
Tonks	Torsney
Ur	Valeri
Valley	Vincent
Volpe	Wappel
Wasylcia-Leis	Wilfert
Wrzesnewskyj— 205	

## PAIRÉS

Aucun

**Le Président:** Je déclare l'amendement rejeté.

[Traduction]

Comme il est 17 h 50, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

---

**INITIATIVES PARLEMENTAIRES**

● (1755)

[Traduction]

**LE CODE CRIMINEL**

**M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC)** propose: Que le projet de loi C-275, Loi modifiant le Code criminel (défaut d'arrêter lors d'un accident), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

—Monsieur le Président, le projet de loi C-275, que l'on appelle maintenant la loi de Carley, est présenté à la mémoire de Carley Regan qui, alors qu'elle était âgée de 13 ans, le 6 janvier 2003, a été frappée mortellement par une automobile conduite par Paul Wettlaufer, dont le permis de conduire avait été suspendu et qui avait fait l'objet de pas moins de 11 interdictions de prendre le volant ou contraventions au cours des six années précédentes. Dans le même accident, il a également blessé la jeune soeur de Carley et son amie. N'éprouvant pas le moindre scrupule devant le sort des victimes, Wettlaufer a quitté la scène de l'accident et a essayé de cacher ce qu'il avait fait.

Il ne s'agit pas d'un incident isolé. La recherche indique que dans 70 p. 100 des délits de fuite, et on en compte des milliers chaque année, le conducteur était vraisemblablement en état d'ébriété. Dans ce cas, des témoins ont affirmé que Wettlaufer conduisait en zigzaguant, comme une personne ayant les facultés affaiblies.

Je pense qu'il est important de repasser la chronologie des événements pour mettre en évidence cette tragédie et souligner la gravité de ce qui s'est passé.

Après s'être rendu aux autorités policières le lendemain, Paul Wettlaufer a plaidé coupable à trois chefs d'accusation de délit de fuite et à un chef d'accusation de conduite alors que son permis était suspendu. Mais après une transaction pénale, il n'a jamais eu à suivre son procès pour conduite dangereuse ayant causé la mort ou pour conduite avec facultés affaiblies, lui qui avait pourtant une moyenne d'une infraction au volant d'un véhicule tous les six mois pendant les six années précédentes. À l'issue de la transaction, il a reçu une peine de 18 mois, qui a été réduite à 14 mois, compte tenu du temps qu'il avait déjà passé en détention. Au total, il est demeuré incarcéré pendant 10 mois pour ce crime terrible.

Avec le projet de loi C-275, qui vise à modifier le Code criminel au sujet du défaut d'arrêter lors d'un accident, on compte s'assurer que les auteurs de tels crimes violents soient vraiment tenus responsables de leurs actes et paient le prix qu'ils méritent. Ce projet de loi aurait dû être adopté il y a longtemps. La loi interdirait toute transaction pénale pour les délits de fuite, ce dont nous avons cruellement besoin. Elle prévoirait une peine minimale de sept ans d'incarcération pour les personnes reconnues coupables d'un délit de fuite après un accident ayant causé la mort, ce dont nous avons aussi cruellement besoin. Dans le cas d'un délit de fuite après un accident ayant causé des blessures corporelles, la peine minimale serait de quatre ans d'incarcération, ce dont nous avons encore une fois cruellement besoin.

Jusqu'à maintenant, les auteurs de délits de fuite causant des lésions corporelles ou la mort n'ont presque jamais reçu de sentences supérieures à deux ans de prison pour un tel crime violent. Notre système judiciaire est si tordu qu'il ne traite tout simplement pas les auteurs de crimes violents d'une façon acceptable pour la société.

Chaque fois que nous voyons dans les journaux des cas où l'auteur d'un crime violent a été remis en liberté après une simple réprimande, je lève les yeux au ciel, comme tous les Canadiens, et je me demande où est la justice. Pourquoi notre système judiciaire permet-il sans cesse que cela se produise?

Le projet de loi C-275, la loi de Carley, ferait en sorte que les sentences imposées aux auteurs de délits de fuite soient conformes à celles des autres crimes violents, soit l'homicide involontaire et la tentative de meurtre, car il s'agit d'un crime tout aussi grave.

À l'heure actuelle, beaucoup trop d'auteurs de délits de fuite ont le loisir de ne pas contester l'accusation ou de plaider coupable à un chef d'accusation moins grave en échange d'une sentence réduite, de la détention à domicile ou d'une condamnation avec sursis.

● (1800)

L'un des cas les plus fréquents de délit de fuite survient lorsqu'un conducteur, sachant qu'il a frappé une personne et qu'il conduisait avec facultés affaiblies, si tel est le cas, fuit la scène et communique avec son avocat le lendemain matin pour lui dire qu'il croit avoir frappé un chevreuil la nuit précédente, mais qu'il n'est pas certain. L'avocat lui répond qu'il y a bien eu un accident dans le secteur qu'il vient de lui décrire et lui dit qu'il devrait se rendre au poste de police. Au poste, l'avocat dit que son client croit avoir frappé un chevreuil la nuit précédente, mais qu'il n'en est pas certain et qu'il l'a appelé ce matin. Cette situation se répète presque quotidiennement dans les cas de délit de fuite et cela doit cesser. Le projet de loi C-275, la loi de Carley, est le moyen d'y parvenir.

*Initiatives parlementaires*

Dans le système actuel, dans la plupart des cas, il est souvent plus avantageux pour les conducteurs en état d'ébriété de quitter les lieux d'un accident qui a causé des blessures ou un décès que de faire face aux conséquences. Étant donné les précédents que les tribunaux ont établis et la négociation de plaidoyers qui a court depuis tellement d'années pour réduire les peines au point où elles deviennent insignifiantes, il est plus avantageux de fuir les lieux d'un accident lorsqu'une personne a causé des blessures ou provoqué le décès de quelqu'un que d'attendre la police.

Les peines pour la conduite avec facultés affaiblies causant la mort et l'homicide involontaire n'incitent personne à demeurer sur les lieux d'un accident grave. C'est une autre histoire. Les lois existent, mais les tribunaux ne les appliquent pas.

Fuir les lieux d'un accident ne devrait pas permettre aux contrevenants de fuir leurs responsabilités et leurs obligations sociales et légales. Durant le débat sur le Code criminel en ce qui concerne la conduite avec facultés affaiblies, j'ai soulevé un point à la Chambre et je crois qu'il s'applique ici. J'avais dit qu'il était temps d'arrêter de traiter la conduite avec facultés affaiblies comme un problème social et de commencer à la traiter comme un acte criminel, puisque c'est le cas. Nous devons appliquer ce genre de raisonnement à ceux qui commettent des délits de fuite. Arrêtons de considérer les délits de fuite comme un problème social que les tribunaux puniront légèrement et qui n'auront guère de conséquences pour ceux qui les commettent.

Il existe bien des cas documentés dans lesquels le manque d'action de la part du contrevenant immédiatement après l'accident a eu une incidence sur la survie de la victime. Combien de morts inutiles à la suite d'un délit de fuite auraient pu être évitées si les conducteurs étaient restés sur place? Cela constitue un grave problème de sécurité pour les Canadiens, et ceux qui commettent un délit de fuite doivent être considérés comme des contrevenants violents.

Pour mes amis libéraux d'en face, et le député de Thunder Bay sait déjà ce qui s'en vient, il est intéressant de noter que la majorité des ministres de la Justice et des procureurs généraux des provinces de ce pays appuient l'élimination des condamnations avec sursis pour les crimes violents. Il est important que les libéraux d'en face sachent que c'est la vérité et qu'il faut en tenir compte au moment de décider du sort du projet de loi.

Je sais que les libéraux adorent gouverner en se basant sur les sondages et j'ai d'autres arguments à présenter. L'opinion publique indique que 70 p. 100 des Canadiens sont contre le recours aux condamnations avec sursis pour les personnes reconnues coupables de crimes violents et environ les deux tiers appuient l'élimination de ces condamnations pour les infractions violentes de conduite avec facultés affaiblies.

● (1805)

Il s'agit là de Canadiens qui disent simplement au gouvernement qu'ils en ont assez. Ils attendent du gouvernement qu'il commence à prendre au sérieux ces crimes violents et qu'il dise clairement aux tribunaux que des peines sont prévues dans la loi et qu'il est temps qu'ils commencent à les appliquer.

Il est tragique de dire qu'en 2001 certaines modifications ont été apportées au Code criminel en matière de conduite avec facultés affaiblies. Avant l'adoption de ce projet de loi, les peines prévues allaient de zéro à 14 ans. La peine moyenne imposée pour conduite avec facultés affaiblies causant la mort était de trois à quatre ans pendant cette période. Le plus souvent, c'est la moindre peine qui a été imposée.

Une loi a été adoptée à la Chambre pour augmenter la peine maximale jusqu'à la condamnation à vie, une peine qui pourrait être imposée à une personne trouvée coupable de conduite avec facultés affaiblies causant la mort, avec circonstances aggravantes. Un grand nombre de circonstances aggravantes sont survenues depuis l'adoption de cette loi.

Tous seront probablement intéressés d'apprendre que la peine moyenne imposée à une personne trouvée coupable de conduite avec facultés affaiblies causant la mort après que la peine maximale eut été renforcée jusqu'à l'emprisonnement à vie se situe toujours entre deux à quatre ans. Qu'y a-t-il à comprendre à tout cela? Les Canadiens sont indignés de voir que rien n'a changé, malgré les modifications apportées au Code criminel afin de permettre l'imposition de peines plus longues.

Il y a encore des individus qui conduisent en état d'ébriété, qui tuent des gens, qui s'enfuient des lieux de l'accident et qui purgent des courtes peines, sinon aucune peine, pour leur infraction. Il est temps que l'on envoie un message aux tribunaux et c'est d'ici, le plus haut tribunal du pays, que ce message doit partir.

Je m'attends à ce que les libéraux disent que nous ne pouvons pas parler d'une sentence minimale de sept ans pour un délit de fuite lorsqu'il y a eu mort d'homme, ou d'une sentence minimale de quatre ans pour un délit de fuite lorsqu'il y a eu blessures corporelles. C'est ce qu'ils ont fait lors du débat sur le projet de loi portant sur la conduite d'un véhicule avec facultés affaiblies. Ils ont tout simplement reculé devant l'idée de peines minimales parce que, selon eux, cela perturberait complètement le système de justice.

J'admets que le système de justice ne fonctionne pas, mais ce n'est pas en raison des peines minimales. Je pense qu'il y a 28 articles du Code criminel qui prévoient des peines minimales. Nous disons que, s'il y en a déjà 28, il peut très bien en avoir deux de plus, qui porteraient sur les délits de fuite lorsque des personnes sont blessées ou tuées.

Il est grand temps que nous commençons à imposer des peines appropriées aux individus qui commettent de tels crimes de violence, car on peut ainsi espérer réduire le nombre de délits de fuite au Canada et cela, mes vis-à-vis le savent.

Trop de familles ont connu la perte tragique d'être aimés pendant que les individus qui les ont tués passent moins de deux ans en prison pour ce qu'ils ont fait. Cela arrive trop souvent. Le projet de loi est une première étape nécessaire pour obliger ceux qui n'ont aucun respect pour la vie humaine à rendre compte de leurs gestes.

● (1810)

J'exhorte mes collègues du Parti libéral, du Bloc québécois et du NPD à reconnaître la gravité de la situation et à faire tout ce qu'ils peuvent pour que le projet de loi soit renvoyé au Comité de la justice. Nous pourrions accepter qu'ils y apportent des amendements qui n'en réduisent pas l'efficacité.

Je demande humblement le soutien de mes collègues du Parti libéral, du Bloc québécois et du NPD. Nous devons renvoyer le projet de loi C-275 au Comité de la justice et j'espère que tous les députés l'appuieront.

**L'hon. Paul Harold Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, ni le ministre de la Justice ni moi n'appuyons le projet de loi C-275. En m'opposant au projet de loi, je tiens à dire au député d'en face que je ne suis tout simplement pas d'accord avec lui pour dire que le projet de loi C-275 constitue la solution ultime aux préoccupations du député.

### Initiatives parlementaires

Le Parlement a créé dans l'article 252 du Code criminel l'infraction de fuite après un accident avec l'intention d'échapper à toute responsabilité civile ou criminelle. Je serai très clair. J'appuie entièrement les dispositions actuelles de l'article 252 du Code criminel qui visent à punir la conduite pernicieuse qui consiste à quitter la scène d'un accident pour échapper à toute responsabilité.

Mon opposition au projet de loi C-275 ne signifie aucunement que je tolère qu'une personne quitte la scène d'un accident pour échapper à toute responsabilité civile ou criminelle. La peine maximale prévue actuellement à l'article 252 lorsqu'une personne quitte la scène d'un accident est un emprisonnement de cinq ans par suite d'une procédure par voie d'acte d'accusation. Je signale que la procédure pour un acte criminel est plus sévère que la procédure pour une infraction punissable sur déclaration sommaire de culpabilité.

Le projet de loi C-275 ne propose pas de modifier cette peine maximale de cinq ans. À l'heure actuelle, lorsque le délinquant en fuite sait qu'une personne est morte ou a subi des lésions corporelles et qu'il se soucie peu de savoir s'il y a eu décès, la peine maximale prévue dans le Code criminel est l'emprisonnement à perpétuité.

Le projet de loi C-275 ne propose pas de modifier cela. Je signale que l'emprisonnement à perpétuité équivaut à la peine maximale prévue pour homicide involontaire coupable, négligence criminelle causant la mort, conduite dangereuse causant la mort lors d'une poursuite policière et conduite en état d'ébriété causant la mort.

Lorsqu'un délinquant en fuite sait qu'une personne a subi des lésions corporelles, la peine maximale est actuellement un emprisonnement de 10 ans. Cette peine maximale équivaut à la peine maximale prévue pour négligence criminelle causant des lésions corporelles, conduite dangereuse causant des lésions corporelles et conduite en état d'ébriété causant des lésions corporelles. Ce qui est inexplicable, c'est que le projet de loi C-275 propose une nouvelle peine maximale d'emprisonnement à perpétuité lorsqu'une personne a subi des lésions corporelles, ce qui équivaut à la peine maximale prévue lorsqu'une personne quitte la scène d'un accident ayant causé la mort.

Non seulement cela défie le principe selon lequel les peines devraient être proportionnelles à la gravité de l'infraction, mais cette proposition énoncée dans le projet de loi C-275 ferait en sorte que la peine maximale prévue lorsqu'un délinquant quitte la scène d'un accident où une personne a subi des lésions corporelles serait entièrement hors de proportion par rapport à la peine maximale que le Parlement a établie pour chacune des autres infractions de lésions corporelles que je viens de nommer.

De plus, le projet de loi propose l'imposition d'une peine minimale de sept ans d'emprisonnement pour avoir quitté les lieux d'un accident ayant causé la mort d'une personne, et d'une peine minimale de quatre ans d'emprisonnement dans le cas où la victime a subi des lésions corporelles. Je souligne que les délits similaires dont j'ai parlé ne sont pas passibles de ces peines minimales de sept et de quatre ans d'emprisonnement.

Si la disposition relative à la peine maximale pour avoir quitté les lieux d'un accident ayant causé des lésions corporelles et celles qui portent sur les peines minimales me préoccupent, je considère que le projet de loi C-275 comprend un autre élément plus alarmant encore. Il s'agit de la disposition qui ferait disparaître l'élément moral de l'infraction de délit de fuite dans les cas les plus graves, c'est-à-dire les situations impliquant des morts ou des blessés.

Toute infraction criminelle doit prévoir dans sa définition non seulement une action, mais aussi un élément moral, ce qu'on appelle parfois l'intention criminelle ou *mens rea* en latin. L'élément moral

peut être défini au niveau de l'intention, de la connaissance ou de la préméditation. En dehors du droit criminel, il arrive que la responsabilité d'une infraction soit basée sur une action uniquement, sans qu'il y ait un élément moral, dans le cas de questions de réglementation par exemple.

Toutefois, je souligne à nouveau que dans toute affaire criminelle, une infraction doit être définie à la fois par une action et par un élément moral. Plus une infraction est grave et la peine qui en résulte sévère, plus il est important que l'on prévoit un élément moral.

● (1815)

Le projet de loi C-275 fait fi de ce principe fondamental du droit pénal. Il ne propose pas de garder l'élément mental dans le cas d'une personne qui omet de s'arrêter sur les lieux d'un accident qui n'a pas entraîné des blessures ou la mort, mais bien de l'éliminer entièrement, même dans les cas d'accidents qui entraînent la mort ou des blessures graves.

Je trouve cela complètement ahurissant qu'on propose, dans ce projet de loi, d'éliminer l'élément mental de la définition de l'infraction dans le cas où l'agissement est plus grave et entraîne une peine plus grave. C'est tout bonnement incroyable. On ne s'attendrait vraiment pas à ce qu'on élimine l'élément mental pour toute infraction criminelle, et encore moins pour des infractions plus graves.

Il est très probable que, si un tel projet de loi était adopté au Parlement, contrairement à toute logique, les tribunaux estimeraient que les peines minimales disproportionnées combinées à l'élimination de l'élément mental sont contraires à la Charte canadienne des droits et libertés, qui fait partie intégrante de la Constitution canadienne.

Je rappelle aux députés que la Constitution est la loi suprême à laquelle toutes les autres lois doivent se mesurer. En tant que parlementaires nous devons nous rappeler que nos projets de loi doivent respecter la Charte, y compris l'article stipulant qu'on ne peut porter atteinte à la liberté d'une personne qu'en conformité avec les principes de la justice fondamentale.

D'après moi, il est extrêmement important de maintenir les infractions et les peines actuelles pour les conducteurs qui omettent de s'arrêter sur les lieux d'un accident avec l'intention d'échapper à la responsabilité civile ou criminelle, surtout si la victime est blessée ou tuée.

Dans la mesure où le délinquant trouvé coupable de l'infraction hésitera à récidiver et où la peine imposée suffira à dissuader d'autres personnes d'envisager de commettre de telles infractions, les dispositions actuelles du Code criminel sont nécessaires et adéquates dans le contexte de la Charte.

Nous entendons souvent dire que la Charte protège les malfaiteurs. Ce genre de raisonnement est à côté de la plaque. Le droit pénal est l'outil le plus sévère dont dispose la société pour sanctionner des comportements malséants ou préjudiciables. Par conséquent, les principes fondamentaux, comme celui qui exige qu'un élément mental fasse partie d'une infraction criminelle, protègent chacun d'entre nous au cas où il nous arriverait un accident sans qu'on ait pour autant eu une intention criminelle. Si on enlevait l'élément mental d'une infraction criminelle, un simple accident deviendrait un crime.



*Initiatives parlementaires*

Pensez un instant à un conducteur qui quitterait les lieux d'un accident afin d'aller chercher de l'aide pour la personne blessée. Si l'infraction consiste seulement à quitter les lieux du crime et qu'elle ne comporte aucun élément mental, c'est-à-dire l'intention d'échapper à la responsabilité criminelle, aux termes du projet de loi C-275, toute personne quittant les lieux d'un accident pour chercher de l'aide commettrait une infraction criminelle.

N'oublions pas que, selon le projet de loi C-275, toute personne ayant quitté les lieux d'un accident serait condamnée et se verrait infliger une peine d'un minimum de sept ans d'emprisonnement en cas de décès d'une personne blessée. Le tribunal n'aurait pas la discrétion d'imposer une peine moins sévère, indépendamment de toute raison bonne ou mauvaise de quitter les lieux et de toute circonstance atténuante à l'avantage du délinquant.

Le projet de loi C-275 vise à limiter les situations où une personne quitte les lieux d'un accident causant la mort ou des blessures. Cependant, il est tellement contraire aux principes importants de justice naturelle qu'il faudrait être cynique pour l'adopter en sachant qu'il irait très vraisemblablement à l'encontre de la Charte.

Si les députés estiment vraiment que certains principes fondamentaux de justice sont sans importance, alors on devrait modifier la Charte, la loi fondamentale à l'aune de laquelle toutes les autres lois sont évaluées, et non pas attaquer ces principes de façon détournée par le biais d'une modification du Code criminel.

Je suis convaincu que tous les députés ici présents compatissent avec les victimes blessées et les survivants de victimes décédées dans des accidents où un chauffeur a quitté les lieux pour se soustraire à la responsabilité civile ou pénale. De tels comportements sont abjects.

Nous voulons naturellement faire quelque chose pour éviter ce genre de comportement ne se répète. Pourtant, le projet de loi C-275 n'est pas ce qu'il faut faire. La mesure ne respecte tout simplement pas les principes de base du droit pénal et la protection accordée en vertu de la Charte. Par conséquent, il faut être contre le projet de loi C-275.

● (1820)

[Français]

**M. Richard Marceau (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, BQ):** Monsieur le Président, c'est pour moi un plaisir de prendre la parole dans le cadre du débat sur le projet de loi C-275.

Je voudrais moi aussi préfacier mes remarques en disant que d'aucune façon la position qui est la mienne et celle de mon parti ne se veut un appui quelconque, implicite ou explicite, au comportement criminel de gens qui, après un accident de voiture, fuient les lieux. Ce comportement est inacceptable et répréhensible, et doit être puni sévèrement.

Le 15 novembre 2004, le projet de loi intitulé Loi modifiant le Code criminel (défaut d'arrêter lors d'un accident) a été déposé par le député conservateur de Cariboo—Prince George, qui a pris la parole un peu plus tôt. Le projet de loi a été inscrit à l'ordre des priorités le même jour. Il s'agissait du troisième dépôt de ce projet de loi, parce que le même texte avait été déposé lors des deuxième et troisième sessions de la 37<sup>e</sup> législature par le député conservateur d'Abbotsford, ici présent, sous la forme du projet de loi C-453. Ce dernier n'avait alors pas dépassé l'étape de la première lecture.

J'aimerais ici citer le sommaire du projet de loi qui se lit comme suit:

Le texte modifie le Code criminel afin de prévoir qu'une personne ayant le contrôle d'un véhicule, d'un bateau ou d'un aéronef qui omet de s'arrêter sur les lieux d'un accident au cours duquel une autre personne subit des lésions corporelles entraînant sa mort est coupable d'une infraction passible de l'emprisonnement à perpétuité, la peine minimale étant de sept ans.

Si l'accident cause à une autre personne des lésions corporelles qui n'entraînent pas la mort, l'accusé qui a omis de s'arrêter sur les lieux de l'accident est coupable d'une infraction passible de l'emprisonnement à perpétuité, la peine minimale étant de quatre ans.

Ces dispositions s'appliquent, que l'accusé ait su ou non qu'une autre personne a subi des lésions corporelles ou est décédée dans l'accident, et que l'accusé ait eu ou non l'intention d'échapper à la responsabilité civile ou criminelle.

Enfin:

Un poursuivant ne peut offrir à une personne accusée d'avoir omis de s'arrêter sur les lieux d'un accident de se reconnaître coupable d'une infraction assortie d'une peine moins sévère.

Faisons l'analyse. Le Code criminel définit les lésions corporelles comme une « blessure qui nuit à la santé ou au bien-être d'une personne et qui n'est pas de nature passagère ou sans importance ».

Si la victime succombe aux lésions, quelle est la situation juridique à l'heure actuelle? Présentement, le code prévoit une possibilité d'emprisonnement à perpétuité et aucune peine minimale pour un individu qui omet d'arrêter son véhicule impliqué dans un accident dans l'intention d'échapper à toute responsabilité civile ou criminelle, « s'il sait qu'une autre personne impliquée dans l'accident est morte; » ou « s'il sait que des lésions corporelles ont été causées à cette personne et ne se soucie pas que la mort résulte de celles-ci et que cette dernière en meurt. »

L'intention d'échapper à toute responsabilité civile ou criminelle est présumée dès lors qu'il est prouvé que l'individu a omis d'arrêter son véhicule.

Le projet de loi C-275 propose d'ajouter une peine minimale de sept ans et retire le critère d'intention de l'accusé, c'est-à-dire qu'il ne serait plus nécessaire, advenant l'adoption de ce projet de loi, de démontrer que l'accusé savait que la victime succomberait à ses blessures ou ne s'en souciait pas.

Si la victime survit aux lésions, quel est le régime actuel? Le paragraphe 252(1.2) du Code criminel prévoit une peine maximale de 10 ans et aucune peine minimale pour l'accusé qui a omis d'arrêter son véhicule impliqué dans un accident dans l'intention d'échapper à toute responsabilité civile ou criminelle, sachant que des lésions corporelles ont été causées à une personne lors de l'accident. Aucune présomption n'est alors prévue par le code. La Couronne doit donc, dans un premier temps, prouver l'intention de l'accusé d'échapper à sa responsabilité criminelle et, en second lieu, prouver que l'accusé savait que la victime avait subi des lésions.

Le projet de loi C-275 propose d'ajouter une peine minimale de quatre ans et une possibilité d'emprisonnement à perpétuité dès le moment où des lésions corporelles n'entraînant pas la mort sont causées à une autre personne impliquée dans l'accident. La Couronne n'aurait plus à prouver l'intention de l'accusé d'échapper à sa responsabilité criminelle ni que l'accusé savait que la victime avait subi des lésions.

*Initiatives parlementaires*

Nous, du Bloc québécois, sommes d'avis que les dispositions telles que prévues actuellement dans le Code criminel sont raisonnables. Nous trouvons dangereux d'évacuer de l'infraction les éléments de preuve d'intention d'échapper à la responsabilité criminelle.

● (1825)

Nous trouvons que le régime actuel est adéquat en ce qu'il facilite le travail de la Couronne, en présumant que l'accusé avait l'intention d'échapper à toute responsabilité criminelle, puisqu'il a omis de s'arrêter. La présomption constitue à notre avis une balise raisonnable, car elle permet tout de même à l'accusé de présenter une preuve qu'il n'avait pas l'intention d'échapper à ses responsabilités et que sa fuite a été motivée par d'autres motifs.

En effet, prendre en ligne de compte l'intention de l'accusé permet de tenir compte des circonstances particulières, limitant ainsi le risque d'injustices. Il ne faut pas oublier que dans le cas présent, l'individu risque de perdre sa liberté, et ce, pour plusieurs années. Évacuer les critères d'intention d'échapper à la responsabilité facilite peut-être la tâche des procureurs de la Couronne, mais du même coup, on retire au juge, une fois que la fuite de l'individu a été prouvée, la discrétion de décider, dans le cas particulier qui lui est soumis, si l'accusé devrait être reconnu coupable.

D'ailleurs, le Bloc québécois considère aussi que les peines minimales proposées par le projet de loi C-275 sont exagérées et démesurées. En principe, le Bloc n'est pas opposé aux peines minimales: nous en avons fait la proposition dans le projet de loi C-303 concernant les personnes qui sont trouvées coupables de crimes de nature sexuelle avec des mineurs. Toutefois, nous soutenons que ces peines minimales doivent être imposées avec circonspection, car, en bout de ligne, elles lient les mains des juges et compliquent trop souvent leur travail.

Quelquefois, les peines minimales peuvent aussi avoir un effet pervers. C'est-à-dire que, lorsqu'un juge trouve qu'une peine minimale est inappropriée pour un cas donné, il pourrait préférer innocenter complètement l'individu qui aurait peut-être mérité une peine d'emprisonnement limitée à quelques mois.

La position du Bloc relativement au projet de loi C-275 se résume donc simplement: le Bloc croit que le juge est le mieux placé pour analyser les motifs de fuite de l'individu et déterminer la sentence appropriée. Par conséquent, les députés du Bloc québécois seront appelés à s'opposer au projet de loi C-275 tout en maintenant la position que quitter la scène d'un accident devrait et doit être sévèrement puni. Cependant, nous croyons que les dispositions actuelles du code remplissent bien ce but et cet objectif que la société s'est donné.

[Traduction]

**M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD):** Monsieur le Président, c'est avec une certaine inquiétude que je prends la parole au sujet du projet de loi C-275. Il est clair, d'après son intervention, que le député de Cariboo—Prince George a une opinion très arrêtée sur les circonstances qui l'ont mené à présenter le projet de loi à la Chambre.

Je sympathise profondément avec lui et avec la famille de la personne tuée lors de l'incident qui est à l'origine de la présentation du projet de loi. Dans les circonstances, il est plutôt difficile de dire que les néo-démocrates, pas plus que les libéraux et les bloquistes, ne peuvent appuyer le projet de loi.

Un examen rapide du projet de loi permet de remarquer un certain nombre de dispositions qui font problème. En effet, le texte fait

disparaître la notion d'intention coupable dans l'inculpation des personnes qui ont quitté les lieux. Il fixe des peines minimales obligatoires. Enfin, il enlève aux procureurs la possibilité de négocier des peines acceptables en échange d'un plaidoyer de culpabilité.

Dans chacun de ces cas, notre parti a refusé à quelques reprises de s'écarter de ces principes fondamentaux de notre système de justice pénale. Encore une fois, j'admets qu'il peut sembler cruel de parler de ces droits fondamentaux alors qu'une famille pleure encore la perte d'un de ses membres à cause du comportement que le député de Cariboo—Prince George a décrit.

À titre de législateurs, les députés ne doivent pas tenir compte seulement de ces faits et trouver la meilleure solution possible. Ils ont aussi la responsabilité de tenir compte des circonstances d'un certain nombre d'autres incidents, et même de tous les incidents dont les tribunaux pourraient être saisis, lorsqu'il y a inculpation pour avoir quitté les lieux d'un accident afin de se soustraire à la responsabilité pénale ou civile.

On peut poser plusieurs questions. Pourquoi modifier cette partie du Code criminel? Pourquoi pas d'autres parties qui sont aussi très sévères? Cette question appelle plusieurs réponses. En fait, ces principes sous-tendent dans une large mesure l'évolution de notre système de justice criminelle qui s'est faite sur des centaines d'années.

Je tiens à aborder la question de la suppression du concept d'intention coupable. On peut élaborer plusieurs scénarios où une personne, soit par négligence ou avec une intention coupable, ou peut-être pas, une personne absolument innocente quitte les lieux d'un accident tout simplement parce qu'elle ne sait pas qu'il y a un blessé. La personne en question est peut-être partie chercher des secours. La nécessité de l'intention criminelle fait en sorte que cette personne ne serait pas passible de la peine d'emprisonnement minimale comme ce serait le cas aux termes de ce projet de loi. Il s'agit d'une peine minimale obligatoire, de cinq à sept ans selon l'article qui s'applique.

● (1830)

Notre système a évolué avec le temps. Il n'est pas parfait. Encore une fois, cela ne plaira certainement pas à cette famille, mais bon, le système est imparfait. De son point de vue, et je ne connais pas assez les faits pour pouvoir affirmer que je suis d'accord avec elle, le système de justice criminelle l'a trahie. Nous savons pourtant que le système fonctionne habituellement. Que je sache, il fonctionne beaucoup mieux que tout autre système dans le monde, mais il reste imparfait.

Le remplacement des peines minimales obligatoires, le retrait du pouvoir discrétionnaire des juges quant à la détermination des peines et le retrait de l'intention criminelle auraient pour effet, selon moi, de créer un système plus mauvais que le système actuel et que ceux de bien d'autres pays. Ces dispositions doivent être maintenues.

*Initiatives parlementaires*

J'ai déjà parlé à quelques reprises des peines minimales. Le député de Cariboo—Prince George a signalé le fait que le Code criminel prévoit des peines minimales. En fait, il y en a 29 et honnêtement, je m'opposerais à certaines de ces peines minimales.

Cependant, certaines ont fonctionné. Il arrive que des peines minimales donnent les résultats escomptés. Je crois qu'elles sont l'exception à la règle, mais cela se produit parfois. Par exemple, certaines des peines minimales que nous avons imposées pour les cas de conduite avec facultés affaiblies, qui sont beaucoup moins sévères que ce qui est proposé en l'occurrence, fonctionnent. Cependant, elles ont fonctionné principalement parce qu'elles étaient accompagnées d'un très fort programme de sensibilisation de la population qui a obtenu une réaction positive de la collectivité. Je pense que c'est quelque peu une exception.

Le club automobile au Canada a publié la semaine dernière une étude qui montrait qu'un élargissement des peines minimales dans les cas de conduite avec les facultés affaiblies ne fonctionnerait plus. Elles ont été efficaces jusqu'à maintenant, mais leur élargissement n'aurait pas un effet plus dissuasif et n'empêcherait pas que des crimes de cette nature se produisent.

L'autre point en ce qui concerne les peines minimales que j'ai tendance à souligner, c'est le fait que des peines minimales sévères comme celles proposées dans le projet de loi entraîneraient une augmentation importante du nombre de procès. Les individus qui auraient pu être disposés à plaider coupables pour éviter ainsi un procès et l'obligation pour la famille de revivre des événements dans le cadre de ce dernier, plaideront l'innocence pour essayer de faire retirer les accusations et d'obtenir un acquittement. Cela se produira dans bon nombre de cas. Ce n'est certes pas dans l'intérêt des familles éprouvées ou des victimes du crime, mais c'est la réalité.

Un certain nombre d'États américains ont fortement recours aux peines minimales. Cela a entraîné une augmentation marquée du nombre de plaidoyers de non-culpabilité. Inévitablement, il y a plus de procès et plus d'acquittements plutôt que les individus en question plaident coupables d'avance.

Il y a un autre point que je veux soulever et, là encore, je ne suis pas certain que cela réconforte beaucoup les familles. Au début des années 90, en Ontario, et dans tout le pays, en toute franchise, des arriérés importants ont conduit au retrait et au rejet de plus de 50 000 accusations criminelles en Ontario seulement.

Si nous n'adoptons pas une position pratique qui comprend le droit de nos procureurs de la Couronne de pouvoir négocier des plaidoyers de culpabilité pour des peines appropriées, si nous ne maintenons pas le système en place, nous allons être confrontés à un autre arriéré et il se pourrait qu'un grand nombre d'accusations soient rejetées, car la Charte dit que les gens ont droit à un procès dans un délai raisonnable.

Pour toutes ces raisons et même si nous sympathisons vivement avec le député de Cariboo—Prince George, nous devons nous opposer au projet de loi C-275.

• (1835)

**M. Randy White (Abbotsford, PCC):** Monsieur le Président, il est très clair aux yeux de toutes les victimes de délit de fuite que ce ne sera pas facile, parce que les trois autres partis s'opposent au projet de loi. Je vais résumer pourquoi ils agissent de la sorte, mais auparavant je veux dire un mot au sujet de Carley Regan.

Le 6 janvier 2003, vers 17 h 10, Carley Regan, qui avait 13 ans, a perdu la vie inutilement à la suite d'un délit de fuite. La soeur de Carley, Jessica, qui avait 11 ans, et son amie Raelene Campbell,

10 ans, ont aussi été frappées par la voiture, à Aldergrove, en Colombie-Britannique. Carley était vivante lorsqu'elle est sortie du fossé, mais elle est morte parce que personne n'était là pour lui porter secours, notamment la personne qui l'a frappée.

Cette question n'a pas commencé avec Carley Regan: ce qui est arrivé à Carley Regan est plutôt le début de la fin. Un jour, le délit de fuite sera inclus dans une disposition législative au Parlement. Les politiciens ne le savent pas encore et ils ne savent pas à quel point je peux être déterminé relativement à ces questions, quoiqu'ils devraient peut-être s'en douter maintenant.

Avant de venir à la Chambre, j'ai voulu essayer de voir combien de délits de fuite avaient été commis depuis la rédaction du projet de loi. En fait, il y en avait trop pour en faire état à la Chambre aujourd'hui. Ce n'est pas quelque chose qui se produit uniquement à Langley, Abbotsford ou Aldergrove, en Colombie-Britannique. Il y a des délits de fuite dans toutes les circonscriptions des députés et ce à tout moment.

Les députés devraient écouter ceci: le 22 février 2005, « Homme victime d'un délit de fuite alors qu'il rentrait chez lui à pied ». Le 1<sup>er</sup> mars, « Policier blessé par un chauffard qui ne s'est pas arrêté ». Cela s'est produit à Ottawa. Le 6 janvier, à Miramichi, au Nouveau-Brunswick, « Résidant du Nouveau-Brunswick âgé de 30 ans accusé de délit de fuite fatal ». Le 13 décembre, « Famille sous le coup de la peine et de la colère après un délit de fuite fatal ». C'était à Calgary. À Kingston, en Ontario, « Témoin recherché suite à un délit de fuite ayant causé le décès d'un homme ». Le 8 mars, à Maple Ridge, dans ma région de la Colombie-Britannique, un individu a acheté pour 12 \$ d'essence, puis a pris la fuite sans payer et a écrasé à mort le préposé à la station-service.

Ces incidents se produisent tous les jours. Nous ne pouvons pas venir à la Chambre des communes et dire que, pour une raison d'ordre technique ou autre, nous ne pouvons rien faire face à ce problème.

Je tiens à remercier deux personnes. Lorsque j'ai rédigé mon projet de loi, en 2003, j'ai travaillé avec beaucoup de victimes de partout au Canada, mais surtout avec Barry Regan, le père de Carley, et avec Debbie Graw, sa tante. Debbie est en fait une héroïne pour moi. C'est une femme brave et intelligente dont la vie a été bouleversée à jamais par le décès de sa nièce.

En quoi consiste le projet de loi? Il s'agit d'amener le Comité de la justice à revoir la loi. Des politiciens ici trouveront des raisons pour ne même pas renvoyer le projet de loi à un comité. Il s'agit ici de chercher une solution à un problème grave au sein de notre société, à savoir les délits de fuite. Il s'agit d'amener tous les hommes et femmes politiques à mettre de côté leur parti pris et à apporter la bonne solution à un problème grave. Il s'agit de montrer aux Canadiens que les élus peuvent travailler mieux. Je sais que la Chambre des communes est un endroit partisan, mais le but ici, c'est de mettre fin à un mal qui existe au Canada.

*Initiatives parlementaires*

Que s'est-il passé? Je le répète, cela n'a pas commencé avec l'affaire Carley Regan. C'était le commencement de la fin. Les bonnes gens de Langley et d'Abbotsford ont vécu ce genre de triste situation plus d'une fois. J'ai lu de nombreux rapports. Je pourrais vous en citer une centaine, mais qu'est-ce que cela donnerait? J'ai quelques minutes pour convaincre mes collègues que le projet de loi doit être renvoyé au Comité de la justice pour examen. Sinon, je devrai retourner à ma planche à dessin une fois de plus et tenter à nouveau de convaincre les autres partis que l'esprit de parti doit passer après les changements nécessaires dans notre société.

● (1840)

Voyons ce que les libéraux en ont dit, il y a juste un moment. Ils ne sont pas en faveur d'un tel projet de loi. Essentiellement, ils sont favorables au statu quo, à l'article 252 du Code criminel qui prévoit une peine maximale d'emprisonnement de cinq ans. Si seulement cette peine maximale de cinq ans était imposée pour un délit de fuite dans notre pays, ce serait déjà acceptable; mais c'est une peine d'emprisonnement de deux ans ou moins qu'on impose, et ce, quand il y a emprisonnement. Voilà le problème que nous essayons d'expliquer à ces gens.

D'après les libéraux, une telle mesure n'est pas conforme au principe de la proportionnalité. Ce principe est-il respecté quand les auteurs d'un délit de fuite après un accident ayant causé la mort s'en tirent avec une peine d'emprisonnement d'un an? À les entendre, il faudrait une infraction comportant un élément moral. Allez dire ça aux victimes. Dites-leur qu'il faut prévoir un élément moral dans le projet de loi.

Évidemment, l'argument massue que l'on nous sert chaque fois, mon favori, c'est que cela contrevient à la Charte des droits et libertés. Or, une telle mesure ne contreviendrait pas nécessairement à la Charte. Cette disposition pourrait contrevenir à la Charte, par conséquent nous ne devrions pas l'adopter. Combien de fois ai-je entendu cet argument? Maintenant que je m'appête à quitter la Chambre des communes, je me demande si la Charte sera jamais invoquée pour une raison vraiment valable aux yeux de toute la population canadienne plutôt que comme un prétexte pour ne pas faire ce que celle-ci réclame unanimement.

Par ailleurs, mon collègue libéral a donné un exemple vraiment ridicule. Voilà un autre comportement que l'on peut observer à la Chambre des communes: si un député n'aime pas quelque chose, il lui suffit de d'évoquer un exemple ridicule susceptible de servir de précédent. Je n'en crois pas mes oreilles. Il a dit qu'il était très compatissant. Oui, il compatit, mais pas assez pour contribuer à renvoyer le projet de loi au Comité de la justice. C'est incroyable.

Évidemment, mon collègue du Bloc a dit s'opposer au projet de loi, et que celui-ci était présenté pour la troisième fois à la Chambre. Toutefois, il n'a pas mentionné qu'à chacune de ces occasions, la session a été prorogée et que le projet de loi en question n'a pas été rejeté à la suite d'un débat. Il a aussi affirmé que le statu quo était acceptable et que les dispositions actuelles du Code criminel étaient raisonnables. Selon lui, que l'auteur d'un délit de fuite après un accident ayant entraîné la mort ou encore des lésions corporelles ne se voit imposer aucune peine d'emprisonnement ou une peine maximale de deux ans, c'est raisonnable.

Nous contestons une telle idée. Selon moi, l'auteur d'un délit de fuite après un accident ayant entraîné la mort mérite une peine d'emprisonnement allant de sept ans à la perpétuité. L'auteur du même délit après un accident ayant entraîné des lésions corporelles mérite une peine d'emprisonnement de quatre ans. Il n'y a rien d'anormal à cela. C'est ce que les gens réclament.

Je vais donner aux députés un, deux ou trois exemples de délits de fuite qui sont survenus dans chacune de leur circonscription. Je veux que, de retour là-bas, ils aillent expliquer aux familles des victimes de ces meurtres ou tentatives de meurtre — car ce ne sont pas des accidents — pourquoi ils refusent de faire quoi que ce soit à la Chambre des communes et pourquoi ils acceptent le statu quo, c'est-à-dire une peine allant essentiellement de zéro à deux ans, imposée en pareil cas.

Quand on voit celui qui a perpétré le crime, l'individu qui a écrasé Carley Regan, il y a lieu de s'interroger sur sa situation et sur les raisons pour lesquelles on lui a imposé une peine aussi clément. Ce gars-là conduisait alors que son permis était suspendu. Il a prétendu qu'il ne buvait pas, ce qui est classique, mais des caméras de surveillance l'ont montré alors qu'il achetait de la bière. Il a dit qu'il n'était pas revenu sur le lieu du crime, mais un témoin l'y a vu. Il a ensuite dit qu'il s'y était rendu, mais qu'il avait paniqué. Il a quitté le lieu du crime deux fois. Au moment de l'accident, il avait accumulé en Colombie-Britannique 11 contraventions et interdictions de conduire depuis 1997. C'est une honte. Il n'a écopé que d'une peine mineure.

C'est la première fois que cette question fait l'objet d'un débat, mais je peux vous assurer que ce ne sera pas la dernière. J'espère que mon collègue, le député de Cariboo—Prince George, et moi-même verrons ce projet de loi adopté.

Que Dieu bénisse le Canada et Carley Regan.

● (1845)

**L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.):** Monsieur le Président, permettez-moi de commencer en rendant un court hommage au député d'Abbotsford. Au fil des ans lui et moi nous sommes croisés, avons croisé nos épées et d'autres objets métalliques. Il a été leader de son parti à la Chambre lorsque j'étais moi-même leader de mon parti à la Chambre il y a quelques années. Avec d'autres, nous avons hérité d'un Parlement qu'on qualifiait en 1997 de « Parlement pizza » et nous nous sommes mis à la tâche de remanier une grande partie du Règlement pour que les choses fonctionnent rondement dans cette enceinte.

Aujourd'hui, les médias nous informent que le député ne briguera pas de nouveau les suffrages pour la prochaine législature. J'espère à tout le moins qu'il restera avec nous jusqu'à la fin de l'actuelle législature qui, je l'espère sera raisonnablement longue, tant pour lui que pour moi. Évidemment, j'ai l'intention de me présenter de nouveau comme député mais, pour ce qui est du député, nous aimerions qu'il reste un peu plus longtemps.

J'ai voulu profiter de cette occasion qui m'est donné pour rendre cet hommage à notre collègue, un député remarquable pour sa province et certes pour le pays tout entier. Je lève mon chapeau au député d'Abbotsford. J'espère sincèrement qu'au cours de l'année prochaine ou des deux années prochaines, voire peut-être des trois années qui restent de la présente législature, nous aurons encore l'occasion de collaborer. Je tiens à assurer le député de la considération de mon épouse, MaryAnn, et de la mienne. Nous avons tous deux eu l'occasion de bien le connaître au cours des dernières années. Je lui demande également d'offrir nos salutations à sa famille.

• (1850)

[Français]

Aujourd'hui, nous discutons du projet de loi C-275, présenté par le député de Cariboo—Prince George. Ce projet de loi reprend les termes d'un ancien projet de loi, soit le projet de loi C-453, déposé lors de la dernière session de la législature précédente par le député d'Abbotsford qui vient de prendre la parole.

Le projet de loi C-275 a pour objet de rendre plus sévères les sanctions encourues par une personne qui omet de s'arrêter sur les lieux d'un accident ayant causé un décès ou des lésions corporelles. Il a aussi pour but de faciliter grandement au ministère public l'obtention d'une condamnation lorsqu'il y a eu un décès ou des lésions corporelles.

Je ne suis certainement pas en faveur de l'idée de fuir les lieux d'un accident pour échapper à ses responsabilités. Cependant, j'ai de graves inquiétudes au sujet du projet de loi C-275. Je note que le ministre de la Justice partage ces inquiétudes.

Qu'on le veuille ou non, tout principe de sentences minimales a souvent un effet pervers en matière de justice. Qu'on l'admette ou pas, cet effet pervers consiste souvent à faire en sorte que si le juge est convaincu que la sentence minimale est plus grande que celle qu'il voulait donner, il n'a qu'un choix, soit d'innocenter la personne qui, autrement, serait reconnue coupable de l'infraction. Cela a pour effet que des gens coupables sont innocentés parce que, aux yeux du juge, la sentence est trop sévère.

C'est un grave problème que nous avons lorsque nous imposons des sentences minimales. Bien sûr, à première vue, cela donne toujours l'impression qu'une sentence minimale est meilleure que pas de sentence du tout. Peut-être, est-ce le cas en principe. Toutefois, lorsque la sentence est plus grande que celle qui est de mise pour le juge qui a à trancher sur une question, il ne lui reste qu'un choix, soit d'innocenter celui qui, autrement, serait trouvé coupable.

Avec ce projet de loi, un conducteur qui quitte les lieux d'un accident ayant causé la mort encourt toujours une peine maximale d'emprisonnement à perpétuité. C'est déjà le cas. Toutefois, si

### *Initiatives parlementaires*

l'accident n'a causé que des lésions corporelles, la peine maximale actuelle de 10 ans deviendrait également une peine d'emprisonnement à perpétuité.

Je reviens à ce que j'ai dit précédemment. Si le juge perçoit que cette peine est excessive, celui qui serait autrement reconnu coupable sera donc, malheureusement, innocenté.

J'aimerais souligner que la peine maximale pour négligence criminelle entraînant la mort et la conduite avec capacités affaiblies causant la mort est l'emprisonnement à perpétuité, tout comme celle qu'encourt le contrevenant qui a quitté les lieux d'un accident ayant causé la mort. Toutefois, la peine maximale pour négligence criminelle ayant causé des lésions corporelles et pour conduite avec capacités affaiblies causant des lésions corporelles est de 10 ans.

Pourquoi faudrait-il que la peine maximale pour avoir quitté les lieux d'un accident ayant causé des lésions corporelles soit l'emprisonnement à perpétuité? Vous voyez qu'une offense moins sévère entraînerait une pénalité tout aussi sévère que celle qui a causé la mort. Encore une fois, je reviens à ce que j'ai dit. On verrait probablement des juges qui choisiraient d'innocenter des personnes qui devraient, autrement, être trouvées coupables.

Le projet de loi C-275 vise à rendre les peines plus sévères en créant une peine minimale pour les contrevenants qui omettent de s'arrêter sur les lieux d'un accident ayant causé la mort ou des lésions corporelles.

• (1855)

Tout cela pour dire que je ne doute pas du bien-fondé du projet de loi. Toutefois, je pense que ce projet de loi causerait beaucoup plus de tort que de bien pour les raisons que je viens d'énoncer et pour plusieurs autres que j'aurais l'occasion de vous dire s'il restait davantage de temps.

**Le président suppléant (M. Marcel Proulx):** La période prévue pour l'étude des affaires émanant des députés est maintenant expirée et l'ordre est reporté au bas de l'ordre de priorité au *Feuilleton*.

[Suite des délibérations à la partie B.]



## TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 8 mars 2005

<b>AFFAIRES COURANTES</b>		M. Sauvageau .....	4100
<b>Les délégations interparlementaires</b>		M. Fletcher .....	4101
Le Président .....	4073	M. Thibault (Nova-Ouest) .....	4102
<b>Réponse du gouvernement à des pétitions</b>		M. Sauvageau .....	4103
M. LeBlanc .....	4073	M. Lessard .....	4103
<b>Pétitions</b>		M. Szabo .....	4104
<b>Le mariage</b>		M. Bigras .....	4105
M. Doyle .....	4073	Mme Bakopanos .....	4106
<b>La pornographie juvénile</b>		M. Richardson .....	4107
M. Mark .....	4073	M. Szabo .....	4107
<b>L'agriculture</b>		<b>DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS</b>	
M. Mark .....	4073	<b>La Journée internationale de la femme</b>	
<b>Questions au <i>Feuilleton</i></b>		Mme Neville .....	4107
M. LeBlanc .....	4073	<b>La situation de la femme</b>	
<b>Demande de débat d'urgence</b>		Mme Ablonczy .....	4108
<b>L'industrie canadienne du bétail</b>		<b>La Journée internationale de la femme</b>	
M. Ritz .....	4074	Mme Bulte .....	4108
<b>Décision de la présidence</b>		<b>L'industrie cinématographique</b>	
Le Président .....	4074	M. Clavet .....	4108
<b>INITIATIVES MINISTÉRIELLES</b>		<b>La Journée internationale de la femme</b>	
<b>Le budget</b>		M. Powers .....	4108
<b>L'exposé budgétaire du ministre des Finances</b>		<b>La sécurité nationale</b>	
Motion .....	4074	M. Allison .....	4108
M. Penson .....	4074	<b>La Journée internationale de la femme</b>	
M. Thibault (Nova-Ouest) .....	4076	Mme Kadis .....	4109
M. Crête .....	4076	<b>La Journée internationale de la femme</b>	
Mme Grewal (Fleetwood—Port Kells) .....	4076	Mme Bonsant .....	4109
M. Sauvageau .....	4078	<b>La Journée internationale de la femme</b>	
M. Stoffer .....	4078	Mme Bakopanos .....	4109
M. Thibault (Nova-Ouest) .....	4079	<b>Le Mois de la sensibilisation au diabète</b>	
M. Warawa .....	4082	M. Doyle .....	4109
M. Lapierre (Lévis—Bellechasse) .....	4083	<b>La Journée internationale de la femme</b>	
M. Stoffer .....	4083	Mme Augustine (Etobicoke—Lakeshore) .....	4109
M. Savage .....	4083	<b>La Journée internationale de la femme</b>	
M. Miller .....	4083	Mme Crowder .....	4110
M. Szabo .....	4085	<b>Les drogues du viol</b>	
M. Gagnon (Saint-Maurice—Champlain) .....	4085	M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) .....	4110
M. Ritz .....	4085	<b>La Journée internationale de la femme</b>	
Mme Demers .....	4087	Mme Guay .....	4110
M. Masse .....	4088	<b>La Journée internationale de la femme</b>	
M. Crête .....	4088	Mme Yelich .....	4110
M. Tilson .....	4090	<b>La Journée internationale de la femme</b>	
M. Szabo .....	4090	Mme Ratansi .....	4111
M. Laframboise .....	4091	<b>Dominique Maltais et Stéphane Agnard</b>	
M. Szabo .....	4092	M. Guimond .....	4111
M. Gagnon (Saint-Maurice—Champlain) .....	4092	<b>QUESTIONS ORALES</b>	
M. Maloney .....	4093	<b>L'agriculture</b>	
M. Crête .....	4095	M. Harper .....	4111
M. Allison .....	4095		
M. St. Denis .....	4096		
M. Poilievre .....	4097		
M. Forsyth .....	4098		
M. Szabo .....	4100		

M. Martin (LaSalle—Émard) .....	4111	<b>L'assurance-emploi</b>	
M. Harper .....	4111	M. Godin .....	4116
M. Mitchell .....	4111	Mme Robillard .....	4116
M. Harper .....	4112	M. Godin .....	4117
M. Mitchell .....	4112	Mme Robillard .....	4117
<b>Le terrorisme</b>		<b>Le bois d'oeuvre</b>	
M. MacKay .....	4112	M. Duncan .....	4117
Mme McLellan .....	4112	M. Peterson .....	4117
M. MacKay .....	4112	M. Duncan .....	4117
M. Lapierre (Outremont) .....	4112	M. Peterson .....	4117
<b>L'assurance-emploi</b>		<b>Le Programme de commandites</b>	
M. Duceppe .....	4112	M. Preston .....	4117
M. Martin (LaSalle—Émard) .....	4112	M. Brisson .....	4117
M. Duceppe .....	4112	M. Poilievre .....	4117
Mme Robillard .....	4113	M. Brisson .....	4118
<b>La condition féminine</b>		<b>Les Autochtones</b>	
Mme Brunelle .....	4113	M. Bellavance .....	4118
Mme Frulla .....	4113	Mme Frulla .....	4118
Mme Brunelle .....	4113	M. Bellavance .....	4118
Mme Frulla .....	4113	Mme Frulla .....	4118
<b>L'environnement</b>		<b>L'aide internationale</b>	
M. Layton .....	4113	M. Menzies .....	4118
M. Martin (LaSalle—Émard) .....	4113	Mme Carroll .....	4118
M. Layton .....	4113	M. Menzies .....	4118
M. Dion .....	4113	Mme Carroll .....	4118
<b>Les transports</b>		<b>La condition féminine</b>	
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	4114	Mme Boivin .....	4118
M. Lapierre (Outremont) .....	4114	Mme Frulla .....	4119
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	4114	<b>Les techniques de reproduction</b>	
M. Lapierre (Outremont) .....	4114	M. Merrifield .....	4119
<b>La justice</b>		M. Pettigrew .....	4119
Mme Stronach .....	4114	M. Merrifield .....	4119
M. Cotler .....	4114	M. Pettigrew .....	4119
Mme Stronach .....	4114	<b>La Corporation Commerciale Canadienne</b>	
M. Cotler .....	4114	Mme Deschamps .....	4119
<b>L'assurance-emploi</b>		M. Peterson .....	4119
Mme Lavallée .....	4114	<b>L'agriculture</b>	
M. Fontana .....	4115	Mme Ur .....	4119
Mme Lavallée .....	4115	M. Mitchell .....	4119
M. Fontana .....	4115	<b>La citoyenneté et l'immigration</b>	
<b>Les Forces canadiennes</b>		Mme Parrish .....	4119
M. Bachand .....	4115	M. Volpe .....	4120
M. Graham (Toronto-Centre) .....	4115	<b>Recours au Règlement</b>	
M. Bachand .....	4115	<b>La défense nationale—Décision de la présidence</b>	
M. Graham (Toronto-Centre) .....	4115	Le Président .....	4120
<b>L'agriculture</b>		<b>Privilège</b>	
M. Bezan .....	4115	<b>Le commerce international et les affaires étrangères</b>	
M. Mitchell .....	4115	M. LeBlanc .....	4120
M. Bezan .....	4115	M. Epp .....	4121
M. Mitchell .....	4116	Mme McDonough .....	4121
M. Moore (Fundy Royal) .....	4116	M. Hill .....	4122
M. Mitchell .....	4116	<b>La défense nationale</b>	
M. Moore (Fundy Royal) .....	4116	M. Hill .....	4122
M. Goodale .....	4116	M. Valeri .....	4123
<b>La Garde côtière</b>		Mme Ablonczy .....	4124
M. Savage .....	4116	M. Stoffer .....	4124
M. Regan .....	4116		



**Les travaux de la Chambre**

M. LeBlanc.....	4124
Motion.....	4124
Adoption de la motion.....	4124

**INITIATIVES MINISTÉRIELLES****Le budget****L'exposé financier du ministre des Finances**

Motion.....	4124
M. Szabo.....	4124
M. Stoffer.....	4124
M. Brison.....	4124
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam).....	4126
M. Stoffer.....	4127
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam).....	4127
M. Masse.....	4129
M. Hearn.....	4129
Mme Ablonczy.....	4130
M. Warawa.....	4131
Mme Bakopanos.....	4131

M. McGuire.....	4132
M. Lukiwski.....	4133
M. Stoffer.....	4133
Mme Fry.....	4134
M. Rajotte.....	4135
Mme Desjarlais.....	4136
Mme Gagnon (Québec).....	4136
Mme Bakopanos.....	4137
M. Cleary.....	4138
Rejet de l'amendement.....	4140

**INITIATIVES PARLEMENTAIRES****Le code criminel**

M. Harris.....	4140
Projet de loi C-275. Deuxième lecture.....	4140
M. Macklin.....	4141
M. Marceau.....	4143
M. Comartin.....	4144
M. White.....	4145
M. Boudria.....	4146

**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Internet: <http://publications.gc.ca>  
1-800-635-7943 ou appel local (613) 941-5995

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5  
Internet: <http://publications.gc.ca>  
1-800-635-7943 or Local 613-941-5995

**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt, TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**

**Additional copies may be obtained from Publishing and Depository Services, PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**

**The English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services  
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**



CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 140 • NUMÉRO 067 • 1<sup>re</sup> SESSION • 38<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le mardi 8 mars 2005  
(Partie B)**

—  
Présidence de l'honorable Peter Milliken

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve  
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le  
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 8 mars 2005

[Suite des délibérations de la partie A.]

### DÉBAT D'URGENCE

[Français]

#### L'INDUSTRIE CANADIENNE DU BÉTAIL

**Le président suppléant (M. Marcel Proulx):** La Chambre procédera maintenant à l'étude d'une motion d'ajournement de la Chambre en vue de discuter une affaire déterminée et importante dont l'étude s'impose d'urgence, à savoir l'industrie canadienne du bétail.

[Traduction]

**M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC)** propose:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

—Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole pour la deuxième fois aujourd'hui au sujet de l'agriculture et de pouvoir faire quelques autres observations. Je suis plus qu'heureux de voir que le ministre est des nôtres aujourd'hui. Il s'est entièrement dévoué à ce dossier, c'est indiscutable.

Je partagerai le temps qui m'est alloué avec la députée de Newmarket—Aurora

Pour bon nombre de producteurs qui nous regardent ce soir, la situation d'urgence a commencé il y a 18 mois. Ils ont peine à joindre les deux bouts depuis ce temps.

Des programmes gouvernementaux ont été annoncés, mis en oeuvre, puis supprimés. Très peu de producteurs ont été en mesure d'obtenir l'argent nécessaire de façon rapide et assurée. La lumière au bout du tunnel s'est éteinte l'autre jour avec l'annonce de l'injonction déposée par R-CALF aux États-Unis. La lumière s'est éteinte pour l'instant, et nous devons la rallumer.

Une part des mesures devront être prises à l'intérieur de nos frontières. Nous devons mettre sur pied des programmes nationaux qui assureront la survie de notre industrie malgré la perte de notre principal partenaire commercial, les États-Unis. On pourrait attendre longtemps avant que cela ne se concrétise.

Les agriculteurs sont en colère et frustrés et sont animés par un esprit de vengeance. Les Américains ne sont pas nos ennemis; nous avons énormément d'alliés au sud de la frontière. Nous devons redoubler d'effort pour collaborer avec eux. Je suis sûr que le ministre passera la liste en revue un peu plus tard.

L'association des détaillants, l'association des consommateurs et l'American Meat Institute disent qu'il s'agit d'un dur coup pour le libre-échange. C'est ce qu'ils ont dit. Ils travaillent tous en vue d'une reprise des échanges commerciaux transfrontaliers.

L'industrie de la transformation de la viande des États-Unis a reçu un coup aussi dur que l'industrie canadienne. L'approvisionnement

n'est pas suffisant pour que leurs lignes demeurent ouvertes. Ils ont réduit du quart leurs horaires de production. Des gens sont mis à pied. L'injonction déposée par R-CALF, qui représente quelque 10 000 membres d'une organisation qui en compte 1,5 million, a causé bien du tort. Il s'agit d'une décision économique et politique. Cette injonction n'a rien à voir avec les données scientifiques.

Nous avons vu l'oeuvre du juge du Montana. Beaucoup de points qu'il a soulevés ne tiennent pas, et ils seront réfutés. Ce qui est malheureux, c'est que nous comptons sur le département de l'Agriculture des États-Unis, sur le secrétaire américain à l'Agriculture, M. Johanns, et sur le président des États-Unis pour intervenir en notre nom.

Le gouvernement pourrait prendre des mesures et il devrait le faire. Nous devons être plus présents aux États-Unis. Ressaisissons-nous et admettons que nous sommes tous touchés. Allons aux États-Unis et présentons ces arguments. Je sais que cela a été fait de façon ponctuelle, un peu comme les programmes. Nous devons être cohérents aux niveaux politique et diplomatique. Nous le sommes au niveau bureaucratique. Nous devons augmenter nos efforts, sinon nous serons confrontés à d'autres situations du genre.

Il y a eu un important effet d'entraînement et beaucoup de dommages collatéraux ces deux dernières années dans le secteur du bétail. Il ne s'agit pas seulement du bétail. Nous parlons du bétail, car c'est ce sur quoi repose cette industrie. Cependant de nombreux autres secteurs ont été touchés, mais nous ne les défendons pas de la même façon. Nous pensons que le bétail a entraîné leur chute et qu'ils se rétabliront quand le dossier du bétail débloquera.

Nous parlons de capacité de transformation; il faut l'augmenter pour tous les animaux d'élevage. Les producteurs de porcs sont confrontés aux mêmes problèmes s'ils essayent d'exporter des porcs vivants, mais dès que les animaux ont été transformés il n'y a plus aucun problème. Nous devons accroître nos activités de transformation. Nos éleveurs de bisons commençaient tout juste à remonter la pente, mais ils ont eux aussi été touchés par la crise.

Le problème qu'il nous faut aborder ou régler dans un avenir rapproché se trouve dans notre industrie de la transformation. Nous avons négligé notre capacité d'abattage et de transformation ces 20 dernières années.

*Article 52 du Règlement*

Nous avons eu de lourdes réglementations. Les inspecteurs de l'Agence canadienne d'inspection des aliments n'ont pas été aussi accommodants qu'ils auraient pu l'être. J'imagine que le ministre devra peut-être les pousser un peu pour qu'ils le soient. Nous avons vu quelques usines se mettre enfin à fonctionner de peine et de misère après avoir eu à franchir le véritable parcours d'obstacles qu'on avait dressé sur leur chemin. Elles n'auraient pas dû passer par là. Elles ont mis du temps alors qu'elles auraient pu franchir les étapes beaucoup plus rapidement.

Nous avons quelques usines qui aimeraient ouvrir leurs portes mais qui, ayant vu le parcours semé d'embûches des autres usines, préfèrent y réfléchir à deux fois. Comme je l'ai dit, il y a des « dommages collatéraux » dans les autres secteurs de l'industrie de l'élevage.

Nous devons accroître notre capacité d'abattage et de transformation. Le gouvernement en a parlé. Mais la seule mesure que nous ayons vue à ce sujet est la réserve pour pertes sur prêt, de 37 ou 38 millions de dollars, qui a été annoncée en septembre et à laquelle on a ajouté une autre somme de 17 millions de dollars dans le budget. Mais personne ne peut s'en servir. Les formulaires ne sont même pas encore disponibles. Nous avons rencontré l'Association des banquiers canadiens l'autre jour. On nous a affirmé être encore en train de mettre au point les détails avec le gouvernement.

● (1900)

Nous avons encore perdu six mois pour augmenter notre capacité d'abattage et de transformation parce que nous tournons en rond avec la réserve pour pertes sur prêt qui, au bout du compte, devrait permettre à quelqu'un d'avoir de l'argent. Si on décide de construire une usine qui ne réussit pas à prendre son envol, on aura de l'argent pour récupérer les pertes. Ce n'est pas ce qui va stimuler l'industrie. Personne ne s'intéresse à ce genre de mesure. Il faut certainement faire quelque chose dans ce dossier.

Avant toute chose, il faut faire parvenir de l'argent aux éleveurs qui connaissent actuellement beaucoup de difficultés. Dans l'ensemble du pays, au cours de l'année 2003, le secteur agricole a enregistré une perte de 13 millions de dollars, et les perspectives pour l'année 2004 ne sont guère plus encourageantes.

L'horizon s'éclaircit lorsqu'on y met tout l'argent de l'État. Beaucoup d'annonces ont été faites. Le ministre parle d'un total de près de 5 milliards de dollars pour aider le secteur agricole au pays. Voilà pour les annonces. Mais en réalité, les producteurs ont touché au mieux le tiers de cette somme. Il reste encore de l'argent en quantité à Ottawa qui n'a pas encore été touché et dont les exploitants agricoles n'ont pas vu la couleur. Cet argent est encore sur la table du Cabinet, et non sur les tables de cuisine là-bas.

Le printemps s'en vient. Il y a des gens du secteur des céréales et des oléagineux qui se demandent avec inquiétude comment ils vont pouvoir faire leurs semences. Nous avons des producteurs de bétail qui ont une nouvelle série de veaux qui commencent à marcher; les producteurs ne savent pas s'ils pourront les vendre rapidement pour payer leurs prêts, puis se faire prendre à nouveau. Dans notre pays, l'agriculture, quels que soient les produits, a subi de durs coups. Mettons un peu d'argent dans ces programmes ponctuels.

Parmi les trois piliers nécessaires, il y a celui des marchés nouveaux et émergents. Ils s'approvisionnent quelque part, mais pas chez nous pour le moment. La Chine est un énorme marché qui s'intègre à l'économie, et elle compte un milliard de gens qui ont faim. Le gros facteur, dans le cas de la Chine, c'est que nous allons devoir en transformer une partie pour transporter le produit là-bas et nous ne sommes pas capables de le faire pour le moment. Il y a des

choses que le gouvernement peut faire presque immédiatement pour mettre les choses en train. Nous voyons davantage d'organismes agricoles qui veulent faire sentir leur poids dans ce domaine et qui se débattent pour leurs producteurs.

David Rolfe est le président de Keystone Agricultural Producers, au Manitoba. Il a dit que le programme PCSRA lui causait des problèmes. Il n'a pas bon espoir que le PCSRA devienne efficace un jour. Pour lui, c'est comme une mauvaise entente. D'après une déclaration de lui qui a été citée, « le PCSRA est, pour l'essentiel, le PCRA », l'ancien programme, « assorti d'un dépôt ». Les agriculteurs doivent mettre de l'argent liquide dans un coffre bancaire quelque part afin de déclencher un paiement un jour quelque part. C'est comme si j'allais chez le concessionnaire, j'achetais un nouveau tracteur, mais je le laisse là et je ne l'utilise jamais. C'est de l'argent thésaurisé que je ne peux pas utiliser.

Nous avons rencontré des fonctionnaires d'Agriculture Canada aujourd'hui, qui ont dit que ce n'est pas une mauvaise chose. L'agriculteur met de l'argent à la banque, cela provoque une prestation de la part du PCSRA et on lui rembourse de l'argent, donc ce n'est pas un mauvais accord. Le problème, c'est que cela lui coûte deux mille dollars avec son comptable pour que cela se fasse et, dans beaucoup de cas, ce qu'il réussit à obtenir du PCSRA ne paie même pas son argent en dépôt. Ce n'est pas le stimulant de la trésorerie que tout le monde recherche. En fait, tout cela donne un bilan négatif.

Je sais que le ministre a dit que le gouvernement effectuerait un examen. Dans le budget, les libéraux parlent de supprimer le dépôt, mais les hauts fonctionnaires nous ont dit aujourd'hui que le mieux qu'ils puissent faire d'ici la fin mars, c'est rembourser tout le monde jusqu'à ce qu'il reste un tiers du dépôt, ce que nous avons tous demandé, mais certains producteurs sont coincés et avaient la totalité de leur dépôt dans le programme. Ils en récupéreront les deux tiers et paieront probablement des impôts sur cet argent s'il provenait de certains comptes du CSRN, mais ils doivent toujours garder le tiers dans le compte jusqu'à ce que tous les gouvernements trouvent un moyen de garder les producteurs « engagés » dans ce programme de gestion des risques d'entreprise.

Les producteurs sont engagés. Une dette agricole de 44 milliards de dollars dans tout le pays les oblige à rester engagés. Devoir ensemer des terres chaque année et dépenser la valeur nette réelle de leur exploitation agricole, cela les oblige à demeurer engagés. Ajouter un autre stock de bétail dans leur secteur d'élevage, cela les oblige à rester engagés, avec tous les coûts que cela suppose. Ils sont engagés jusqu'aux yeux.

Alors, un dépôt en espèces n'est pas nécessaire; il veut que le PCSRA soit conforme aux critères de la catégorie verte de l'OMC. C'est ce que le gouvernement entend faire. Il prend un programme de la catégorie ambre, y ajoute une aide en cas de catastrophe et demande un dépôt en espèces pour le rendre conforme aux critères de la catégorie verte de l'OMC. C'est aussi simple que cela.

Le gouvernement pénalise nos producteurs pour honorer les accords internationaux que nous avons signés et nos producteurs font faillite. C'est la réalité. Ils ont du mal à accepter cela. Ils ne peuvent pas se défendre.

Lors de sa réunion, pas plus tard que la semaine dernière, la Fédération canadienne de l'agriculture a demandé que le gouvernement applique un programme des vaches de réforme. Nous en avons parlé il y a un an. Nous avons parlé de verser 500 \$ par vache aux producteurs pour qu'ils se débarrassent de quelques-uns de ces animaux de réforme qui ralentissent le marché et nous acculent à la faillite.

*Article 52 du Règlement*

Les chiffres montrent que les programmes ne sont pas efficaces. L'avalanche d'annonces ponctuelles ne donnent pas les résultats escomptés.

Le gouvernement ne sait pas où il va. Il parle de faire ce qu'il convient de faire, mais il est extrêmement lent à agir. J'espère que quelques-uns de nos producteurs survivront assez longtemps pour voir un changement.

● (1905)

**L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, la députée a soulevé la question de la capacité d'abattage. Comme les observateurs le savent peut-être, et un bon nombre d'entre eux connaissent bien l'industrie, nous avons déjà vu une augmentation de 20 p. 100 de la capacité canadienne.

On abattait 65 000 bêtes par semaine. Ce chiffre est maintenant de 83 000 par semaine, et l'on projette de le porter à environ 90 000. Bien entendu, nous avons dit qu'il faudrait en être à environ 105 000. La députée a mentionné certains des outils auxquels l'on a eu recours. Je suis tout à fait disposé à les affiner de manière notable, mais je voudrais lui poser quelques questions à ce sujet.

Premièrement, je pense qu'il est important non seulement d'atteindre les gros chiffres désirés, mais aussi de se rappeler des variations régionales dans cette capacité d'abattage. Il ne suffit pas d'avoir une capacité d'abattage globale; elle doit exister dans les bonnes régions du pays. En outre, il faut que les bonnes sortes de bêtes soient abattues afin que notre capacité d'abattage vise toutes les variétés. J'aimerais connaître le point de vue de la députée à ce sujet.

Voici ce qui est important selon moi. La députée de Newmarket—Aurora a fait des commentaires pertinents à ce sujet dans son discours. En effet, en agissant ainsi et en assurant l'assistance du gouvernement, nous devons être certains qu'il y ait quelques principes sous-jacents. Nous devons être certains que les propositions devant nous soient appuyées par des plans d'affaire sains et qu'elles seront viables à long terme, que la frontière américaine nous soit ouverte ou non.

Je voudrais savoir si la députée et son parti appuient aussi ces principes sous-jacents sur lesquels doit s'appuyer l'approche à suivre.

**M. Gerry Ritz:** Monsieur le Président, il y a des différences régionales en matière de capacité d'abattage. Il y a d'énormes différences en fonction de la région où les animaux se trouvent; c'est ce facteur qui est d'abord déterminant. La plus grande partie du marché du boeuf est localisée en Alberta, puis en Saskatchewan. Il est donc logique que les abattoirs soient construits dans ces provinces.

Au Manitoba, il n'y a aucun abattoir de régie fédérale. Plusieurs groupes ont essayé d'y faire évoluer la situation.

Le ministre parle avec enthousiasme d'une augmentation de 20 p. 100 de la capacité sous l'impulsion de l'expansion des deux grands, Cargill et Lakeside. Le problème, c'est qu'ils s'orientent vers les bêtes de moins de 30 mois et que le problème ne se situe pas vraiment à ce niveau, mais à celui de l'abattage du bison, du porc et des bêtes de réforme. C'est cette capacité qui nous fait défaut.

Le ministre ne sait pas faire la différence entre les deux courants distincts de transformation qui sont nécessaires. Il s'agit, en premier lieu, des installations d'abattage des animaux de moins de 30 mois. On peut s'attendre à ce que les grands de ce secteur se tirent bien d'affaire. Ils prennent de l'expansion. Ils implantent de nouvelles technologies et ainsi de suite. Ils se tirent bien d'affaire et cela ne changera pas.

Nous avons aussi besoin d'une deuxième ligne de transformation pour le manque à gagner intérieur que nous avons l'habitude de compenser par l'importation. Nous avons toujours importé du bétail engraisé au fourrage pour les produits de restauration rapide des établissements spécialisés. Nous ne le faisons plus, sinon pour respecter nos engagements dans le cadre de l'OMC et de l'ALENA. C'est une bonne chose, mais nous avons besoins d'installations de transformation spéciales qui pourraient combler ce vide et occuper cette niche.

Nous avons l'habitude d'exporter la plus grande partie de nos animaux de réforme, puis d'en racheter les deux tiers pour occuper ce marché au pays. Nous n'avons encore rien fait pour corriger ce manque à gagner. C'est ce que le ministre n'a pas encore compris. Il s'agit de marchés durables et d'installations durables.

Il est certain que nous serons très économes de l'argent des contribuables et que nous ne prendrons aucun risque, mais des plans d'affaires solidement fondés visant des secteurs inoccupés du marché seraient durables.

● (1910)

[Français]

**L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai écouté les commentaires du député d'en face. Pour ma part, je suis encore de ceux qui pensent que la solution ultime serait d'ouvrir les frontières américaines. Autrement, la seule autre solution serait la gestion de l'offre dans le dossier du boeuf.

Le député est-il en faveur d'un système de quotas pour le boeuf, incluant le bétail à la fin de son cycle qu'il vient d'identifier? Est-il en faveur de cela, oui ou non? On sait que dans le passé, son parti n'était pas en faveur de cela pour les producteurs laitiers.

[Traduction]

**M. Gerry Ritz:** Monsieur le Président, ce fut un bel essai de la part du député pour faire dévier le sujet. Il excelle dans le genre, comme le bon vieux magicien qu'il a toujours été.

La gestion de l'offre pour le secteur bovin est l'affaire de ce secteur. Le secteur laitier, le secteur du poulet et le secteur de la volaille ont décidé eux-mêmes d'adhérer à la gestion de l'offre ou pas. C'est au secteur bovin de décider s'il ira de l'avant, et le député devrait le savoir.

Nous voulons tous que la frontière ouvre à court terme, mais notre problème ne sera pas réglé lorsqu'elle finira par ouvrir. Nous avons cerné de graves problèmes au sein de notre industrie. Si nous n'arrivons pas à tirer des leçons des deux années d'enfer que nous venons de vivre, nous n'aurons rien gagné. Si nous reprenons les choses comme elles étaient lorsque la frontière rouvrira, nous n'aurons pas évolué en tant que pays. Nous n'avons pas augmenté le nombre de nos abattoirs. Nous n'avons pas cherché de nouveaux marchés. Nous sommes retombés dans l'ornière où nous étions enlisés depuis 20 ans.

**Mme Belinda Stronach (Newmarket—Aurora, PCC):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Battlefords—Lloydminster d'avoir proposé la tenue de ce débat d'urgence sur ce sujet très important. Je veux aussi souligner la présence du ministre de l'Agriculture de même que l'attention qu'il a accordée à ce sujet très sérieux.

*Article 52 du Règlement*

Encore une fois, nous prenons la parole à la Chambre pour examiner l'incapacité du gouvernement de défendre les intérêts des Canadiens qui travaillent d'arrache-pied. Il est malheureux que nous en soyons là. Je suis sûre que tous les députés n'aimeraient rien de mieux que de voir prospérer l'industrie du boeuf et l'industrie laitière, mais la frontière avec les États-Unis reste imperméable. Nous avons vu passer le 7 mars sans qu'un seul camion de transport de bétail ne traverse la frontière.

Le gouvernement affirmera que ce n'est pas sa faute. Il prétendra que le problème provient d'une décision prise par le juge d'un tribunal local du Montana ou de sénateurs américains mal informés ou protectionnistes. Pour moi, ces explications ont des allures d'excuses.

Le premier ministre et son Cabinet nous offrent des excuses pour expliquer leur incapacité d'établir des relations canado-américaines sur des bases solides dès le départ. La frontière est fermée depuis si longtemps à cause de l'ESB que le premier ministre a hérité le problème de son prédécesseur. La décision rendue par le tribunal du Montana la semaine dernière ne sert qu'à camoufler les faits.

Le premier ministre a été saisi du dossier il y a plus d'un an et demi, mais il n'a pu en parler au président des États-Unis qu'il y a quatre mois, au Chili. Jusque-là, les grands éleveurs et exploitants de parcs d'engraissement ont perdu 20 millions de dollars par jour, soit 11 millions en revenus d'exportations et le reste en pertes de valeur de leur bétail. Selon certaines estimations, les pertes totales de l'industrie bovine atteindraient les sept milliards de dollars, et l'industrie du transport du bétail par camion, en Alberta, pourrait ne jamais se relever de cette crise.

Compte tenu de l'ampleur des pertes et des sommes en jeu, on se serait attendu à ce que les libéraux se réveillent et remuent ciel et terre pour obtenir la réouverture de la frontière, mais ils n'en ont rien fait. Le ministre du Commerce international a effectué sa première visite officielle à Washington il y a un mois et demi, pour y rencontrer son nouvel homologue. Le ministre de l'Agriculture est allé à Washington pour la première fois il y a un mois.

Il est absolument répréhensible et irresponsable de se comporter de la sorte, alors que le gagne-pain de tant de Canadiens est menacé par la crise de l'ESB.

Le vote du Sénat américain, vendredi dernier, en faveur du maintien de la fermeture de la frontière a pris notre gouvernement par surprise. C'est dire qu'il n'est absolument pas informé de ce qui se passe sur la colline du Capitole. En affaires, on essaie toujours de savoir ce que fait le concurrent pour avoir l'avantage sur lui, mais dans ce cas-ci, les responsables des relations de notre pays avec les États-Unis ont été pris complètement par surprise. À 20 millions de dollars par jour, ce n'est pas acceptable de la part du gouvernement.

Je me suis rendue dans un parc d'engraissement avec l'un de mes collègues pour voir la situation de mes propres yeux. Ce que je peux dire aux députés, c'est que la priorité des priorités pour les grands éleveurs et les exploitants de parcs d'engraissement, c'est d'obtenir la réouverture de la frontière pour pouvoir recommencer à vendre leurs produits, comme ils savent si bien le faire. C'est ce qu'ils veulent le plus.

M. Michael Ignatieff, professeur à l'Université Harvard, déclarait récemment que les relations canado-américaines constitueront la question déterminante pour notre pays au XXI<sup>e</sup> siècle, comme le fut la question des relations Québec-Canada au XX<sup>e</sup> siècle. Le fond du problème, c'est que le Parti libéral ne l'a pas compris, pas plus le Parti libéral de Jean Chrétien que celui de l'actuel premier ministre. Ces deux hommes sont taillés dans la même étoffe.

Doit-on chercher l'explication dans l'antiaméricanisme des libéraux? S'appuient-ils sur des sondages qui les ont convaincus que l'antiaméricanisme est vendeur? Il s'agit d'un jeu dangereux. Comme cette soirée le prouve, ils mettent en jeu l'intérêt national des Canadiens et leur gagne-pain.

Le gouvernement n'aurait jamais dû se croiser les bras comme il l'a fait à mesure que traînait en longueur la crise de l'ESB. Il y a maintenant des initiatives à prendre. Le comité du Cabinet sur les relations canado-étatsuniennes devrait siéger d'urgence pour élaborer un plan d'ouverture de la frontière. Quand s'est-il réuni? Où et le plan? S'il y en a un, qu'on nous le montre. Nous voulons le connaître.

Comment se fait-il que le ministre du Commerce international ne fait pas partie du comité du Cabinet alors que le commerce est un élément si déterminant de nos rapports avec les États-Unis? Quel amateurisme! Ce n'est pas sérieux.

• (1915)

Le plan qui s'impose exige que l'on affecte des ressources considérables à une stratégie soutenue de rapports politiques avec les États-Unis et notamment à établir des rapports suivis avec des membres du Congrès. Les rares visites ne suffisent pas. Il ne devrait pas passer un seul jour ouvrable sans qu'un ministre canadien soit présent aux États-Unis pour faire valoir les intérêts du Canada, et nous faire connaître aux législateurs, aux groupes d'intérêts et à des alliés en puissance.

Le gouvernement devrait lancer un blitzkrieg de communications pour vanter la rigueur de notre régime des tests de l'ESB et souligner sa qualité comparable sinon supérieure à celle du programme des États-Unis. C'est parce que le programme canadien vise les animaux couchés et ceux qui meurent en exploitation, ceux pour lesquels il est le plus difficile d'obtenir des données, qu'il a été possible de découvrir deux cas additionnels en 2005. Le département de l'Agriculture des États-Unis n'a pas encore défini les types d'animaux visés par leur système de surveillance et nous ne savons donc pas s'il est supérieur au nôtre. Il faut faire valoir cet aspect aux Américains.

Le gouvernement devrait avoir lancé depuis un certain temps déjà un effort international d'envergure de commercialisation du boeuf canadien visant à démontrer qu'il est le meilleur au monde. Nous devrions innover en trouvant de nouveaux débouchés pour le boeuf conditionné canadien. Ceux d'en face devraient assumer leurs responsabilités, mais nous constatons que la frontière est toujours fermée et que le secteur du boeuf continue d'être dévasté.

**L'hon. Wayne Easter (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural), Lib.):** Monsieur le Président, certains des propos de la députée de Newmarket—Aurora me renversent. Elle prétend que la frontière est fermée de façon étanche. Ne sait-elle pas que nous exportons aujourd'hui aux États-Unis plus de viande de boeuf, par opposition au bétail sur pied, qu'avant la crise de l'ESB? Ces exportations vers les États-Unis ont augmenté. La frontière n'est pas étanche.

En fait, nous sommes le seul pays au monde qui, après avoir été touché par l'ESB, a réussi à s'implanter sur le marché. C'est grâce à l'excellent travail de l'ancien premier ministre, du premier ministre actuel, de l'actuel ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et de bien d'autres personnes. Il ne faut pas perdre de vue les faits. Je voudrais que la députée me dise ce qu'elle en pense.



*Article 52 du Règlement*

J'ai aussi une autre observation à faire, car les députés d'en face semblent s'en prendre au gouvernement du Canada. Ce n'est pas lui, le problème. C'est le groupe R-CALF. Permettez-moi de citer le sénateur du Kansas, M. Roberts. Voici ce qu'il a dit l'autre jour au cours d'une séance du Sénat. Je me demande si la députée sera d'accord avec lui. Il parle de la commission qui essaie d'empêcher le département américain de l'Agriculture d'autoriser les importations canadiennes aux États-Unis:

Attention à ce que vous demandez. Nous allons faire un énorme pas en arrière dans nos efforts pour rouvrir les marchés au Japon et même ailleurs si nous approuvons aujourd'hui cette résolution.

Les données scientifiques internationales et les lignes directrices qui permettent de conclure que la viande de boeuf et les bêtes de moins de 30 mois des États-Unis ne présentent aucun danger permettent d'en dire autant dans le cas du Canada. Il s'agit d'une norme internationale, d'une bonne norme scientifique. Ce sont les données scientifiques que nous appliquons. Nous devrions être présents sur ce marché. Les députés d'en face ne pensent-ils pas qu'ils devraient s'en prendre au gouvernement américain au lieu du gouvernement du Canada, qui s'efforce de protéger les intérêts des éleveurs canadiens?

• (1920)

**Mme Belinda Stronach:** Monsieur le Président, j'ai bien compris que nos programmes de dépistage sont très bons. En fait, à ce que je peux voir, ils sont même meilleurs que les programmes américains. Pourquoi alors notre boeuf ne peut-il toujours pas franchir la frontière? N'est-ce pas fondé sur des données scientifiques?

Je reviens au fait que le gouvernement n'a pas fait ce qu'il fallait pour établir des relations directes à un niveau général afin de démontrer pourquoi la cause du Canada est pertinente, pour expliquer que 5,2 millions d'emplois américains dépendent du commerce avec le Canada et que 40 p. 100 du commerce effectué avec les États Unis se fait entre sociétés. Notre industrie du boeuf est liée à l'industrie américaine et elle en dépend. Les efforts qui ont été faits jusqu'à maintenant ne sont tout simplement pas suffisants.

Où est la grande campagne de commercialisation internationale en vue de créer de nouveaux marchés pour le boeuf canadien dans le monde? Pourquoi ne nous adressons-nous pas au Japon? Peut-être devons-nous rehausser nos normes de contrôle pour ouvrir de nouveaux marchés.

Lorsque je suis allée aux États-Unis la semaine dernière, je me suis rendu compte que bon nombre de représentants et de sénateurs ne reconnaissent pas l'importance des relations canado-américaines et ne savent pas combien d'emplois sont en cause. Nous n'avons pas consacré suffisamment de temps à des rencontres personnelles pour établir ces relations. Nous devons faire un plus gros effort à ce chapitre.

Pour ce qui est de notre capacité d'abattage, je me suis rendue à Picture Butte en Alberta avec mes collègues. J'ai parlé aux propriétaires de parcs d'engraissement et aux éleveurs. C'est une chose pour laquelle le gouvernement peut intervenir. Il peut accroître notre capacité d'abattage. En tant qu'ancienne entrepreneure, ça me semble évident.

Quand on pense que les dommages causés à l'industrie coûtent 7 milliards de dollars, qu'une installation de traitement peut coûter entre 100 et 150 millions de dollars et que les éleveurs eux-mêmes sont prêts à investir de l'argent dans cette entreprise, cela me semble évident. Nous devons le faire et nous devons ouvrir ces nouveaux marchés.

De plus, nous devrions traiter le bétail que nous avons au pays et cesser de concentrer nos efforts sur la vente de bétail sur pied à l'étranger. Nous devrions créer des emplois en traitant nous-même le produit que nous avons au pays.

**L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.):** Monsieur le Président, je suis très heureuse d'intervenir ce soir au sujet de l'appui constant du gouvernement au secteur de l'élevage au Canada qui est confronté depuis 22 mois à de graves difficultés à cause de l'ESB.

Même si je suis heureuse d'examiner l'appui que nous fournissons à l'industrie et de m'engager à maintenir cet appui aussi longtemps que nécessaire, il est regrettable, catastrophique en fait, qu'une fois de plus, nos producteurs de bétail laborieux soient punis pour des événements qui échappent à leur contrôle.

Comme tous les députés dans cette enceinte et les Canadiens de tout le pays, je suis extrêmement déçue par la décision du tribunal qui a retardé la réouverture de la frontière américaine aux bovins sur pied canadiens.

Nous savons que notre approvisionnement en viandes est sûr et nous sommes tout à fait en désaccord avec les arguments présentés par le Ranchers-Cattlemen Action Legal Fund, le R-CALF pour obtenir une injonction, afin d'empêcher la mise en oeuvre de la décision finale du département américain de l'Agriculture au sujet de l'ESB, qui aurait eu pour effet de rouvrir la frontière lundi dernier, le 7 mars.

Le Canada et les États-Unis ont pratiquement des contrôles identiques des aliments pour animaux depuis 1997. Ces contrôles cadrent parfaitement avec les normes internationales et les faits jusqu'à maintenant montrent qu'ils ont réussi à éviter la propagation de l'ESB.

Je voudrais signaler que le département américain de l'Agriculture est d'accord avec nous. Il y a deux semaines, il a publié les résultats de son étude sur l'efficacité de l'interdiction par le Canada de nourrir les ruminants de produits des ruminants et il a conclu que notre système était efficace. Le secrétaire américain à l'Agriculture, Mike Johanns, a déclaré:

Le Canada a un programme d'inspection solide. Le respect général de l'interdiction touchant les aliments pour animaux est bon et cette interdiction réduit le risque de transmission de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) dans la population bovine du Canada.

Monsieur Johanns reconnaît que le régime de réglementation canadien est presque identique à celui des États-Unis et qu'il protège à la fois la santé des animaux et des humains. En fonction de ces données scientifiques, le département américain de l'Agriculture croit que la frontière devrait être ouverte.

Le département américain de l'Agriculture a signalé qu'il se présentera devant les tribunaux pour défendre sa décision qui aurait dû conduire à l'ouverture de la frontière lundi. De plus, le président Bush a également précisé qu'il allait opposer son veto à une résolution du Sénat désapprouvant la décision du département américain de l'Agriculture, si elle était adoptée à la Chambre des représentants.

Je dois parler de certains commentaires que j'ai entendus quant à savoir si le premier ministre aborde la question avec le président Bush. Je puis donner à la Chambre l'assurance que le premier ministre aborde cette question chaque fois qu'il rencontre le président. En fait, dans la dernière conversation qu'il a eue samedi avec le président des États-Unis, le premier ministre a encore une fois soulevé la question de l'ESB et il a vivement déploré que la frontière ne rouvre pas lundi, comme c'était prévu à l'origine.

*Article 52 du Règlement*

Il ne faut pas perdre de vue ce qui se passe ici. L'administration américaine abonde dans le même sens que son ministère de l'Agriculture et que notre ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, ceux-ci estimant que la frontière devrait être ouverte aux bêtes sur pied de moins de 30 mois. En fait, les premier ministre et le président des États-Unis sont d'accord. Les deux hommes sont au même diapason. Ils s'entendent parfaitement sur le fait que la frontière devrait être ouverte aux animaux sur pied.

Le président du Comité de l'agriculture de la Chambre des représentants des États-Unis a déclaré la semaine dernière que la prise de décisions devrait s'appuyer sur la science et non sur la peur. Bob Goodlatte a déclaré ceci:

Je reste convaincu que si nous renonçons à prendre la science comme principe directeur, nous nuirons à la santé à long terme du secteur des bovins. Les producteurs de bovins, ceux qui travaillent dans nos usines de transformation et dans les commerces de détail et les consommateurs de notre pays seront les premiers à bénéficier d'une ligne de conduite fondée sur des données scientifiques sûres.

Il avait raison.

● (1925)

Il est évident que ceux qui connaissent et comprennent l'industrie bovine appuient la réouverture de la frontière et la reprise du commerce. Malheureusement, les considérations scientifiques et le bon sens ne sont pas les seuls facteurs qui interviennent au moment de prendre des décisions qui touchent le commerce international; il est tout aussi regrettable qu'il y ait aux États-Unis un groupe qui a recours au système judiciaire en toute légalité pour protéger ses intérêts particuliers. En agissant de la sorte, il cause des maux de tête et des difficultés économiques à nos éleveurs.

À cause de cela, la frontière est fermée, alors que les éleveurs de partout au Canada et nous tous ici ce soir savons qu'elle aurait dû rouvrir hier. C'est regrettable, c'est inacceptable, mais c'est la réalité avec laquelle nous devons composer.

Nous savions que ce risque existait et c'est pour cette raison que le gouvernement s'est employé de manière aussi dynamique à trouver une solution typiquement canadienne pour restructurer l'industrie nord-américaine et pour faire en sorte que les producteurs canadiens dépendent moins de l'exportation vers les États-Unis d'animaux sur pied. Je suis heureuse de dire que nous avons réalisé d'importants progrès et que nous poursuivrons nos efforts en ce sens dans l'avenir.

La stratégie de 488 millions de dollars visant le repositionnement de l'industrie canadienne de l'élevage bovin annoncée en septembre dernier a déjà une incidence importante sur l'accroissement de la capacité nationale. La capacité nationale d'abattage — et il est important que nous nous concentrons sur ces chiffres — devrait atteindre 90 000 têtes par semaine d'ici juin et 98 000 têtes par semaine d'ici la fin de l'année. Le chiffre était de 76 000 têtes par semaine en 2003. D'ici la fin de l'année, nous aurons augmenté la capacité d'abattage d'environ 30 p. 100. Ceci aidera beaucoup à diminuer le nombre excessif de bovins gras et permettra au marché de retrouver un équilibre.

De surcroît, les mesures annoncées dans le budget du 23 février permettront d'augmenter de plus belle la capacité d'abattage nationale canadienne. Plus de 17 millions de dollars seront consacrés à l'augmentation de la capacité d'abattage au moyen du programme de réserve pour pertes sur prêts. De plus, 80 millions de dollars sur deux ans ont été réservés pour éliminer les matières à risque spécifiées des aliments pour animaux.

Le gouvernement se préoccupe des producteurs agricoles et fait tout son possible pour les aider à survivre à cette catastrophe dont ils ne sont pas responsables. Le gouvernement du Canada a déboursé

plus d'un milliard de dollars aux producteurs de bovins et d'autres ruminants depuis le premier cas d'ESB découvert au Canada en mai 2003. Des millions de dollars supplémentaires ont été engagés par l'entremise de la stratégie de repositionnement, du programme de redressement de l'industrie bovine à la suite de la crise de l'ESB, du programme d'aide transitoire à l'industrie et du programme relatif aux animaux de réforme.

Depuis septembre 2004, les gouvernements fédéral et provinciaux ont consacré 2,6 milliards de dollars aux initiatives relatives à l'ESB. Ce financement permettra à nos producteurs de bovins et d'autres ruminants de se sortir de cette situation de transition difficile pendant que nous continuons de consolider notre industrie des productions animales afin de la rendre profitable et qu'elle ne dépende pas excessivement de l'exportation de bovins aux États-Unis.

Nous sommes aussi à la recherche de nouveaux marchés. Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a beaucoup voyagé, faisant valoir que le boeuf canadien est non seulement le meilleur boeuf au monde, mais aussi le boeuf le plus sain au monde, et ses efforts commencent à porter fruits.

Je me formalise de certaines remarques entendues relativement à l'activité du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Personne n'a travaillé plus fort que lui au cours des derniers mois afin de trouver de nouveaux marchés pour que nos producteurs ne soient pas aussi dépendants du marché américain. Je n'aime pas qu'on laisse entendre que le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ne fait pas son possible pour appuyer nos producteurs.

Le ministre s'est rendu dans divers continents et il a pris part à des séances marathon avec des représentants du gouvernement et de l'industrie afin d'essayer de faire rouvrir les marchés au bétail canadien et aux produits à base de viande. Le ministre a beaucoup voyagé en Asie. Il s'est rendu dans des pays d'Amérique latine et d'Amérique du Nord. Il n'a pas porté son attention uniquement sur le marché américain; il s'est aussi rendu au Mexique, afin que nos producteurs aient de nouveau accès à ce marché.

● (1930)

Pourquoi le ministre a-t-il tant voyagé à l'extérieur du Canada et des États-Unis? Parce qu'il est conscient du rôle important que jouent les marchés autres que ceux d'Amérique du Nord au niveau de la rentabilité de l'industrie canadienne du boeuf. Un grand nombre de ces marchés, notamment en Asie, importent des coupes de viande que, d'une façon générale, nous ne consommons pas en Amérique du Nord, ce qui donne une valeur supplémentaire à chaque animal abattu.

N'oublions pas qu'avant la découverte de l'ESB, en mai 2003, le Japon, la Corée et Taïwan étaient respectivement les troisième, quatrième et cinquième marchés en importance pour le boeuf et les produits du boeuf canadien. Le gouvernement attache beaucoup d'importance au rétablissement de notre activité commerciale avec ces pays.

Il y a eu une collaboration sans précédent entre les ministères gouvernementaux tels que Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'ACIA, le Commerce international et nos bureaux à l'étranger. Cette collaboration nous a permis de faire des progrès importants en ouvrant des marchés asiatiques au boeuf et aux produits du boeuf canadien.

Les efforts déployés par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ont eu des résultats fort positifs. Après la visite du ministre en Asie, Macao a rouvert sa frontière au boeuf canadien. La Corée, le Japon et le Vietnam ont levé leur interdiction frappant la semence et les embryons de bovins. Hong Kong a indiqué qu'il était disposé à rouvrir ses marchés à la viande de boeuf désossée provenant d'animaux âgée de moins de 30 mois. Le Canada a signé d'importants protocoles permettant l'ouverture du marché chinois au matériel génétique, à la semence et aux embryons de bovins canadiens. Taïwan a dit que son comité consultatif sur l'évaluation du risque d'ESB recommandera l'ouverture du marché taïwanais tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas de nouveau cas confirmé d'ESB.

Il faut également souligner que lors de la visite du premier ministre au Japon, le premier ministre Koizumi a dit que le Japon avait l'intention de reprendre l'importation de boeuf canadien aussitôt que possible, décision fondée sur les données scientifiques. Je le répète, c'est le résultat des entretiens entre notre premier ministre et le premier ministre japonais. Notre premier ministre travaille sans relâche afin de convaincre les dirigeants des autres pays de l'importance de la réouverture des marchés au boeuf canadien.

• (1935)

[Français]

Ce sont toutes des démarches positives, démontrant au marché asiatique que la viande canadienne peut être consommée sans crainte. Le gouvernement du Canada travaille aussi avec les Amériques.

[Traduction]

Nous continuons d'assurer aux Mexicains que les données scientifiques et le système de réglementation du Canada sont fiables, et nos efforts portent fruit. Le secrétaire mexicain à l'Agriculture s'est dit confiant que la prévalence de l'ESB dans le cheptel nord-américain est faible et que les mesures en place protègent efficacement la santé des humains et des animaux.

[Français]

Le Canada continuera de travailler avec le Mexique ainsi qu'avec les États-Unis afin de développer une approche nord-américaine pour contrer le problème de la vache folle.

[Traduction]

Nous trouvons très encourageant que le Liban ait récemment accepté la certification canadienne visant les bovins sur pied. Nous estimons que c'est un important pas en avant vers la normalisation des échanges commerciaux et nous espérons que cela incitera d'autres pays à accepter des décisions similaires fondées sur des données scientifiques.

Nous savons qu'il faut faire davantage. Le gouvernement s'est engagé à poursuivre ses efforts intensifs pour faire réouvrir les frontières et pour normaliser les échanges commerciaux visant les ruminants et les produits animaux. De plus, nous continuerons à développer la stratégie de repositionnement annoncée en septembre pour renforcer l'industrie nationale.

Le gouvernement continuera à appuyer l'industrie canadienne de l'élevage et des productions animales comme il l'a fait depuis le début de la crise de l'ESB. Je souligne que ce n'est pas uniquement le gouvernement qui manifeste de la solidarité à l'égard des éleveurs, mais aussi les Canadiens.

Après la découverte du premier cas d'ESB en 2003, la consommation de boeuf a en fait augmenté au Canada. Voilà un solide appui à l'industrie et une forte indication de la confiance des

Canadiens à l'égard des mesures que le gouvernement a prises pour faire en sorte que l'approvisionnement alimentaire canadien soit sûr.

L'industrie des productions animales canadienne a dû faire face à une série de difficultés terribles depuis mai 2003, mais le gouvernement l'a soutenue dans les moments de détresse et il continuera de le faire. De cette façon, nous renforcerons une industrie nationale pour que les Canadiens continuent de profiter de boeuf de classe mondiale et que les producteurs de boeuf aient un gagne-pain rentable et puissent subvenir aux besoins de leur famille.

**M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC):** Monsieur le Président, nous venons d'entendre un bilan enthousiaste des réalisations du gouvernement, mais nous espérons, à tort semble-t-il, entendre de nouvelles idées.

Le vice-premier ministre a déclaré que le gouvernement reconnaissait qu'il « causait des maux de tête et des difficultés économiques à nos éleveurs ». Cela est merveilleux mais, à cette fin, les propriétaires de ranch et de parcs d'engraissement de l'Alberta ont porté plainte en vertu de l'article 11 il y a quelques mois et ils ont aussi intenté une poursuite afin de récupérer 350 millions de dollars dont, selon eux, s'étaient appropriés à tort les Américains, suite à la façon dont la situation avait été gérée au sud de la frontière.

Le gouvernement a en quelque sorte déclaré forfait. On lui a demandé de contribuer au financement de cette initiative ou de formuler une plainte parallèle en vertu du chapitre 20, de gouvernement à gouvernement, pour essayer de faire progresser certains de ces dossiers, mais le gouvernement de l'époque a refusé dans les deux cas. Pourquoi?

• (1940)

**L'hon. Anne McLellan:** Monsieur le Président, nous continuons de réévaluer tous nos recours légaux. Si je comprends bien, en ce qui concerne la possibilité d'une aide financière à la poursuite entamée, des interventions ont déjà été faites auprès des responsables du ministère du Commerce international et ils sont en train d'examiner le dossier.

**M. Peter MacKay (Nova-Centre, PCC):** Monsieur le Président, j'aimerais aller un peu plus loin.

La vice-première ministre est avocate et elle enseigne le droit. Elle a dit dans son exposé aujourd'hui que le gouvernement était prêt à faire ce qui s'impose. Le gouvernement prend d'importantes mesures. Elle a énuméré la multitude d'efforts déployés.

La frontière demeure cependant fermée au boeuf canadien. Les difficultés qui découlent de cette situation sont ressenties de façon très concrète d'un océan à l'autre. Les agriculteurs et les producteurs font face à la pire crise depuis la dépression. Ils ont traversé de nombreux désastres naturels dans le passé, mais la crise actuelle continue d'avoir un impact humain fatal sur les fermes familiales et les producteurs.

*Article 52 du Règlement*

Je poserai une autre fois la même question que mon collègue de la Saskatchewan. Pourquoi le gouvernement ne fait-il pas tout en son pouvoir pour participer à des consultations face à face, même s'il faut pour cela envoyer à Washington des ministres toutes les semaines et des représentants canadiens haut placés tous les deux jours pour faire valoir ces points clairement? Le gouvernement intentera-t-il des poursuites avec d'autres s'il compte faire tout en son pouvoir? Entamera-t-il une procédure de contestation prévue au chapitre 20 en invoquant les articles 7 et 11, les considérations touchant la santé et la sécurité, ainsi que l'équité commerciale, et intentera-t-il une poursuite devant les tribunaux tout en exploitant les mécanismes de résolution de conflits de l'OMC et de l'ALENA? Pourquoi le gouvernement ne va-t-il pas jusqu'au bout et n'intente-t-il pas une poursuite devant les tribunaux en même temps pour faire ouvrir la frontière?

La ministre parle souvent de mesures en temps voulu. Cela fait maintenant presque deux ans que la frontière est fermée.

**L'hon. Anne McLellan:** Monsieur le Président, la frontière est toujours fermée, mais ce n'est pas en raison des agissements de l'administration américaine, du procureur fédéral ou du Président des États-Unis, ou de notre propre inaction. La frontière américaine est toujours fermée au bétail en raison des agissements d'une association du nom de R-CALF dans l'État du Montana. Elle s'est adressée au tribunal, comme je l'ai indiqué. Nous avons beau être troublés par cette situation, les tribunaux sont là, et elle s'est adressée à eux pour obtenir une injonction provisoire.

Comme je l'ai dit à l'autre député en réponse à sa question, le ministère du Commerce international étudie toutes les options juridiques qui s'offrent à nous à ce stade et il doit nous dire s'il est possible d'exercer des recours, en vue d'obtenir une injonction provisoire ou une sanction de nature plus générale, comme l'ouverture de la frontière.

Cependant, nous garder à l'esprit que la seule raison pour laquelle la frontière est fermée est que le tribunal a prononcé une injonction temporaire. Ce n'est ni la faute de l'administration américaine, ni celle du président des États-Unis ou du secrétaire Johanns. Seul un groupe de producteurs qui défendent leur intérêts particuliers a eu recours aux tribunaux pour demander une injonction temporaire.

Je peux assurer à la Chambre que voilà un des pires exemples d'intérêts particuliers et de protectionnisme, et que nous étudions toutes les options juridiques qui s'offrent à nous pour l'instant.

**M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, PCC):** Monsieur le Président, sept jours avant que la frontière soit réouverte, le gouvernement a décidé de s'occuper de la question des missiles balistiques intercontinentaux. Nous avons eu des mois pour nous occuper de cette question, mais il semble que le gouvernement ait décidé de faire son annonce à un moment peu propice.

Il n'y a pas que la cause R-CALF. Le Sénat des États-Unis a adopté une motion visant à fermer la frontière au Canada, et une partie des beaux discours entendus en parlaient. Il y a eu une rupture des communications entre l'administration Bush et le premier ministre sur cette question. Pour moi, cela a empoisonné tout le dossier. Le moment où l'annonce sur les missiles a été faite n'aurait pas pu être plus mal choisi. Je ne dis pas que c'est la cause de tous les problèmes, mais cela n'a certainement pas aidé.

Je me demande si l'administration Bush en appellera de la décision dans l'affaire R-CALF avec autant de vigueur qu'elle le ferait autrement. Je me demande si l'administration Bush voudra opposer son veto avec enthousiasme sur toute motion du Sénat ou du Congrès visant à fermer la frontière. Dans quelle dispositions est-on?

Nous avons besoin que l'administration Bush soit de notre côté, mais j'ai l'impression que le gouvernement du Canada a fait un pied de nez à cette administration sept jours avant la réouverture de la frontière. Le gouvernement devrait assumer ses responsabilités à cet égard.

• (1945)

**L'hon. Anne McLellan:** Monsieur le Président, permettez-moi de répéter les faits. Le gouvernement des États-Unis nous appuie, tout comme le USDA. Le président des États-Unis a même dit très clairement et par écrit, à moins que je ne me trompe, qu'il opposera son veto à la résolution du Sénat si elle est adoptée par la Chambre des représentants. Ce serait la première fois, à ma connaissance, qu'un président des États-Unis utilise son veto. Que faut-il en penser, sinon que le président des États-Unis appuie son département de l'Agriculture, notre ministère de l'Agriculture et notre gouvernement. Ce n'est donc pas le gouvernement des États-Unis qui pose problème.

Le groupe R-CALF est relativement petit. Il s'agit de producteurs américains qui ont intérêt à bénéficier d'un prix artificiellement élevé du fait de la fermeture de la frontière à nos animaux sur pied. Ce groupe a choisi à la dernière minute de demander une injonction provisoire. Je puis garantir aux députés que le USDA, ses avocats, ainsi que les nôtres, évaluent toutes les possibilités de faire rejeter l'injonction et de faire ouvrir la frontière dans les meilleurs délais.

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD):** Monsieur le Président, la députée a déclaré que R-CALF était intervenu à la dernière minute. Pourtant, dans les milieux de l'élevage, on connaissait les intentions de R-CALF depuis un an. J'aimerais demander ceci à la ministre: quand vous êtes-vous rendu compte que R-CALF allait agir de la sorte...

**Le vice-président:** À l'ordre, je vous prie. J'invite les députés à adresser leurs commentaires par le truchement de la Présidence.

**M. Charlie Angus:** Je m'excuse, monsieur le Président, j'aimerais demander à la ministre quand elle s'est rendu compte que R-CALF allait agir de la sorte. A-t-elle été surprise de l'apprendre à la dernière minute? Dans les milieux de l'élevage, tout le monde s'y attendait depuis un an.

**L'hon. Anne McLellan:** Monsieur le Président, cela n'a surpris personne. Nous étions profondément déçus, mais nous avons évidemment vu ce que R-CALF avait fait auparavant. Tout le monde savait qu'il y avait un risque que R-CALF tente d'obtenir une autre injonction provisoire d'un tribunal. Les représentants et les avocats du département américain de l'Agriculture étaient présents et ils croyaient avoir d'excellents arguments scientifiques et juridiques. Nos avocats ont comparu devant la cour de district du Montana. Nous avons demandé d'être reconnus comme *amicus curiae* dans cette affaire. Nous avons tenté de faire valoir nos arguments ou de présenter un mémoire. Un *amicus curiae* est là en tant qu'ami de la cour pour présenter notre point de vue sur la réouverture de la frontière et sur les arguments présentés par R-CALF.

Nous savions évidemment que c'était une possibilité, et le département américain de l'Agriculture était préparé à cette éventualité, tout comme nous. Malheureusement, le juge du district a déjoué les prédictions les plus optimistes du département et a accordé l'injonction provisoire. Nos avocats et ceux du département tentent maintenant de déterminer quel sera le meilleur recours juridique, s'il en est, pour faire annuler cette injonction provisoire et permettre la réouverture de la frontière.

*Article 52 du Règlement*

[Français]

**Mme Denise Poirier-Rivard (Châteauguay—Saint-Constant, BQ):** C'est la Journée internationale de la femme et je suis heureuse de la terminer avec vous, monsieur le Président.

Disons-le d'entrée de jeu, l'heure est grave. On apprenait ces jours-ci, par les journaux, que le département du Commerce des États-Unis allait maintenir ses droits compensatoires à l'endroit des exportations de bétail vivant québécois et canadien.

Après la saga interminable et « interminée » du bois d'oeuvre et après celle de la seule vache folle trouvée en Alberta, voilà qu'on ferme la porte à l'industrie du porc. Les unes après les autres, nos industries sont menacées de fermeture, sans que le gouvernement prenne de mesures adéquates pour soutenir son industrie agricole en ces temps difficiles.

Il n'y a pas à dire, il y a urgence et péril en la demeure. Allons droit à la source du problème, si vous le voulez bien.

Alors que la plupart des pays de l'OCDE ont raffermi l'aide de leur secteur agricole, les dernières années ont vu le Canada faire le chemin inverse en laissant à lui-même son secteur agricole. En voulant être l'élève parfait de la classe en matière d'ouverture des frontières et de libre-échange, le gouvernement fédéral, sous la houlette de son ministre des Finances de l'époque, a négligé les mesures de sauvegarde en cas de crise. Résultat: en pleine crise agricole causée à la fois par l'effondrement des prix et la crise de la vache folle, les industries agricoles se meurent et sont menacées dans leur fondement.

Quel pays dans le monde aurait l'insouciance de délaissier l'une des industries exportatrices les plus importantes pour son économie, comme ce gouvernement l'a fait depuis plusieurs années? Dix-huit mois après la découverte d'un seul cas — pas d'une épidémie, mais bien d'un seul cas de vache folle —, la frontière avec les États-Unis est toujours fermée de tout son long, d'un océan à l'autre. Où est donc ce chef de gouvernement qui nous promettait des relations harmonieuses avec notre seul voisin nord-américain?

Force est de constater que, depuis les promesses faites en campagne électorale, le chef du gouvernement fédéral s'est défilé et n'a toujours pas livré la marchandise, alors qu'il tente par tous les moyens d'intervenir dans les champs de compétence des provinces. Faut-il rappeler à ce gouvernement qu'il néglige ses propres responsabilités sur le plan international?

Il aurait pourtant été facile d'éviter le problème de la vache folle albertaine dans le reste du Canada et au Québec, en régionalisant les pratiques sanitaires. Toutefois, pour cela, il aurait fallu que ce gouvernement, reconnu pour ses efforts de centralisation, pile sur son orgueil et décentralise. Ô scandale, les décisions vers les provinces!

Dans ce domaine, la réglementation du Québec est à plusieurs égards meilleure, voire plus visionnaire que celle du Canada. Son système de traçabilité lui permet de suivre l'animal de sa naissance à sa mort, ce qui permet d'isoler les cas de maladies ou d'épidémies potentielles.

J'ai un autre exemple. Depuis 1993, le Québec interdit les farines provenant de source animale, alors que le fédéral a tardé jusqu'en 1997 pour ce faire. Si le fédéral avait adopté des mesures aussi proactives, il y a longtemps que les frontières du Québec et du Canada seraient de nouveau ouvertes, mis à part celles de l'Alberta, sinon d'un seul secteur géographique de l'Alberta où se trouvait l'unique cas de l'ESB diagnostiqué au Canada.

On peut alors comprendre qu'une industrie agricole soumise à des règles strictes comme celles du Québec soit particulièrement frustrée du peu de progrès du ministère dans le dossier actuel. Le président de l'UPA, Laurent Pellerin, mais aussi le président de Maple Leaf Foods, Michael McCain, ne disaient pas autre chose l'an dernier, alors qu'ils se disaient en faveur de mécanismes régionaux de mise en marché des produits agricoles, mais déçus du peu de réceptivité des autorités fédérales.

Bien sûr, on peut voir encore plus loin. Si le Québec avait décidé de prendre son avenir en main en 1995, nous n'en serions pas ici pour en discuter, et notre boeuf serait la joie des *steak houses* des États-Unis. Qu'à cela ne tienne, voilà des arguments supplémentaires qui feront certainement réfléchir l'électeur québécois.

Revenons à nos vaches. Le Canada doit impérativement améliorer son système de suivi du bétail.

● (1950)

Si l'enquête concernant la seule vache folle du Canada a été si longue, c'est qu'il était impossible pour les enquêteurs de déterminer rapidement et avec certitude la ferme d'origine de l'animal, né il y a huit ans, ainsi que les fermes où il a transité.

Pour un bovin né après 2001, un système d'identification permet désormais de retrouver la ferme d'origine. En revanche, les déplacements de l'animal ne sont pas toujours enregistrés de façon obligatoire. Il restera donc difficile, lorsqu'un animal transitera par trois ou quatre fermes différentes, comme l'a fait la vache albertaine, de trouver les lieux où il a séjourné.

Au Canada, il n'y a toujours pas de véritable traçabilité, comme celle qui s'opère au Québec, par exemple, où chacun des changements de propriétaires doivent être inventoriés, de la naissance de l'animal jusqu'à l'abattoir.

En ce sens, le Canada ne pourra gagner et garder la confiance de ses voisins et des acheteurs de boeuf qu'à la condition qu'il mette en place des outils qui permettent de proposer une viande provenant d'un animal dont l'origine et le parcours sont parfaitement connus, et dont l'alimentation ne présente aucun risque réel. Si un tel système avait été en place, l'embargo de nos voisins du Sud n'aurait pu se justifier aussi aisément.

D'autre part, en attendant que les problèmes frontaliers et de suivi de bétail soient réglés, il faut avouer que le gouvernement actuel a accouché de plans d'aide à l'industrie agricole qui couvrent mal les producteurs du Québec. Aux dernières nouvelles, les producteurs du Québec ont assumé des pertes de 241 millions de dollars, après indemnisation. Les producteurs de bovins affirment que la plus récente stratégie fédérale ne comporte aucune aide directe pour compenser la chute des prix des bovins, ni aucun programme de type prêt sans intérêt.

De plus, les programmes fédéraux ne tiennent pas compte de la réalité québécoise, où la majorité des producteurs bovins sont en fait des producteurs laitiers qui vendent pour la viande les vaches qui ne produisent plus assez de lait. C'est ce qu'on appelle la vache de réforme. Avec cette façon de procéder, les producteurs renouvellent 25 p. 100 de leur troupeau chaque année.

*Article 52 du Règlement*

Malheureusement, le programme fédéral ne compense que pour 16 p. 100 de leur troupeau, alors que les producteurs de bovins de l'Ouest, qui élèvent du bovin spécifiquement pour la boucherie, reçoivent une compensation pour l'ensemble des bêtes qu'ils abattent. Cet état de fait vient s'ajouter à la chute dramatique des prix des vaches de réforme, jusqu'à la hauteur de 70 p. 100, de telle sorte que les éleveurs ne reçoivent une compensation que pour les deux tiers des animaux dévalués qu'ils vendent.

Les cinq programmes d'aide différents élaborés pour tenter de remédier à la crise ont été sans effet au Québec. Peut-être serait-il temps d'en venir à la conclusion que, encore une fois et à l'image de tant d'autres domaines, le modèle d'intervention fédéral dans le dossier du soutien de l'industrie bovine est fondé sur une réalité complètement étrangère aux besoins propres au Québec. En regardant un tel tableau, on peut facilement comprendre le désarroi de l'industrie bovine au Québec.

Dans son budget du 23 février dernier, le ministre fédéral des Finances avait l'occasion toute indiquée de venir en aide à l'industrie bovine du Québec et du Canada. Or, il appert que le ministre s'est contenté d'annoncer qu'il réaffecterait une partie des crédits annoncés le 10 septembre 2004 pour accroître de 17 millions de dollars sa contribution au programme d'expansion de la capacité d'abattage des ruminants.

Les négociations en cours entre les producteurs et le gouvernement permettent de comprendre que cette somme ne s'adresse pas au projet québécois du prix plancher pour la vache de réforme. En ce sens, les fonctionnaires fédéraux laissent entendre que le projet d'achat de Colbex, par exemple, ne pourrait pas se qualifier au programme du fédéral.

Ce budget est une preuve supplémentaire de l'insensibilité libérale à l'égard du Québec. Alors qu'il nage dans les surplus et dispose de 42 nouveaux milliards de dollars dans divers programmes qui empiètent dans les champs de compétence des provinces, le premier ministre et le ministre des Finances accouchent d'un budget décevant pour le secteur agricole.

Alors que le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire lui-même signalait, le 29 novembre dernier, qu'il y avait un problème avec les vaches de réforme, alors que le Bloc québécois, le Parti libéral du Québec et l'ensemble du monde agricole québécois réclament à grands cris des mesures d'aide musclées, qu'attendent donc les têtes dirigeantes du gouvernement pour agir?

L'UPA et plusieurs groupes agricoles seront sur la Colline du Parlement demain. Que leur répondront le ministre des Finances et le premier ministre?

Voici donc quelques recommandations pour éclaircir les réflexions du Cabinet cette nuit: que le premier ministre s'assure que le gouvernement des États-Unis défende vigoureusement devant les tribunaux américains la réouverture des frontières. La rencontre entre le premier ministre et le président Bush à son ranch texan dans quelques semaines serait l'occasion idéale pour ce faire.

On recommande que le gouvernement fasse sa part, comme l'a fait le gouvernement du Québec, afin que les producteurs de lait du Québec puissent recevoir un prix plancher de 42 ¢ la livre pour leurs animaux de réforme et ce, jusqu'à ce que le prix du marché atteigne le prix plancher.

• (1955)

De plus, ces groupes recommandent que le gouvernement régionalise les pratiques sanitaires afin de s'assurer qu'un cas isolé

de vache folle en Alberta ne paralyse pas l'industrie du bétail de tout le Canada et du Québec, de façon indifférente et sans nuance.

Également, il faudra que le gouvernement fédéral adopte des mesures ciblées afin d'indemniser les producteurs de bovins et les producteurs de lait, par exemple par la mise sur pied d'un véritable programme d'aide directe fournissant une aide immédiate aux producteurs, afin de compenser la baisse vertigineuse des prix; par la mise sur pied d'un programme de prêts sans intérêt; par la mise sur pied d'un véritable programme pour les animaux de réforme et les veaux laitiers, pour combler le fait que le fédéral n'indemnise que 16 p. 100 des troupeaux laitiers, alors que le véritable taux est de 25 p. 100; et par l'assouplissement des programmes actuels, afin de permettre que l'argent arrive le plus rapidement possible aux producteurs qui sont gravement touchés par cette crise.

• (2000)

[Traduction]

**M. Pierre Poilievre (Nepean—Carleton, PCC):** Monsieur le Président, j'aimerais parler de deux questions, puis entendre la réponse du député.

La première question est celle de la fermeture prolongée de la frontière. Nous pensions recevoir de bonnes nouvelles cette semaine, mais il y a une semaine, le gouvernement a décidé de faire une annonce de nature politique contre le système de défense antimissile balistique des États-Unis. Il n'est pas certain qu'il y ait un lien direct entre cette annonce et la décision de ne pas ouvrir la frontière qui est venue premièrement d'un tribunal, mais ensuite, comme je tiens à le rappeler au gouvernement, cette décision est aussi venue du Sénat des États-Unis.

J'ai parlé à des représentants américains qui ont des intérêts importants dans l'industrie. Ils m'ont dit que, deux jours avant le vote au Sénat, ils avaient communiqué avec le gouvernement. On leur avait dit alors que, non seulement la motion ne serait pas adoptée par le Sénat, mais encore qu'il n'y avait même pas assez de signatures pour qu'elle lui soit présentée. Néanmoins, après la décision du gouvernement de s'opposer à la défense antimissile, la motion a tout d'un coup trouvé des appuis en quantité au Sénat, au point où elle a été adoptée. C'est la réalité. Qu'il y ait un lien ou non, il faut bien admettre que la décision a été prise à un bien mauvais moment, du point de vue de l'intérêt national.

Le gouvernement a affirmé encore et encore devant la Chambre qu'il prendrait une décision au sujet de la défense antimissile au moment opportun, dans l'intérêt du pays. Mais au contraire, il a pris la décision tout juste une semaine avant l'ouverture prévue de la frontière et a ainsi mis en péril, ou du moins risqué de mettre en péril, cette industrie vitale, qui occupe une grande place dans ma circonscription. On ne sait pas pourquoi le gouvernement a pris cette décision.

Le député d'en face a-t-il, lui, une explication à nous donner sur les motifs qui ont poussé le gouvernement à agir ainsi?

[Français]

**Mme Denise Poirier-Rivard:** Monsieur le Président, c'est une journée mémorable. On attendait tellement l'ouverture de la frontière, mais celle-ci n'arrive pas. Nous, les éleveurs du Québec, sommes véritablement pénalisés par rapport à la génétique des animaux et la transformation de la viande. La réouverture de cette frontière presse. Pour nous, c'est une chose très importante. Il y aurait énormément de travail à faire pour aider à la réouverture de cette frontière.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire nous dit, depuis le 10 septembre, qu'il a mis en place des programmes et qu'il négocie avec les ministres provinciaux. Cependant, je pense qu'il n'y a pas encore eu d'entente. Or, cela presse véritablement.

Certains producteurs du Québec se sont suicidés parce qu'ils n'arrivaient plus à vivre de leur ferme, étant donné qu'il n'y a plus de marché pour la génétique des animaux. Les producteurs laitiers, avec leurs vaches de réforme, tiennent des inventaires à n'en plus finir sur leur ferme, alors que les institutions bancaires ne veulent plus leur prêter d'argent.

Je demanderais au ministre de voir si, d'ici peu de temps, nous aurons une très bonne nouvelle visant à aider nos productrices et nos producteurs du Québec.

• (2005)

[Traduction]

**L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux d'entendre les propos de la députée au sujet de l'ESB, plutôt que les observations tout à fait inappropriées du député conservateur. Ce dernier oublie que l'administration américaine appuie sans réserve le Canada, ou n'en tient pas compte. Le président des États-Unis nous appuie pleinement. Ils sont tout à fait de notre côté. Il n'est pas question de différend entre le gouvernement des États-Unis et le gouvernement du Canada. Le député ne l'a sans doute pas compris. Au lieu de faire des commentaires sur le fond de la question, il parle de choses qui sont sans aucun fondement.

Tout d'abord, je tiens à remercier la députée de sa collaboration au travail que nous avons récemment fait à Washington.

J'aurais une question très précise à lui poser. Je sais qu'elle défend depuis longtemps le dossier des vaches de réforme. La députée croit-elle que la décision de la Commission canadienne du lait d'augmenter de 5 \$ le prix payé aux producteurs laitiers, une partie de cette augmentation servant à compenser la perte de valeur des vaches de réforme, a eu un effet positif sur les producteurs canadiens et, en particulier, sur ceux de sa province?

[Français]

**Mme Denise Poirier-Rivard:** Monsieur le Président, un programme pour véritablement aider les producteurs laitiers dans le cas de la vache de réforme serait adéquat et il faudrait que cela soit mis en place immédiatement.

Je crois que le ministre est au courant du fait que les producteurs laitiers vivent une crise qui, à l'heure actuelle, n'est pas contrôlable. C'est une crise à laquelle nous n'avons jamais fait face encore.

Nous aimerions que le ministre nous laisse entendre que, sous peu, nous aurons vraiment une entente pour aider nos producteurs laitiers à passer au travers de cette crise. Cependant, nous avons aussi d'autres problèmes qui touchent non seulement les producteurs laitiers, mais aussi les producteurs de moutons et de chèvres.

Nous avons besoin d'énormément d'aide au Québec pour faire vivre la production agricole. Les producteurs et les productrices agricoles attendent vraiment une aide du gouvernement. Depuis septembre, le ministre nous dit toujours qu'un plan a été mis en place. J'aimerais savoir quand, exactement, nous aurons cette aide que le ministre nous annonce depuis septembre?

[Traduction]

**M. Vic Toews (Provencher, PCC):** Monsieur le Président, ma circonscription compte non seulement de nombreux bovins à viande, mais aussi un grand nombre de bovins laitiers. Ma circonscription

fournit probablement plus de 50 p. 100 des bovins laitiers au Manitoba. Ma collègue bloquiste a soulevé des questions importantes au sujet de l'industrie laitière.

Toutefois, quand on examine la situation, on se rend compte qu'il y a un problème de relations. Nous avons eu l'occasion de renouer de bonnes relations, mais le gouvernement n'a posé aucun geste décisif en ce sens.

Je sais que la crise crée il y a quelques jours par l'interdiction des bovins sur pied, dont l'exportation devait reprendre le 7 mars, est directement attribuable à une injonction prise par un tribunal. Nous savons aussi, cependant, que le Sénat des États-Unis a voté contre la réouverture de la frontière. Il ne suffit pas de dire que tout dépendait de la décision des tribunaux, et qu'il s'agit d'une organisation indépendante. Le vote, au Sénat américain, est le résultat de l'incapacité du gouvernement canadien d'exercer des pressions constantes auprès du Congrès américain, afin d'obtenir l'appui de ses membres et pour leur faire comprendre que le boeuf canadien est sans danger.

Le député a-t-il quelque chose à dire quant à ce que pourrait faire le gouvernement canadien pour assurer de bonnes relations avec les États-Unis? Nous sommes peut-être un pays souverain, mais nous ne vivons pas en vase clos, et nos échanges commerciaux sont tributaires de nos bonnes relations avec les États-Unis.

[Français]

**Mme Denise Poirier-Rivard:** Monsieur le Président, je suis d'accord avec mon collègue surtout lorsqu'il fait mention du boeuf du Québec. Quand on pense qu'on a des programmes de traçabilité en place, qu'on peut déterminer où va l'animal en partant de l'éleveur et en allant jusqu'à l'abattoir, il est incompréhensible que rien n'ait été fait qu'il n'y ait pas eu une entente.

On demande un prix plancher. On nous dit qu'un prix plancher doit être pancanadien. Toutefois, le problème existe au Québec et nous avons besoin d'un prix plancher pour nos vaches de réforme.

Nous attendons cette entente. Cela presse. Je vais le dire et le répéter, il y a des producteurs qui se sont suicidés au Québec parce qu'ils n'arrivent plus. Il n'y a pas moyen d'avoir une relève agricole parce que les producteurs ne peuvent plus emprunter. Les institutions bancaires ne veulent plus leur prêter de l'argent parce qu'ils ont des inventaires à n'en plus finir sur leur ferme.

Présentement, on vit une crise et il est temps, pour nous, qu'il y ait une entente pour avoir définitivement le prix plancher de 42 ¢ que nous exigeons.

• (2010)

[Traduction]

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD):** Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole dans le débat de ce soir. Je vais partager mon temps de parole avec le député de Burnaby—Douglas.

Nous voici plongés dans un autre débat d'urgence sur l'agriculture. Ma première intervention à la Chambre, je l'ai faite dans un débat semblable. J'ai alors fait remarquer que nous avions tenu plus de débats d'urgence sur l'agriculture que sur tout autre sujet abordé à la Chambre au cours des huit dernières années. Je commence à me demander pourquoi nous continuons à tenir ces débats, puisque rien ne semble changer.

*Article 52 du Règlement*

Avec la dernière tactique du groupe R-CALF, nous avons franchi le Rubicon. C'est une intervention que nous attendions et redoutions. Nous la voyions venir depuis longtemps, et c'est maintenant chose faite. Nous allons nous enliser dans une longue et désagréable bataille protectionniste comme celle du bois d'oeuvre.

Une question se pose ce soir, comme le gouvernement le dit: sommes-nous positionnés pour rebâtir notre économie dans le secteur du boeuf et pour chercher une solution canadienne durable pour l'agriculture? En fait, la réponse est non, car le gouvernement a joué toutes ses cartes. Les libéraux ont présenté le budget à la Chambre quelques jours avant que l'injonction ne soit accordée au groupe R-CALF, et nous avons pu voir quel était leur plan quinquennal pour l'agriculture. Un gros zéro.

Je dois dire, comme je l'ai signalé déjà dans une question, que quiconque s'intéresse le moins au dossier du bétail au Canada pouvait voir venir cette injonction. Nous savions qu'elle allait venir, mais le gouvernement semble avoir été pris complètement par surprise. Il a croisé les doigts et espéré. Quiconque s'intéresse le moins à la viabilité du Canada rural aurait pu dire que 2005 devrait être l'année des faillites dans tout le Canada, à cause de ces deux années de crise, alliées à des problèmes de produits de base dans tout notre secteur. Les avoirs propres sont disparus, et les agriculteurs n'arrivent plus à tenir.

L'injonction de R-CALF est arrivée au même moment que le budget présentant un plan quinquennal, mais ne comportant aucune mesure pour venir en aide à long terme à l'agriculture au Canada. Si j'étais un magnat ou un investisseur étranger, je danserais probablement sur Bay Street à l'heure actuelle, mais aux familles canadiennes propriétaires d'une ferme, le budget n'offre rien du tout. Notre pays connaît la crise agricole la plus grave depuis la grande sécheresse des années 30 et le gouvernement se contente de réagir par des lieux communs.

J'avais espoir que nous agirions et que le gouvernement prendrait la situation au sérieux, mais, compte tenu de la réaction du gouvernement, je commence à croire que notre pauvre ministre de l'Agriculture est le M. Magoo de la crise de l'ESB. À mon avis, lui et son gouvernement ne verraient pas le désespoir du monde rural s'il leur tombait sous les yeux, car c'est bien de cela qu'il s'agit. Les gens sont désespérés et ils démissionnent. Ils attendaient une solution de leur gouvernement.

Quand nous lui suggérons d'enrichir le Fonds de réserve pour pertes sur prêts, cela n'est pas une solution adéquate dans son esprit. Pendant que l'économie rurale s'écroule, le gouvernement continue de gagner du temps. Il se croise les doigts et espère que tout va aller pour le mieux.

Je tiens à citer la réponse du gouvernement telle que résumée par notre auguste ministre des Finances dans le *National Post* d'aujourd'hui:

Nous avons commencé à analyser la nature exacte de la réaction qui s'impose dans la situation... J'estime qu'il est encore trop tôt pour indiquer quelle doit être la nature exacte de la réponse du gouvernement, mais la réflexion à ce sujet se poursuit activement.

Si on lit entre les lignes, cela signifie que le gouvernement n'a aucun plan, aucune détermination et aucun désir de venir en aide, de quelque manière que ce soit, aux familles canadiennes vivant sur des fermes. En fait, c'est la même ritournelle creuse que nous chante le gouvernement depuis les deux ans que dure cette crise, à savoir que notre industrie est en voie de se repositionner, que l'économie nationale est en voie de se rétablir; le budget ne prévoit absolument rien pour alléger le fardeau de la dette qui s'accumule sur le dos des familles d'agriculteurs.

●(2015)

Le budget ne comporte aucune mesure pour encourager les jeunes familles à s'installer sur une ferme. Dans l'ensemble du monde rural canadien, nous voyons une population vieillissante de plus en plus inquiète et une jeune population que rien, absolument rien, n'incite à se lancer dans l'agriculture.

Dans ma propre région, dans le Nord, nous essayons de maintenir une économie rurale nordique viable. Étant donné que l'ensemble du territoire agricole sud-ontarien est devenu trop difficile et trop enclavé pour l'agriculture, ma région serait idéale pour l'expansion de cette activité. La seule mesure annoncée par le gouvernement consiste à fermer la station de recherche agricole de Kapuskasing. Voilà à quoi il s'est engagé pour l'agriculture nordique. À l'évidence, le gouvernement a mieux à faire que d'investir dans des cultures résistantes au froid, adaptées à la région nordique.

Puis, nous en revenons à la seule chose qui se trouvait dans le budget, c'est-à-dire la garantie pour pertes sur prêts. J'aimerais beaucoup pouvoir dire que cela a été une solution extraordinaire, mais ce ne fut pas le cas. Lorsque nous parlons de capacité d'abattage accrue, il faut être honnête. Les chiffres nous ont été fournis par les gros conditionneurs. Nous savons depuis dix ans au moins que les marges de profit des agriculteurs ont chuté en raison des pouvoirs de plus en plus grands des conditionneurs. Ils sont plus puissants maintenant qu'ils ne l'étaient au début de la crise. Si nous parlons d'accroissement de la capacité d'abattage, nous devons établir d'où viennent ces nouvelles capacités. Elles viennent des grosses entreprises.

Nous nous sommes entretenus avec les représentants du Beef Initiative Group de l'Alberta qui tentent d'ouvrir une nouvelle installation. Ils attendent toujours de pouvoir rencontrer le ministre pour discuter d'une étude de faisabilité en ce sens. Cela cause beaucoup de frustration. Il me semble que c'est la même frustration que nous voyons chaque fois que le Canada rural tente de rencontrer le gouvernement pour discuter de nouveaux projets. Le gouvernement prétend déplacer mer et monde, mais dans les campagnes, les choses s'éternisent.

Nous l'avons vu avec l'ACIA dans le cas des inspections des usines et des tentatives des producteurs agricoles en vue d'obtenir de nouvelles usines. L'ACIA ne cesse de repousser le projet et de modifier les choses.

Le Beef Initiative Group tente de faire accepter une étude de faisabilité par le gouvernement. Ses représentants commencent à se poser des questions après tous ces attermoissements. J'aimerais que le ministre s'engage ce soir à ce que cette étude de faisabilité puisse aller de l'avant.

Malheureusement, je commence à penser que le vrai problème, c'est que le gouvernement a beaucoup improvisé dans ce dossier en espérant que tout aille pour le mieux. Il suffit de constater qu'à trois semaines de la fin de l'exercice financier en cours, le gouvernement n'a toujours rien fait à l'égard du dépôt exigé dans le cadre du PCSRA.

Je sais que le ministre va se lever pour dire qu'une réponse sera fournie très bientôt, mais l'année financière prend fin dans trois semaines et nous attendons désespérément de voir si l'on dira aux producteurs d'effectuer les dépôts pour l'an prochain dans le cadre du PCSRA. Les comptes du PCSRA renferment 640 millions de dollars de l'avoir des agriculteurs. Ces 640 millions de dollars doivent être prêtés par les banques, et on espère que l'aide sera acheminée par le truchement du PCSRA.



*Article 52 du Règlement*

On n'a pas fini d'entendre parler de la manière dont les fonds du PCSRA seront versés ici et là, mais il ne faut pas oublier que les familles agricoles n'ont pas obtenu de ce programme les fonds dont elles ont besoin pour leur exploitation agricole. Entre-temps, 640 millions de dollars qui leur appartiennent dorment dans des comptes gouvernementaux, et le gouvernement ne peut même pas s'engager à remettre cet argent aux agriculteurs.

Le problème, c'est que le gouvernement veut que ces hommes et ces femmes, que les familles agricoles d'un bout à l'autre du Canada participent activement à la gestion du risque. Après avoir tenu bon pendant deux années, traversé la pire crise agricole de l'histoire du Canada, ces agriculteurs participent à la gestion du risque au détriment de leur santé et des intérêts futurs de leurs enfants.

Nous sommes ici une fois de plus pour voir le plan pour le Canada agricole. Malheureusement, ce plan est présenté dans le budget et il est vide. Au mieux, le gouvernement offrira une autre solution miracle. Au mieux, nous obtiendrons des crédits d'appoint. On est loin d'un repositionnement à long terme de l'industrie. Voilà le problème avec le gouvernement.

• (2020)

**L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, l'intervention du député aurait peut-être été plus efficace si elle avait relaté avec exactitude des informations factuelles.

Le député a dit que le budget ne fait absolument rien pour l'agriculture. Je suppose que le fait que nous ayons ajouté 700 millions de dollars 2,2 milliards de dollars que nous projetions de dépenser sur deux ans pour aider les producteurs dans le cadre de la gestion des risques de l'entreprise ne compte pas. Ce n'est pas étonnant que pour le NPD, 700 millions de dollars, cela ne veuille rien dire.

Je suppose que le fait que le programme LPCA, qui permet aux producteurs d'obtenir des avances au printemps et à l'automne pour commercialiser leurs produits, ait été élargi aux producteurs de bœuf et autre cheptel dans le budget ne compte pas. Le NPD ne comprend pas l'importance qu'il y a à ce que les producteurs de bœuf aient accès au programme.

Le gouvernement fédéral, dans le budget, s'est expliqué très clairement sur le dépôt exigé en vertu du programme PCSRA. Le député a demandé pourquoi nous ne l'avions pas éliminé. Il sait fort bien que pour que cela se fasse, les gouvernements provinciaux, au moins 8 sur 10 d'entre eux, représentant 50 p. 100 des recettes monétaires agricoles, soient en faveur. A-t-il mentionné cela? Non.

Quels sont les volets de ces initiatives mentionnées dans le budget que le député rejette?

**M. Charlie Angus:** Monsieur le Président, loin de moi l'intention d'exploiter cette question à des fins politiques. Je répondrai simplement en reprenant ce que la Fédération canadienne de l'agriculture a déclaré le lendemain de la présentation du budget. Elle a affirmé qu'une fois encore, le ministre avait offert aux agriculteurs des paroles creuses et pas d'action. L'affaire est entendue.

Bien sûr, le ministre doit négocier avec les gouvernements provinciaux, mais nous y revoici, à la dernière minute. Le nouvel exercice financier commence dans moins de trois semaines et on nous dit que le gouvernement n'est pas parvenu à téléphoner à tous les ministres provinciaux pour savoir s'ils seront d'accord pour changer le dépôt exigé par le programme PCSRA.

**M. Andy Mitchell:** Souvenez-vous que la semaine dernière, ils étaient tous ici à Ottawa.

**M. Charlie Angus:** Le ministre a-t-il compris?

Dans nos circonscriptions, les agriculteurs se rendent dans les banques. Ils comprennent qu'ils doivent rendre leurs chèques du PCSRA pour qu'ils puissent faire partie du cycle de l'année prochaine. Cela fait deux ans que cela dure. Tout le monde a parlé des problèmes que pose le PCSRA. Nous avons parlé en comité jusqu'à ce que notre visage bleuisse. Il reste trois semaines et nous attendons toujours des nouvelles des ministres provinciaux. Je ne crois pas que ce soit la faute des ministres provinciaux. Je crois que c'est le gouvernement qui n'a pas voulu s'asseoir et planifier pour le long terme.

**M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, PCC):** Monsieur le Président, le programme de réserve pour pertes sur prêts auquel le député a fait allusion dans son discours était censé aider à stimuler davantage la capacité d'abattage au Canada. Le ministre a été sur la sellette relativement à ce programme. Des représentants de l'Association des banquiers canadiens sont venus témoigner devant le comité et ont dit que ce programme de 66 millions de dollars n'existait même pas. Ce simulacre est une tragédie pour les éleveurs, qui sont désespérés.

Je pose la question au député: Après avoir annoncé dans le budget un montant de plus de 17 millions de dollars pour ce fabuleux programme inexistant, réaffecté à celui-ci si l'on peut dire, pourquoi ce que le ministre promet à ceux qui pourraient vouloir investir dans une usine d'abattage n'est-il qu'un mirage? Pourquoi le ministre se moque-t-il ainsi des producteurs de toutes les régions du pays?

**M. Charlie Angus:** Monsieur le Président, le député pose une question pertinente.

Ce montant supplémentaire de 17 millions de dollars était offert comme s'il s'agissait d'une vraie somme d'argent. Pour autant que je sache, pas un sou de ce montant n'a été versé à qui que ce soit pour accroître la capacité d'abattage. Ce plan n'a jamais fait l'objet de mesures concrètes. Nous vivons une crise et il est très difficile pour un abattoir d'obtenir du financement auprès d'une institution bancaire. Nous n'avons pas une idée claire de l'orientation future du marché.

Il y a cette garantie pour pertes sur prêts dont, à ce qu'il semble, les banques commencent tout juste à connaître l'existence. C'est très frustrant pour ceux qui essaient de construire de tels abattoirs. Faire miroiter un autre montant de 17 millions de dollars en argent de Monopoly ne fait qu'ajouter l'insulte à l'injure.

• (2025)

[Français]

**M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD):** Monsieur le Président, je remercie le député de Timmins—Baie James de sa générosité, puisqu'il partage son temps de parole avec moi.

On sait très bien que l'on est en crise. On sait très bien que, compte tenu de ce qui est arrivé la semaine dernière concernant l'ESB et des exportations qui ont été stoppées à la frontière américaine, on est en train de continuer à perdre, dans cette industrie clé, d'énormes sommes d'argent et des emplois. Il s'agit d'une réduction de 2 milliards de dollars du produit intérieur brut. Il s'agit d'une réduction de 5,7 milliards de dollars de la production totale, soit une baisse de 1 milliard de dollars du revenu salarial et une perte de quelque 75 000 emplois.

*Article 52 du Règlement*

Comme l'honorable député de Timmins—Baie James l'a très bien dit tout à l'heure, ce gouvernement n'a pris aucune action. Comme la Fédération canadienne de l'agriculture l'a bien dit, on n'a rien que des paroles vides sans action. On sait très bien que c'est un peu la façon de fonctionner de ce gouvernement. On l'a vu avec le plan de Kyoto. Y a-t-il un plan? Non, il n'y a pas de plan dans ce secteur. Y a-t-il un plan pour amenuiser la pauvreté croissante au Canada? Non, il n'y a pas de plan. On a vu cela avec l'industrie du textile. Y a-t-il un plan pour contrer cette crise qui frappe l'industrie du textile, dont on a déjà parlé en cette Chambre? Non, il n'y en a pas.

De même, avec l'ESB, on voit que ce gouvernement n'a pas de plan et ne prend pas action. Il ne répond d'aucune façon. De plus, on sait très bien que les problèmes qu'on est en train de vivre à la frontière américaine relativement à cette industrie sont partagés par d'autres industries, comme l'industrie du bois d'oeuvre. C'est une industrie très importante dans ma province, la Colombie-Britannique, et qui a dû encourir jusqu'à maintenant des pénalités de 4 milliards de dollars.

Devant tout cela, on voit le manque d'actions de ce gouvernement. On voit le manque d'initiatives quant au fait d'aller négocier fermement avec les Américains et d'aller essayer d'amenuiser la situation des agriculteurs qui souffrent partout au pays. Il n'y a pas de plan pour s'attaquer à ces pertes d'emploi. Il n'y a pas d'actions. Quand, parfois, ce gouvernement prend action, c'est trop peu et c'est trop tard.

[Traduction]

Que nous reste-t-il? Les prix du marché ont chuté de 130 \$ par animal au cours des heures suivant la décision de la cour régionale du Montana. Cette chute des prix est survenue au moment même où les producteurs faisaient un profit sur la vente de leurs animaux pour la première fois depuis mai 2003.

Nous sommes conscients de la crise. Nous voyons les conséquences désastreuses pour les collectivités agricoles de partout au pays. Comme l'a dit le député de Timmins—Baie James, le budget ne prévoit rien pour régler ces problèmes fondamentaux. Même si le budget était adopté demain grâce à l'appui des conservateurs, en réalité, le gouvernement ne fait rien pour aider les collectivités d'éleveurs et de producteurs du pays, alors qu'il devrait agir en conséquence.

Maintenant qu'il est question d'épreuves, les Américains disent-ils toute la vérité sur la prévalence de la maladie de la vache folle sur leur propre territoire? Permettez-moi de citer un article paru dans l'*Ottawa Citizen* cette semaine à propos de Lester Friedlander, un ancien vétérinaire au service du département américain de l'Agriculture et un dénonciateur bien connu. M. Friedlander déclare sans détour que « la maladie de la vache folle est probablement présente aux États-Unis, mais que cela n'a pas été ébruité. Je n'en doute pas un seul instant. »

Il a déclaré qu'au début des années 1990, il parlait au pathologiste en chef du département américain de l'Agriculture au sujet de la vache folle lorsqu'il y a eu l'échange suivant:

« Lester, si vous trouvez jamais un cas de maladie de la vache folle, pouvez-vous me promettre une chose? » lui a-t-on demandé. « Quoi? » a-t-il répondu. « Ne le dites à personne. »

Monsieur Friedlander a déclaré qu'il serait même prêt à se soumettre à un détecteur de mensonges pour prouver ce qu'il avance. Une fois qu'il a entendu cela, il a déclaré qu'il savait que toute cette histoire n'était qu'une blague.

Monsieur Friedlander prétend que les Américains n'ont pas donné suite avec suffisamment de rigueur à une poignée de faux tests positifs et il a déclaré:

« Les États-Unis ne sont pas mieux que le Canada. La différence, c'est que le Canada a été un peu plus franc et s'est attaqué ouvertement au problème. C'est ce que j'essaie de dire au département américain de l'Agriculture » dit-il.

En l'occurrence, la question exige plus qu'une intervention gouvernementale. Elle exige des négociations solides et fermes avec les États-Unis. Nous savons d'après les récits de témoins comme celui que je viens de mentionner que des Américains croient qu'il y a autant de cas d'ESB aux États-Unis.

Nous savons également, et c'est scandaleux, que des membres de R-CALF, le groupe d'éleveurs américains qui a intenté des poursuites pour des motifs de sécurité afin de maintenir la fermeture de la frontière au bétail canadien, a acheté des bovins à bas prix au Canada après cette terrible interdiction. C'est en fait une chose que le président de ce groupe a reconnu le 7 mars 2005 lorsqu'il a déclaré:

« Je ne vois rien d'ironique là-dedans, » a déclaré Leo McDonnel à Columbus, au Montana. « Je n'ai pas jugé cela important. »

« Trois de ces éleveurs américains ont contribué beaucoup au fonds du contentieux de R-CALF » selon McDonnel, « qui vise carrément à maintenir la frontière fermée. »

Rick Paskal, le président de l'organisation Canadian Cattlemen For Fair Trade, a déclaré que R-CALF « se fichait totalement de la salubrité des aliments ».

« Il n'y a rien d'unique dans ce que nous faisons » a déclaré McDonnel, qui a fait remarquer que des membres de groupes d'éleveurs américains favorables au commerce ont également acheté du bétail canadien.

Les Américains ont profité des prix très bas du bétail au Canada et M. Paskal aurait déclaré qu'au moins une douzaine de membres de R-CALF auraient acheté jusqu'à 30 000 têtes de bétail.

Ce n'est pas une question de sécurité. Il est question de commerce et c'est un exemple de l'inefficacité de l'approche du gouvernement à l'égard de l'ouverture des frontières, comme dans le cas du bois d'oeuvre.

En tant que député de la Colombie-Britannique, une province qui a perdu 20 000 emplois dans le secteur du bois d'oeuvre à cause de l'inaction du gouvernement et de son incapacité à négocier dans ce dossier, je tiens à dire que nous incostatons le même type de tergiversations dans le dossier de l'ESB.

● (2030)

Dans les deux cas, le gouvernement a été totalement inefficace. Dans les deux cas, des dizaines de milliers d'emplois ont été perdus dans diverses régions du pays. Dans les deux cas, des collectivités de tout le pays ont été dévastées. Dans certaines régions, dans les épicentres des crises, des travailleurs font faillite et des familles perdent leur maison. Malgré tout cela, le gouvernement persiste à prendre des mesures faibles.

*Article 52 du Règlement*

Que devrait-il faire? Je vais répondre à cela. Le député de Timmins—Baie James, qui est également notre porte-parole en matière d'agriculture, a dit très clairement ce qu'il faut faire. Il a réclamé une évaluation complète du bétail destiné à l'abattage. Il a parlé d'une rétroaction complète. Ce sont les genres de choses que nous devons faire pour réagir au marché international et pour nous assurer d'établir la confiance dans notre industrie du bétail. Nous savons qu'il s'agit d'une question de commerce et qu'il faut négocier fermement et vigoureusement avec les États-Unis, mais nous savons également que nous devons agir dans notre propre pays.

Nous avons également demandé qu'un message très ferme soit adressé à l'administration Bush. Lorsque nous constatons, avec le chapitre 19, l'ESB et le différend sur le bois d'oeuvre, les nombreuses décisions du tribunal du commerce dont le gouvernement américain a fait abstraction, nous savons que nous devons adopter une position vigoureuse et ferme.

Le caucus du NPD continue d'insister pour que le gouvernement applique un plan efficace afin de venir en aide aux collectivités agricoles, à l'industrie du bétail, aux 75 000 travailleurs qui ont perdu leur emploi et aux dizaines de milliers de travailleurs du secteur du bois d'oeuvre qui ont perdu leur emploi. Nous continuerons d'intervenir dans ce dossier et de lutter pour eux.

• (2035)

**L'hon. Wayne Easter (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural), Lib.):** Monsieur le Président, après avoir écouté les deux intervenants du Nouveau Parti démocratique, je crois finalement comprendre où ils veulent en venir. Ils veulent imposer des coûts additionnels aux producteurs. Ils proposent comme solution de recourir à un régime de test pour chaque animal et d'imposer une interdiction visant les aliments pour animaux. Ces députés ne comprennent absolument rien aux mesures concrètes que prend actuellement le gouvernement.

Je tiens à répéter aux députés d'en face ce qui se fait. Ils ont essayé de dire que le gouvernement n'a pas de plan d'action. Le 10 septembre, le ministre a annoncé un plan qui sera mis en oeuvre que les frontières ouvrent ou non. Où ce plan nous a-t-il menés? Nous sommes passés de 76 000 têtes de bétail par semaine à la fin de 2003 à 90 000 par semaine à la fin juin. Ce chiffre atteindra 98 000 à la fin de la présente année. Il s'agit d'une augmentation de 30 p. 100 de la capacité d'abattage. Voilà un progrès.

En outre, en octobre 2004, nous sommes entrés sur le marché de Hong Kong. Les députés d'en face ne trouvent-ils pas que c'est là un progrès?

J'aborde un dernier point parce que les députés continuent entre autres de parler du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole ou PCSRA. La réalité c'est que le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux ont versé 4,8 milliards de dollars. Nous aimerions donner davantage, mais nous voulons que le marché ouvre. Nous faisons notre part. J'aimerais simplement que les députés d'en face cessent de faire une distorsion des faits.

**M. Peter Julian:** Monsieur le Président, le fait est que le gouvernement n'a pas fait grand-chose au sujet de cette crise incroyable. Il n'y a pas que les députés du NPD qui le disent. La Fédération canadienne de l'agriculture a dit que le gouvernement n'a que des discours creux à offrir, et pas d'action concrète. Les communautés d'éleveurs dans tout le pays disent que le gouvernement ne fait que parler sans agir. Les trois quarts des députés d'un Parlement dirigé par un gouvernement minoritaire disent la même chose.

Les libéraux disent que, malgré tout, dans tous ces discours creux et cette inaction, il y a quelque chose de bon qui se passe. Ils peuvent faire état de toutes les statistiques qu'ils veulent, mais nous avons vu avec le budget qu'ils aiment faire des boniments, jouer avec les chiffres, peut-être faire quelque chose cette année et ils feront sans doute quelque chose d'ici cinq ans, mais nous savons que les promesses libérales ne valent pas le papier ou la serviette de table sur laquelle elles sont écrites.

**M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC):** Monsieur le Président, je partage certainement en grande partie les sentiments exprimés par le député. Voilà longtemps que la grande question en jeu n'a rien à voir avec la santé, la sécurité ou la science; c'est une question politique. Le gouvernement n'a pas réussi à mettre à l'écart le baratin politique et à trouver une vraie solution au problème de l'ESB; c'est lamentable.

À part ce fichu gouvernement, nous reconnaissons tous la réalité: le PCSRA ne marche pas. Il ne marche absolument pas. Le chef de mon parti, le chef de l'opposition, a demandé au gouvernement d'utiliser une partie des 3 milliards de dollars constituant la réserve pour éventualités afin de répondre à ce problème comme il se doit avec un programme qui marche pour les agriculteurs et qui leur donne accès aux sommes nécessaires.

Le secrétaire parlementaire vient de se pavaner avec ses 4,8 milliards de dollars. Pourquoi y a-t-il encore des agriculteurs qui deviennent fauchés dans notre pays? C'est parce que l'argent ne leur parvient pas. Il ne parvient pas aux exploitations agricoles. Je me demande si le député appuierait notre demande d'utilisation de la réserve pour éventualités pour cette situation d'urgence.

**M. Peter Julian:** Ce que nous appuyons, monsieur le Président, c'est l'action concrète. Nous appuyons des mesures concrètes qui peuvent faire bouger les choses dans les collectivités agricoles de l'ensemble du pays, car elles ont été gravement touchées par l'inaction du gouvernement. Nous avons toujours soutenu cette position et nous continuerons de la soutenir. Nous continuerons la lutte, de notre coin de la Chambre, pour obtenir la mise en oeuvre de mesures propres à faire avancer les choses.

• (2040)

**M. Leon Benoit (Vegreville—Wainwright, PCC):** Monsieur le Président...

[Français]

**M. Yvon Godin:** J'invoque le Règlement. C'est au tour du NPD.

[Traduction]

**Le vice-président:** À l'ordre, s'il vous plaît. Nous donnons la parole aux partis, à tour de rôle, mais nous commençons toujours par un parti autre que celui de l'orateur précédent, si plusieurs députés veulent intervenir. Par conséquent, nous donnerons la parole à tour de rôle aux partis d'opposition et, dans ce cas, comme le député qui vient d'intervenir appartient au NPD, nous ne pouvons donner la parole à un autre député du même parti qui voudrait poser une question, car cela serait injuste. Le député de Vegreville—Wainwright a la parole pour poser brièvement une question.

**M. Leon Benoit:** Monsieur le président, le député a fait quelques déclarations qui étaient probablement exactes. D'une part, il a affirmé que l'ESB existe aux États-Unis et que cela n'a pas été signalé. D'autre part, R-CALF agit de la sorte pour faire davantage de profits. Cependant, cela ne contribue pas à régler le vrai problème.

*Article 52 du Règlement*

Le vrai problème c'est le tort politique causé par le gouvernement à nos rapports avec nos voisins américains. Ce sont les insultes qui ont fusé de partout au cours de la dernière année et demie et, plus récemment, à cause de la déclaration inopportune du premier ministre, qui a annoncé juste avant l'ouverture de la frontière qu'il ne participerait pas au programme de bouclier antimissile. C'est ça le problème. C'est pourquoi la frontière n'est pas ouverte. Il n'y a pas d'autre raison. J'aimerais que le député me dise ce qu'il pense de tout cela.

**M. Peter Julian:** Monsieur le Président, le problème persiste pour une raison évidente. Le gouvernement hésite, il hésite un peu plus, puis encore un peu plus. Au sujet de la défense antimissile, par exemple, alors que le NPD avait clairement indiqué, et très tôt, que la majorité des Canadiens estimaient très important d'en rejeter l'idée, il a fallu des mois et des mois ainsi qu'un congrès libéral pour que le gouvernement voie enfin la lumière et change de position pour éviter de se faire donner une leçon par ses propres députés.

Chacun de ces dossiers est marqué par une hésitation continue de la part du gouvernement. Plutôt que de négocier vigoureusement et fermement selon la volonté des Canadiens, le gouvernement hésite. C'est pour cela que nous sommes dans une situation intenable.

**L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, je suis ravi de participer au débat. Je remercie d'abord mes collègues de tous les partis de participer au débat. La question est cruciale et elle l'est, bien sûr, pour les producteurs. Le débat est crucial pour tous les Canadiens, qu'ils habitent dans les régions rurales ou dans les agglomérations urbaines. Il s'agit d'un enjeu national et de préoccupations nationales.

Jusqu'à maintenant, on a formulé une foule d'observations. On a aussi lancé pas mal de fleurs de rhétorique politique. Je vais faire de mon mieux pour éviter cela. Il y a des messages importants à envoyer aux producteurs et aux Canadiens. C'est ce que je compte faire.

Le premier message, et je le dis haut et fort au nom du gouvernement, c'est que le gouvernement du Canada appuie sans réserve nos producteurs. C'est un engagement absolu. Nous avons pris cet engagement depuis le premier cas d'ESB en mai 2003. Nous tenons notre engagement depuis. Nous continuons et nous continuerons de fournir notre appui sans réserve.

On a beaucoup dit dans cette enceinte qu'il s'agit d'argent fantôme. Mais ce n'est pas de l'argent fantôme. C'est de l'argent bien réel. Ce sont des investissements bien tangibles qui ont un effet sur nos producteurs.

Le gouvernement fédéral a investi 1,9 milliard de dollars en rapport avec la crise de l'ESB. L'industrie a bénéficié de cet argent. Des exploitations ont pu se maintenir en cette période très difficile. Est-ce que nous voulons que les choses restent ainsi? Bien sûr que non. Mais entre-temps, nous fournissons certainement aux producteurs le genre d'aide dont ils ont besoin.

En outre, il importe de noter que les provinces ont elles aussi investi, à hauteur d'un peu plus de 400 millions de dollars. En fait, l'industrie a bénéficié d'investissements substantiels. Ce sont des investissements qui arrivent à point, des investissements qui sont importants et qui aident l'industrie à traverser cette période très difficile.

Lorsqu'on cherche à déterminer quel type de mesures sera nécessaire à l'avenir, on s'aperçoit qu'il y a trois fronts sur lesquels il faudra particulièrement intervenir. Premièrement, il faudra évidemment continuer à collaborer avec les États-Unis pour que la

frontière ouvre de nouveau. C'est un marché important pour les Canadiens, et nous devons arriver à notre objectif.

Il y a eu beaucoup de désinformation à ce sujet. Le Parti conservateur s'est enlisé dans une rhétorique qui ne correspond tout simplement pas à la réalité. Il laisse entendre que la frontière n'a pas été rouverte en raison d'une mauvaise gestion des relations entre le Canada et les États-Unis.

Mais les faits sont tout à fait différents. Je sais que, lorsque le parti d'en face fait une affirmation non fondée, il ne fait que la répéter encore et encore, de plus en plus fort, jusqu'à ce qu'on finisse par y croire. Mais il ne s'agit pas d'un différend entre le gouvernement du Canada et celui des États-Unis.

En fait, le gouvernement du Canada et celui des États-Unis ont exactement les mêmes points de vue dans ce dossier. La frontière devrait être rouverte, et la décision à cet égard devrait être fondée sur les données scientifiques fiables qui existent à l'heure actuelle. Les deux gouvernements sont exactement du même avis.

La USDA, qui est l'équivalent américain de mon ministère, appuie ouvertement cette règle et la défend activement. Le président des États-Unis a affirmé clairement qu'il veut que la frontière soit ouverte. Il a mis l'épaule à la roue dans le but de promouvoir le changement de règle et il a dit clairement que si le Congrès présentait une motion d'annulation, il lui opposerait son veto.

● (2045)

C'est, pour ce président, une mesure sans précédent qui montre sa volonté d'user de capital politique aux États-Unis pour arriver à cette fin. Les éléments que le parti d'en face a relatés ne sont pas fondés. Nous sommes deux gouvernements qui partageons exactement la même opinion en grande partie grâce aux efforts déployés par le premier ministre, d'autres membres du Cabinet et des membres de mon caucus dans les pourparlers avec les États-Unis et avec des responsables qui nous ont aidés et ont aidé les Américains à arriver à la conclusion que l'ouverture de la frontière devait être basée sur des données scientifiques.

Deuxièmement, en ce qui concerne les mesures à prendre, il nous faut poursuivre les mesures de transition mises en place en septembre, principalement les programmes de retrait pour les bovins d'embouche et les bovins gras. Ce programme a bien fonctionné. Il représente, pour reprendre l'expression du parti d'en face, des fonds réels versés à des producteurs réels en temps utile.

Mais ce qui est plus important, un équilibre a été atteint entre le bétail prêt pour l'abattoir et la capacité d'abattage disponible. On a assisté à un redressement des prix du marché. Ces prix sont passés des niveaux très bas d'avant la mise en place de ce programme pour atteindre les niveaux d'il y a quelques semaines.

*Article 52 du Règlement*

Les producteurs ont reçu de l'argent et cet argent venait du marché, comme il se doit. Ces programmes de retrait mis en place par le gouvernement fédéral et par plusieurs provinces ont entraîné une hausse de prix qui a fourni aux producteurs de nouveaux revenus importants provenant du marché. Cela est un fait. C'est une réalité et l'industrie sera la première à admettre que c'est un programme qui a bien fonctionné et qui est une mesure de transition qu'il faut continuer.

Le prochain aspect consiste à continuer de développer le programme de transition que nous avons lancé en septembre 2004. Je sais que la chose est difficile à saisir pour des esprits comme ceux des gens d'en face, mais ce programme vise à repositionner le secteur de telle sorte qu'il soit rentable avec ou sans l'ouverture de la frontière. Encore ici, il s'agit d'une mesure que les gens du secteur souhaitaient vivement et qu'ils ont acceptée comme étant la chose à faire.

Lorsque viendra le moment de juger de la pertinence ou de l'efficacité des programmes, j'ai l'intention de prêter une oreille attentive à ce que les gens du secteur auront à dire et d'agir en conséquence. C'est ainsi que nous avons agi par le passé et c'est ainsi que nous continuerons à agir à mesure que nous allons de l'avant.

J'ai deux messages importants à transmettre, l'un d'entre eux étant que notre gouvernement souhaite épauler les producteurs. Un deuxième message doit être lancé. Je sais que certains députés d'en face l'ont lancé également et il mérite certainement de l'être. Je vais en parler en établissant un rapprochement avec les commentaires de certains sénateurs américains et non pas de l'ensemble d'entre eux. En effet, les avis étaient partagés parmi les sénateurs et ils ont voté en deux blocs pratiquement égaux. Certains ont déclaré que le régime réglementaire du Canada était inefficace et ne justifiait pas que l'on catégorise le Canada comme région à risque minimum.

Ces sénateurs ont tort. Ce qu'ils ont dit est inexact. Ils se sont fondés sur des informations erronées et ont fait des déclarations inopportunes. Ils ont lancé un message qui ne correspond tout simplement pas à la réalité et après le débat qui a eu lieu au Sénat américain, il convient tout à fait que nous, ici à la Chambre des communes du Canada, disions à ces sénateurs qu'ils ont tort. C'est ce qui ressort de l'information scientifique. Ils ont dépeint, au Sénat américain, une situation qui ne correspond en rien à la réalité et je tiens à le dire aussi clairement et directement que possible.

● (2050)

Dans les faits, les systèmes canadien et américain sont très semblables. Nos régimes de réglementation et les mesures que nous avons prises sont presque identiques. Les risques qui ont fait apparaître l'ESB dans le cheptel nord-américain ont été pris des deux côtés de la frontière. Si nous tenons compte du fait que le bétail a circulé librement entre les deux pays pendant une longue période, après ces risques, les critiques qu'on peut adresser au Canada peuvent s'adresser aux États-Unis tout autant. Bien franchement, le monde, y compris le marché japonais, observe ce qui se passe, et les sénateurs ont tout bonnement tort de brosser un tableau qui n'est pas conforme à la réalité.

Le Canada a un système de réglementation très solide. Un point qu'il importe de souligner, et je présume que tous les députés seront d'accord, c'est que la santé des animaux est protégée par un régime de réglementation, et la santé humaine par un autre. Le Canada produit de la viande de boeuf et du bétail qui ne présentent aucun danger. Ces produits sont sains pour les Canadiens et pour les consommateurs du monde entier. Il faut que ce message retentisse haut et clair, car c'est la vérité, c'est la réalité.

Notre pays a fait preuve de beaucoup d'ouverture et de transparence. Nous n'avons pas cherché à cacher ce que nous faisons. Après les incidents de la fin de décembre et du début de janvier, à titre de ministre, j'ai invité tout le monde, de tous les pays, à venir voir ce que nous faisons pour interdire les aliments carnés. Les Américains sont venus. Ils ont fait un examen indépendant de notre interdiction des aliments carnés. Pour réaliser cette étude, ils ont travaillé minutieusement avec notre industrie. Ils ont publié un rapport qui dit clairement que notre interdiction était efficace et qu'elle permettait de garantir la santé des animaux et la santé humaine. Ce ne sont pas les responsables de notre régime de réglementation qui parlent. C'est ce que disent des Américains après avoir fait une étude indépendante. Au cours de leur débat, les sénateurs américains auraient dû tenir compte de cette position.

Notre système est solide à cause des mesures que nous avons prises. Au début des années 90, lorsque la maladie a été découverte, nous avons mis en place une réglementation rigoureuse des importations des pays touchés. En 1997, nous avons interdit de nourrir des ruminants avec des aliments contenant des restes de ruminants. On estime que cette mesure est un moyen judicieux, que c'est le meilleur moyen d'éliminer les quelques cas d'ESB qui existent peut-être dans le cheptel canadien.

En 2001, nous avons mis en place un système d'identification du bétail. Nous l'avons ensuite amélioré en 2004. Notre pays est le meilleur au monde sur le plan du système d'identification qu'il est train de mettre en place. C'est un système qui nous donnera un avantage sur la concurrence en matière de marketing, outre les questions de santé animale qu'il permet d'aborder.

En 2003, la décision a été prise de retirer toutes les MRS de la chaîne alimentaire humaine. C'est là la règle d'or dans le monde entier, la manière acceptée de protéger la santé humaine, et l'orientation que prend le Canada. Pas plus tard que l'année dernière, nous avons indiqué que nous prendrions une mesure supplémentaire, consistant à retirer toutes les MRS de tous les aliments pour animaux, et cela est aussi une façon appropriée de s'assurer que le niveau de l'ESB diminue et que le troupeau devienne en fait exempt d'ESB.

Contrairement à ce qu'ont dit certains sénateurs américains, nous avons, manifestement, un système réglementaire vigoureux au Canada, un système qui préserve la santé des animaux et des êtres humains. Cela est absolument crucial pour nos consommateurs canadiens et pour nos producteurs. Nos producteurs peuvent parcourir le monde, et ils l'ont fait, pour faire une déclaration claire et importante: nous avons des stocks de boeuf et de bétail qui ne présentent pas de danger.

● (2055)

Nos règles sont saines et ont des fondements scientifiques. Leur qualité est clairement reconnue par les Américains et par d'autres.

D'autres questions se posent, et je souhaite dire brièvement un mot de certaines des choses que nous devons faire.

J'ai mentionné la stratégie de repositionnement. Je crois que nous devons prendre appui sur cette stratégie.

*Article 52 du Règlement*

Nous avons beaucoup discuté de capacité et nous en avons parlé de diverses façons. Nous avons observé une augmentation de 20 p. 100 de la capacité. Des plans sont à l'étude en vue de passer à un accroissement de 30 p. 100, mais il ne s'agit pas seulement d'atteindre des chiffres macro-économiques. Il sera important, aussi, que nous rehaussions la capacité des abattoirs dans les régions pour garantir que nous avons une capacité d'abattage suffisante d'un bout à l'autre du pays. De plus, nous devons veiller à ce que la capacité d'abattage existe pour les différentes espèces d'animaux. Nous n'avons pas seulement besoin de cela pour le secteur bovin, pour des animaux plus âgés de même que plus jeunes, mais il nous faut assurer une capacité d'abattage d'autres ruminants aussi. Comme l'a mentionné un député, nous avons tendance à parler de cela en pensant aux bovins, mais il y a également d'autres ruminants. Il faut nous en occuper, car ils posent aussi des difficultés.

Concrètement, deux nouvelles petites usines ont ouvert leurs portes. Elles ont reçu de l'aide. Chemin faisant, on nous a fait de nombreuses suggestions pour rendre plus efficace notre programme visant à améliorer notre capacité d'abattage. Nous avons pris bonne note de ces observations, dont certaines formulées par des députés, que nous remercions.

Nous devons poursuivre nos efforts en vue de trouver de nouveaux marchés. La vice-première ministre a évoqué un certain nombre de succès à ce chapitre. Il importe pour nous de continuer dans cette voie.

Pour ma part, j'ai eu l'occasion de me rendre dans un certain nombre de ces marchés éventuels. Nous devons poursuivre nos efforts en parallèle. Autant il nous faut conditionner davantage de produits dans notre pays, autant il nous faut trouver de nouveaux débouchés dans le monde. Nous sommes déterminés à chercher à atteindre ces deux objectifs, car ils sont importants.

Certains députés ont également mentionné, et je suis d'accord avec eux, que nous devons nous préoccuper de la taille des troupeaux et de l'âge du bétail. Plus le temps avance, plus il deviendra critique de nous préoccuper de ces deux questions. Nous entendons travailler en étroite collaboration avec tous les intéressés de cette industrie pour trouver les solutions appropriées.

Comme je l'ai déjà mentionné, nous devons intervenir dans le secteur des autres ruminants qui ont été durement frappés par la fermeture de la frontière.

Je suis très content que nous tenions ce débat d'urgence aujourd'hui. Il me fournit l'occasion de faire valoir ces deux points très importants, et je conclus en les rappelant.

Premièrement, le gouvernement du Canada se porte activement à la défense de cette industrie. Il le fait depuis mai 2003. Il y a investi des ressources substantielles et il continuera à la faire. Deuxièmement, le Canada possède un cadre réglementaire solide qui protège la santé des animaux aussi bien que celle des humains, et notre pays offre le meilleur produit au monde aux consommateurs, pas seulement ceux du Canada, ni seulement ceux des États-Unis, mais ceux de tous les pays.

• (2100)

**Le vice-président:** Puisque nous avons ici un ministre très populaire, je vais limiter les questions et les réponses à une minute chacune.

**M. Kevin Sorenson (Crowfoot, PCC):** Monsieur le Président, je remercie le ministre de sa présence et le député de Battlefords—Lloydminster d'avoir demandé la tenue de ce débat d'urgence.

J'aimerais que le ministre puisse entendre les commentaires des gens, exploitants de parcs d'engraissement et producteurs, qui communiquent avec les bureaux de la plupart des députés. Ils disent qu'ils obtiennent 10 ¢ la livre pour leurs veaux. Le prix du bétail est passé à 150 \$, en baisse de 100 \$. Ils perdent leur chemise. Un pasteur m'a téléphoné l'autre jour pour me parler d'un éleveur qui voulait libérer ses bêtes. Il avait abandonné tout espoir.

Les gens veulent que le ministre intervienne et qu'il prenne des mesures efficaces. S'il y a des problèmes qui nous éloignent des Américains, réglons-les. Je sais que le ministre dira que le président fait ceci et qu'il fait cela. J'aimerais savoir toutefois si le ministre peut faire quoi que ce soit de plus pour débloquer des fonds en vue d'accroître le nombre d'usines d'abattage? Le programme de réserve pour pertes sur prêts ne donne rien. Que peut-il faire d'autre?

**L'hon. Andy Mitchell:** Monsieur le Président, nous avons fait beaucoup de choses qui ont eu d'importantes répercussions. J'ai parlé tout d'abord des programmes de retrait des bovins d'abattage et d'engraissement. Ces programmes assurent un bon rétablissement des prix entre les mois d'août et de février et ils fournissent des revenus supplémentaires à l'industrie en provenance des marchés. C'est une mesure importante et nous nous sommes engagés à maintenir ces programmes de retrait.

Deuxièmement, je sais que les députés d'en face ont beaucoup de mal à comprendre comment le PCSRA fonctionne, mais je peux leur dire qu'il a permis de répondre à la demande des producteurs bovins et de leur fournir 106 millions de dollars au cours d'une période de 60 jours à l'automne, afin d'injecter certaines liquidités dans le système. Ils nous l'ont demandé. Nous l'avons fait et cela a donné des résultats.

**M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD):** Monsieur le Président, je remercie le député qui a demandé le débat.

Il n'y a pas très longtemps, le ministre a dit que le NPD aimait toujours recevoir des chèques en blanc. Le week-end dernier, lors du congrès du Parti libéral, le premier ministre a dit que le NPD aimait recevoir des chèques en blanc. Je crois que le Parti libéral aime faire des chèques, mais oublie de les signer. C'est ce qui se passe dans le cas des producteurs. Or, une chose que les libéraux n'oublient pas, c'est de signer des chèques pour Lafleur. À en juger par le Programme de commandites, il semble qu'il ait reçu de l'argent qu'il ignorait qu'il recevrait.

Je n'ai jamais reçu des appels de producteurs qui ont dit avoir reçu des chèques qu'ils n'étaient pas censés recevoir. Ils ne reçoivent jamais de chèques. Les appels que je reçois dans ma circonscription viennent des exploitants de parcs d'engraissement qui sont en train de perdre leur chemise. Ils ne se sentent pas bien lorsqu'ils constatent qu'ils n'obtiennent pas d'argent pour leur boeuf, mais quand ils se rendent au magasin, ils voient que les gens paient le même prix qu'avant.

Que répondrait le ministre à ces producteurs qui téléphonent à mon bureau? Il semble que les agriculteurs qui téléphonent aux députés de l'opposition ne soient pas les mêmes que ceux qui téléphonent au gouvernement. Nous avons peut-être un grave problème...

• (2105)

**Le vice-président:** Le ministre de l'Agriculture a la parole.

**L'hon. Andy Mitchell:** Monsieur le Président, je pense que l'intervention du député serait plus efficace s'il n'exagérait pas et s'il s'en tenait aux faits.

*Article 52 du Règlement*

On pourrait soutenir qu'une aide supplémentaire s'impose. C'est un argument raisonnable. Cependant, je n'accepte pas l'argument du député selon lequel les producteurs canadiens n'ont pas reçu une aide, particulièrement en ce qui concerne l'ESB. Ils en ont reçue.

Les producteurs ont obtenu 1,9 milliard de dollars. Des programmes de retrait des bovins d'abattage ont été mis en place pour assurer qu'ils obtiendraient leur prix dans une certaine mesure, pas un prix aussi élevé que nous l'aurions voulu et pas un prix correspondant aux niveaux antérieurs à l'ESB, mais un prix considérablement plus élevé que celui d'août dernier. Cela a permis aux producteurs d'obtenir un nouveau revenu des ventes sur le marché. Les producteurs ont reçu une aide. Nous avons travaillé fort pour l'accorder et nous continuerons de travailler fort en ce sens à l'avenir.

**M. Garry Breitzkreuz (Yorkton—Melville, PCC):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole au nom des électeurs de ma région qui dépendent de l'agriculture.

La crise de l'ESB et la fermeture de la frontière ont eu un impact sans précédent sur l'industrie, parce que ces événements venaient s'ajouter à d'autres catastrophes. Le gel survenu en Saskatchewan le 20 août a eu des répercussions terribles sur l'industrie céréalière.

Les agriculteurs veulent que le premier ministre et le ministre de l'Agriculture défendent leur industrie d'une façon beaucoup plus énergique, tant au niveau international que national. J'aimerais bien que le ministre de l'Agriculture prononce les discours qu'il fait ici devant les sénateurs américains.

Je veux envoyer un message très clair au ministre de l'Agriculture aujourd'hui et lui dire que le PCSRA ne fonctionne pas. Je reçois des appels à chaque jour d'agriculteurs qui ne savent plus quoi faire pour avoir accès à ces fonds et pour les obtenir en temps utile.

Une mesure a été prise en douce, sans être annoncée dans le budget. Je parle du programme des prêts destinés aux améliorations agricoles. Pourquoi ce programme a-t-il été éliminé en douce? Dernièrement, des agriculteurs m'ont dit que le programme...

**Le vice-président:** Le ministre de l'Agriculture a la parole.

**L'hon. Andy Mitchell:** Monsieur le Président, le député dit qu'il aimerait me voir prononcer des discours devant les sénateurs américains. Je présume qu'il veut aussi dire les membres de la Chambre des représentants des États-Unis. Je l'invite à consulter le porte-parole de son parti en matière d'agriculture. Celui-ci pourra probablement lui décrire les discours que j'ai prononcés devant les sénateurs américains et les membres du Congrès lorsque je me suis rendu à Washington.

Je suis tout à fait déterminé, comme les autres membres du gouvernement, à traiter avec les États-Unis. Le genre de mesures que nous avons prises dans nos discussions, que ce soit le premier ministre ou le ministre, ont incité l'administration américaine à défendre vigoureusement une règle en vertu de laquelle la frontière serait rouverte. Ces mesures ont amené le président à dire qu'il était prêt à mettre en jeu son capital politique et qu'il allait imposer son veto advenant toute tentative de la part du Congrès de renverser cette règle.

**M. Ed Komarnicki (Souris—Moose Mountain, PCC):** Monsieur le Président, j'aimerais demander au ministre ce que son gouvernement faisait lorsque le département américain de l'Agriculture a pris sa décision et lorsque se tenait l'audience du tribunal qui a accordé une injonction provisoire. Le juge, dans cette affaire, a déclaré que le département américain de l'Agriculture « n'avait pu justifier sa conclusion selon laquelle ses décisions comportaient un

risque acceptable pour la santé publique, et qu'il avait été incapable de fournir les données sur lesquelles reposait chacune de ses hypothèses de base ».

Au lieu de faire des discours politiques, les membres du gouvernement auraient dû préparer une défense fondée sur ce qu'ils appellent des arguments scientifiques pour démontrer que nos exportations de bétail ne comportaient aucun danger. Ont-ils préparé leur défense? Pourquoi n'étaient-ils pas à l'audience du tribunal qui a accordé l'injonction provisoire?

Le gouvernement a tardé à intervenir. Aucun avocat n'assurait la défense du Canada. L'affaire est maintenant devant les tribunaux, et la justice devra suivre son cours. Le gouvernement devrait utiliser son capital politique pour faire en sorte que le processus dure quelques semaines et non pas des mois. Il y a lieu de se demander, cependant, si le gouvernement a du capital politique. Il ne semble pas que ce soit le cas, à voir la façon dont il a agi.

Que faisait le gouvernement canadien lorsque l'injonction provisoire a été accordée? Dans quelle mesure a-t-il défendu la cause du Canada en s'appuyant sur des preuves, des faits et des données?

**L'hon. Andy Mitchell:** Une fois de plus, monsieur le Président, la question du député est mal documentée. En fait, le gouvernement du Canada a déposé un mémoire en tant qu'intervenant désintéressé.

**Une voix:** Le mémoire n'est pas arrivé à temps.

**L'hon. Andy Mitchell:** Non, cela n'a rien à voir. Le juge a le droit de rejeter une motion, de refuser un mémoire présenté par un intervenant désintéressé. C'est ce que le juge a fait. Le gouvernement du Canada était représenté à l'audience. Il a fait valoir ses arguments et il a travaillé avec le gouvernement américain.

**Une voix:** Vous avez présenté le mémoire trop tard. C'est pourquoi il a été rejeté.

**L'hon. Andy Mitchell:** Ces députés ne peuvent tout simplement pas reconnaître que leurs critiques reposent sur des prémisses tout à fait erronées. Ils ratent leur but. Au lieu d'aider les producteurs et de protéger leurs intérêts, les députés d'en face essaient de tenir un débat politique sur des questions qui ne concernent en rien les producteurs.

Ils devraient se préoccuper des agriculteurs et de leurs fermes, au lieu de tenter de se faire du capital politique à peu de frais à la Chambre.

● (2110)

**M. Dave Batters (Palliser, PCC):** Monsieur le Président, souhaitant traiter ce débat avec le sérieux qu'il mérite, je vais poser une question très simple au ministre. Quand va-t-il retourner à Washington? Il nous a dit qu'il y a déjà été. Quand y retournera-t-il?

Quand le premier ministre retournera-t-il à Washington pour s'asseoir avec les représentants de l'administration américaine, regarder le président Bush dans le blanc des yeux et vraiment entamer une discussion?

Les producteurs dans ma circonscription, Palliser, sont terrassés. Les répercussions négatives de cette crise sont considérables. Elles ont décimé une industrie entière. Les gens s'attendent à ce que le gouvernement les aide. Est-ce que quelqu'un du gouvernement peut nous dire quand la frontière sera rouverte?

*Article 52 du Règlement*

Les tergiversations et le manque de franchise du premier ministre au sujet du système de défense antimissile ont presque entièrement sapé la crédibilité du gouvernement. Le président américain avait même commencé à ignorer les appels de notre premier ministre. Si les libéraux ne pensent pas qu'il y a un lien entre les différends commerciaux et le système de défense antimissile, ils n'ont qu'à s'adresser à Frank McKenna, qui leur fera un dessin.

Quand est-ce que notre premier ministre, si friand de voyages, retournera à Washington pour...

**Le vice-président:** Le ministre de l'Agriculture a la parole.

**L'hon. Andy Mitchell:** Monsieur le Président, je ne peux que répéter l'argument que je viens de faire valoir. Après le commentaire que j'ai fait un peu plus tôt, je ne peux pas concevoir que le député puisse parler de quoi que ce soit d'autre que des producteurs et de leurs besoins réels.

Je vais dire au député ce que j'ai l'intention de faire. Je vais me rendre en Alberta et discuter avec les producteurs de cette province jeudi. Nous allons avoir une discussion. C'est là la prochaine étape.

Nous irons à Washington quand il faudra aller à Washington. Le député laisse entendre que nous devons nous y rendre pour convaincre le président. Le convaincre de quoi, au juste? Le président s'est dit entièrement en faveur de l'ouverture de la frontière et a dit qu'il imposerait son veto. C'est ce que le président a dit.

Les conservateurs sont incapables de passer à autre chose. Ils veulent faire des discours politiques plutôt que de proposer des solutions pour aider les producteurs.

**Mme Diane Finley (Haldimand—Norfolk, PCC):** Monsieur le Président, ce soir, je partagerai le temps dont je dispose avec le député de Medicine Hat.

En tant que porte-parole de l'opposition officielle sur les questions d'agriculture et d'agroalimentaire, je voudrais remercier mon collègue, le député de Battlefords—Lloydminster, qui est vice-président du Comité de l'agriculture, d'avoir demandé ce débat d'urgence sur la crise de l'ESB qui ne finit plus.

Il est capital que le débat ait lieu parce qu'il est important que tous les Canadiens, y compris ceux des centres urbains, se rendent bien compte de la situation absolument terrible dans laquelle se trouve l'industrie canadienne de l'élevage du boeuf et des ruminants.

Nos producteurs ont beaucoup souffert aux mains des mercenaires du libre-échange au sud de la frontière. Ils ont souffert aux mains de politiciens protectionnistes. Ils ont souffert aux mains du gouvernement libéral, qui a si mal géré la crise de l'agriculture, une des pires de l'histoire du Canada.

Avant de continuer, je voudrais placer le débat dans un contexte historique. Il y a maintenant 657 jours que la frontière américaine est injustement fermée au bétail et aux autres ruminants provenant du Canada. Pendant tout ce temps, nos producteurs ont vécu une situation personnelle et financière dont on se fait difficilement une idée juste.

On évalue les pertes de nos agriculteurs à plus de 7 milliards de dollars jusqu'à maintenant et il est probable qu'ils perdront encore des milliards. Ces pertes se sont répercutées de façon sentie sur l'industrie du camionnage, les encans, les vendeurs de machinerie et bien d'autres secteurs qui font des affaires avec les producteurs de bétail.

Les municipalités rurales souffrent de la perte de recettes fiscales. En fait, beaucoup d'agriculteurs et d'entreprises touchés sont incapables de payer leurs taxes municipales.

Pour bien faire ressortir la gravité de la situation, 79 municipalités de l'ouest du Canada ont déclaré leur région zone de catastrophe économique. Au 3 décembre 2004, 41 municipalités en Alberta, 26 au Manitoba et 12 en Saskatchewan avaient déclaré leur région zone de catastrophe économique en raison de la crise de l'ESB.

Dans ce contexte, la plus forte période de production de veaux de l'histoire a été enregistrée au printemps 2004. Pendant cette saison-là, 4,7 millions de veaux sont nés au Canada. En plus, après s'être fait affirmer à maintes reprises par les libéraux, dont le ministre actuel et son prédécesseur, que la frontière rouvrirait, les producteurs canadiens de bétail et d'autres ruminants ont reçu une autre douche froide.

Deux décisions rendues récemment par des tribunaux américains et un vote pris au Sénat des États-Unis sont autant de nouveaux coups durs pour une industrie du bétail déjà assiégée. Comme si ce n'était pas suffisant, nous avons entendu aujourd'hui des allégations selon lesquelles les membres du groupe protectionniste R-CALF seraient en train d'acheter du bétail à des prix cassés dans les parcs d'engraissement canadiens.

Oui, les mêmes mercenaires du libre-échange, qui soutiennent qu'il est dangereux de consommer du boeuf canadien et que la fin du monde surviendra si on permet au boeuf canadien de traverser le 49<sup>e</sup> parallèle sont ceux qui achèteraient, semble-t-il, du boeuf canadien directement de nos parcs d'engraissement. Si cela est vrai, c'est plus que répréhensible, puisqu'ils profitent des bas prix qu'ils ont eux-mêmes créés.

Nos agriculteurs arrivent à la limite. Ils sont en train de perdre espoir, de perdre leur ferme et de perdre leur gagne-pain.

Comment le gouvernement a-t-il réagi à la crise de l'ESB? Examinons cela de près.

Le PCSRA ne fonctionne pas, le Programme de réserve pour pertes sur prêts n'existe pas vraiment et le gouvernement libéral continue d'affirmer que les Américains sont nos amis dans cette crise, même s'il continue de trouver des façons de les insulter et de manquer de respect à leur égard.

La solution des libéraux qui consistait à utiliser le PCSRA pour fournir des fonds d'urgence aux agriculteurs à court d'argent victimes de la crise de l'ESB a été un échec colossal. Le fait de combiner un programme de stabilisation du revenu à un programme d'aide en cas de catastrophe ne peut conduire qu'à la catastrophe.

Voilà pourquoi nous demandons comme solution à court terme que le gouvernement libéral puise dans ses excédents considérables pour aider les familles agricoles canadiennes qui sont dans le besoin, qui sont plus que jamais dans le besoin.

● (2115)

Nous exigeons que le gouvernement utilise immédiatement le fonds pour éventualités du budget, afin d'aider les éleveurs canadiens. De plus, nous demandons au gouvernement d'accorder des reports d'impôt pour 2004 aux producteurs durement frappés par la crise de l'ESB.



*Article 52 du Règlement*

En ce qui concerne la capacité d'abattage, il y a à l'heure actuelle 17 millions de têtes de bétail au Canada. Même si la capacité d'abattage a augmenté légèrement pour atteindre 85 000 têtes par semaine environ, le nombre de bovins au Canada dépasse encore de façon marquée notre capacité actuelle d'abattage. Cet excédent massif de bovins continue de maintenir les prix très bas et ainsi, les coûts de production continuent de dépasser de beaucoup les prix du marché. Personne ne peut gagner sa vie de cette façon.

Le Fonds de réserve pour pertes sur prêts que le gouvernement libéral a annoncé en septembre dernier était censé aider à stimuler un accroissement de la capacité d'abattage au Canada. Malgré le programme dont le ministre de l'Agriculture s'est souvent vanté, la capacité d'abattage n'a absolument pas augmenté à la suite de la mise en place de ce fonds de réserve.

Nous le savons, car nous avons récemment appris que le programme était un leurre. Il n'existe pas vraiment. Le fait que ce Fonds de réserve pour pertes sur prêts n'existe pas est une insulte pour les producteurs de bétail si durement frappés par la crise de l'ESB. Pour ajouter l'insulte à l'injure, les libéraux ont annoncé dans le budget qu'ils allaient réaffecter à ce programme inexistant 17 millions de dollars reliés à des engagements pris précédemment relativement à l'ESB. Le ministre n'offre que du vent aux investisseurs potentiels dans des abattoirs.

Aujourd'hui, durant la période des questions, j'ai noté que le ministre de l'Agriculture a annoncé qu'un accord avait été conclu avec Financement agricole Canada au sujet d'un fonds de réserve pour pertes sur prêts. C'est très bien, mais il a fallu attendre six mois pour cela. Un accord a-t-il été conclu avec les banques? Pas du tout. Nous n'attendons que depuis six mois après tout. On a désespérément besoin de véritables encouragements pour accroître la capacité d'abattage grâce à des investissements et à l'établissement d'usines de conditionnement maintenant.

Nous demandons au gouvernement libéral d'offrir des encouragements fiscaux favorisant les investissements dans les coopératives. En offrant un allègement fiscal pour les investissements initiaux dans une coopérative, on stimulerait les investissements dans les abattoirs et on favoriserait une solution canadienne à la crise de l'ESB, ce que nous recherchons tous. De plus, le gouvernement doit garantir directement des prêts pour assurer l'accroissement de la capacité d'abattage.

En ce qui concerne les répercussions de la crise de l'ESB sur les producteurs d'autres ruminants, je l'ai déjà dit et je le répète, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas pris de véritables mesures pour répondre aux besoins de ces producteurs? Récemment, nous avons appris que les quatre provinces de l'Ouest avaient élaboré des programmes reliés à l'ESB pour indemniser les producteurs de wapiti, de cerf, de bison, de mouton et de chèvre. D'autres producteurs de ruminants, de cervidés et de camélidés qui ont souffert injustement durant la crise ont exigé et continuent d'exiger des mesures de la part du gouvernement. Jusqu'à maintenant, le gouvernement fait la sourde oreille à leurs demandes. C'est honteux.

Les membres du Parti conservateur ont demandé et continuent de demander au ministre de l'Agriculture d'engager la portion fédérale de ce financement pour les autres programmes relatifs aux ruminants auxquels les provinces de l'Ouest se sont déjà engagées. De plus, en raison de l'énorme excédent du cheptel canadien, nous croyons qu'il est nécessaire, plus que jamais, de mettre en place un programme fédéral d'abattage des animaux de réforme.

À la lumière de la décision de maintenir la fermeture de la frontière américaine aux bovins sur pied canadiens, un tel

programme d'abattage des animaux de réforme n'est plus une possibilité mais bien une nécessité. Ce programme devrait cibler les animaux nés avant l'entrée en vigueur de l'interdiction frappant les aliments du bétail, en 1997. La viande provenant de ces animaux devrait être destinée, si possible, à la consommation par les humains ou à la fabrication d'aliments du bétail, selon les besoins.

La réduction du cheptel national avec indemnisation des éleveurs aurait trois retombées. Premièrement, les agriculteurs recevraient de l'argent immédiatement. Deuxièmement, les agriculteurs n'auraient plus à nourrir leurs bêtes. Troisièmement, les prix du marché remonteraient naturellement en raison de la diminution de la taille du cheptel. Il vaut la peine de souligner que la Fédération canadienne de l'agriculture est en faveur d'un programme d'abattage des animaux de réforme.

Je terminerai en disant que nos agriculteurs en ont soupé du verbiage et des promesses vides du gouvernement. Mes collègues conservateurs et moi exhortons le ministre de l'Agriculture à utiliser l'argent du fonds pour éventualités afin d'aider nos producteurs dans cette période difficile.

• (2120)

Personne ne remet en question la salubrité de notre boeuf. Nous savons qu'il s'agit du meilleur boeuf au monde. Ce que nous voulons, c'est une aide directe pour nos agriculteurs et nos producteurs. Ils en ont besoin et ils le méritent.

**L'hon. Wayne Easter (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural), Lib.):** Madame la Présidente, au début de son discours, la porte-parole en matière d'agriculture a présenté certains faits réalistement. Je ne comprends pas pourquoi elle n'a pas continué dans la même veine tout au long de ses observations. Nous sommes aux prises avec un problème grave et je ne vois pas à quoi peut servir la politiaillerie ou le fait de mal renseigner les agriculteurs sur certains programmes existants.

Le ministre rencontrera les représentants des éleveurs bovins de l'Alberta jeudi. Il a dit qu'il nous faut envisager d'autres mesures à prendre à la suite de la fermeture de la frontière. Les députés d'en face devraient reconnaître que la stratégie de repositionnement a certains effets. Dans ses observations, la députée a même dit que la capacité d'abattage a augmenté.

Je veux poser à la députée une question concernant la réserve pour pertes sur prêts. La députée dit que cela n'existe pas. Rien n'est plus loin de la vérité. De toute évidence, les députés du Parti conservateur ne savent pas comment fonctionne un programme de réserve pour pertes sur prêts. Il n'est pas nécessaire de dépenser l'argent immédiatement en pareil cas. Les promoteurs d'un projet d'abattoir de bovins soumettent leur proposition à un établissement de crédit et, comme le ministre l'a annoncé aujourd'hui, ils peuvent maintenant se tourner également vers Financement agricole Canada. Ils soumettent une proposition qui est analysée en fonction de ses mérites commerciaux. La réserve pour pertes sur prêts garantit le prêt consenti par l'établissement de crédit. L'abattoir a ainsi de meilleures chances de pouvoir démarrer et réussir.

J'ai quelques questions simples à poser à la députée. N'est-ce pas vrai? N'est-ce pas ainsi que fonctionne le Programme de réserve pour pertes sur prêts? Cela n'a-t-il pas le mérite d'accroître la capacité d'abattage et de donner aux producteurs la possibilité de bâtir leurs propres usines? Soyons un peu...

• (2125)

**La présidente suppléante (L'hon. Jean Augustine):** La députée d'Haldimand—Norfolk a la parole.

*Article 52 du Règlement*

**Mme Diane Finley:** Madame la Présidente, je sais que le programme de réserve pour pertes sur prêts est censé fonctionner. En septembre dernier, on disait que les investisseurs potentiels pourraient demander au gouvernement de fournir des garanties pour qu'ils puissent obtenir d'une banque le financement nécessaire en vue d'ouvrir un abattoir. Ça semblait être une bonne idée, mais malheureusement, il y a deux semaines encore, l'Association des banquiers canadiens a affirmé devant le comité qu'elle n'avait toujours pas conclu d'accord avec le gouvernement pour que le programme devienne opérationnel.

En fait, compte tenu de la structure adoptée, les investisseurs devraient obtenir la permission des responsables du programme de réserve pour pertes sur prêts avant que les banques puissent répondre favorablement à leur demande. Les banques veulent évidemment avoir la garantie qu'elles pourront récupérer leur argent grâce à la réserve. Mais nous avons aussi appris que les investisseurs ne pouvaient faire une demande dans le cadre du programme de réserve pour pertes sur prêts qu'une fois qu'ils auraient obtenu du financement de la part d'une banque. Ils sont donc pris dans un cercle vicieux. Ils ne peuvent pas avoir *A* tant qu'ils n'ont pas *B*, mais ils ne peuvent pas avoir *B* tant qu'ils n'ont pas *A*.

La réserve pour pertes sur prêts existe peut-être sur papier, mais elle n'est pas opérationnelle. Pas plus tard qu'il y a deux semaines, aucun accord n'avait encore été conclu avec les banques. Il y a aujourd'hui un accord avec Financement agricole Canada, mais pas avec les banques. Il y a deux semaines, les formulaires de demandes qu'on nous avait promis il y a trois mois n'existaient toujours pas, alors personne ne pouvait encore faire de demande. À toutes fins utiles, cela signifie que le programme n'est pas opérationnel.

**M. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC):** Madame la Présidente, le secrétaire parlementaire et le ministre ont utilisé à qui mieux mieux l'expression « discours politiques ». À chaque fois que nous faisons une suggestion constructive, que nous proposons une vraie méthode ou une façon de s'attaquer à la situation, ils rejettent notre intervention en la qualifiant de « discours politique ». Ils ont rejeté notre demande de laisser tomber l'exigence du dépôt en espèces dans le cadre du PCSRA. Depuis, ils ont promis de revenir sur leur position parce que des milliers d'agriculteurs ont fait savoir au gouvernement que ce n'est pas le Parti libéral qui les représente mais bien le Parti conservateur. La différence c'est que le Parti libéral représente la bureaucratie et que nous représentons les agriculteurs.

Ma collègue, la porte-parole en matière d'agriculture, pourrait-elle faire des observations sur l'habitude qu'ont les libéraux d'annoncer du financement mais de ne pas l'accorder, et de ne même pas mettre des formulaires de demande à la disposition des gens pour les programmes qu'ils mettent en oeuvre?

**Mme Diane Finley:** Madame la Présidente, les cas où des promesses ont été faites mais n'ont pas été tenues sont légende. Il y a quelques mois, le gouvernement a annoncé l'arrivée de formulaires de demande d'urgence de dépôts dans le cadre du PCSRA, pourtant trois semaines plus tard, les hyperliens sur Internet devant donner accès à ces formulaires et à l'information au sujet des programmes n'étaient toujours pas là. Ils n'ont été fournis qu'après que nous avons soulevé la situation à la Chambre. Alors, comme par magie, ils sont apparus. J'imagine que ce n'était qu'une heureuse coïncidence.

Dans le budget, le gouvernement annonce une majoration de 20 p. 100 de la contribution initiale annoncée en septembre au titre de l'ESB, plus de 100 000 \$ ayant été réaffectés. Autrement dit, le gouvernement avait fait des promesses et des annonces mais n'y avait pas donné suite. Cet argent a été réaffecté à d'autres

programmes d'aide pour l'ESB. Les producteurs ne recevront pas un sou, tout est destiné aux bureaucrates et aux consultants.

**M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC):** Madame la Présidente, j'ai le plaisir de participer au débat d'urgence de ce soir concernant la crise que vit l'agriculture. Bien que le débat porte essentiellement sur l'ESB, je voudrais parler un peu de la crise que vit l'agriculture en général.

Je remercie la députée de Haldimand—Norfolk du rôle actif qu'elle a joué dans ce dossier. Je remercie le député de Battlefords—Lloydminster qui a parrainé le débat de ce soir. Je remercie aussi le député de Lethbridge que je remplace ce soir. Il représente une circonscription où l'on trouve 900 000 têtes de bétail et des parcs d'engraissement. Il joue aussi un rôle de premier plan dans ce domaine. Je ne sais pas si je serai à la hauteur, mais je vais faire de mon mieux.

Je commencerai par dire que le gouvernement n'a pas pris au sérieux la crise agricole. Il y a environ deux semaines, le ministre des Finances a prononcé un discours budgétaire axé sur l'économie. Il n'a même pas parlé du fait que, aujourd'hui, les agriculteurs font probablement face à leur prise de crise depuis la grande dépression. Cela n'est pas une exagération.

En 2003, les revenus agricoles ont été négatifs pour la première fois depuis les années 1930. Chose intéressante, cette année-là, lorsque le PCSRA est entré en vigueur, on a affecté 1,4 milliard de dollars, mais cette enveloppe n'a pu être débloquée. Même si les agriculteurs vivaient cette crise terrible au plan de leurs revenus, le gouvernement n'a pu débloquer les paiements pour toutes sortes de gens qui perdaient des sommes considérables.

J'affirme que le ministre a tort de dire que le PCSRA marche. J'affirme que cette crise touche tout le monde agricole, pas seulement les éleveurs. C'est un problème sérieux. La manière la plus éloquente d'en parler est de lire un courriel que j'ai reçu aujourd'hui d'un résident de ma circonscription. En voici le texte:

À ce moment de l'année, alors que tout agriculteur devrait ressentir les démanagements printaniers, je suis plutôt démoralisé parce qu'il n'y a plus un sou à retirer de nos produits alors que nos dépenses atteignent des sommets et que nos marges fondent à vue d'oeil. Voilà ce dont je suis conscient. Je vous écris donc ce courriel.

Mon frère et moi sommes des agriculteurs de deuxième génération. Notre ferme a subi de nombreux changements au cours des dix dernières années pour assumer les frais croissants, ainsi que la chute des prix. Le fardeau de notre dette ne pourrait pas être plus lourd et, avec les contrats standardisés pour différentes récoltes, les perspectives ne sont pas encourageantes... Je ne recherche pas la sympathie. Je veux simplement vous expliquer notre situation en vous donnant quelques repaires chronologiques et en soulevant quelques points.

Il poursuit en disant:

J'ai 32 ans et je perds très rapidement espoir dans ma carrière et dans mon pays. Je sais qu'il est impossible de tout régler comme par magie, mais j'ai l'impression que vous faites un effort désespéré pour faire briller un peu d'espoir pour les agriculteurs albertains...

Il a m'a fait des compliments que j'apprécie, mais il y a un grand nombre de personnes dans cette enceinte, de tous les côtés de la Chambre, qui se préoccupent profondément des agriculteurs. Il est évident que le gouvernement ne soutient pas les agriculteurs par le biais du PCSRA et qu'il n'arrive pas à régler le problème de la réouverture de la frontière, mais je ne comprends pas pourquoi le ministre, il y a quelques minutes, a pris la parole pour défendre ses actions. Il n'y a pas d'excuses pour les mesures qu'il a prises et leur absence de résultats. C'est là toute la question. Nous avons l'obligation et le droit de prendre la parole et de critiquer le gouvernement lorsqu'il ne fait pas son travail. Actuellement, les libéraux ne font pas leur travail en ce qui concerne les agriculteurs canadiens.

*Article 52 du Règlement*

Même si le ministre n'aime pas les critiques sur son ministère ou sur ce qu'il fait, nous devons nous tenir debout pour prendre la défense des agriculteurs dans ces dossiers. C'est ce que nous faisons ce soir.

J'aimerais parler brièvement de la frontière. Il n'y a pas longtemps, sachant que la frontière devait ouvrir le 7 mars, mais craignant le débat sur la défense antimissile au congrès libéral, le premier ministre a annoncé avant le congrès sa décision de ne pas soutenir la défense antimissile. Autrement dit, pour des motifs d'ordre politique et pour éviter des difficultés au congrès libéral, il a décidé de mettre en péril nos relations avec les États-Unis. Il a donc placé ses intérêts au dessus de ceux des propriétaires de ranchs et des éleveurs de bétail du Canada. Voilà qui est tout simplement honteux et on a bien vu à quoi cela a abouti.

• (2130)

Je ne vais pas soutenir que le juge du Montana en a tenu compte, mais je sais bien que les sénateurs qui ont voté pour se débarrasser de la règle autorisant l'ouverture de la frontière en ont tenu compte, eux.

Il n'y a pas si longtemps, certains parlementaires canadiens se sont rendus à Washington, où ils se sont entretenus avec le sénateur Smith de Portland. Ayant pris connaissance du compte-rendu de leurs délibérations, j'ai pu constater que le sénateur faisait un lien clair et net entre les questions de sécurité et le manque de soutien du Canada à cet égard et la problématique du commerce des bovins et de la viande de boeuf.

Le ministre et le premier ministre auront beau s'esquiver et patiner à leur guise, mais je tiens à dire aux députés que les sénateurs du pays voisin font bel et bien le lien entre les deux questions.

Aux États-Unis, la sécurité dame le pion au commerce, comme nous le constatons à nouveau dans la situation qui nous occupe. Le gouvernement doit en prendre conscience et commencer à apaiser les inquiétudes des Américains au sujet d'un allié dont le comportement surprend dans certaines situations.

Commerce et sécurité sont liés. J'ignore combien de fois je l'ai entendu dire ces derniers temps. Lorsque je rentre chez moi, les gens me disent qu'il existe un lien entre la façon dont nous traitons les Américains en matière de sécurité et les problèmes commerciaux. Les agriculteurs et les éleveurs savent que ce lien existe, mais le gouvernement ne semble pas le percevoir.

J'ai dit un mot du programme PCSRA. Je tiens simplement à souligner à quel point ce programme exaspère les agriculteurs. Il ne vaut rien. Il peut arriver, lorsque les producteurs ont perdu de l'argent tous les ans pendant la période de cinq ans employée dans la formule du PCSRA, qu'ils ne reçoivent aucune indemnisation si, la dernière année, ils ont perdu moins d'argent que l'année précédente. Ils perdront de l'argent. Toutefois, si, pendant quatre années sur cinq, ils font de l'argent et si, la dernière année, ils en perdent un peu ou en gagnent moins, ils obtiendront des versements. Cela ne tient pas debout. Lorsque les gens sont plongés dans des difficultés impossibles et risquent de perdre leur exploitation, ils ne reçoivent rien. C'est illogique, mais cela n'empêche pas le ministre de se porter à la défense du programme à la Chambre.

Je ne nommerai personne, mais je sais que j'ai entendu des députés d'en face émettre des critiques semblables. Il ne fait aucun doute que le ministre doit prendre des mesures pour corriger la situation.

Le ministre dit que nous soulevons des arguments tendancieux. J'ai une proposition à faire au ministre de l'Agriculture. Je sais que je pourrais demander aux députés qui sont présents aujourd'hui s'ils seraient disposés à collaborer de bonne foi avec le ministre pour

corriger la situation et pour verser des paiements aux agriculteurs en temps opportun, d'une manière raisonnable, en fonction de leur revenu, et je sais que nous serions disposés à le faire. Nous serions disposés à aider à corriger la situation. Nous sommes ici pour apporter un changement. Nous voulons que ce gouvernement minoritaire soit efficace et, si nous pouvons apporter un changement, et que le ministre est disposé en ce sens, nous en serions ravis. Cependant, le ministre prétend que le programme n'est pas défectueux. Il prétend qu'il fonctionne très bien. Nous ne pouvons pas partir du principe que le ministre refuse d'admettre que le programme comporte de graves problèmes.

Je veux parler un instant de ce que je considère comme une lacune fondamentale de la part du gouvernement: la nécessité d'accroître la capacité de conditionnement. Je sais que cette capacité a augmenté un peu, mais la frontière est fermée depuis maintenant près de deux ans et nous sommes toujours très en retard dans l'abattage d'un plus grand nombre d'animaux. La seule façon dont nous pouvons maintenant exporter du bétail aux États-Unis, c'est d'y expédier des coupes de viande bovine et du boeuf en caisse carton. Nous devons accroître la capacité de conditionnement.

Ce programme pour pertes sur prêts est tout simplement une farce. Nous serions disposés à collaborer avec le gouvernement s'il voulait collaborer avec nous pour dégager davantage de fonds afin d'accroître notre capacité de conditionnement. Cependant, le gouvernement doit admettre que la situation actuelle ne fonctionne pas, mais il ne semble pas vouloir l'admettre.

• (2135)

Je crois avoir entendu le ministre dire une chose positive au sujet de la possibilité d'appliquer un programme d'animaux de réforme. Il y a plus d'un an, le député de Battlefords—Lloydminster a soutenu que c'est ce que nous devrions faire, et nous avons défendu ce point de vue depuis lors. Si le gouvernement envisage cela, nous l'appuierons certainement.

**L'hon. Wayne Easter (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural), Lib.):** Madame la Présidente, certaines remarques du député avaient beaucoup de bon sens, mais pas celle où il a tenté de faire un lien entre le système de défense antimissile balistique et la décision qui a été prise dans ce cas. Le fait est que le président et l'administration sont tout à fait d'accord avec nous relativement à ce dossier.

En ce qui a trait au fait que le député donnerait aux producteurs la possibilité de rencontrer le ministre afin de discuter de certains problèmes liés au PCSRA, le ministre a déjà fait cela. Il a rencontré un groupe de producteurs du Manitoba aujourd'hui et ceux-ci lui ont fait des suggestions positives. Le ministre a toujours dit que nous étions prêts à apporter des améliorations au PCSRA.

*Article 52 du Règlement*

Le député d'en face a parlé assez longuement de l'audience du Sénat des États-Unis. Permettez-moi de lui citer une observation formulée au cours de cette audience qui réfute certains des arguments qu'il a présentés. Le sénateur du Colorado a dit : « Franchement, la frontière canadienne est déjà ouverte. Le boeuf en caisse carton franchit la frontière en quantités records, en quantités plus grandes qu'avant la découverte de l'ESB au Canada, ce qui procure une manne inattendue aux compagnies qui ont des installations de traitement au Canada, tout en pénalisant celles qui sont aux États-Unis. Les importations américaines de boeuf en provenance du Canada ont atteint un niveau record en 2004, soit près de 1,2 milliard de livres, ce qui représente une hausse de 12 points par rapport aux niveaux de 2002. »

Le sénateur a poursuivi en disant : « En 2005, on s'attend à ce que les importations de boeuf en provenance du Canada totalisent entre 1,2 et 1,3 milliard de livres. »

Je suis convaincu que le député reconnaîtra que certains de nos efforts ont été fructueux. Oui, nous voulons faire plus. Nous voulons accroître la capacité d'abattage, mais l'opposition doit reconnaître que nous faisons des progrès. Le ministre et le gouvernement dans son ensemble travaillent extrêmement fort dans ce dossier, dans l'intérêt des producteurs canadiens.

Le député de Fort St. John peut rire, mais un montant de 4,8 milliards de dollars versé aux producteurs par le gouvernement, ce n'est pas rien.

**M. Jay Hill:** En tout cas, cet argent ne s'est pas rendu jusqu'aux agriculteurs de ma région.

• (2140)

**M. Monte Solberg:** Madame la Présidente, il y a une grande différence entre annoncer le versement de fonds et verser les paiements aux agriculteurs. C'est précisément là où le bât blesse, les exploitations agricoles canadiennes n'ont pas touché d'argent.

Je suis très frustré d'écouter les députés ministériels. Lorsque nous allons dans nos circonscriptions, on nous dit que le nombre de communiqués diffusés par le gouvernement importe peu. On doit dire la même chose au député. Peu importe à quel point les programmes gouvernementaux sont peaufinés, peu importe le nombre de fonctionnaires qui se consacrent à ces programmes, tout ce qui compte, ce sont les résultats dans les exploitations agricoles.

Or, il n'y a pas de résultats. Ce qui me préoccupe, c'est que des agriculteurs sont à bout et que des agriculteurs abandonnent leurs exploitations. Le député peut dire tout ce qu'il veut sur les mesures que prend le gouvernement, tout ce qui m'intéresse, ce sont les résultats.

Le député peut bien parler des exportations de boeuf. Tant mieux si les abattoirs peuvent expédier de plus grandes quantités de boeuf en caisse carton de l'autre côté de la frontière, mais si la frontière est fermée, nous n'avons pas de points de vente pour la capacité excédentaire et les prix baissent. Autrement dit, nombre d'agriculteurs sont obligés de se défaire de leurs fermes et de leurs ranchs.

Ce qui nous intéresse, ce sont les résultats obtenus par les producteurs. J'espère que le gouvernement est prêt à travailler avec nous pour régler certains des problèmes. Je fais cette offre en mon nom. C'est ce que les producteurs dans ma circonscription veulent. Ils se fichent de savoir quel parti va régler le problème, ils veulent une solution.

**M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC):** Madame la Présidente, je tiens à féliciter mon collègue de Medicine Hat. Il a pris la parole à maintes reprises au sujet de ces problèmes agricoles, et il

a parlé avec éloquence au nom du député de Lethbridge qui, malheureusement, ne pouvait être des nôtres ce soir.

Bien que je dispose de peu de temps, je tiens à exprimer la frustration des agriculteurs de ma circonscription, Prince George—Peace River, et aussi des agriculteurs de partout au Canada. Comme le député de Medicine Hat vient de le répéter, je ne comprends pas pourquoi le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire prendrait le parti de la bureaucratie contre les agriculteurs.

J'ai été agriculteur pendant 20 ans et je me suis intéressé aux enjeux agricoles. J'ai connu la frustration qui existait dans les années 80, et qui existe toujours aujourd'hui. Les programmes sont conçus par des bureaucrates pour profiter aux bureaucrates plutôt qu'aux agriculteurs. Je ne comprends pas pourquoi le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture prendrait la parole dans cette enceinte pour défendre ce programme qui ne fonctionne pas.

• (2145)

**M. Monte Solberg:** Madame la Présidente, je suis reconnaissant envers mon ami pour les propos qu'il vient de tenir. Il affiche le genre de frustration qui est courant dans les fermes. Il y a eu tellement de cas de gens qui passent des heures et des heures à essayer de comprendre les formulaires du PCSRA, qui les apportent à un comptable et dépensent 1 000 \$, 2 000 \$ ou même 4 000 \$ en frais, tout ça pour apprendre, après de longs mois, qu'ils ne sont admissibles à aucune indemnisation. C'est le comble du ridicule. C'est cruel de la part du gouvernement de refuser de résoudre ces problèmes qui persistent depuis la création du PCSRA il y a deux ans et demi. Le moment est venu d'agir et de résoudre certains de ces problèmes.

**M. Paul Steckle (Huron—Bruce, Lib.):** Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole ce soir avec le député d'Edmonton—Mill Woods—Beaumont.

Je suis ravi d'intervenir ce soir au sujet de cette question cruciale qui affecte nos producteurs agricoles primaires. Ce soir, nous avons malheureusement assisté à une joute de lancement de chiffres, de part et d'autre du parquet, mais ce qui ressort clairement c'est que nos producteurs sont mal en point et que leur situation est grave.

Nous ne sommes pas là pour participer à une joute de chiffres. Nous parlons de la situation de nos agriculteurs et de leur famille. Nous parlons également des répercussions dévastatrices de la crise de l'ESB sur les économies rurales en général. Pour dire les choses simplement, lorsque les agriculteurs sont en difficulté, tout le Canada rural s'en ressent. Ce soir, il y a énormément de détresse dans les régions rurales du Canada.

Lorsque j'ai commencé à rédiger mon intervention en vue du débat de ce soir, j'ai songé à parler de la stratégie de repositionnement que le ministre de l'Agriculture a annoncée en septembre dernier. Je crois fermement que son plan est tourné vers l'avenir et qu'il est positif dans une perspective à long terme. Je crois également que cette solution élaborée au Canada met l'accent sur le retour à la rentabilité du secteur de l'élevage bovin du Canada avec ou sans réouverture des frontières. Il faut reconnaître que la stratégie de repositionnement est le fruit d'une étroite collaboration avec l'industrie et les provinces. Elle vise clairement à répondre aux besoins immédiats des éleveurs de ruminants tout en repositionnant le secteur dans une perspective à long terme, que les frontières ouvrent ou non.

*Article 52 du Règlement*

Je comprends l'importance des trois principaux objectifs annoncés dans le plan de septembre. Ces objectifs qui visent à augmenter la capacité d'abattage, à aider les producteurs à faire la transition et à élargir et à diversifier les marchés sont louables, importants et nécessaires. En fait, le Comité de l'agriculture demande de telles mesures depuis un certain temps déjà et je me réjouis de voir qu'Agriculture Canada donne maintenant suite à cette demande.

Cela dit, je traiterai ce soir de quatre sujets qui ne concernent pas la stratégie de repositionnement. Ces sujets sont les suivants: premièrement, le fait que du bétail américain sur pied est acheminé vers les États-Unis en passant par le Canada; deuxièmement, les allégations d'un ancien vétérinaire du département américain de l'Agriculture, selon lesquelles les États-Unis cachent leurs cas de ESB; troisièmement, la nécessité d'une injection immédiate et substantielle de fonds pour venir en aide aux agriculteurs; et, quatrièmement, le fait que les seules données scientifiques utilisées pour justifier la fermeture de la frontière au boeuf canadien sont des données américaines fondées sur des intérêts politiques.

Je suis conscient que, en abordant ces sujets ce soir, je pourrai donner l'impression de manquer de tact, mais un grand nombre de mes électeurs ont tenu bon en attendant la réouverture de la frontière, qui devait se faire hier. Comme on le sait, ça n'a pas été le cas. Qui plus est, la frontière est demeurée fermée pour des raisons qui échappent à la plupart des personnes raisonnables. Cette situation représente une défaite psychologique considérable pour nos agriculteurs, et je m'en voudrais de ne pas en parler ce soir.

Je suis convaincu que le gouvernement du Canada, l'ACIA et le ministre de l'Agriculture font tout ce qu'ils peuvent. Je crois, cependant, que le langage de la diplomatie masque en quelque sorte les faits.

Je tiens également à rappeler que l'administration Bush a porté en appel la récente décision de la cour de district des États-Unis au Montana, qui a empêché la réouverture de la frontière à la date prévue. Nos producteurs sont heureux de cet appui, mais la frontière n'en demeure pas moins fermée.

Cela étant dit, on me permettra de citer un article publié hier dans l'*Ottawa Citizen*, et intitulé « Le ministre de l'Agriculture demande l'interdiction du bétail hawaïen qui transite par Vancouver à destination des États-Unis ». Selon l'article, le ministre de l'Agriculture de la Colombie-Britannique a demandé au gouvernement fédéral de ne plus permettre au bétail américain de transiter par nos ports. J'ajouterai que si le Canada représente un tel risque, comme le soutiennent le Sénat américain, la cour de district des États-Unis au Montana et le groupe de pression R-CALF, pourquoi permettent-ils que leur bétail foule notre sol?

La vérité, c'est qu'il n'y a pas plus de risques ici qu'aux États-Unis, et le Sénat américain, la cour de district des États-Unis au Montana et le groupe de pression R-CALF le savent pertinemment. Ils se servent tout simplement de la crise de l'ESB comme prétexte pour faire mordre la poussière à leurs concurrents canadiens.

Pour revenir à l'article, il est temps d'enlever nos gants blancs et de combattre le feu par le feu. Je sais que le ministre veut encourager la communauté internationale à prendre des mesures rationnelles et justifiées relativement à l'ESB, mais que pouvons-nous faire si nos messages communs sont ignorés et réduits à néant par certains éléments de l'industrie bovine américaine? Je ne propose pas que nous nous tirions dans le pied en adoptant des mesures irrationnelles et désordonnées, mais notre industrie est en péril. Il est temps de passer à l'action et nos agriculteurs ont besoin d'une aide immédiate et substantielle.

● (2150)

Je sais que le gouvernement est déterminé à appuyer nos producteurs dans cette période difficile. S'il y avait quelque doute que ce soit à cet égard, je mentionnerais simplement que les producteurs de partout au pays ont reçu, au cours des deux dernières années, des versements records: 4,8 milliards de dollars en 2003, 4,9 milliards de dollars prévus en 2004 et 2,6 milliards de dollars en aide directe découlant de l'ESB, dont la part fédérale s'élève à près de 2 milliards de dollars. Voilà de quel genre d'aide de départ je veux parler. Je le répète, je parle ici de l'aide de départ. Il est maintenant temps d'en faire plus.

De plus, dans le numéro d'hier de l'*Ottawa Citizen*, il y avait un article intitulé « Les États-Unis dissimulent des cas de vache folle ». Depuis des mois, des rumeurs voulant que les États-Unis dissimulent leurs propres cas d'ESB courent. Selon cet article, nous avons maintenant un dénonciateur.

L'article fait référence à un ancien vétérinaire de l'USDA qui supervisait des inspecteurs des viandes chez nos voisins du Sud. Il explique comment il supervisait la transformation et/ou l'élimination de centaines d'animaux couchés ou suspects. Il a déclaré n'avoir aucun doute de la présence de l'ESB aux États-Unis et que les cas n'étaient tout simplement pas rendus publics.

Ce vétérinaire a expliqué que les faux résultats positifs ne faisaient pas l'objet d'un suivi et que le programme de tests des États-Unis pouvait être corrompu à cause de pratiques systémiques de ce genre.

D'un point de vue purement scientifique, il est difficile, voir impossible, d'accepter que les États-Unis n'aient eu aucun cas d'ESB. Nous ne savons pas tout sur cette maladie, mais il y aurait environ un cas d'apparition spontanée de la maladie sur un million d'animaux. Cela étant dit, comme on retrouve des millions de bovins aux États-Unis, il est impossible que ce pays n'ait connu aucun cas d'ESB. Ce n'est pas du tout réaliste.

Je ne tente pas de critiquer nos amis américains, mais je suis fatigué de me faire bousculer sans raison. Si le boeuf canadien n'était pas de bonne qualité, je serais le premier à appuyer un embargo et autres mesures correctives, mais ce n'est pas le cas. Je mange du boeuf canadien et j'en donne à ma famille, car je sais que cette viande répond aux plus hautes normes de qualité au monde.

Nos agriculteurs ont besoin d'argent maintenant. Il m'est de plus en plus difficile d'écouter ce débat. Nous connaissons tous les problèmes et nous devrions cesser de faire de la politique partisane dans ce dossier. Le ministre a fait un travail remarquable jusqu'à présent et on doit le féliciter. Nous avons besoin de mesures pour assurer la survie de nos agriculteurs.

Au chapitre des soins de santé, le premier ministre a décidé que nous réglerions le problème pour une génération. Il a immédiatement pris des mesures décisives à cette fin. Sous son leadership, on a réuni les provinces et on a conclu un accord qui place notre système de santé sur des assises stables pour les dix prochaines années. J'exhorte tous les députés à adopter pareille approche dans ce dossier.

*Article 52 du Règlement*

Je ne sais pas comment régler le problème dans sa totalité, mais j'ai à proposer plusieurs mesures qui pourraient être prises et qui, ensemble, pourraient beaucoup aider nos agriculteurs, leurs familles et l'ensemble du Canada rural. J'aimerais savoir ce que les autres députés auront à dire à ce sujet.

Il serait tout d'abord important d'accroître notre capacité d'abattage au Canada, grâce à des coopératives appartenant aux producteurs. Les gouvernements pourraient donner accès à du capital de démarrage et réduire les tracasseries administratives.

Les gouvernements doivent aussi verser de l'argent aux agriculteurs, pas aux usines de transformation. Écoutons les députés nous dire comment ils pensent que cela peut se faire efficacement. En l'absence d'un plan à long terme, il ne suffira pas de signer des chèques pour résoudre les problèmes. Faisons en sorte que l'agriculture aille au-delà de la gestion de crise et qu'elle repose sur des assises stables pour une génération.

Je vais redire qu'à mon avis, le seul argument scientifique qu'on peut invoquer pour expliquer que la frontière américaine reste fermée à notre boeuf relève des sciences politiques. L'OIE a dit qu'il n'y avait aucune raison de maintenir la fermeture de la frontière parce que le boeuf canadien ne présente pas de risque pour la santé. Notre système de dépistage a empêché les gens de consommer du boeuf contaminé par l'ESB, alors que le système américain a permis que de la viande contaminée soit placée dans des comptoirs de supermarchés.

Le Canada a pris des mesures pour éliminer de la chaîne alimentaire les MRS. Ce sont les seules parties de la bête qui contiennent le prion de l'ESB et, partant, il n'y a aucun risque de contamination des approvisionnements alimentaires destinés aux humains.

Pour ces raisons et d'autres encore, je pense que nos voisins du Sud continuent de jouer aux plus fins. J'ai entendu dans les médias une entrevue avec un sénateur américain qui a dit qu'il pensait que le boeuf canadien était sûr, mais qu'il devait voter contre la réouverture de la frontière s'il voulait se faire réélire en 2006.

Pire encore, après la victoire remportée par R-CALF devant le tribunal du Montana, des journalistes ont interviewé des membres de cette organisation et ils ont tous dit qu'ils mangeraient du boeuf canadien. Je trouve cela étonnant. S'ils croient que notre boeuf n'est pas sûr, pourquoi alors en consommeraient-ils? En fait, ils ne croient pas que notre boeuf présente un danger. Ils se livrent simplement à des tactiques préjudiciables à nos agriculteurs.

Je dois préciser que même le président des États-Unis a mangé du boeuf lorsqu'il a visité le Canada il n'y a pas longtemps. Il faut pourtant reconnaître qu'il a eu au moins le courage d'admettre qu'il juge notre boeuf sain. Je voudrais rappeler à nos amis américains que l'on récolte ce que l'on a semé.

• (2155)

Si jamais l'on devait découvrir un cas d'ESB aux États-Unis, j'espère sincèrement que les États-Unis ne s'attendront pas à beaucoup de compassion de ma part. Je serai alors prêt à leur offrir la même compassion et la même logique que nous a réservées le Sénat américain. Si nous étions vraiment des amis, je demanderais alors aux États-Unis d'agir en conséquence. À moins de pouvoir produire des données scientifiques à l'appui du maintien de la fermeture de leur frontière, ils doivent cesser leurs agissements. Sinon, le Canada ne devra y voir rien de plus que des sanctions commerciales injustifiées et nous devons en tirer les conséquences.

Je félicite le ministre des efforts qu'il a déployés pour apporter un peu d'aide à nos agriculteurs. Je remercie aussi le député d'en face d'avoir encouragé la tenue du débat de ce soir.

**Mme Lynne Yelich (Blackstrap, PCC):** Madame la Présidente, j'ai suivi ce débat et je vais revenir en arrière, au moment de l'apparition de toute cette crise. Je me rappelle la manifestation américaine qui a eu lieu au Montana, en juillet, juste après la fermeture de la frontière. Je me rappelle encore le maire de Havre qui parlait des rapports avec les Canadiens, ainsi que de notre premier ministre. Il mentionnait les fautes que nous avons commises dans nos relations diplomatiques avec le Japon et le mauvais traitement que nous avons réservé aux Japonais. Il pensait que non seulement nous les avons insultés, mais que si nous avions posé les gestes qu'il fallait à leur égard, nous ne serions peut-être pas dans cette situation aujourd'hui.

Il est vraiment paradoxal que le gouvernement fasse autant d'efforts en ce moment. En manchette, le *Globe and Mail* titrait: « Le Canada et le Japon font un pas vers le libre échange. » Où était donc le Japon, il y a deux ans? Pourquoi le Canada a-t-il été aussi prétentieux, sans réaliser toute l'importance de s'asseoir, d'échanger et de mettre à jour ses relations avec le Japon?

Je ne pense pas que c'était le fruit de l'imagination. Cela était réel. J'ai aussi entendu dire que nous avons refusé le droit d'entrée aux scientifiques japonais au moment de la découverte du premier cas. Le député admettra-t-il que nous avons beaucoup de problèmes relationnels? Qui fait toutes ces erreurs dans nos relations?

**M. Paul Steckle:** Madame la Présidente, la question de la députée est bien fondée. Il est important que nous entretenions de bonnes relations. J'espère que les commentaires que j'ai faits ce soir n'ont pas donné l'impression que nous ne devrions pas entretenir de bonnes relations. Que ce soit avec nos voisins américains ou avec les Japonais, nous avons entretenu des relations durables avec ces pays pendant de nombreuses années.

Comme nous le savons bien, les Japonais ont été invités à faire partie de l'équipe de scientifiques mise sur pied au Canada lorsque le premier cas d'ESB a été découvert au pays. Je ne peux pas faire de commentaires sur la raison de leur absence parce que je ne la connais pas, mais je peux certainement confirmer qu'ils ont été invités.

Pour ce qui est des cas d'ESB découverts au Japon, il y a une incompréhension totale, même parmi les Japonais, quant à l'importance de l'ESB dans l'industrie de ce pays. Aujourd'hui, le Japon n'est pas encore complètement à l'abri de l'ESB. On y découvre toujours un cas de temps à autre. Les Japonais sont-ils au courant? On me dit que non. On me dit que chaque animal est soumis à des tests. On me dit également que dans certaines régions du pays, il y a des états, des provinces ou des territoires où tous les animaux sont soumis à des tests, mais dans certaines autres régions, ils ne le sont pas tous. Ils contournent les règles.

Nous devons connaître toute la vérité avant de pouvoir prendre une décision sur certaines de ces questions. Il est certainement important d'établir de bonnes relations, mais je n'accepte pas la prémisse qui veut qu'on nous refuse l'ouverture de la frontière tout simplement parce que nous avons pris une décision dans le dossier du système de défense antiaérienne stratégique. Je ne le crois pas. Si nous croyons sur parole ce que nous disent les Américains, il ne faut pas oublier qu'ils ont affirmé que c'était une question scientifique. Les critères doivent être fondés sur des données scientifiques et l'ouverture de la frontière dépendra de cette décision.

*Article 52 du Règlement*

• (2200)

**L'hon. Wayne Easter (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural), Lib.):** Madame la Présidente, je sais que le député parle à beaucoup de monde. Une des questions que m'ont soumise de nombreux agriculteurs, c'est: comment un juge du Montana peut-il fermer une frontière? On m'a dit que pour un pays qui cherche à se présenter comme un exemple de démocratie fondée sur la règle du droit, cette décision, dans laquelle on ne nous a même pas accordé un statut comme pays, constitue vraiment un affront à la justice.

Le député et moi-même en avons parlé un peu. Je me demande s'il a des observations à faire sur ce point, car cela va à l'encontre de la justice courante, pour laquelle toutes les parties à une affaire devraient être entendues. Il me semble que la politique est entrée au tribunal aux États-Unis et cela donne une idée bien triste de ce pays — je ne parle pas de l'administration américaine à l'échelle du président et à l'échelle du secrétaire à l'Agriculture. Le fait qu'il se produise un affront à la justice de telle façon que cela ferme la frontière et menace la vie de Canadiens est un problème.

**M. Paul Steckle:** Madame la Présidente, bon nombre d'entre nous, probablement, ont suivi la réaction de membres de l'organisation R-CALF à leur sortie du tribunal ce jour-là, jubilant en raison de ce qui semblait être une victoire pour eux et pour leur portefeuille.

Il est difficile d'imaginer qu'un pays ayant la puissance que détiennent les Américains, et reconnu comme superpuissance dans le monde, soit assujéti aux pouvoirs d'un tribunal du Montana. Il est difficile de croire que le président des États-Unis, qui possède un droit de veto face au Sénat et au Congrès, ne puisse pas renverser la décision d'un juge d'un État. J'ai de la difficulté à comprendre cela.

Dans cette affaire, justice n'a pas été rendue compte tenu de la façon dont les choses se sont déroulées. Justice ne sera pas rendue tant que la frontière ne sera pas ouverte en fonction de données scientifiques avérées. Justice ne sera pas rendue tant qu'il ne sera pas prouvé que tous les produits du boeuf et tous les produits d'origine animale au Canada et aux États-Unis ne présentent aucun danger pour la consommation humaine.

**L'hon. David Kilgour (Edmonton—Mill Woods—Beaumont, Lib.):** Madame la Présidente, en tant que député de l'Alberta, je dois ajouter ma voix à celle de tant d'autres députés dans ce débat d'urgence. Il est très malheureux que la cour de district du Montana ait succombé à des pressions protectionnistes. Comme l'ont déclaré mes collègues, nous devrions remercier l'administration Bush d'en appeler de cette décision.

Le tribunal a émis son injonction en dépit du fait que le département américain de l'Agriculture ait déclaré que le boeuf canadien était parfaitement sans danger pour la consommation. L'OISE l'a déclaré sur la scène internationale. Le département américain de l'Agriculture a affirmé que le Canada représentait un risque minime, et cet avis a été renforcé lorsque ce département a envoyé une équipe technique au Canada en janvier dernier, comme s'en souviennent probablement les députés. L'équipe a constaté que le programme d'inspection canadien était solide et a conclu que le respect du règlement canadien interdisant les farines animales pouvait efficacement réduire le risque d'ESB.

Le maintien de l'interdiction qu'aucune donnée scientifique ne justifie est un coup dur de plus pour une industrie qui commence à peine à se remettre du choc initial de la fermeture de la frontière.

Le maintien de la fermeture de la frontière renforce la nécessité pour le Canada de prendre des mesures immédiates. Il est évident

que l'attentisme qui est la politique actuelle ne sauvera pas notre industrie du boeuf. Nous ne pouvons pas nous contenter de rester sans rien faire en attendant que le département américain de l'Agriculture ait repris le dessus dans les batailles juridiques pour faire réouvrir la frontière. Même si le département de l'Agriculture appuie une position fondée sur des données scientifiques et exerce des pressions pour faire réouvrir la frontière, cela n'aidera pas des milliers d'agriculteurs.

Des milliers de producteurs sont lentement saignés à blanc par les coûts d'entretien du bétail qu'ils ne peuvent pas vendre aux prix actuels. Depuis que la crise a commencé, en mars 2003, il est devenu clair que la capacité de transformation canadienne est d'une importance capitale pour protéger l'industrie du boeuf contre tout nouveau choc. Pourtant, nous sommes toujours dans la même situation et on a très peu accru, sinon pas du tout, notre capacité de transformation. Il est clair que le programme pour pertes sur prêts, auquel mes vis-à-vis ont fait allusion, n'a rien fait pour diminuer notre dépendance face aux transformateurs américains. Pas un sou n'a été avancé par ce programme.

Nous devons tous reconnaître que la réserve pour pertes sur prêts est une solution inadéquate. Il est tout à fait clair maintenant que les prêteurs ne prêteront qu'à des projets qui respectent leurs critères de risque au départ. En d'autres termes, les usines de conditionnement qui reçoivent des prêts les auraient obtenus même en l'absence d'un programme pour les pertes sur prêts.

Étant donné toutes les variables inconnues et les faibles marges d'exploitation qui caractérisent ces établissements, le financement d'usines de conditionnement présente un risque que les prêteurs sont manifestement peu disposés à assumer.

Nous reconnaissons tous qu'une augmentation de la capacité intérieure de conditionnement est essentielle. Je crois alors qu'il ne reste qu'une seule solution. Le gouvernement du Canada doit offrir une aide financière directe sous forme de prêts et de subventions aux usines de conditionnement. Mes collègues de l'opposition au Comité de l'agriculture savent que les deux usines en Alberta ont reçu une aide très importante du gouvernement de l'Alberta il y a longtemps.

Nous payons un prix élevé pour notre dépendance à l'égard de nos voisins du Sud et nous ne pouvons plus nous permettre de ne pas être autosuffisants en matière de capacité de transformation.

Même si le budget de 2005 s'attaque à certains des problèmes auxquels les agriculteurs sont confrontés en éliminant les exigences relatives aux dépôts pour le PCSRA et en débloquant 73 millions de dollars cette année et un total de 104 millions de dollars sur quatre ans pour des avances de fonds, il faut faire beaucoup plus. L'ampleur de la crise à laquelle les agriculteurs sont confrontés à l'heure actuelle exige une aide nettement supérieure à ce qui est offert dans le budget.

*Article 52 du Règlement*

J'ignore si les députés le savaient, mais Agriculture Canada prédisait déjà une baisse de 34 p. 100 cette année du revenu agricole net au Canada, ce qui constitue l'une des pires années jamais vues. L'économie agricole de la Saskatchewan seulement subira, pour une troisième année consécutive, des pertes énormes qui se chiffreront pour les producteurs de la Saskatchewan à 900 millions de dollars au total sur les trois dernières années. C'est inimaginable pour moi. Ce qui est encore plus alarmant, c'est que les prévisions quant au revenu agricole cette année ont été faites en tenant pour acquis que la frontière serait ouverte aux bovins canadiens et que la valeur du dollar canadien demeurerait aux alentours de 80 ¢. Manifestement, aucune de ces deux hypothèses n'est valide et ainsi, la chute du revenu agricole cette année risque bien d'être catastrophique si on n'apporte pas immédiatement un soutien accru à nos agriculteurs.

• (2205)

Le gouvernement du Canada doit faire beaucoup plus pour aider nos producteurs à se rétablir avant que nos compétences en matière agricole ne soient perdues, en raison du nombre croissant de gens qui quittent cette industrie ou qui sont contraints de le faire parce qu'ils font faillite. Il est donc essentiel de poursuivre nos efforts.

Un de mes amis, qui est un éleveur de troisième génération, a récemment déclaré faillite près de Ponoka, en Alberta. Il a des enfants de moins de 10 ans et ses frères sont en difficulté. Toute la collectivité a été affectée par la faillite. À mon sens, le fait que son institution financière n'ait pu l'aider est une véritable tragédie.

Nous devons soutenir les producteurs durant cette crise, afin qu'ils puissent continuer à bénéficier de leur avantage concurrentiel dans la production de produits agricoles à forte densité de capital et à ainsi profiter de la libéralisation des marchés internationaux.

L'avantage concurrentiel de nos producteurs est indéniable, surtout que les Canadiens consacrent environ 10,6 p. 100 de leur revenu disponible à la nourriture. L'élimination des barrières commerciales devrait se révéler très avantageuse pour les producteurs canadiens et pour notre économie. Toutefois, pour qu'il en soit ainsi, il faut fournir à nos agriculteurs le soutien dont ils ont besoin pour passer à travers la crise actuelle.

Si la situation actuelle n'est pas une crise, je ne sais pas ce qu'il faut de plus. Il n'y a pas de meilleur moment que maintenant pour prendre une partie des 3 milliards de dollars réservés aux urgences et s'en servir pour atténuer la crise majeure à laquelle sont confrontées les exploitations agricoles familiales dans tout le pays.

Nous ne pouvons plus rester passifs pendant qu'une industrie qui nous nourrit et qui nous permet de vivre, une industrie qui représente 8 p. 100 de notre économie et qui fournit des emplois à un Canadien sur huit, continue d'être aux prises avec ce qui semble une crise perpétuelle. Le moment est venu d'agir, et il faut tout simplement fournir beaucoup plus d'argent à nos agriculteurs dès maintenant.

• (2210)

**Mme Lynne Yelich (Blackstrap, PCC):** Madame la Présidente, les propos du député me réjouissent. Il admet que l'économie de la Saskatchewan ne va pas très bien. Le secteur agricole est endetté à la hauteur de centaines de millions de dollars. Ce n'est pas très réjouissant; mais le gouvernement et le ministre des Finances qui vient de la Saskatchewan ne cessent d'affirmer qu'ils continueront d'investir dans la province et dans le milieu agricole.

Comment le député peut-il adopter la même position et laisser courir les mêmes faussetés? Ce n'est tout simplement pas vrai. Nous ne recevons pas d'argent. Le député ne consentirait-il pas à fournir une réponse et à dire aux agriculteurs canadiens ce à quoi ils peuvent s'attendre? Y a-t-il de l'espoir? Il a entendu ce soir des récits

désespérants. Personne n'est vraiment rassuré. Franchement, nous ne sommes pas très confiants. Peut-être peut-il nous venir en aide puisqu'il est de l'autre côté de la Chambre. Est-il possible d'établir un pont pour faire passer le message que nous avons besoin de cet argent et que nous en avons besoin immédiatement?

**L'hon. David Kilgour:** Madame la Présidente, je suis entièrement d'accord avec la députée de Blackstrap. Elle le sait probablement beaucoup mieux que moi, les producteurs agricoles de la Saskatchewan ont perdu 900 millions de dollars au cours des trois dernières années. Dans combien de collectivités les écoles et les magasins ont dû fermer? C'est tout simplement inacceptable.

En tant que Canadien des Prairies, comme elle, je sais que nous devons faire davantage. Les Prairies et d'autres régions du Canada sont en crise. Tout l'argent que nous destinons à toutes sortes d'autres fins à l'heure actuelle doit être acheminé à nos producteurs. Si nous réussissons à leur faire traverser cette crise, ainsi que j'ai essayé de le dire dans mon intervention, alors nous serons en mesure de continuer, comme nous le faisons à l'heure actuelle, d'accroître nos exportations de produits agricoles.

C'est le temps d'agir, nous traversons une période extrêmement difficile. Tout l'argent que le ministre des Finances dépense, et il semble qu'il y en a beaucoup comparativement à ce qu'il affecte à l'agriculture, devrait servir à venir en aide sans tarder à des électeurs comme ceux de la députée. J'aperçois trois autres députés qui siègent au Comité de l'agriculture, en plus de son président. Leurs électeurs souffrent énormément de la situation actuelle. Le gouvernement du Canada de même que les gouvernements provinciaux sont censés venir en aide à ces gens. Ceux-ci ont désespérément besoin de cette aide, et je suis sûr que les députés des deux côtés de la Chambre sont d'accord avec moi à ce sujet.

**L'hon. Wayne Easter (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural), Lib.):** Madame la Présidente, j'admets que je suis déçu que le député du parti au pouvoir n'ait pas parlé des avantages que nous avons créés. Cela donne l'impression que nous n'avons pas fait beaucoup d'efforts. En réalité, comme je l'ai dit plus tôt, le gouvernement a versé les sommes les plus importantes aux agriculteurs de l'histoire du Canada. Mais cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de problème. Je suis pleinement conscient, tout comme le ministre, que la situation de la collectivité agricole est extrêmement critique.

Par contre, j'aimerais poser une question au député. Comment croit-il que nous devrions procéder? Devrions-nous mettre l'accent sur les mesures de protection du revenu, c'est-à-dire des versements du gouvernement à l'industrie? Devrions-nous adopter une approche différente ou parallèle et tenter de nous attaquer au vrai problème, soit le rendement nul? Le rendement du marché pour les producteurs est en baisse depuis 25 ans, au Canada comme à l'étranger. Devrions-nous nous pencher sur cette question et tenter de rendre le marché plus rentable pour les producteurs? L'argent doit venir de là. Les mesures de protection du revenu ne font qu'absorber une partie des pertes, nous le savons.

• (2215)

**L'hon. David Kilgour:** Madame la Présidente, beaucoup d'argent a été déboursé, oui, mais il s'agit aussi de la crise la plus grave que nous ayons connue. C'est bien beau de dire que nous avons fait ceci et cela, mais c'est aujourd'hui que les choses vont mal. Il ne suffit pas de dire attendons pour voir. Aux yeux des producteurs canadiens, cette attitude est inacceptable.



Que devrions-nous faire? D'autres pays, le centre des États-Unis, des gens de Manhattan et de San Francisco ont beaucoup d'affection pour leurs agriculteurs, et se préoccupent beaucoup de leur bien-être. On considère que ces derniers font partie d'une industrie stratégique, ce qui est vrai, et on les aide le plus possible, tout comme c'est le cas en Europe.

Le secrétaire parlementaire se plaît à dire que nous avons accordé le plus d'aide possible dans le cadre de l'OMC. Demain, madame la Présidente, j'enverrai, faute de pouvoir y aller en personne, un document dans votre ville natale portant sur l'effet des subventions agricoles au Canada. J'ai appris tout récemment que nous pouvons subventionner davantage nos producteurs tant que nous ne tombons pas dans le rouge auprès de l'OMC. Effectivement, tant que nous sommes dans le vert ou le jaune, nous pouvons aider nos producteurs. Je suis content de voir mon érudit collègue hocher de la tête.

[Français]

**M. Roger Gaudet (Montcalm, BQ):** Madame la Présidente, je vais partager le temps qui m'est alloué avec le député de Joliette.

L'agriculture est malmenée par Ottawa. Peu de pays ont autant abandonné leur secteur agricole que le Canada ne l'a fait alors que le premier ministre était ministre des Finances. Aujourd'hui, plus que jamais, les producteurs agricoles sont moins bien soutenus, et ce, en pleine crise agricole causée par l'effondrement des prix et la crise de la vache folle.

Quand Ottawa intervient, c'est pour mettre en place des mesures pancanadiennes qui ne répondent pas aux besoins des producteurs du Québec et d'autres provinces. En effet, l'agriculture québécoise et l'agriculture canadienne sont différentes. Elles sont organisées différemment et n'ont pas les mêmes besoins. Ces mesures sont des structures qui ne font que retarder l'aide aux agriculteurs.

Cette crise a doublement touché le Québec. Cette crise ne devrait pas concerner le Québec. La découverte d'un cas de vache folle en Alberta, en mai 2003, et l'embargo américain qui a suivi ont plongé l'industrie bovine du Québec et d'autres provinces dans un profond marasme. Si le Canada était divisé en zones sanitaires et contrôlait sa frontière et sa politique sanitaire, il ne serait pas frappé par l'embargo américain sur tout son territoire.

Je veux mettre en garde ici les négociateurs du gouvernement à l'OMC en leur lisant une lettre qui a été envoyée par le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec.

Chères lectrices et chers lecteurs,

Les négociations sur le commerce agricole à l'Organisation mondiale du commerce, l'OMC, s'accéléreront en 2005. L'accord cadre sur l'agriculture a été ratifié en juillet dernier et les pays membres en négocient maintenant les modalités d'application. Cela pourrait avoir d'importantes conséquences sur notre agriculture, et par le fait même, sur notre souveraineté alimentaire.

Pour le Canada, le principal enjeu est l'avenir de son modèle agricole équitable, la gestion de l'offre. En effet, la libéralisation des échanges souhaités par l'OMC menace un de ses piliers, le contrôle des importations. Ne l'oublions pas, le marché mondial des produits et des ingrédients laitiers sert avant tout à écouler des surplus subventionnés qui, sans contrôle efficace, envahiront notre marché.

Notre modèle profite à toute la société, pas seulement aux producteurs. Il mérite d'être préservé. Pourquoi? Parce qu'il permet aux producteurs de vivre du marché sans subvention. Il favorise le maintien de la petite ferme familiale et offre des prix à la consommation très raisonnables. Le Trésor public, l'économie régionale et les consommateurs bénéficient donc de la gestion de l'offre.

L'entente de l'OMC de 1994 mine déjà sournoisement la gestion de l'offre parce que le Canada n'a pas pris les mesures appropriées à cet égard. À la suite de cet accord, des ingrédients laitiers importés contournent les contrôles douaniers et prennent la place du lait et de la crème d'ici dans nos produits laitiers, au détriment du revenu des producteurs de lait et de la qualité naturelle de nos produits.

### Article 52 du Règlement

Le gouvernement canadien doit prendre ses responsabilités à l'instar des autres pays, utiliser tous les moyens à sa disposition pour exercer un meilleur contrôle aux frontières. Il y va de l'intérêt de l'industrie et des consommateurs qui sont en droit d'exiger des produits laitiers de qualité, faits ici, à un prix abordable.

C'est signé, Marcel Groleau, président.

C'est pour vous dire qu'il faut que le Canada prenne en charge immédiatement les négociations à l'OMC et qu'il protège nos industries, soit notre industrie laitière, des oeufs, du dindon, etc. qui font partie du GO5.

Savez-vous que chaque dollar généré dans l'industrie laitière crée 26 \$ d'activités économiques. Un emploi dans une ferme laitière génère 1,5 autre emploi dans le reste de l'industrie laitière. Au Québec, le nombre total d'emplois seulement dans l'industrie laitière est de 45 000, tandis qu'au Canada, ce nombre se situe au-dessus de 100 000 emplois.

Pour les négociations avec l'OMC, je demande au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et à son personnel de faire attention et de protéger notre agriculture qui ne leur coûte pas un sou. C'est cela qui est important.

Voici les principaux problèmes auxquels est confronté le secteur agricole depuis quelques années: la crise du revenu, la mondialisation des marchés et la remise en cause des plans conjoints au niveau de l'Organisation mondiale du commerce, ainsi que la réglementation environnementale sur la salubrité des aliments de plus en plus exigeante qui pénalise les producteurs et les productrices du Québec face à la concurrence étrangère.

Un engagement envers le secteur agricole s'impose par le gouvernement. L'agriculture contribue indéniablement à la vitalité des régions rurales, tant au Québec que dans les autres provinces canadiennes.

• (2220)

Le fait de pouvoir compter sur un approvisionnement alimentaire domestique et indépendant concourt à la souveraineté de nos nations. Cette évidence s'impose plus que jamais et nécessite que l'on accorde une attention particulière aux problèmes auxquels l'agriculture québécoise et canadienne est confrontée. L'engagement du gouvernement est qu'il assure le développement harmonieux de l'agriculture et qu'il garantisse que l'activité agricole procure une juste rémunération du travail aux hommes et aux femmes qui en vivent. Ceci n'est pas seulement un souhait ou un vœu. Cela prend un engagement et un plan concret et réalisable dans le mois suivant, car, depuis le cas qui a été trouvé en mai 2003, on attend des solutions concrètes. On n'en a pas encore eu.

L'agriculture est mise de côté par ce gouvernement. Si je me souviens bien, les trois derniers ministres de l'Agriculture n'ont pu démontrer à leur gouvernement, soit le gouvernement libéral, l'importance que représente l'agriculture dans ce pays. Il y a eu importance de cette crise qui sévit et persiste et qui appauvrit nos agriculteurs et nos agricultrices.

Ils ont fait chacun le tour du monde. Pourtant, le Canada fait partie du G-7 ou du G-8 et ils n'ont pu faire ouvrir la frontière canadienne à l'exportation du boeuf. Quel est leur outil de travail? Ils n'en ont tout simplement pas. Ils n'ont pas trouvé de solutions pour régler ce problème à court terme, à moyen terme, et à long terme, mais seulement des mesures ponctuelles qui ne règlent à peu près rien.

*Article 52 du Règlement*

Ils ont fait le tour du Canada en janvier 2005 avec le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Ils ont trouvé un déficit de 2,1 milliards de dollars. Quelle solution ont-ils apporté aux agriculteurs? Rien, rien rien. Il y a eu seulement des promesses. Cela fait 12 ans qu'ils font des promesses. Un jour, cela va leur jouer des tours.

En tant que porte-parole dans le dossier de l'agriculture, je vais tout faire pour défendre les intérêts des producteurs et productrices, des agriculteurs et agricultrices du Québec et du Canada. Il ne faut pas oublier que lorsque l'agriculture se porte bien, tout va bien dans le meilleur des mondes. Je suis là pour les aider s'ils ont besoin de moi.

[Traduction]

**L'hon. Wayne Easter (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural), Lib.):** Madame la Présidente, je tiens à remercier mon collègue pour les propos qu'il a tenus. Il travaille très fort au Comité de l'agriculture et a diffusé des statistiques qui brossent un très bon tableau de l'importance de l'industrie agricole et de la valeur de certains des programmes qui sont en place au Canada.

Il a parlé de produits laitiers. Si j'ai bien entendu, chaque dollar de produit entraîne des retombées économiques de 26 \$. Cela illustre parfaitement l'efficacité de nos mécanismes de commercialisation nationaux. Non seulement créent-ils un revenu pour les producteurs primaires, mais ils entraînent aussi une croissance économique à l'échelle du pays. Par conséquent, l'industrie agricole est essentiellement l'épine dorsale de notre économie, elle crée un emploi sur huit, et j'en passe.

Je tiens à féliciter le député de ses commentaires et d'avoir soulevé certains de ces faits, dont le consommateur moyen doit prendre conscience. Il est important pour le gouvernement du Canada et pour les Canadiens d'appuyer l'industrie agricole en ces moments difficiles.

• (2225)

[Français]

**M. Roger Gaudet:** Madame la Présidente, je vais remercier le secrétaire parlementaire et c'est bien qu'il me félicite. Toutefois, ils n'ont pas encore trouvé de solutions parce que si on revient à ce qu'il disait tantôt, concernant les produits laitiers, ils ont fait entrer de l'huile de soya et des bâtonnets de fromage qui auraient peut-être rapporté 1 milliard de dollars et plus aux agriculteurs et agricultrices, de 1997 à 2002.

Je pense qu'il faut que le premier ministre et le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire partent ensemble, en croisade, pour aller aux États-Unis. Si je me souviens bien, lors de la crise du 11 septembre 2001, les États-Unis se sont mis à genoux devant le Canada pour qu'on renforce la sécurité. Comment se fait-il que nous, aujourd'hui, pour une pauvre petite vache folle, toute notre industrie de l'agriculture est tombée? Ce que je voudrais, c'est que le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire parte en croisade avec le premier ministre et d'autres ministres importants. Je suis en train de me demander si le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada est réellement un ministre ou s'il est un pion que le gouvernement met là. Il me semble qu'il n'est pas appuyé par le reste du conseil des ministres. Il est tout le temps tout seul dans son coin. Or, je me pose la réelle question à savoir si on ne l'aurait pas oublié.

[Traduction]

**Mme Lynne Yelich (Blackstrap, PCC):** Madame la Présidente, j'ai écouté la réponse du député et je ne peux m'empêcher de me

demander, lorsqu'il affirme que le premier ministre est un pion, s'il convient que nos problèmes de relations commerciales pourraient être liés à l'annonce faite la semaine dernière lorsque le premier ministre a décidé de ne pas participer au programme américain de défense antimissile.

J'ai lu qu'il s'agissait d'une question de sécurité. Le porte-parole a affirmé que c'était selon eux une question de sécurité. Nous estimons que c'est une question commerciale. Je crois que c'est à la fois une question commerciale et une question de sécurité. Je me demande si le député croit que cela pourrait être lié à l'annonce que le premier ministre a faite la semaine dernière. Y aurait-il un lien? Le député est-il d'accord?

[Français]

**M. Roger Gaudet:** Madame la Présidente, bien honnêtement, je remercie ma collègue de cette question.

Par contre, je crois qu'il n'y a aucun lien. Les dés du gouvernement américain sont pipés depuis quelques années, depuis qu'on n'arrive plus à conclure d'entente avec lui sur à peu près aucun projet, comme dans le cas du bouclier antimissile. Peu importe ce qui s'est passé avec les Américains, on n'a aucune entente avec eux.

Nous n'avons pas été capables de nous imposer auprès du gouvernement américain en tant que maître d'oeuvre et pays du G-8. C'est ce qui me dépasse le plus. En tant que pays du G-8, nous ne sommes pas capables de mettre notre poing sur la table et de dire que nous aussi, nous sommes capables de fonctionner comme les autres. Mais non, nous sommes à la merci de tous ces pays, surtout des États-Unis.

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Madame la Présidente, c'est à la fois avec beaucoup de satisfaction que je participe à ce débat, mais en même temps avec beaucoup de déception. Rappelons-nous, il y a à peine quelques semaines, que le président Bush était ici à Ottawa pour rencontrer le premier ministre du Canada. Il nous avait donné la garantie que la frontière serait rouverte au début de mars. À ce moment-là, on espérait tous y croire. J'avais fait valoir que rien n'était joué d'avance, parce que déjà une première fois, on nous avait annoncé la réouverture de la frontière et il y avait eu, rappelez-vous, un cas de vache folle aux États-Unis, soit une vache provenant du Canada. Cela avait retardé le processus. Encore une fois, le même phénomène a permis à une partie de l'industrie bovine américaine de profiter de la découverte d'un autre cas ici au Canada pour poursuivre dans la voie du protectionnisme qui est, malheureusement, dans quelques secteurs de l'activité économique américaine, la marque de commerce des producteurs.

On parle de l'agriculture, mais on pourrait parler aussi du bois d'oeuvre. On pourrait parler du porc vivant et aussi de l'industrie laitière. Même si au début de l'année on pouvait espérer avoir une réouverture de la frontière, il aurait fallu continuer les démarches intensivement auprès de l'ensemble des représentants américains, de l'opinion publique américaine aussi, pour bien leur expliquer qu'il n'y a aucune raison sur le plan sanitaire pour empêcher l'exportation de boeuf canadien et québécois vers les États-Unis.

À mon avis, on a fait preuve d'un peu d'imprudence et d'attentisme en se fiant tout simplement à la parole du président américain. Je suis convaincu que, concernant ce dossier, le président américain est sincère, puisque, rapidement après l'injonction obtenue dans le Montana, le président Bush a annoncé qu'il appuierait la position canadienne, c'est-à-dire la réouverture de la frontière américaine au boeuf canadien et québécois.

*Article 52 du Règlement*

Toutefois, ce n'est pas suffisant de convaincre le président des États-Unis. Encore une fois, on a des exemples de cela. En effet, on a l'exemple du boeuf. À ce sujet, toute la soirée, on a pu entendre des témoignages extrêmement importants, en particulier ceux de mon collègue, le député de Montcalm. Toutefois, il faut voir qu'en ce qui concerne le bois d'oeuvre, c'est la même chose.

À ce sujet, on nous annonce que les Américains vont respecter les décisions des instances de l'Organisation mondiale du commerce ou des tribunaux spéciaux de l'ALENA. Malheureusement, après six décisions positives en faveur de la position canadienne, les Américains retiennent toujours les 4 milliards de dollars et plus de droits compensatoires illégalement perçus pour ce qui est de l'exportation canadienne et québécoise du bois d'oeuvre.

L'autre exemple que je peux donner, c'est l'amendement Byrd. Le Canada a eu raison, avec les autres pays, de contester à l'Organisation mondiale du commerce la décision des Américains d'inclure dans leur loi du commerce cette disposition qui fait en sorte — je vous le rappelle, parce qu'on est actuellement en plein dans une démarche pour mettre en place des mesures de rétorsion pour amener les Américains à se conformer aux décisions de l'OMC — qu'il est illégal que les Américains veuillent utiliser les droits compensatoires et antidumping perçus sur des exportations étrangères dans le cas d'un conflit commercial et les remettre aux industries plaignantes.

Évidemment, une disposition comme l'amendement Byrd est une incitation à déposer des plaintes et à créer des conflits commerciaux. Par conséquent, le bois d'oeuvre, comme le cas de l'exportation de bovins québécois et canadiens aux États-Unis, se situe dans un contexte où il semble que, du côté américain, on ait beaucoup de difficulté à remplir ses obligations vis-à-vis du Canada concernant les décisions qui sont prises par des institutions internationales ou bilatérales, dans le cas de l'ALENA — en fait, c'est trilatéral, puisque le Mexique en fait partie — ou encore de se conformer à des traités qu'on a, j'imagine, signés de bonne foi.

C'est donc dans ce contexte que, après la visite du président Bush, le premier ministre aurait dû prendre davantage le taureau par les cornes — vous excuserez ce jeu de mots — et poursuivre sa croisade aux États-Unis pour s'assurer que les engagements pris par le président américain sont respectés.

• (2230)

Cela met tout en cause la stratégie du gouvernement concernant nos conflits commerciaux avec les États-Unis. Trop souvent, j'ai l'impression que le gouvernement en place, le ministre du Commerce international ainsi que le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ont peur qu'en faisant valoir les droits du Canada dans le cadre des institutions que nous nous sommes mutuellement données, que ce soit l'ALENA ou l'Organisation mondiale du commerce, on se mettra davantage à dos les Américains. Ce n'est pas ainsi que cela fonctionne.

On sait que les États-Unis constituent un pays extrêmement vaste jouissant d'une diversité économique très importante, notamment en matière de production de biens, de services et de produits agricoles. Souvent, on fera face à des lobbys bien organisés, mais qui sont quand même limités dans l'industrie.

Par exemple, dans le cas du bois d'oeuvre, ce n'est pas toute l'industrie du bois ou de la construction qui est contre le retour au libre-échange du bois d'oeuvre. En fait, nous avons des alliés aux États-Unis dans ce dossier, tout comme nous en comptons dans le dossier du boeuf canadien et québécois, à commencer par le président américain. Je pourrais nommer un certain nombre d'autres

alliés, notamment dans le dossier du porc vivant, pour lequel des droits compensatoires ont été annoncés de façon préliminaire.

Une bonne partie de l'industrie américaine constate que c'est contre son intérêt que ce lobby d'une partie de l'industrie du porc américain, comme c'est le cas pour le bois d'oeuvre et le boeuf, veuille utiliser des mesures dilatoires tout simplement pour protéger leur marché des exportations ou des importations canadiennes, dans ce cas-ci.

C'est dans ce contexte qu'il me semble que le Canada doit maintenant, dans l'ensemble de sa stratégie concernant les relations canado-américaines, élever le ton un peu. De fait, cela n'a rien donné de ne pas faire valoir nos droits, d'adopter la stratégie *low profile* et d'entretenir des relations informelles. Je me souviens que le ministre des Affaires étrangères, alors qu'il était ministre du Commerce international, avait dit de le laisser faire, de le regarder aller, puisqu'il savait ce qu'il faisait. Deux ou trois ans ont maintenant passé et le conflit n'est toujours pas réglé. La frontière est fermée au boeuf canadien depuis 18 mois.

Il me semble qu'il faut maintenant que le Canada et le gouvernement libéral en finissent avec cette attitude attentiste et fassent savoir à l'ensemble de nos partenaires commerciaux que les Américains n'honorent pas leurs obligations internationales envers le Canada. Cela peut se faire de différentes façons.

La rencontre qu'aura le premier ministre du Canada avec ses homologues les présidents Bush et Fox est une occasion de marquer le coup là-dessus. Il ne faut pas se contenter de dire au président américain qu'on aimerait bien que la frontière américaine soit réouverte au boeuf canadien et qu'on aimerait bien régler le conflit du bois d'oeuvre.

Dans le cas du porc, on a une annonce préliminaire de droits compensatoires. J'espère que cela n'ira pas plus loin. Cela n'a rien donné au cours des dernières années. Les Américains, eux, par contre, ont un plan de match. Quand je fais référence aux Américains, il faut bien comprendre que je parle, autant en ce qui concerne le bovin que le bois d'oeuvre ou le porc, des secteurs qui veulent s'appuyer sur le protectionnisme pour protéger leur marché. Eux ne se contentent pas de négociations ou de discussions informelles comme on a pu en connaître.

Il est donc temps que le Canada fasse savoir au président américain qu'on souhaite avoir une discussion très sérieuse sur la capacité d'empêcher ces secteurs — c'est vrai autant pour le bois que pour le bovin, le porc et d'autres secteurs comme l'acier — d'utiliser des mesures dilatoires pour ne pas respecter des décisions qui sont prises dans le cadre des règles du jeu que nous nous sommes mutuellement données.

Le 23 mars, le premier ministre du Canada aura une très grande responsabilité. Je termine en disant que j'ai été étonné d'apprendre aujourd'hui — je le vérifierai demain — que cette rencontre, qui devait porter sur une amélioration de l'Accord de libre-échange nord-américain, évacue cet élément de son ordre du jour. Ce faisant, on sombrerait non seulement dans l'attentisme, mais dans l'irresponsabilité la plus complète.

• (2235)

[Traduction]

**L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, le député a parlé de diverses questions commerciales, mais je vais m'en tenir au sujet du débat de ce soir, c'est-à-dire l'agriculture.

*Article 52 du Règlement*

Je veux d'abord dire que, selon la décision rendue aux États-Unis à propos du porc, aucune mesure compensatoire ne devait être prise. Il était question de droits antidumping, pas de droits compensateurs. En fait, il est évident que le Canada ne subventionne pas son industrie porcine.

Le député a abordé une autre question qui a été soulevée à la Chambre à un certain nombre d'occasions, une question sur laquelle il est important de revenir. Le président Bush ne croit pas que la frontière canado-américaine doit rester fermée aux échanges commerciaux concernant le bétail sur pied. Bien au contraire. Il est en faveur de la réouverture de la frontière. Il a dit clairement qu'il est prêt à adopter une mesure sans précédent et à exercer son veto si le Congrès adopte une motion pour s'opposer à la décision.

L'administration américaine tient le même discours que le Canada et est d'avis qu'il faut rouvrir la frontière en s'appuyant sur des raisons scientifiques. Les scientifiques disent clairement qu'il existe au Canada un régime de réglementation rigoureux qui protège la santé des animaux et des humains.

Il n'y a pas de divergences de vues entre le président et le premier ministre ou entre le USDA et le ministère canadien de l'Agriculture. C'est un groupe des États-Unis qui a intenté un recours en justice et qui a obtenu une injonction temporaire à laquelle le USDA compte s'opposer farouchement.

Le député a parlé d'une foule d'autres problèmes, mais en matière agricole, le gouvernement des États-Unis et celui du Canada ont clairement adopté une position similaire. En ce qui concerne cet enjeu agricole particulier, il n'y a pas de divergences de vues entre le Canada et les États-Unis. Les gouvernements de nos deux pays croient que la frontière doit être ouverte, qu'il faut la rouvrir en s'appuyant sur des considérations scientifiques et qu'il faut le faire maintenant.

● (2240)

[Français]

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, je remercie le ministre de sa question. Comme je l'ai fait d'ailleurs dans mon allocution, je lui concède que le président Bush prend la même position que le Canada, au moins relativement au discours. Lors de sa visite, il nous avait garanti effectivement que la frontière serait réouverte au début mars. Ce que je constate, c'est qu'il n'a pas été capable de livrer la marchandise parce que, d'une part, il y a un tribunal du Montana qui a émis une injonction, et d'autre part, il y a eu une motion adoptée au Sénat américain.

Quand des parlementaires américains adoptent une motion de façon serrée, on fait face à un problème de perception très sérieux. Je crois que c'était 54 à 49, quelque chose du genre, donc c'était relativement serré mais ils l'ont adoptée quand même. Il faut donc s'attaquer à ce problème de perception et ce n'est pas un travail à court terme.

C'est pour cela que j'ai voulu placer ce débat sur la fermeture de la frontière au boeuf canadien dans une perspective plus large, qui est l'ensemble de nos relations commerciales avec les Américains. Nous avons un certain nombre de problèmes. Je constate que la stratégie des petits pas n'a rien donné.

Que M. Bush soit avec nous dans ce dossier, c'est un plus, mais il manque encore des éléments et nous avons besoin d'y travailler.

Je ne peux pas croire que lors de sa rencontre le 23 mars prochain avec le président Bush, le premier ministre du Canada n'abordera pas la question de la fermeture de la frontière. À entendre le ministre, c'est pratiquement comme si cela était inutile. Il devrait aborder ce

sujet, mais dans des termes où l'on chercherait conjointement une stratégie pour être en mesure de faire la démonstration, devant les tribunaux américains, que le boeuf canadien respecte l'ensemble des normes sanitaires.

Cela m'amène à traiter d'un autre sujet. Non seulement le Canada est-il attentiste dans ses relations commerciales avec les Américains, mais il ne fait pas preuve de cohérence. Je m'excuse de faire encore un parallèle avec un autre dossier, mais je constate que la stratégie du gouvernement libéral dans le bois d'oeuvre est la même que dans l'industrie bovine. Oui, on maintient des procédures. Il semble y avoir des discussions informelles; il n'y a rien de trop formel en termes de discussions. On ne menace surtout pas nos partenaires américains d'appliquer les règles convenues, mais en plus de cela, on n'aide même pas les victimes ici, au Canada et au Québec.

Que ce soient les producteurs bovins ou les producteurs laitiers au Québec, on n'a pas eu un plan d'aide digne de ce nom. Le signal qu'on envoie aux Américains dans le fond, c'est: toffez, toffez. Il va toujours finir par y avoir beaucoup de victimes au Québec et au Canada et ensuite, on sera une menace beaucoup moins importante en terme commercial.

C'est la même chose dans le domaine du bois d'oeuvre. On nous avait promis de l'aide. On a eu un premier volet d'aide au plan des collectivités et des associations pour leurs frais juridiques, mais depuis 2003, il n'y a rien. Chaque année, l'industrie du bois d'oeuvre et les entreprises payent à peu près 100 millions de dollars en frais juridiques pour pouvoir tenir le coup.

Donc, si on n'a pas un programme d'aide solide pour montrer aux Américains qu'on va se tenir debout jusqu'à la fin, si on n'a pas aussi une offensive à l'égard de l'opinion publique américaine, des parlementaires et, évidemment, de l'administration américaine, on sera incapables de passer au travers de cette crise du boeuf.

● (2245)

[Traduction]

**L'hon. Wayne Easter (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural), Lib.):** Monsieur le Président, je remercie le député d'en face qui a inscrit cette question à l'ordre du jour. Nous tenons ce soir un débat très important. Il l'est particulièrement pour les producteurs qui se demandent s'il aboutira à des incitations ou à des solutions supplémentaires.

Le débat doit porter essentiellement sur la question suivante: qui est responsable de cette dernière crise? Les États-Unis. D'abord une petite précision: le président Bush des États-Unis et les secrétaires de l'agriculture Johans sont de notre côté dans ce dossier. Ils se battent à nos côtés pour essayer de faire rouvrir la frontière. Cependant, un juge de l'État du Montana et une association de producteurs protectionnistes sont clairement responsables de ce dilemme supplémentaire dans lequel les producteurs canadiens se trouvent. C'est un fait.

*Article 52 du Règlement*

Comme cela a été dit lorsqu'une question a été posée plus tôt ce soir, à mon avis, la manière dont a instruit cette cause le juge du Montana constitue un affront à la justice. Il n'a pas été permis de faire état des données scientifiques relatives aux mesures prises par notre pays. Lorsque l'on lit la motivation du juge, qui compte 27 pages, il est manifeste que cette décision a été rédigée longtemps à l'avance, et elle sent la politique plus que le droit. J'observe nos voisins du Sud et je suis attristé à la pensée que justice n'a pas été rendue dans cette cause. En fait, les producteurs canadiens ont subi une grave injustice et, à long terme, il en ira de même pour les consommateurs américains et probablement les producteurs américains.

Un article, publié le 4 mars dans *The StarPhoenix*, où l'on faisait observer que la science et le droit sont deux autres victimes de l'ESB, résumait assez bien les choses. En voici quelques extraits:

Le jugement constitue un sophisme et ignore à la fois les règles juridiques et scientifiques. Et comme s'il voulait éclipser l'injonction à courte vue de Cebull, le Sénat américain a suivi l'exemple d'un sénateur protectionniste du Dakota du Nord et a proposé un projet de loi qui pénalisera les consommateurs à court terme et les producteurs indéfiniment en maintenant l'interdiction.

L'article ajoute:

L'économie américaine avec son énorme déficit commercial risque de plus en plus de se retrouver isolée du monde et de devenir insignifiante. Le Canada, quant à lui, s'efforce de transformer lui-même son boeuf et de trouver des marchés en Asie et en Europe — n'importe où à l'extérieur de la Forteresse USA.

L'éditeur de cet article reconnaît à tout le moins quelque chose que l'opposition tente ce soir de nier. L'opposition tente de faire des discours politiques sans reconnaître au moins certaines des mesures que nous prenons. Le débat de ce soir devrait être l'occasion d'avancer des idées pour effectivement faire davantage pour les producteurs en matière d'ouverture de marchés.

Pour une fois, au lieu de se livrer à des jeux politiques, l'opposition officielle devrait se préparer à prendre une position qu'elle préférerait peut-être éviter de prendre. En fait, elle devrait faire front commun avec les députés ministériels pour condamner le Sénat américain pour avoir adopté une motion protectionniste, contraire aux bonnes pratiques commerciales et non fondée sur des preuves scientifiques et qui a pour effet de maintenir la fermeture de la frontière.

● (2250)

Comme je l'ai dit il y a un moment, le maintien de la fermeture de la frontière découle de l'acceptation par un juge du Montana des arguments protectionnistes et bornés du groupe R-CALF, un groupe dissident d'éleveurs américains, déterminé à garder la frontière fermées pour être en mesure de gonfler les prix réclamés aux consommateurs américains et vraiment anéantir l'idée d'un marché intégré en Amérique du Nord et, par le fait même, le libre-échange.

C'est également la réaction spontanée d'un Sénat américain protectionniste qui parle de libre-échange mais qui pratique le protectionnisme.

Comme dans le cas du Sénat américain, il ressort de la décision du tribunal régional du Montana que la sûreté n'est pas le coeur du problème. De toute évidence, nous avons affaire à une réaction protectionniste.

Néanmoins, nous avons également des alliés au Sénat américain. Sur le parquet du Sénat des États-Unis, le Canada et son système d'inspection des aliments a aussi ses défenseurs. Je cite quelques exemples à cet effet. Il est important d'être au courant de ce que certains sénateurs américains disent.

Le sénateur Bond, un républicain du Missouri, a tenu les propos suivants au sujet de la demande que certains de ces collègues

sénateurs avaient déposée pour maintenir la fermeture des frontières aux bovins du Canada:

Nous venons d'entendre une défense du protectionnisme. Permettez-moi de vous donner une définition du protectionnisme. À mon avis, le protectionnisme consiste à recourir à des tactiques alarmistes et à des renseignements scientifiques non fondés pour tenter de protéger ses marchés. Dans le cas présent, je suis d'avis que les données scientifiques démontrent qu'il est temps de rouvrir la frontière.

Voyons ce que le sénateur Allard, un républicain du Colorado, avait à dire à ce sujet. En réponse à la motion visant à empêcher le boeuf canadien d'entrer aux États-Unis, ce sénateur a dit:

Très franchement, la frontière canadienne est déjà ouverte. Le boeuf en caisse carton traverse la frontière en grande quantité. On en importe même plus qu'avant la découverte de l'ESB au Canada... Les importations américaines de boeuf canadien ont établi un record en 2004, atteignant presque les 1,2 milliard de livres, ce qui représente une augmentation de 12 p. 100 par rapport aux niveaux de 2002. Au cours de l'année 2005, les importations de boeuf canadien devraient atteindre entre 1,2 et 1,3 milliard de livres.

Ce sénateur reconnaît au moins ce que les députés de l'opposition refusent d'admettre, soit que nous avons fait des progrès au niveau de la vente des produits du boeuf.

Nous voulons bien sûr améliorer la situation dans le cas des animaux sur pied de moins de 30 mois et réussir un jour à exporter à nouveau aux États-Unis des animaux reproducteurs laitiers et de boucherie. Nos animaux reproducteurs sont parmi les meilleurs au monde et ils devraient également pouvoir franchir la frontière.

Le sénateur Allard a attiré l'attention sur l'appui accordé par la communauté scientifique au boeuf canadien dont elle atteste la sécurité. Il a poursuivi en disant que le Harvard Center for Risk Analysis a affirmé qu'aucune donnée scientifique n'indiquait qu'il pourrait y avoir un risque pour le consommateur américain si on autorisait l'arrivée sur le marché américain d'animaux canadiens sur pied de moins de 30 mois.

Cela correspond à tout ce que le gouvernement, le secteur canadien de l'élevage et même l'opposition dans ce cas-ci a dit, c'est-à-dire que nos produits alimentaires sont parmi les plus sûrs au monde et que la frontière doit être ouverte pour permettre la vente de ces produits.

Le sénateur Chambliss, qui est un républicain de Georgie, a dit ce qui suit concernant le travail de l'équipe d'inspection de l'USDA qui a présenté son rapport le 24 janvier dernier:

L'équipe d'inspection a établi que le Canada avait un programme d'inspection sérieux, que de façon générale, le respect de l'interdiction visant les aliments pour animaux était bon et que cette interdiction permettait de réduire les risques de transmission de l'ESB dans les troupeaux de bovins du Canada.

● (2255)

Le rapport de l'USDA se poursuit comme suit:

Les interdictions concernant l'alimentation du bétail au Canada sont à peu près les mêmes qu'aux États-Unis.

Et on peut encore y lire un passage avec lequel je suis tout à fait d'accord:

[...] le service d'inspection des aliments a inspecté un certain nombre d'usines canadiennes et a pu déterminer qu'elles étaient conformes à la réglementation des États-Unis concernant l'ESB, y compris en ce qui a trait à l'enlèvement [...] des matières à risque spécifiées.

La puissante association américaine des éleveurs de bovins a envoyé une délégation au Canada en janvier. Le sénateur Chambliss a cité les gens de cette délégation dans ses remarques devant le Sénat américain:

L'industrie canadienne de l'alimentation animale semble respecter les interdictions concernant l'alimentation du bétail, si on se fie aux inspections visuelles et aux nombreux rapports annuels de vérification.

*Article 52 du Règlement*

Les conséquences pour les États-Unis de la fermeture de la frontière du Japon au boeuf en provenance des États-Unis sont aussi difficiles à supporter pour les Américains que la fermeture de la frontière américaine l'est pour les producteurs canadiens. C'est un fait indéniable. Les producteurs américains sont frustrés en raison de la fermeture de la frontière par le Japon, et les producteurs canadiens sont frustrés en raison de la fermeture de la frontière par les États-Unis.

À cet égard toutefois, ces sénateurs américains ont souligné l'hypocrisie du Sénat américain, qui veut que la frontière demeure fermée du côté du Canada, sans pourtant qu'il y ait de preuves scientifiques justifiant une pareille mesure, tandis qu'il invoque la science pour justifier la réouverture de la frontière japonaise aux exportations américaines. En fait d'hypocrisie, il est impossible de faire mieux.

Le marché nord-américain du boeuf est un marché solidement intégré, plus que tout autre secteur commun aux deux pays. Les Américains devraient comprendre qu'ils auront accès au marché japonais uniquement lorsqu'ils nous traiteront comme ils veulent être traités eux-mêmes par les Japonais. C'est le bon sens qui le dit, et il faut que ce soit fondé sur des données scientifiques fiables.

À longue échéance, la décision du juge du Montana va faire du tort à l'industrie de l'élevage aux États-Unis en l'empêchant de progresser.

Voici les propos du sénateur Roberts, un républicain du Kansas, au sujet du maintien de la fermeture du marché japonais:

Les scientifiques du monde entier [...] nous disent que nos bovins de moins de 30 mois sont sans danger. Ils ne présentent aucun risque de contamination à l'ESB. Pourtant, ce marché continue d'être fermé aux exportations américaines [...] Le marché n'est pas fermé pour des motifs scientifiques, mais plutôt pour des raisons de politique interne japonaise [...]

Le sénateur Roberts poursuit en disant qu'en continuant à fermer la porte aux exportations canadiennes sans justification scientifique, on nuit aux efforts visant à ouvrir le marché japonais. Je vais le citer une dernière fois aux députés. Il dit:

Les mêmes directives et données scientifiques internationales qui établissent que le bétail américain et les bêtes de moins de 30 mois sont sans danger disent également que le bétail et les bêtes de moins de 30 mois, au Canada, sont également sans danger. C'est ce qu'on appelle la norme des principes scientifiques objectifs.

Je soulève tous ces points parce que je pense qu'il est important de noter que nous avons beaucoup d'alliés au Sénat des États-Unis au moment du débat qui a eu lieu à ce sujet. D'accord, la motion a été acceptée et certains essaient de casser la décision du département de l'Agriculture de permettre l'entrée aux États-Unis de nos produits, mais il est important de prendre note des arguments avancés par les sénateurs. Ils se sont basés sur des données scientifiques. Ils ont agi ainsi parce qu'ils croient aux conditions du marché canado-américain intégré et qu'ils tiennent compte des systèmes en place au Canada et reconnaissent leur efficacité.

Je rappelle ces propos seulement afin que l'opposition réalise que les Américains sont des alliés et j'encourage les députés de l'opposition présents ici ce soir à se joindre au gouvernement pour aller de l'avant plutôt que de sortir leurs grands discours politiques, plutôt que d'utiliser l'exemple de la fermeture de la frontière comme argument pour s'en prendre au gouvernement. Dans ce dossier, la Chambre devrait être unie et collaborer à la réouverture de la frontière, à la recherche de nouveaux marchés et appuyer les producteurs bovins et l'industrie agricole en cette période difficile.

• (2300)

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a compris il y a longtemps que nous devons, peu importe que la frontière soit

rouverte ou non, faire notre possible pour aller de l'avant à l'intérieur de notre propre industrie. Le 10 septembre, il a proposé, par l'entremise du gouvernement du Canada, une stratégie de repositionnement pour le secteur canadien de l'élevage du bétail.

Cette stratégie nationale, qui comprend des mesures totalisant 488 millions de dollars, n'a pas tardé à aider l'industrie à progresser vers un régime d'exploitation rentable. Ce n'est pas aussi rentable que nous le voudrions, mais c'est un progrès. Cette stratégie prévoit des efforts soutenus pour faire rouvrir la frontière américaine et des mesures visant à accroître la capacité d'abattage de ruminants au Canada. Je le dis encore une fois, je ne vais pas énumérer les chiffres à nouveau, mais ils traduisent une amélioration. Nous voulons que ces progrès se poursuivent.

La stratégie prévoit aussi des mesures d'aide au secteur de l'élevage de bovins jusqu'à ce que la capacité soit suffisante. Il s'agit des programmes de retrait des bouvillons d'abattage et des bovins de court engraissement. Cela a permis de faire augmenter les prix et d'assurer un meilleur rendement sur le marché. Oui, tout s'est effondré lorsque le juge du Montana a rendu sa décision, mais ces mesures pourraient de nouveau être utiles plus tard.

Enfin, la stratégie vise à assurer un plus large accès aux marchés d'exportation pour le bétail et les produits du boeuf. Sur ce front-là, le ministre a travaillé avec beaucoup de détermination. Il a travaillé d'arrache-pied. Le vice-première ministre nous a appris ce soir que l'ouverture du marché de Hong Kong est attribuable aux efforts du ministre.

Quant à la capacité d'abattage, je suis heureux de signaler qu'elle est passée de 65 000 à 83 000 têtes par semaine. Le ministre souhaite porter cette capacité à environ 100 000, car il sait que les éleveurs canadiens méritent de pouvoir faire abattre leurs bêtes au Canada.

Nous progressons. Nous appliquons la stratégie de repositionnement. Des députés de ce côté-là, où loge le NPD, ont essayé de donner l'impression que nous ne faisons rien. Nous agissons, et nous remportons un certain succès.

Le ministre de l'Agriculture a été à l'écoute des besoins des ruraux et il a essayé d'agir rapidement.

Il est certain que nous avons un problème de trésorerie et de liquidités. La question a été soulevée au cours du débat de ce soir, comme on pouvait s'y attendre. Ce problème existe. On a aussi admis que le tout nouveau Programme canadien de stabilisation du revenu agricole, ou PCSRA, n'a pas précisément donné des résultats aussi complets, aussi déterminants que le gouvernement l'aurait souhaité, pour assurer un revenu aux producteurs, mais il a pu remettre aux milieux agricoles des montants sans précédent.

Nous devons reconnaître cela. Ne cherchons pas à glisser cela sous un tapis. Nous l'avons admis. Oui, il existe un problème de revenus monétaires, et le ministre m'a demandé de tenir des consultations d'un bout à l'autre du pays sur le revenu agricole. Je suis en train de le faire. Nous avons maintenant tenu des réunions dans toutes les provinces. Nous allons tenter de canaliser cela dans un plan d'action. Les chiffres sont très mauvais, cela ne fait aucun doute. Le marché n'a pas renvoyé aux producteurs les revenus dont ils ont besoin pour absorber leurs coûts de production et pour obtenir un rendement de leur travail et de leur investissement. Nous devons nous concentrer sur ce problème, ainsi que sur celui-ci.

*Article 52 du Règlement*

Le fait est que le gouvernement du Canada a accordé des sommes records au secteur agricole, dont 4,8 milliards de dollars en 2003. Des montants records d'argent sont envoyés aux collectivités agricoles pour les doter d'un filet de sécurité et pour leur donner un revenu de remplacement. Bien sûr, cela ne les rend pas riches. C'est là à titre de filet de sécurité. Nous devons tenter de nous attaquer à cet autre problème en matière de revenu agricole.

• (2305)

Au bout du compte, le ministre et le gouvernement du Canada ont démontré qu'ils travaillent avec énergie à cette question au moyen de la stratégie de repositionnement, par l'entremise des programmes qui sont en place et au moyen des ajouts que nous avons faits dans le budget.

Comme le ministre l'a dit plus tôt ce soir, nous demeurerons aux côtés des producteurs en cette période où ils sont dans le besoin. J'aimerais entendre des suggestions positives des députés de l'opposition, pour changer, des choses que nous puissions étudier, analyser et vraiment utiliser pour venir en aide à l'industrie de l'élevage de bétail.

**Mme Lynne Yelich (Blackstrap, PCC):** Monsieur le Président, puisque nous parlons des relations avec les États-Unis et de grandes déclarations, je me demandais si le ministre a remarqué que, jusqu'en novembre, avec toutes les remarques qui ont été faites contre Bush, les relations entre les Américains et les Canadiens, ou entre le président Bush et notre premier ministre, n'étaient pas très bonnes. Ce n'est qu'après que le président Bush eut rencontré notre chef, Stephen Harper, que nous avons commencé à assister à de meilleures...

**Le président suppléant (M. Marcel Proulx):** Je rappelle à la députée de ne pas désigner les députés par leur nom.

Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a la parole.

**L'hon. Wayne Easter:** Monsieur le Président, comme quelqu'un de ce côté-ci de la Chambre l'a dit, cela est très exagéré, mais il serait injuste de dire que ça l'est entièrement. Je pense que le chef de l'opposition officielle ainsi que le premier ministre du Canada et les ministres qui se sont entretenus avec le président Bush ont exercé une influence dans ce dossier. À mon avis, cela ne fait aucun doute. Je m'attends à ce que le chef de l'opposition officielle, ainsi que le premier ministre, soulèvent le problème de l'ESB et la nécessité de conserver un marché intégré et d'entretenir de bonnes relations.

Nous aurons toujours des problèmes commerciaux de ce genre. Nos échanges commerciaux sont énormes, se chiffrant à quelque 2 milliards de dollars par jour. Nous pouvons donc nous attendre à nous heurter à quelques obstacles.

Nous avons clairement montré que nous voulons être et demeurer un pays souverain dans quelques-unes des décisions que nous avons prises. Il y aura donc également des divergences d'opinion à cet égard.

Je pense qu'aux paliers supérieurs de gouvernement, on aurait tort de croire qu'une décision politique sur laquelle l'autre pays souverain ne serait pas d'accord pourrait avoir un effet considérable sur les relations commerciales. On aurait tort de penser ainsi et les deux pays le savent, car, pour que les deux économies demeurent fortes et grandissent, nous devons collaborer et entretenir des relations très positives sur le plan du commerce international.

C'est ce que nous voulons faire dans ce dossier. En fait, le président Bush et le secrétaire Johanns se rallient à nous, tout comme

plusieurs sénateurs américains, comme je l'ai dit, et ils tentent de rétablir ces relations et d'ouvrir la frontière.

**Mme Lynne Yelich:** Monsieur le Président, comme mon collègue ne reconnaît pas que nos relations se sont améliorées après cette visite, je lui poserai la question suivante.

En Saskatchewan, la situation est désastreuse. Je ne saurais trop insister. Le député est bien placé pour obtenir de l'argent pour nos producteurs. Nous avons connu tout un éventail de problèmes allant de la sécheresse aux sauterelles. Le PCSRA ne fonctionne pas, car nous ne pouvons obtenir la marge de manœuvre nécessaire pour y avoir accès. Que peut faire le député pour nos producteurs en Saskatchewan, car ce sont eux qui, de loin, souffrent le plus dans tout le pays. Le député pourrait-il nous faire part de ses commentaires?

• (2310)

**L'hon. Wayne Easter:** Monsieur le Président, je remercie la députée de sa question et de sa sollicitude. J'ai passé moi-même un temps considérable en Saskatchewan au fil des années. Un malheur ne vient jamais seul, semble-t-il: gel du 23 août, fermeture de la frontière, puis faiblesse des cours céréaliers.

Le PCSRA n'est pas le seul programme gouvernemental. Pensons à l'assurance récolte, à l'ARAP, aux avances de fonds provisoires, aux avances de fonds du printemps et de l'automne, et au rôle de la Commission canadienne du blé, qui exploite le marché à l'avantage des producteurs de base. La gestion de l'offre s'applique dans certains sous-secteurs. Les producteurs bénéficient d'un vaste assortiment de programmes. Il y a eu aussi certains financements ponctuels dont le ministre a parlé dans le cas de la crise de l'ESB.

Bien des choses ont été dites très clairement lors des audiences que j'ai tenues partout au pays au sujet du revenu agricole. On a déploré notamment le peu de pouvoir qu'exercent les producteurs sur les marchés.

Un sociologue rural, William Heffernan, a bien résumé à cet égard une réalité qui devient de plus en plus évidente pour les producteurs de base lorsqu'il a dit que c'était le pouvoir économique et non pas l'efficacité qui déterminait la survie dans le système.

Si j'aborde cet aspect, c'est parce que les agriculteurs canadiens sont parmi les plus efficaces et les plus productifs au monde. Pourtant, ce sont d'autres, semble-t-il, qui ont profité de leur efficacité. En dépit de leur efficacité et de leur productivité, nos agriculteurs ne couvrent pas leurs coûts de production et ne sont pas rémunérés comme il se doit pour leur travail. La raison en est que le pouvoir économique leur échappe.

Cette constatation me semble réaliste. Nous devons ensemble trouver les moyens de faire en sorte qu'ils exercent davantage de pouvoir sur le marché et qu'ils obtiennent leur juste part des dépenses du consommateur et de l'importateur étranger.

J'invite mes collègues de l'opposition à relever le défi. Collaborons à trouver des moyens de permettre aux agriculteurs, aux producteurs de base, dont l'efficacité et la productivité sont reconnues au Canada, et qui forment l'ossature de l'économie rurale du pays, d'être rémunérés de façon équitable par rapport au travail qu'ils investissent. Comment pouvons-nous trouver le moyen de leur permettre d'exercer un pouvoir suffisant sur le marché pour bénéficier d'une part acceptable des dépenses du consommateur et de l'importateur étranger?

*Article 52 du Règlement*

**M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC):** Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec mon collègue, le député de Bruce—Grey—Owen Sound. Je remercie le député de Battlefords—Lloydminster de nous avoir permis de tenir ce débat et d'avoir présenté sa motion.

Je remercie également le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire d'avoir pris le temps d'écouter tous nos commentaires à la Chambre. J'espère qu'il saura les mettre à profit.

Il y a eu beaucoup d'échanges oratoires au sujet des États-Unis. Je pense qu'il est important que les deux côtés de la Chambre, comme on l'a dit, remercient le président Bush, le secrétaire à l'Agriculture Johanns et l'ancienne secrétaire à l'Agriculture, Ann Veneman, pour la bonne volonté dont ils ont fait preuve et pour tous leurs efforts en vue de garder la frontière ouverte et pour préserver un véritable marché nord-américain.

Les députés de mon parti sont tout à fait conscients que la situation actuelle, c'est-à-dire le fait que la frontière n'ait pas été réouverte hier comme prévu, est attribuable à un groupe d'intérêt spécial. Les grands éleveurs membres du R-CALF profitent évidemment de la fermeture de la frontière. Les prix de leur bétail ont atteint des sommets à cause de la campagne de peur qu'ils ont menée.

Les injonctions qui ont été accordées sont le résultat de l'action de ce groupe d'intérêt spécial et des décisions d'un juge sympathique à leur cause. La première injonction a été accordée en 2003. Elle a été suivie d'une seconde injonction la semaine dernière. Malheureusement, il risque d'y avoir d'autres injonctions semblables, parce qu'on peut s'attendre à ce que R-CALF intente d'autres poursuites devant ce juge.

On a beaucoup parlé des relations entre le Canada et les États-Unis. On ne peut passer sous silence le fait que le vote tenu au Sénat la semaine dernière, pour s'assurer que le règlement n'acquière pas force de loi, est le reflet des relations entre le gouvernement du Canada et les politiciens américains. Si ce vote avait eu lieu il y a deux semaines, on peut être assuré que la proposition aurait été adoptée. Le règlement aurait été adopté par le Sénat.

La leçon à tirer de cette situation, c'est qu'il est impossible de prévoir quand la frontière sera réouverte. On ne peut pas parier sur une certaine date. Nous avons eu tort de faire de fausses promesses à l'industrie en annonçant que la frontière allait être réouverte. Nous aurions dû prévoir, il y a deux ans, que la frontière pourrait rester fermée définitivement. Nous devons trouver une solution canadienne.

Il a aussi été beaucoup question des programmes actuels et des fonds qui sont censés avoir été versés à l'industrie. Permettez-moi de faire le survol de la question.

Tous les programmes annoncés en 2004 excluent le bison, le wapiti, le mouton, la chèvre et d'autres ruminants. Les producteurs de ces animaux et de cette industrie continuent de me dire qu'ils ont aussi besoin d'un appui financier.

Ces industries dépendaient du marché américain et elles doivent s'adapter. Elles ont besoin de l'appui du ministère et du gouvernement afin de pouvoir poursuivre leurs activités.

On a beaucoup parlé du PCSRA. Nous en parlons tout le temps au sein du Comité de l'agriculture. Nous en avons encore parlé aujourd'hui. On en est encore à assurer la prestation du PCSRA pour 2003. Sur un total de 138 000 clients, seulement 40 000 environ ont obtenu des paiements. C'est inacceptable. Des agriculteurs attendent encore des sommes dues en 2003. Or, nous sommes en 2005.

On a aussi échangé sur les dépôts dans le cadre du PCSRA. Ces dépôts ne sont aucunement avantageux pour les producteurs. C'est comme si j'allais acheter un tracteur pour le remiser et ne jamais l'utiliser. C'est un investissement qui ne génère aucun revenu pour la ferme.

● (2315)

Nous devons procurer cet argent aux agriculteurs afin qu'ils fassent de leur mieux pour améliorer leur exploitation, semer, payer leurs factures, faire leurs versements à la banque et payer leurs impôts.

Nous avons également parlé du Programme de réserve pour pertes sur prêts, que j'ai évoqué aujourd'hui à la période des questions. Ce programme a été long à mettre en place. Il a été annoncé en septembre et c'est seulement maintenant que certains prêteurs peuvent commencer à y recourir. Cette situation est inacceptable.

Avant le dépôt du budget, nous n'avons aucunement entendu parler du Programme sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, et beaucoup d'entre nous ont été offusqués d'apprendre qu'on y avait mis fin. On a invoqué, entre autres raisons, qu'il n'était pas en grande demande. Étant donné la crise qui sévissait dans le monde agricole et le peu de prêts accordés à l'industrie agricole, rien ne justifiait qu'on recoure au programme si les banques ou les caisses populaires n'acquiesçaient à aucune demande.

Nous avons eu une vision à trop court terme lorsque nous avons aboli le programme, particulièrement en ce temps de crise et particulièrement lorsque tant de jeunes agriculteurs sont lourdement endettés. Ils auraient parfois besoin du petit coup de pouce additionnel que leur procurait ce programme.

Nous devons faire face à la réalité, et la réalité, c'est que nous ne pouvons pas attendre la réouverture de la frontière. La présente crise agricole, pas seulement celle de l'ESB, mais celle de l'ensemble du secteur agricole, a des répercussions considérables. Elle affecte toutes les collectivités rurales. Elle affecte la santé des familles d'agriculteurs. Nous devons parer sans tarder aux inconvénients.

Vu l'ampleur de cette crise, nous devons passer outre à nos différends politiques et collaborer. Comme l'a dit plus tôt mon collègue de Medicine Hat, c'est avec enthousiasme que nous mettons en veilleuse nos divergences d'opinion politique et travaillons ensemble à résoudre ce problème et à faire fonctionner le gouvernement minoritaire pour entreprendre de relever ce défi, de trouver une solution et de dresser un plan d'action pour les années à venir.

Comment devons-nous organiser notre démarche? Producteurs agricoles et agriculteurs d'un bout à l'autre du Canada éprouvent beaucoup de fierté à l'égard de leur travail. Ils n'aiment pas demander l'aumône. Ils préféreraient que leur secteur se porte bien, que les marchés leur donnent des prix acceptables pour leurs produits et qu'ils réussissent bien de cette manière.



*Article 52 du Règlement*

Un des moyens de le faire serait d'accroître notre capacité d'abattage. Il y a insuffisance dans certaines régions. Le Manitoba, les Maritimes et la Colombie-Britannique n'ont pas suffisamment d'installations de conditionnement et doivent envoyer leurs bêtes dans d'autres régions. Nous devons accroître la capacité d'abattage le plus rapidement possible et veiller à ce que les investissements nécessaires soient faits.

Nous devons diversifier nos marchés. Nous devons travailler activement à l'ouverture de nouveaux marchés ailleurs qu'aux États-Unis, que ce soit en Europe, en Asie, dans les pays qui bordent le Pacifique ou en Amérique latine. Nous devons rechercher résolument de nouveaux marchés. Si les États-Unis ne rouvrent pas totalement leur frontière, affirmons-nous plus efficacement notre science dans les autres pays avec qui nous pouvons commercer.

Nous avons énormément de bêtes de réforme sur les bras. Le nombre de têtes de bétail doit être réduit de même que le nombre de têtes de bisons, de wapitis et de moutons. Nous devons retirer les animaux plus vieux du système le plus rapidement possible. Beaucoup d'agriculteurs gardent ces vieilles bêtes, mais nous devons nous en débarrasser pour qu'elles n'aggravent pas nos problèmes en continuant de se reproduire.

Il existe une réserve pour éventualités dans le budget et nous demandons de puiser dans cette réserve pour faire face à la crise. L'argent doit être versé rapidement et aller directement aux producteurs primaires. Il faut faire les paiements sans passer par le PCSRA et en gardant au minimum les frais administratifs et les tracasseries administratives. Nous devons envisager d'inclure tous les ruminants de même que le secteur des céréales dans toutes les initiatives que nous prendrons pour traverser la crise.

• (2320)

**M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, PCC):** Monsieur le Président, je ne sais pas si le député est déjà allé dans la vallée de Nicola, en Colombie-Britannique. C'est une très belle région qui entoure Merritt et où l'on trouve de très beaux ranchs. En fait, l'un des plus grands ranchs de toute l'Amérique du Nord est situé dans cette région. Je pense que l'on pourrait dire, comme dans la chanson, que, dans le passé, on entendait rarement un mot de découragement de la bouche des rudes éleveurs de bétail originaires du Brésil.

Maintenant, il est évident que le PCSRA est imparfait et on devrait l'admettre sans broncher. Ce programme est imparfait au niveau de sa conception, il est trop alourdi par l'appareil bureaucratique et il est mal orienté.

Le député a-t-il constaté que le ministre était réceptif à l'idée de modifier le programme, de façon à ce que celui-ci soit efficace en période de crise? Il est vraiment ironique qu'en période de crise ces producteurs ne puissent obtenir de l'aide. Le député a-t-il constaté que le ministre et son ministère étaient réceptifs aux propositions de changement et d'adaptation du plan, afin que les producteurs qui se trouvent soudainement confrontés à une crise puissent effectivement obtenir de l'aide?

**Mr. James Bezan:** Monsieur le Président, je tiens à assurer le député que j'ai vraiment fait la tournée des ranchs de Quilchena, Nicola et Douglas Lake et que j'ai vraiment apprécié le temps que j'ai passé dans la vallée à observer le fonctionnement de ces exploitations fort différentes des fermes du Manitoba.

Il est indéniable que, lorsque nous avons discuté du PCSRA dans le cadre d'un débat sur une motion de l'opposition, le gouvernement nous a défaits. Cependant, j'ai été encouragé de voir que le ministre a

réussi à convaincre le ministre des Finances d'inclure la suppression du dépôt d'admissibilité au PCSRA dans le budget. Malheureusement, il y a encore un débat en cours entre le gouvernement fédéral et les provinces, sur la question de savoir si ces dépôts de garantie devraient être supprimés et, si oui, par quoi ils devraient être remplacés.

Je demande instamment au ministre de laisser complètement tomber la question des dépôts. Rien dans ce programme n'est d'une quelconque utilité aux producteurs. Il ne rend même pas le programme conforme à la catégorie verte de l'OMC. Ce qu'il faut faire en ce moment, c'est de prendre les mesures les plus favorables possible aux agriculteurs et prévoir à long terme.

La situation actuelle n'est pas favorable à l'industrie bovine. Le versement de fonds de secours par le biais du PCSRA ne suffit pas à mettre l'argent entre les mains des producteurs dans des délais acceptables et je pense que les gestionnaires du programme et le gouvernement devraient s'en rendre compte. C'est pourquoi nous devons commencer à examiner des moyens de distribuer ces fonds d'une autre façon.

Certains des fonds que nous avons distribués au début de la crise, en 2003, ont été rapidement remis à ceux qui en avaient besoin. Nous devons revoir cette façon de procéder et peut-être même adopter comme modèle le PATI, le programme qui avait servi à cette époque pour la distribution des indemnités dans une situation similaire. Je suis un producteur bovin et j'ai beaucoup entendu parler des producteurs de bisons et des producteurs d'ovins dans ma région et je veux être sûr que leurs problèmes seront réglés sur la même base que ceux de l'industrie bovine.

• (2325)

**L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, avant de poser quelques questions au député, j'aimerais présenter certains chiffres.

Jusqu'à la semaine dernière, le PCSRA a versé 1,1 milliard de dollars aux producteurs. Aux fins de la conversation que nous avons ici, je signale que, dans le cadre du programme de l'Alberta et du programme national, le PCSRA a été en mesure de fournir rapidement des liquidités totalisant environ 265 millions de dollars aux éleveurs de bétail. J'estime que ces chiffres montrent que le gouvernement fournit une aide financière aux éleveurs.

Néanmoins, j'ai deux questions précises à poser au député.

Premièrement, comme le député le sait déjà car il connaît fort bien cette industrie, nous avons mis en place, de concert avec les provinces, des programmes de retrait des bouvillons d'abattage et des bovins de court engraissement. J'aimerais que le député nous donne son point de vue, pour savoir si ces programmes ont donné des résultats dans le passé et pour savoir s'il vaut la peine de les poursuivre.

Deuxièmement, au sujet des animaux de réforme et de l'âge du troupeau, points qu'il a soulevés, je me demande s'il voudrait bien parler de certaines solutions précises et nous dire particulièrement si certaines de ces solutions peuvent être liées à la capacité d'abattage disponible de manière à régler cet aspect du problème.

*Article 52 du Règlement*

**M. James Bezan:** Monsieur le Président, même si de l'argent a été versé aux producteurs, je pense que nous pouvons tous reconnaître que la perte pour l'industrie est supérieure à sept milliards de dollars. L'argent provenant de sources gouvernementales ne compense même pas une partie des pertes. La plupart des producteurs sont tellement endettés qu'ils ont du mal à survivre à l'heure actuelle. Il est vrai que nous leur avons donné de l'argent, mais ils ont maintenant utilisé toutes leurs liquidités et ils se sont endettés au maximum. Fondamentalement, ils ont hypothéqué complètement leur exploitation et leur patrimoine et ils sont dans une situation extrêmement difficile.

Certains producteurs de ma circonscription se font saisir leurs biens et je sais que cela se produit dans tout le pays. Je ne veux plus voir de pertes comme celles-là. Nous devons travailler fort pour maintenir les familles sur leur exploitation et faire en sorte qu'elles demeurent productives.

J'ai été inquiet lorsqu'on a annoncé pour la première fois qu'il y aurait beaucoup de gens, surtout dans le cadre du programme de parcs d'engraissement, utilisant le Programme de retrait des bovins d'abattage surtout pour les femelles. Dans ma région, c'est ce qui se passe en général. Cela ne va qu'amplifier le problème en fin de compte. Cela signifie simplement que plus de génisses seront retenues et mises dans le troupeau aux fins d'accouplement, ce qui va accroître la production globale au moment où nous avons ces difficultés.

Dans le cadre du programme des vaches de réforme, je sais qu'il y a des problèmes de capacité. Nous aurons peut-être à examiner d'autres solutions pour nous occuper des animaux adultes. J'ai eu des conversations aujourd'hui avec certains membres du Conseil des viandes du Canada et à l'heure actuelle, il y a de la place dans certaines usines pour traiter certains de ces animaux adultes. Certaines usines de conditionnement des vaches adultes ne fonctionnent pas à pleine capacité, car elles n'offrent pas un prix suffisant pour que ces vaches soient mises sur le marché. Cependant, si le gouvernement offrait des encouragements pour favoriser l'entrée de ces animaux dans le système, nous pourrions faire fonctionner à nouveau ces usines à pleine capacité et être en mesure d'accélérer l'abattage.

• (2330)

**M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC):** Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir permis la tenue de ce débat d'urgence car la situation est réellement urgente dans Bruce—Grey—Owen Sound, la circonscription que je représente, et aux quatre coins du Canada. Je saisis l'occasion de remercier le député de Battlefords—Lloydminster d'avoir présenté la motion proposant la tenue de ce débat.

Sauf le respect que je dois à mes collègues d'en face, je remercie le ministre et le sous-ministre de rester présents jusqu'aux petites heures du matin, si j'ose dire.

Je saisis l'occasion de faire part des idées et des préoccupations des résidents de ma circonscription. J'ai entendu des histoires d'horreur en quantité. Comme je lai dit, ma circonscription est agricole. Les producteurs de boeufs, de moutons, de wapitis, de bisons ou d'autres ruminants sont tous touchés par la crise de l'ESB.

J'ai été témoin d'un drame que je ne veux plus jamais revivre: des gens que je connais ont fait faillite. Ce sont des voisins et des ami qui font des pieds et des mains pour gagner leur vie, mais qui se font frapper de plein fouet à chaque fois qu'ils se retournent.

Le coup de grâce leur a été asséné la semaine dernière lorsqu'un juge fédéral d'une collectivité de grands éleveurs au Montana a

déclaré que si l'on rouvrait la frontière au boeuf canadien: « Les menaces sont importantes. Un délai est prudent et, en grande partie, inoffensif. » Nous savons tous que notre boeuf est sain. Le monde entier le sait. C'est tout simplement une décision politique.

J'aimerais que le juge Richard Cebull sache à quel point ce délai cause et continuera de causer du tort aux éleveurs de bétail canadiens. Le gouvernement a l'obligation de livrer ce message.

Pendant que les producteurs d'un bout à l'autre du pays perdent des millions de dollars, le gouvernement fait peu ou prou pour les aider. Il y a longtemps qu'on a taxé le PCSRA de chancelant et d'insuffisant. Six cent quarante millions de dollars dorment actuellement dans un compte. Les producteurs qui n'ont plus rien à manger ont emprunté cet argent. Ils ont avancé cet argent et ils en ont besoin maintenant.

Les libéraux ont voté contre notre motion visant à supprimer l'obligation de faire un dépôt dans le cadre du PCSRA, et maintenant, ils souhaitent le supprimer. Comme le député de Selkirk—Interlake l'a souligné, ils ont convenu de l'inscrire dans le budget — et je remercie le ministre à cet égard —, mais le dépôt est bien loin d'être supprimé.

Nous avons appris aujourd'hui qu'un comité national du PCSRA sera chargé d'examiner les appels. Sauf le respect que je dois au ministre, nous n'avons pas besoin d'un autre comité et nous n'avons pas besoin d'autres consultations. Les agriculteurs ont affirmé très clairement que le programme ne fonctionne pas. Les libéraux ont également dit qu'ils échafauderaient des solutions parallèles au programme, mais personne ne semble savoir par où commencer. C'est une véritable comédie d'erreurs, mais personne ne rit.

Les libéraux n'ont jamais été en mesure de régler le problème des vaches âgées; pourtant ces animaux ne seraient même pas touchés par la réouverture de la frontière. À la lumière de cette injonction qui vient d'être déposée, les producteurs, du moins ceux de ma circonscription, sont plus que jamais favorables à un programme d'abattage des vaches de réforme. Le gouvernement doit agir maintenant.

De plus en plus de producteurs me disent qu'ils veulent seulement avoir les 200 \$, l'argent qu'ils peuvent obtenir, et qu'ils minimiseront leurs pertes en vendant leurs vaches. Ils ont l'impression qu'en se débarrassant de certaines vaches, ils contribueront au rétablissement du marché.

Il est également impératif, plus que jamais, que le gouvernement fournisse des incitatifs fiscaux pour appuyer l'investissement dans la capacité d'abattage du Canada. Les efforts en ce sens ont été totalement inadéquats et inefficaces jusqu'à présent.

Il est manifeste que le Canada ne doit compter que sur lui-même et que la solution doit être conçue au Canada. Le budget de 2005 n'a pas fait grand-chose à ce sujet. Il n'y a pas de reports d'impôt et le programme de réserve pour pertes sur prêt a reçu une somme supplémentaire de 17 millions de dollars mais, selon les banquiers canadiens auxquels nous avons parlé au Comité de l'agriculture la semaine dernière, il n'existe pas de tel programme car ils ne peuvent s'entendre avec le gouvernement sur la manière dont il peut et doit fonctionner.

La National Cattlemen's Beef Association et le département de l'Agriculture des États-Unis ont récemment produit des rapports indiquant que le boeuf canadien était sain et que notre affouragement était régi par des principes scientifiques objectifs.

*Article 52 du Règlement*

• (2335)

Après plus de 21 mois d'inaction alors que la frontière était fermée, le premier ministre, comme le dit Kenny Rogers dans sa chanson « tu as bien mal choisi le moment de me laisser tomber, Lucille », a bien mal choisi le moment pour prendre la parole et donner aux États-Unis une raison de réagir, une semaine seulement avant la réouverture prévue de la frontière.

Je ne suis pas assez naïf pour croire qu'il s'agit là de la seule raison. Comme certains l'ont dit ce soir, il ne fait aucun doute dans mon esprit que cela a influencé le vote des sénateurs la semaine dernière. Nos relations avec les Américains n'ont jamais été aussi tendues et les membres du gouvernement ne cessent de faire des déclarations, et j'aime à croire qu'ils ne le font pas sciemment, qui bouleversent nos voisins. Le moment ne pouvait pas être plus mal choisi.

Je sais que des gains ont été faits dans le dossier du boeuf, mais il reste beaucoup à faire. Si les gains réalisés étaient du lait, il y en aurait tout juste assez pour couvrir le fond d'un seau. Nous devons travailler ensemble en tant que politiciens et producteurs, comme l'a dit la vice-première ministre plus tôt, pour faire ce qui s'impose, pour bien le faire et le faire hier.

Je crois que le ministre a le cœur à la bonne place, mais les employés du ministère nous ont affirmé aujourd'hui au Comité de l'agriculture que l'exigence en matière de dépôt ne posait pas de difficulté aux agriculteurs. Avec ce genre d'attitude, il n'est pas étonnant qu'aucune amélioration n'ait été apportée au PCSRA jusqu'à présent.

Le ministre pourrait dire à ses employés que les gens ont des problèmes. Le PCSRA ne fonctionne pas. Adoptons une bonne attitude et mettons-nous dans un bon état d'esprit pour que les fonctionnaires se mettent au travail et apportent les améliorations nécessaires.

**L'hon. Wayne Easter (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural), Lib.):** Monsieur le Président, le député a fait beaucoup de commentaires pour faire valoir la nécessité de collaborer. Cependant, des députés de son parti semblent déployer beaucoup d'efforts pour répandre l'idée que, de ce côté-ci de la Chambre, nous avons voté contre l'élimination du dépôt exigé dans le cadre du PCSRA. Nous avons voté contre la motion présentée par le parti de l'opposition, qui ne semble pas s'apercevoir qu'il s'agit d'un accord fédéral-provincial et que, en vertu de la Constitution, nous n'avons pas le pouvoir d'éliminer unilatéralement le dépôt exigé dans le cadre du PCSRA.

Nous avons parlé de cette question au sein du gouvernement. Le ministre des Finances en a tenu compte dans son budget. Il a parlé aux provinces pour essayer d'emprunter cette voie. Voilà la vérité. Nous n'avons pas voté contre les producteurs. Lors des audiences, les producteurs ont dit que nous devrions éliminer le dépôt exigé dans le cadre du PCSRA. Le ministre des Finances a donc pris l'initiative d'agir dans ce sens. Il a prévu cette mesure dans le budget qu'il a présenté. Toutefois, on ne pourra parvenir à l'objectif qu'en négociant un accord fédéral-provincial. J'ose espérer que les députés d'en face finiront par reconnaître cette réalité, parce que nous voulons vraiment progresser dans ce dossier en collaboration avec les provinces.

**M. Larry Miller:** Monsieur le Président, je ne crois pas que les observations du député comportaient une question, mais la réalité qu'il évoque n'est pas sans intérêt. Allez donc dire cela aux producteurs de ma circonscription et d'ailleurs au pays. Les libéraux

ont voté contre la motion visant à s'en débarrasser. C'est aussi simple que cela.

J'en reviens donc au PCSRA. Le ministre va-t-il demander à son personnel d'effectuer les changements en précisant quelle forme ils vont prendre et quand ils vont avoir lieu? L'échéance est dans trois semaines. Il faut avancer. J'aimerais être plus encouragé par ce que j'ai entendu aujourd'hui au Comité de l'agriculture. J'aimerais croire que nous allons nous efforcer d'aboutir à une solution.

• (2340)

**M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, PCC):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de ses observations. Nous savons tous que le mieux est l'ennemi du bien, mais je crois que c'est même trop demander à mes collègues d'en face que de bien faire les choses tout simplement. Ils sont sourds à toute proposition d'amélioration.

Devant l'échec du PCSRA, il y aurait encore beaucoup à faire si on était prêt à innover. Il y aurait moyen d'aider les agriculteurs et les producteurs en crise par des allègements fiscaux ou des reports d'impôts. Ceux qui voudraient innover dans la mise en marché voient leurs élan brisés par un régime excessivement réglementaire qui est semé d'embûches de toutes sortes.

Dans ses rapports avec le ministre et ses fonctionnaires, le député a-t-il constaté qu'ils faisaient preuve d'ouverture? S'ils ne sont pas disposés à modifier la conception du PCSRA, sont-ils disposés tout au moins à ménager d'autres possibilités pour permettre à des producteurs innovateurs et dynamiques de se tailler une place sans s'enliser dans la bureaucratie, la fiscalité et la réglementation?

**M. Larry Miller:** Monsieur le Président, ce qui me choque vraiment, c'est que le PCSRA, dont nous avons parlé tant et plus, ne fonctionne pas. Il n'a jamais été conçu comme un programme d'aide en cas de catastrophe. Nous sommes aux prises avec une catastrophe semblable au tsunami. Le PCSRA a été conçu comme un programme d'assurance courant, faute d'un meilleur qualificatif.

Revenons au tsunami. En vrais Canadiens, nous avons secouru les victimes, et c'est bien. Je n'ai aucune objection. Ce qui me semble difficile à accepter, c'est que, lorsque nous avons chez nous une catastrophe qui risque de nous empêcher de nourrir la population, nous ne la traitons pas comme une vraie catastrophe.

Les agriculteurs sont très fiers. Ils n'aiment pas vivre de subsides ni tendre la main, mais c'est à cela qu'on les a réduits.

Parmi les pays riches de la planète, c'est au Canada que l'on consacre à l'alimentation le plus faible pourcentage du revenu disponible. Il est bon de savoir que nos agriculteurs peuvent produire à bon marché, mais c'est en fait bien pire: ils ne se font pas payer ce que valent les produits. Ajoutons une catastrophe, et le problème s'aggrave.

**M. Brent St. Denis (Algoma—Manitoulin—Kapusking, Lib.):** Monsieur le Président, avant de formuler mes remarques, je voudrais féliciter les députés des deux côtés de la Chambre qui ont pris la parole ce soir. Je tiens à particulier à souligner les efforts du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et de son secrétaire parlementaire, qui ont travaillé sans relâche, tout comme leurs prédécesseurs, dans ce dossier, depuis que le premier cas d'ESB a été découvert. Il ne fait aucun doute que tous les Canadiens et les parlementaires souhaitent que cette crise connaisse un dénouement favorable, soit la réouverture de la frontière américaine au bétail canadien.

*Article 52 du Règlement*

Malheureusement, cette frontière continue d'être fermée en dépit des vaillants efforts de l'administration américaine, des engagements pris par le président Bush des États-Unis et des engagements similaires pris du côté canadien en ce sens. Des efforts persistants et soutenus ont été faits pour qu'une solution fondée sur des données scientifiques soit trouvée.

Comme mes collègues l'ont si bien expliqué, nos amis américains veulent la réouverture de la frontière avec le Japon sur la foi de données scientifiques solides. Nous ne demandons ni plus ni moins pour nos producteurs canadiens.

Je voudrais faire écho aux remarques de producteurs canadiens et d'autres intervenants. Les producteurs canadiens, qu'il s'agisse des éleveurs de bétail ou des producteurs de tout autre produit de base, comptent parmi les meilleurs au monde. Ils gèrent leur exploitation agricole dans le cadre d'un des systèmes alimentaires les plus sûrs au monde et nous devrions être très fiers d'eux. Le fait que le gouvernement ait réagi de façon énergique en apportant une aide financière substantielle ne doit pas passer inaperçu, comme cela semble parfois être le cas chez les partis d'opposition.

Le différend sur le bois d'oeuvre avec les États-Unis constitue un problème majeur pour les électeurs de ma circonscription, dans le nord de l'Ontario, tout comme le différend sur le boeuf constitue un problème pour les éleveurs de boeuf du nord de l'Ontario. C'est peut-être une surprise pour mes vis-à-vis, mais, dans ma circonscription, située dans le nord de l'Ontario, et qui inclut Algoma, le secteur de North Shore, le secteur de l'île Manitoulin et la route 11, de Smooth Rock Falls jusqu'à Hearst, il y a beaucoup d'éleveurs de bétail qui, comme les agriculteurs de l'Ouest, ont été durement frappés par la fermeture de la frontière.

Je préfère ne pas trop en dire au sujet de la décision de la cour de district du Montana, mais j'espère que l'on pourra trouver une solution au différend sur le commerce du boeuf. En cherchant des solutions aux différends sur le bois d'oeuvre et sur d'autres produits, nous demandons à nos voisins américains de gérer le commerce en s'appuyant sur la loi, sur la science et sur les meilleures pratiques, pas en se laissant guider par l'esprit de clocher.

Je suis très heureux de me joindre à mes collègues ce soir pour participer à cet important débat. La question de l'ESB et la persistance de la fermeture de la frontière américaine au bétail canadien sont des questions qui tiennent à coeur à de nombreux Canadiens, et pas seulement ceux qui travaillent dans l'industrie de l'élevage du bétail.

Les partis ministériel et d'opposition à la Chambre ont tous saisi l'occasion, à un moment ou à un autre ces deux dernières années, d'attirer l'attention sur cette question importante, et le débat de ce soir constitue une autre occasion appréciée de discuter de la question.

Ce n'est pas le premier débat d'urgence là-dessus. Je me souviens d'avoir déjà participé à un tel débat. Je me souviens que le ministre est resté toute la soirée, pas seulement une fois, mais plusieurs fois par le passé, pour veiller à ce que le message passe comme il le devrait. Le gouvernement travaille fort dans ce dossier et fait de son mieux.

L'industrie de l'élevage du bétail fait partie de l'histoire qui fait la fierté de notre pays. Rappelons-nous, elle a joué un rôle important dans la colonisation des prairies canadiennes il y a plus d'un siècle. Parallèlement, cette industrie fait également partie intégrante de notre présent et de notre avenir.

● (2345)

[Français]

Comme tous le savent, le boeuf canadien est réputé à l'échelle mondiale pour sa grande qualité. Il est synonyme de ce qui se fait de mieux.

[Traduction]

Cette industrie représente l'un des principaux éléments du commerce extérieur du Canada. Le Canada a exporté pour plus de 4 milliards de dollars de boeuf et de produits bovins en 2002, ce qui lui a permis de se glisser au troisième rang des exportateurs de boeuf au monde. Bon nombre de Canadiens seront probablement étonnés d'apprendre que le Canada est le troisième plus important producteur de boeuf au monde. Nous entendons tellement parler du boeuf de l'Argentine et d'autres pays d'Amérique du Sud, ainsi que du boeuf du Mexique et des États-Unis, mais comme la population du Canada est loin d'être la troisième au monde, c'est pour nous une grande réalisation que d'être le troisième plus important producteur de boeuf et cela démontre bien l'importance de cette industrie pour l'économie canadienne en général.

Notre pays a même réussi à enregistrer un excédent commercial de plus de 3,2 milliards de dollars en produits de boeuf, soit près de 6 p. 100 de notre excédent commercial total. Je crois que c'était l'an dernier. Il est évident qu'il s'agit là d'une industrie extrêmement importante, non seulement pour les producteurs de bétail, mais aussi pour tous les Canadiens. C'est une industrie qui s'est taillée une réputation d'excellence sur la scène internationale.

● (2350)

[Français]

Compte tenu de la réaction des autres pays à la découverte d'un cas d'ESB en mai 2003, l'industrie paie très cher des événements indépendants de sa volonté.

[Traduction]

En septembre dernier, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, en collaboration étroite avec les provinces, les territoires et l'industrie, a annoncé une série de mesures d'une valeur de 488 millions de dollars afin de repositionner l'industrie canadienne du boeuf et du bovin. Le rétablissement de la position du Canada comme chef de file mondial au chapitre des exportations de boeuf de qualité supérieure est un élément clé de la nouvelle stratégie visant l'industrie. Le gouvernement a engagé plus de 37,1 millions de dollars d'argent frais dans cette stratégie de repositionnement afin d'intensifier nos efforts visant à régler la question de l'accès aux marchés internationaux dans le contexte de l'ESB.

J'aimerais souligner les efforts du ministre au niveau de la conception et de la promotion de la stratégie de repositionnement. C'est une stratégie très logique quel que soit l'angle dans lequel on l'analyse. Notre capacité d'abattage, qui a déjà été beaucoup plus grande, a diminué au fil des ans pour plusieurs raisons et il est essentiel que nous prenions des mesures à cet égard. Nous devrions l'accroître de 30 p. 100 d'ici la fin de l'année et nous espérons faire beaucoup mieux au cours des quelques prochaines années. Nous espérons ne jamais voir la frontière se fermer à nouveau une fois qu'elle sera rouverte et nous espérons également ne jamais redevenir aussi dépendants de l'exportation d'animaux vivants vers les États-Unis.

Dans le budget de 2005, le gouvernement du Canada a annoncé que 17,1 millions de dollars supplémentaires seront disponibles dans le cadre de la stratégie de 488 millions de dollars visant à repositionner le secteur de l'élevage canadien pour accroître davantage la capacité d'abattage au Canada, par l'entremise du Programme de réserve pour pertes sur prêts. Je pense que le ministre a annoncé que Financement agricole Canada s'engagerait activement dans ce programme.

[Français]

Nous avons adopté des mesures énergiques. À cet égard, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a pris part à des missions commerciales dans différentes régions du monde dans le but de faire rouvrir les frontières au boeuf canadien.

[Traduction]

Ce n'est pas tout. D'autres initiatives budgétaires aideront les producteurs bovins. Ainsi, au cours des quatre prochaines années, on affectera 104 millions de dollars à la Loi sur les programmes de commercialisation agricole pour améliorer le programme d'avances en espèces et élargir l'accès aux éleveurs de bétail. La réouverture de la frontière américaine au bétail canadien et aux produits du boeuf provenant d'animaux de tout âge a certainement été une priorité. Nous avons intensifié nos efforts dans d'autres parties du monde, notamment en Asie. Nous avons vu des résultats positifs, par exemple, en Chine et à Hong Kong.

Encore une fois les efforts que le gouvernement et le ministre ont déployés à l'égard des marchés étrangers existants et potentiels ainsi que les discussions sur la diversification de nos échanges commerciaux dans le secteur du boeuf sont louables. Ils ont déjà produit des résultats. Les dividendes de ces efforts restent à venir. Nos efforts ont été récompensés parce que davantage de pays en sont venus à reconnaître l'efficacité de nos mesures scientifiques et à rouvrir leurs marchés à la viande canadienne.

[Français]

De plus, nous réservons 80 millions de dollars sur deux ans pour régler la question du retrait des matières à risque spécifiées des aliments du bétail.

[Traduction]

Le département de l'Agriculture des États-Unis a reconnu ce fait. Le président des États-Unis a reconnu que les données scientifiques canadiennes sont bonnes. Nous ne devons pas oublier que les producteurs canadiens et notre système de sécurité sanitaire des aliments sont pratiquement inégalés dans le monde. Malheureusement, les données scientifiques ne sont pas le seul facteur qui entre en jeu dans le processus décisionnel international.

Les Canadiens savent assurément que notre boeuf est sans danger. Le système canadien de sécurité sanitaire et d'inspection des aliments qui est en place était suffisamment fort pour que l'animal infecté par l'ESB soit détecté et retiré avant d'atteindre la chaîne alimentaire humaine.

Dans un effort pour aider nos producteurs de bétail, le Canada a augmenté sa consommation de boeuf de 5 p. 100 lorsque l'ESB a été découverte en 2003.

Les Canadiens ont clairement manifesté leur appui à nos producteurs de bétail. Les gouvernements du Canada ont également montré clairement qu'ils appuyaient nos producteurs de bétail.

Nous pouvons tous être assurés que ces efforts se poursuivront. Nous devons continuer et nous continuerons d'appuyer nos producteurs au moment de reprendre nos échanges commerciaux,

de renforcer notre capacité intérieure et de garantir la pérennité de l'industrie à l'avenir.

• (2355)

[Français]

Nous devons appuyer nos producteurs, et nous continuerons de le faire, tandis que nous tentons de reprendre le commerce, de renforcer notre capacité intérieure et de garantir la viabilité future de l'industrie.

[Traduction]

J'aimerais une fois de plus féliciter les producteurs de boeuf dans ma circonscription, Algoma—Manitoulin—Kapusking. J'ai rencontré beaucoup d'entre eux depuis le début de la crise, en 2003. Ils sont confrontés à des défis de taille. Plus particulièrement, les producteurs laitiers doivent trouver quoi faire avec les vaches de réforme.

Je tiens à leur exprimer que j'ai espoir; de leur côté, je suis sûr qu'ils espèrent que ce différend avec nos voisins américains sera résolu bientôt, de sorte que l'industrie se remette entièrement, et ce, le plus tôt possible. Aussi, je partage leur désir d'augmenter notre capacité d'abattre et de transformer nos propres bovins, et ce, dans les meilleurs délais.

Je cède maintenant la place à quelqu'un d'autre, qui voudra prendre la parole pendant quelques minutes avant la fin de la soirée. Je tiens une fois de plus à féliciter tous les députés des efforts dont ils ont fait preuve ce soir, et à d'autres occasions, en soutien non seulement des producteurs de bovins, mais aussi de tous les agriculteurs de tous les coins de notre merveilleux pays.

**Mme Lynne Yelich (Blackstrap, PCC):** Monsieur le Président, minuit approche et, selon moi, il conviendrait de remercier tous ceux qui sont restés si tard ce soir: le ministre, le secrétaire parlementaire, nos collègues de l'autre côté de la Chambre et, bien sûr, tous les employés dévoués de la Chambre, y compris les pages. Soulignons qu'il y a même des gens à la tribune. Je ne crois pas que les gens comprennent vraiment à quel point nous prenons cette question au sérieux. Cela nous fait chaud au coeur de les voir ce soir.

Je souligne une autre chose. L'intervenant précédent a félicité le gouvernement pour ce qu'il a fait. On annonce que le Programme sur les prêts destinés aux améliorations agricoles est aboli. Cela affectera la Saskatchewan.

J'ai signalé plus tôt que la situation est particulièrement alarmante dans cette province. Celle-ci a tout subi: sécheresse, sauterelles, gel et impact commercial. Tout cela a particulièrement frappé la Saskatchewan. Lorsque j'ai appris l'abolition de ce programme, j'ai bien vu que nous en subirions le contrecoup. J'aimerais entendre ce que pense le député de l'abolition de ce programme.

Pour ce qui est de nos relations avec les États-Unis, je remercie les députés de ce côté de la Chambre de leur excellent travail, y compris notre chef, qui a rencontré le président Bush. Je suis convaincue que les choses se sont beaucoup améliorées après leur rencontre.

**M. Brent St. Denis:** Monsieur le Président, premièrement, la députée a parlé des relations entre le Canada et les États-Unis. Mon collègue, à quelques fauteuils de moi, a lui aussi soulevé la même question.

*Article 52 du Règlement*

Je ne suis pas prêt à reconnaître qu'il existe un lien entre la situation actuelle et la décision du gouvernement au sujet de la défense antimissile balistique. Franchement, je doute que le juge de district, au Montana, soit même au courant du débat. Le concours de circonstance est extrêmement regrettable, mais je ne crois pas qu'il y ait quelque lien que ce soit. Je pense même que ce serait faire injure à nos voisins américains que de le prétendre.

Il y aura toujours des difficultés entre nos deux pays. Nous sommes des alliés et des partenaires commerciaux puissants, mais nous avons aussi des positions bien arrêtées de part et d'autre. Je ne pense pas que la situation actuelle soit plus préjudiciable aux relations canado-américaines que les autres débats qui ont eu lieu sur divers sujets dans le passé.

Pour ce qui est du Programme sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, je suis au courant de la politique. Je dois

m'en remettre aux connaissances qu'a la députée de sa propre province, la Saskatchewan. Je n'ai pas une connaissance très poussée de ce programme. Je sais qu'il a été visé par le programme d'examen des dépenses, qui a permis au gouvernement fédéral de disposer de 12 milliards de dollars pouvant être réaffectés à d'autres priorités, comme la santé. Je laisse le sujet à la députée.

● (0000)

[Français]

**Le président suppléant (M. Marcel Proulx):** Comme il est minuit, je déclare la motion adoptée.

La Chambre s'ajourne jusqu'à plus tard aujourd'hui, ce mercredi, à 14 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 0 h 0.)

---







## TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 8 mars 2005

### DÉBAT D'URGENCE

#### L'industrie canadienne du bétail

M. Ritz .....	4149	M. Batters .....	4167
Motion .....	4149	Mme Finley .....	4168
M. Mitchell .....	4151	M. Easter .....	4169
M. Boudria .....	4151	M. Scheer .....	4170
Mme Stronach .....	4151	M. Solberg .....	4170
M. Easter .....	4152	M. Easter .....	4171
Mme McLellan .....	4153	M. Hill .....	4172
M. Ritz .....	4155	M. Steckle .....	4172
M. MacKay .....	4155	Mme Yelich .....	4174
M. Fitzpatrick .....	4156	M. Easter .....	4175
M. Angus .....	4156	M. Kilgour .....	4175
Mme Poirier-Rivard .....	4157	Mme Yelich .....	4176
M. Poilievre .....	4158	M. Easter .....	4176
M. Mitchell .....	4159	M. Gaudet .....	4177
M. Toews .....	4159	M. Easter .....	4178
M. Angus .....	4159	Mme Yelich .....	4178
M. Mitchell .....	4161	M. Paquette .....	4178
M. Vellacott .....	4161	M. Mitchell .....	4179
M. Julian .....	4161	M. Paquette .....	4180
M. Easter .....	4163	M. Easter .....	4180
M. Hill .....	4163	Mme Yelich .....	4183
M. Benoit .....	4163	M. Bezan .....	4184
M. Mitchell .....	4164	M. Day .....	4185
M. Sorenson .....	4166	M. Mitchell .....	4185
M. Godin .....	4166	M. Miller .....	4186
M. Breitreuz .....	4167	M. Easter .....	4187
M. Komarnicki .....	4167	M. Day .....	4187
		M. St. Denis .....	4187
		Mme Yelich .....	4189

**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Internet: <http://publications.gc.ca>  
1-800-635-7943 ou appel local (613) 941-5995

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5  
Internet: <http://publications.gc.ca>  
1-800-635-7943 or Local 613-941-5995

**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt, TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**

**Additional copies may be obtained from Publishing and Depository Services, PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**

**The English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services  
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**